



HAL
open science

Des pauvres aux élites Éléments pour une sociologie du développement à Madagascar et sur le continent africain

Jean-Michel Wachsberger

► **To cite this version:**

Jean-Michel Wachsberger. Des pauvres aux élites Éléments pour une sociologie du développement à Madagascar et sur le continent africain. Sociologie. Université de Lille 3, 2017. tel-01663720

HAL Id: tel-01663720

<https://hal.science/tel-01663720>

Submitted on 14 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des pauvres aux élites

Éléments pour une sociologie du
développement à Madagascar et sur le
continent africain

Jean-Michel Wachsberger

Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches

©Wachsberger, 2006. Antananarivo. La ville haute, vue des bas quartiers.

Soutenance du vendredi 1^{er} décembre 2017

Garant :

Jacques Rodriguez, sociologue, professeur à l'université de Lille3.

Membres du jury :

Vincent Caradec, sociologue, professeur à l'université de Lille3 (rapporteur).

Christian Ghasarian, ethnologue, professeur à l'université de Neuchâtel (rapporteur).

Véronique Guienne, sociologue, professeure à l'université de Nantes (rapporteure).

Mireille Razafindrakoto, économiste, directrice de recherche à l'UMR Dial de l'IRD.

Jacques Rodriguez, sociologue, professeur à l'université de Lille3.

Mahamet Timera, sociologue, professeur à l'université de Paris-Diderot, Paris 7.

Introduction générale

« Nous sommes comme des nains assis sur des épaules de géants. Si nous voyons plus de choses et plus loin qu'eux, ce n'est pas à cause de la perspicacité de notre vue, ni de notre grandeur, c'est parce que nous sommes élevés par eux. »

Bernard de Chartes, vers 1100

Le métier de chercheur, parce qu'il est porté par l'idéal de la découverte, échappe en bonne partie à la routine. Le chercheur en sociologie est amené à explorer de nouveaux terrains ou les recoins de terrains qu'il n'avait pas encore examinés. Il découvre ou redécouvre des écrits théoriques qui nourrissent sa réflexion. Il est parfois conduit à appliquer de nouvelles méthodes (d'enquête, d'analyse des données) ou à approfondir l'usage de plus anciennes. Ces découvertes personnelles participent de son initiation qui, sans n'être cependant jamais aboutie, le constitue de plus en plus comme chercheur. Le métier de chercheur en sociologie ne consiste cependant pas seulement à découvrir pour soi mais aussi à dévoiler pour les autres. Le chercheur se doit en effet d'apporter de nouveaux éléments enrichissant la connaissance générale sur le sujet traité, renouvelant les réflexions théoriques du champ disciplinaire, éclairant s'il y a lieu le débat public, aidant parfois à l'orientation des actions des acteurs concernés. En ce sens, il peut difficilement se satisfaire de la formule de C. Lévi-Strauss (1964) affirmant que « le savant n'est pas celui qui fournit les vraies réponses [mais]

celui qui pose les vraies questions ». Il se fixe et il lui est fixé toujours une obligation de résultats, aussi minimes¹ soient-ils.

Cette tension entre découverte-initiation et découverte-dévoilement est une difficulté essentielle du métier de chercheur, surtout lorsqu'il débute. Au plaisir du terrain et des lectures se superposent en effet souvent les difficultés à produire des données originales, à formuler de nouvelles hypothèses, à renouveler ou enrichir les analyses déjà existantes, et la conscience aiguë que ce qui est apporté n'est au mieux qu'un élément infime par rapport à ce qui a été déjà révélé par d'autres. L'expérience accumulée permet néanmoins de surmonter ces difficultés. Au fil du temps, on entrevoit mieux et plus rapidement comment aborder son terrain et en produire des données. La qualité de nos analyses s'enrichit de l'amélioration des méthodes employées, de la diversité des lectures effectuées et des échanges avec d'autres chercheurs (dans le cadre de collaborations, de séminaires ou de colloques). On cerne plus clairement en quoi et comment les éléments que l'on dégage peuvent contribuer à renouveler la connaissance. On apprend aussi à organiser et présenter ses articles pour en pointer l'intérêt et leur donner une chance d'être retenus pour publication. On peut alors à son tour utilement accompagner d'autres chercheurs moins expérimentés dans leurs recherches.

C'est de mon expérience accumulée de chercheur que le travail qui suit vise à rendre compte. Si je ne m'empêche pas de recourir à des éléments autobiographiques, il s'agit cependant moins de pratiquer une socio-analyse de mon parcours que d'en faire apparaître les linéaments réflexifs. Ce premier volume dégage ainsi mes principaux axes thématiques, en signalant les préoccupations communes, et ouvre sur mes investissements de recherche les plus récents. Un second volume illustre ce parcours en présentant, dans l'ordre chronologique, une sélection de 13 articles écrits entre 2001 et 2016.

¹ Ces résultats peuvent n'être que des éléments de réponse voire simplement des questions nouvelles.

Le mémoire d'HDR impose de suspendre un temps ses activités de recherche et d'enseignement pour opérer un retour sur son parcours de chercheur afin d'en interroger la fécondité et d'en déterminer la ou les directions. Il exige ainsi d'opérer une sélection d'éléments biographiques, d'oublier certains travaux qui n'ont pu se faire ou qui n'ont pas abouti et d'extraire des autres ce qui valide et renforce la présentation adoptée. Cette transformation d'un cheminement, sinon en une trajectoire continue et linéaire du moins en un parcours logique dont les sentiers sont reliés les uns aux autres, n'est cependant pas une pure construction, dépendant de la virtuosité rhétorique et littéraire du candidat. Le cheminement du chercheur en sciences sociales ne peut être en effet purement contingent. Il dépend nécessairement de son identité qui le conduit à explorer des terrains spécifiques, à privilégier telle ou telle méthode et à se placer dans certains cadres théoriques plutôt que d'autres. Bien sûr, l'identité n'est pas immuable et celle du chercheur peut au cours de sa vie connaître des remaniements voire des conversions (Strauss, 1959). Mais ces changements, lorsqu'ils se produisent, ont aussi un sens dont la mise en évidence peut éclairer son parcours.

Me livrant à cet exercice rétrospectif, il m'est finalement apparu que mon itinéraire de recherche se situait à la croisée de trois grands orientations – géographique, thématique et épistémologique - et était sous-tendu par la volonté d'articuler des approches « par le bas » (par les individus, par les pauvres, à l'échelle du quartier, par les méthodes qualitatives) et des approches « par le haut » (par les structures sociales, par les élites, à l'échelle de la nation, par les méthodes quantitatives). C'est cette présentation non-chronologique de mon parcours de recherche que j'ai choisi d'adopter. Mon travail est principalement orienté

par un questionnement général sur le fonctionnement et la trajectoire des sociétés africaines (I). De cet intérêt s'est dégagé, à partir de ma thèse, un questionnement spécifique sur les formes, les déterminants et les effets sur les individus de l'intégration sociale (II). Mon parcours est enfin caractérisé par des interrogations sur la place des approches quantitatives dans l'argumentation sociologique, tout particulièrement dans le cadre de sociétés en développement (III). Ces trois orientations de ma réflexion ont été principalement, mais pas exclusivement, nourries par les analyses déployées à et sur Madagascar, qui constitue mon terrain privilégié.

I. Approches des sociétés africaines

Je suis arrivé tardivement à la sociologie après avoir beaucoup papillonné en butinant un certain nombre de disciplines plus ou moins proches les unes des autres et plus ou moins compatibles : les mathématiques, l'ethnologie, la psychologie clinique, l'économie. Et je suis arrivé plus tardivement encore à une carrière de chercheur. Il n'en demeure pas moins que si, de ce point de vue, mon parcours biographique est sinueux, sa pente est forte, conduite par le goût général d'apprendre en découvrant et par une forte attirance pour les sociétés africaines.

Trois inflexions biographiques liées à l'Afrique ont conduit à mon entrée dans la sociologie. La première est constituée par mes deux années passées dans une toute petite ville de Côte d'Ivoire où, jeune Volontaire du Service National Actif, j'enseignais les mathématiques. Cette immersion longue dans une société très éloignée de la mienne, à un âge où j'étais encore apparemment très malléable, a marqué chez moi, de façon je pense indélébile, mon attirance et mon intérêt pour l'Afrique. Je m'étais d'ailleurs aussi appliqué sur place, en quasi-autodidacte, à faire mes premiers pas d'ethnologue (je n'ose pas dire d'ethnologue vu le faible aboutissement auquel j'étais arrivé). Je dis autodidacte car j'avais certes en poche une licence d'ethnologie, mais elle avait été obtenue, du fait de mon cursus principal de Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales¹, avec non seulement une dispense de DEUG mais aussi quelques équivalences de cours (appelés à l'époque Unités de Valeurs). La deuxième inflexion se produit après mon retour en France, lorsque, pour des raisons qu'il serait trop long et inapproprié de rappeler ici, je suis devenu professeur de sciences économiques et sociales sans n'avoir jamais étudié auparavant ni l'économie ni la

¹ Dans mon cas, il s'agissait en fait d'un cursus composé à parts égales de mathématiques et de psychologie clinique, sans qu'aucun lien ne soit fait entre les deux disciplines.

sociologie. C'est donc en les enseignant à des lycéens que j'ai moi-même découvert ces disciplines, et cela avec une passion telle que j'ai finalement présenté et réussi les concours statutaires du secondaire. Au cours de cette période, j'ai aussi passé un Diplôme d'Études Approfondies d'économie, dont le sujet portait sur la Côte d'Ivoire. Entrepris dans le cadre d'une formation qui s'appelait « structures économiques et système mondial », mon mémoire de recherche faisait une large place aux phénomènes sociaux puisqu'il s'agissait, dans la perspective de l'École de la Régulation, de rendre compte des contradictions, de toutes natures, à l'origine de la crise du modèle de croissance de la Côte d'Ivoire (modèle dont on sait qu'il avait fait de la Côte d'Ivoire un pays phare de l'Afrique). Dans la foulée de ce diplôme, et pour augmenter mes compétences en termes de traitements statistiques des données, j'ai passé à l'École Nationale de la Statistique et des Études Économiques (ENSAE) un Certificat d'Études Scientifiques Supérieures¹ en « modélisation et politiques macro-économiques ». La troisième inflexion biographique est l'obtention en 2001 d'un poste de PRAG à l'Université de Lille 3, pour y enseigner la sociologie. Bénéficiant d'un environnement humain favorable et d'un soutien institutionnel sous la forme d'une décharge de 384 heures sur 3 ans, j'ai alors décidé d'entreprendre un doctorat. Compte tenu de mon parcours, de mes centres d'intérêt et du peu de temps dont je disposais, il me semblait évident de faire une étude plutôt macrosociologique, reposant en bonne partie sur des analyses statistiques et portant sur un pays africain. C'est alors en discutant de mon projet avec un ami que j'ai appris que le laboratoire DIAL de l'IRD s'apprêtait à lancer une enquête d'envergure auprès d'un échantillon représentatif de la population de la capitale malgache. Cette enquête s'intégrait dans le cadre d'un programme de recherche comparative sur les effets différenciés de la mondialisation sur les grandes métropoles en termes d'inégalités, de ruptures sociales et de santé. C'était indéniablement une occasion

¹ Le CESS est un Master 2 sans la partie stage. Les cours dispensés étaient ceux correspondant à la dernière année de l'ENSAE.

à saisir. La décision ne fut cependant pas simple à prendre tant me semblait étranger ce pays où je n'avais mis les pieds qu'une fois et sur lequel je n'avais presque rien lu. Cependant l'intérêt du thème de l'enquête, la richesse du corpus et l'assurance de pouvoir faire plusieurs missions longues à Antananarivo m'ont finalement convaincu. Je rappellerai dans la deuxième partie quelles principales problématiques ont émergé de ce premier véritable travail de recherche. Mes incursions dans les recherches sur l'Afrique ne s'y sont cependant pas limitées et ont emprunté trois autres voies que je présenterai dans cette première partie : une interrogation sur la citoyenneté dans les pays africains (A); une analyse des trajectoires longues, principalement dans le cas malgache (B); une réflexion sur l'engagement du chercheur (C).

A. Autour de la citoyenneté

J'ai effectué ma thèse, tout en enseignant à l'université de Lille 3, mais en étant associé au laboratoire DIAL de l'IRD et financé par lui pour mes déplacements. C'est dans ce cadre que j'ai été amené, à partir de 2005, à participer aux activités du projet *Afrobaromètre*. Ce réseau de chercheurs principalement africains et américains se donne pour but d'étudier, à partir d'enquêtes représentatives au niveau national, les attitudes et valeurs politiques des citoyens africains. Ces enquêtes sont menées régulièrement dans le temps (la première vague d'enquête a eu lieu en 1999, la 6^{ème} s'est déroulée en 2014-2015) et en parallèle dans plusieurs pays africains (12 pays en 1999, plus de 35 en 2014-2015), ce qui permet d'opérer des comparaisons dans le temps et dans l'espace. Avant 2005, les enquêtes *Afrobaromètre* ne couvraient encore que 16 pays d'Afrique anglophones et lusophones. C'est pour inclure Madagascar dans les pays enquêtés que deux chercheurs statisticiens économistes de Dial ont été contactés par les dirigeants du réseau pour qu'ils se joignent à eux. Je leur ai alors naturellement emboîté le pas du fait que les thèmes de réflexion du projet et ses objectifs - alliant recherche, encadrement de la recherche en Afrique et implication dans le débat public - faisaient écho à mes propres préoccupations. C'est ainsi que j'ai activement contribué à produire des analyses sur les données malgaches et à organiser sur place des restitutions publiques et des débats, que j'ai piloté la réalisation complète de l'enquête de 2008 à Madagascar, et que j'ai participé, en 2007 et 2009, à l'encadrement des deux premières écoles d'été francophones du réseau à Cotonou (Bénin). Cet engagement dans le projet *Afrobaromètre* m'a alors amené à ouvrir mes recherches à une interrogation sur ce que pourrait être la spécificité, à Madagascar mais aussi plus généralement en Afrique, du rapport au politique (1) et, plus spécifiquement, des comportements électoraux (2).

1. Le rapport au politique

Interroger la spécificité du rapport au politique à Madagascar revient à faire l'hypothèse que la construction politique¹ dans ce pays pourrait y avoir emprunté des formes particulières, distinctes de celles d'autres ensembles nationaux. Ce faisant, je me place dans le cadre d'une sociologie politique comparative qui, tout en reconnaissant l'histoire singulière de chaque société, identifie, souvent dans des espaces géographiques et à des moments particuliers, des modes d'organisation politique présentant des traits communs. Sous cet éclairage, s'intéresser au cas malgache revient à le comparer à des types plus généraux d'organisation politique². Plus précisément, je me situe ici dans une réflexion qui tend à opposer aux États « modernes », nés d'abord dans l'espace européen, des États « patrimoniaux » ou « néo-patrimoniaux » dont les États africains ont souvent été donnés comme emblématiques.

État et citoyenneté

Ce sont les travaux comparatifs menés par les historiens sur la genèse de l'Etat moderne (Eisenstadt et Rokkan, 1973 ; Tilly, 1975 ; Genet, 1990) qui ont permis d'en dégager des caractéristiques communes. J'en rappellerai brièvement ici les principaux éléments en présentant la construction politique moderne comme un triple bouleversement : civil et politique, identitaire, social.

¹ J'entends par construction politique la mise en place de formes de régulation des comportements des individus, sur un territoire donné et par une instance spécialisée.

² Cette approche ne distingue pas fondamentalement la sociologie politique de l'histoire. Dans sa leçon inaugurale au collège de France de 1976, Paul Veyne indiquait en effet que l'histoire fait toujours « l'inventaire des différences » c'est-à-dire qu'elle s'intéresse certes au particulier mais un particulier considéré relativement à une « espèce » (Athènes considérée au regard de la « cité grecque » voire de la « cité antique »). (Veyne, 1976)

Le premier bouleversement réside dans une autonomisation du politique et dans la concentration du pouvoir dans une « communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé [...] revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime » (Weber, 1971). La régulation de la vie en société devient un domaine d'activité spécialisé, séparé des domaines économique, social ou culturel. Le politique tend tout particulièrement à s'autonomiser par rapport au religieux en introduisant une séparation entre ce qui est de l'ordre du temporel (régulé par les instances politiques) et ce qui relève du spirituel (pris en charge par la religion)¹. Mais la constitution des Etats modernes est aussi liée à la concentration du pouvoir politique. En Europe, les conflits entre seigneurs féodaux débouchent au fil du temps sur une monopolisation du pouvoir fiscal et militaire par la maison royale (Elias, 1975). Dans la période suivante, les conflits extérieurs, imposant la professionnalisation des armées et la hausse du nombre de militaires, contribuent encore à renforcer le pouvoir de l'État. L'État fait la guerre et « la guerre fait l'État » (Tilly, 1992). Il résulte de cette construction, le développement d'un espace social pacifié, l'État ayant seul le droit d'user de la violence. La consécration du monopole étatique est parachevée par son institutionnalisation : le pouvoir n'est plus lié aux personnes qui l'incarnent mais aux fonctions qu'elles occupent² du fait de leurs compétences spécifiques. Les ressources publiques sont alors séparées des ressources privées et il se constitue une bureaucratie politique parachevant la différenciation et la spécialisation de l'État. Le deuxième bouleversement tient à ce que G. Noiriel (2002) appelle

¹ Ce mouvement de sécularisation pourrait paradoxalement avoir été favorisé en Europe par les évolutions au sein du monde religieux. Si le christianisme, première bureaucratie de l'occident, portait en germe cette séparation du spirituel et du temporel (justifiant sa qualification par M. Gauchet – 1985 - de « religion de sortie de la religion »), c'est la Réforme protestante, qui pourrait l'avoir accélérée, en suscitant une remise en cause de l'institution religieuse et en favorisant l'individualisation des consciences (Badie et Birnbaum, 1982 ; Lagroye, 2002)

² Alors que dans les régimes patrimoniaux l'État et le roi se confondent, E. Kantorowicz (1989) montre qu'avec la modernité, le corps physique du roi en vient à être dissocié de son corps politique incarnant la continuité de l'État (« le roi est mort, vive le roi »).

la nationalisation de la société (Noiriel, 2002). L'État moderne s'établit comme État-nation censé exprimer une volonté collective de vivre ensemble. Le XIX^e siècle est le siècle où se diffuse en Europe l'idée nationale dans les élites et certainement¹ aussi au sein du peuple (Hobsbawm, 1992). Cette construction nationale sous l'égide de l'État implique à la fois un principe de citoyenneté – l'intégration du peuple à la vie politique – et un principe d'identité – l'homogénéisation culturelle et le sentiment d'appartenance nationale. Le premier s'accompagne d'un processus de démocratisation de la société par essor des droits civils (nécessaires au respect des libertés individuelles) et politiques (organisant les modes de la participation à l'exercice du pouvoir).

Le second repose sur la création politique d'une communauté « imaginée » (Anderson, 1996). Il s'est agi de transcender les particularismes (ethniques, religieux, culturels, sociologiques) en « inventant » (Hobsbawm et Ranger, 2006) les éléments d'une histoire et d'une culture nationale et en formulant un projet politique singulier auquel les citoyens adhèrent et s'identifient (Schnapper, 1994).

Le dernier bouleversement est « l'invention du social » (Donzelot, 1984). Les sociétés européennes du XIX^e siècle, politiquement et socialement instables, découvrent progressivement que les droits civils et politiques ne suffisent pas à intégrer les masses populaires et donc à faire des citoyens. L'intégration nationale va ainsi passer par l'ajout aux droits-liberté de droits-créance n'ayant pas seulement vocation à garantir l'égalité formelle des individus mais visant à l'égalité réelle (Marshall, 1963).

Ces caractéristiques idéal-typiques de l'État moderne déterminent le rapport spécifique au politique qu'on appelle la citoyenneté. La citoyenneté a d'abord une dimension juridique. Le citoyen dispose de droits civils (libertés de conscience, d'expression, de déplacement, ...)

¹ Hobsbawm note qu'il y a peu de traces historiques du sentiment national parmi les masses ce qui rend plus difficile d'affirmer sa diffusion.

et de droits politiques (droit de participer à la vie politique et à être candidat aux fonctions publiques). Le citoyen est également caractérisé par sa participation à la chose publique. Détenteur d'une part de la souveraineté politique égale à celle des autres citoyens, il contribue notamment à la désignation des dirigeants. La citoyenneté a enfin une dimension subjective. Vivre ensemble ce n'est pas partager la même religion ni être soumis à la même autorité : c'est se sentir membre d'une même organisation politique (Schnapper et Bachelier, 2000).

Les États africains apparaissent cependant assez éloignés de ce modèle. Pour beaucoup d'entre eux, ils ont été constitués de façon artificielle par les pays colonisateurs. C'est ce qui permet à B. Badie (1992) de parler d'États importés et de défendre l'idée, qu'en raison de leur éloignement d'avec les cultures locales, la greffe n'aurait pas pris, d'où la corruption, la violence et la tendance à la présidentialisation des régimes. Dans ces pays, la société civile contournerait toujours l'État lequel serait ainsi une coquille vide. Dans leur ouvrage de synthèse sur le politique en Afrique noire, Chabal et Daloz (1999), développent également l'idée à la fois d'une informalisation du politique liée à l'inanité de l'État (décrit comme une illusion ou au mieux une « devanture superficielle ») et d'une tendance à la retraditionnalisation du politique, c'est-à-dire d'un processus de réajustement des modèles importés aux réalités historiques, sociologiques et culturelles. Dans une perspective proche, G. Hyden (2006) indique que l'État des pays africains n'agirait pas selon des logiques qui lui seraient propres. Le fonctionnement des institutions publiques resterait déterminé par des logiques directement pilotées par l'organisation sociale. Les ressources de l'État seraient en particulier capturées par les leaders pour servir leur propre communauté. Par ailleurs, une majorité des habitants de ces pays seraient « non-capturés » par le système politique (et par le système économique). L'État y serait ainsi à la fois faible (dans sa capacité d'action sur la société) et mou (dans sa capacité à suivre des règles intangibles).

Cette présentation est néanmoins contestée par de nombreux politistes africanistes qui, comme J. F. Bayart (1989), insistent sur les processus d'hybridation qui se sont produits, à la suite de l'installation des États, entre les structures sociales anciennes et les nouvelles institutions. Il existerait donc bien des États en Afrique et ces États auraient même des

caractéristiques communes justifiant la construction d'un type idéal du politique en Afrique¹ nommé, selon les auteurs, prébendalisme (Joseph, 1987), État-Rhizome et politique du ventre (Bayart, 1989) ou encore néo-patrimonialisme (Médard, 1991). En dépit de leurs sensibilités différentes, ces auteurs insistent tous cependant sur les caractéristiques « non-modernes » de l'État en Afrique : personnalisation des relations de pouvoir, absence d'autonomie du pouvoir politique ou encore faible développement ou effectivité de l'organisation légale-rationnelle². Médard (1996) résume par exemple ainsi ce qui serait le cœur commun de tous les pays africains dans leurs logiques et pratiques politiques : tendance à la personnalisation plus qu'à l'institutionnalisation du pouvoir ; faible différenciation entre ce qui est économique, politique et social ; népotisme ou clientélisme. Il pourrait dès lors se développer dans ces pays un - ou des - rapport(s) au politique très spécifique(s) au regard de ceux qui existeraient dans les pays du Nord.

En réalité, les analyses idéal-typiques précédentes ont, volontairement, une portée généralisante et par force réductionniste. Par nature, elles ne s'appliquent jamais totalement à l'un ou l'autre État, qu'il soit occidental ou africain. Chaque organisation politico-sociale est en effet le produit d'une histoire spécifique qui en détermine les formes et modes de fonctionnement. Madagascar occupe à cet égard une position assez différente de celle de nombreuses anciennes colonies françaises sur le continent africain. Au milieu du XVII^e siècle, Madagascar était déjà constitué de multiples fiefs royaux en compétitions les uns avec les autres et contrôlant chacun une parcelle de territoire. Ces différents royaumes finirent progressivement par être unis sous la domination d'un seul souverain à

¹ Ces caractéristiques communes tiennent selon J.F. Bayart (1989) à leur appartenance à une même aire géographique ayant engendré « une relative communauté de destin historique » qui aurait été « l'art civilisé de vivre de façon raisonnablement pacifique sans État » (p.58). Notons que, pour Bayart, Madagascar échappe à cette communauté de destin du fait de l'existence de monarchies centralisées reposant sur des structures agraires différentes de celles observées sur le continent.

² Se référant aux analyses séminales de M. Weber, J.F. Bayart parle d'État non-wébérien pour un État qui aurait ce type de caractéristiques. En réalité, comme le montre notamment J.F. Médard (1991a), M. Weber avait identifié au moins une autre forme d'organisation étatique qu'il appelait patrimoniale.

partir du règne d'Andrianampoinimerina, à la fin du XVIIIème. Ses successeurs poursuivirent l'institutionnalisation de l'État merina¹, par l'instauration d'une armée de métier, la nomination des gouverneurs civils et militaires dans les régions contrôlées et le développement d'une administration bureaucratique. Le Royaume de Madagascar a par exemple généralisé l'école primaire et le service militaire en 1876². Il instaura également un code des lois (101 en 1868, 305 en 1881), et constitua un gouvernement sur le modèle occidental (Randrianja et Ellis, 2009). L'État malgache préexiste donc bien à la colonisation même s'il s'est fortement appuyé sur l'étranger pour asseoir son pouvoir économique et symbolique (Raison-Jourde, 1983). Par ailleurs, ces analyses de l'État en Afrique tendent à minimiser les forces de changement les plus récentes, liées à la diffusion par le haut (via les pressions internationales sur la gouvernance publique)³ et par le bas (via les médias, les réseaux sociaux et les mouvements migratoires)⁴ de normes différentes de comportement. Enfin, une dernière limite de ces analyses est qu'elles négligent souvent la prise en compte concrète des valeurs et comportements des populations ordinaires. En dépit de son affirmation d'avoir une approche du politique *par le bas*, c'est-à-dire du point de vue des acteurs subordonnés plutôt que de celui des détenteurs du pouvoir, J.F. Bayard (1989) ne fait référence aux comportements politiques des « en bas d'en bas »⁵ qu'en affirmant, sans

¹ On parle d'État merina pour indiquer qu'il s'agit là de la domination progressive d'une royauté merina sur les royaumes d'autres groupes ethniques.

² L'obligation scolaire de 1876 resta cependant purement théorique. Ce sont les missions chrétiennes, sous un vague contrôle de l'État qui fournirent l'essentiel de l'effort dans le domaine scolaire (Ralaimihoatra, 1965)

³ Avec la fin de la guerre froide, un nombre croissant d'organisations régionales et internationales ont adopté des normes et instruments politiques visant la promotion et la défense de la démocratie. En Afrique, c'est la déclaration de Lomé qui rajoute comme mission à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de ramener les pays qui y échappent à l'ordre constitutionnel (Witt, 2018).

⁴ Les mobilisations populaires récentes contre les pratiques anticonstitutionnelles ou anti-démocratiques qui ont eu lieu au Burkina Faso en 2014 ou au Burundi en 2015 témoignent de cette diffusion des valeurs démocratiques.

⁵ Expression populaire ivoirienne désignant les populations les plus démunies

guère d'illustrations, qu'ils constituent « les racines adventives [...], les bulbes et tubercules » dont l'État Rhizome « se nourrit en secret et dont il extrait sa vivacité »¹.

Le rapport au politique à Madagascar

Les enquêtes *Afrobaromètre* mentionnées précédemment, comme les modules gouvernance-démocratie associés en 2003, 2004, 2005 aux enquêtes-emplois menées dans la capitale malgache, permettent de répondre en partie à cette dernière critique. Passées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte, elles recueillent des éléments sur les attentes, valeurs et comportements politiques ainsi que sur le fonctionnement et l'efficacité des institutions publiques. Elles se donnent ainsi les moyens de rendre compte du rapport au politique des populations concernées. C'est à cette fin que j'ai, à plusieurs reprises, utilisé ces données (Roubaud et Wachsberger, 2006 ; Wachsberger, 2007 ; Razafindrakoto et *alii*, 2009 ; Razafimamonjy et *alii*, 2013a, 2013b, 2013c ; Rakotomamonjy et *alii*, 2014a et 2014b), en distinguant d'une part les trois dimensions traditionnelles des comportements politiques que sont la politisation, la participation et l'orientation partisane (Bréchon et *alii*, 2000) et en questionnant d'autre part les valeurs politiques à Madagascar. Ce faisant, j'ai essayé de dégager quelques caractéristiques essentielles du rapport au politique des Malgaches et de mesurer leur « citoyenneté démocratique » (Bratton, 2006)². La politisation peut être appréhendée directement en interrogeant les individus sur leur intérêt pour les affaires publiques, ou indirectement en leur demandant s'il leur arrive de

¹ L'État rhizome est décrit par J.-F. Bayart comme « une multiplicité protéiforme de réseaux dont les tiges souterraines relient des points épars de la société ».

² Pour M. Bratton, la « citoyenneté démocratique » repose sur des valeurs politiques spécifiques, implique des opinions favorables à la démocratie et est associée à un certain nombre de comportements citoyens. Les enquêtes *Afrobaromètre* proposent un ensemble de questions permettant de rendre compte de ces dimensions.

parler politique avec leurs connaissances. Mesurée de cette façon, elle est structurellement faible à Madagascar. En 2005, les Malgaches faisaient déjà partie des citoyens africains enquêtés les moins intéressés par les affaires publiques et de ceux qui parlaient le moins souvent de politique avec leurs proches. En dépit de l'augmentation régulière au fil du temps du nombre de pays participant à l'enquête (de 18 en 2005 à 35 en 2014), Madagascar est resté à chaque fois dans la queue du peloton sur cette dimension.

L'intérêt pour la politique nécessite, on le sait, un minimum de compétences techniques (capacité à comprendre les enjeux, capacité à se repérer dans le champ politique, connaissance de l'offre politique, etc.). Comme dans les pays du Nord, cette compétence technique est à Madagascar en bonne partie liée au niveau d'éducation qui fournit les moyens d'accéder à l'information et de réfléchir aux enjeux de société. Les femmes apparaissent également nettement moins intéressées que les hommes par les affaires publiques, puisque près de 60 % d'entre elles déclarent leur absence ou leur faible intérêt pour celles-ci, traduction de leur moindre compétence technique (les femmes ayant un niveau de formation en moyenne inférieur à celui des hommes) mais aussi de leur moindre légitimité sociale (les femmes se sentant moins « en droit et en devoir »¹ d'avoir une opinion et de l'exprimer). La politisation tend aussi à augmenter avec l'âge. Ces écarts d'âge reflètent en partie des différences de maturité politique. Mais ils indiquent aussi un effet de génération, dont témoigne notamment le recul avec le temps de la politisation. Enfin, la dépolitisation touche aussi très différemment les régions sans que cela ne s'explique par leur composition sociodémographique. Ces écarts marquent ainsi les différences de « distance » à l'égard de l'État central (couverture médiatique, infrastructures routières, services publics, ...)².

¹ Voir Bourdieu (1980).

² On pourrait y voir un effet de facteurs ethniques dans la mesure où les membres issus des différentes ethnies sont inégalement répartis sur le territoire (voir plus loin la carte n°3). S'il existe bien des différenciations ethniques dans le champ politique (Raison-Jourde et Randrianja, 2002), celles-ci restent cependant très

Ce très faible intérêt pour la politique va de pair avec une importante désorientation. La politique apparaît aux Malgaches de moins en moins « compréhensible »¹ et ils expriment très rarement une proximité partisane². Cette désorientation n'est cependant pas la traduction d'un défaut de préférences politiques dans la mesure où, sur les questions précises de choix politiques (politique de scolarisation, importance de la fonction publique, intérêt des réformes, rôle du gouvernement, etc.), ils sont, pour une très large majorité, capables d'exprimer leur préférence. Le manque de repères est ainsi plus certainement lié à l'opacité de l'offre (le nombre de parti est pléthorique³) et au discrédit massif dont pâtissent les responsables politiques⁴ : aux questions portant sur leur probité, les réponses sont en effet négatives pour une très large majorité de la population⁵.

Enfin, la participation citoyenne apparaît elle aussi particulièrement faible, abstraction faite de la participation électorale, elle-même d'ailleurs en recul (Voir plus loin I-A-2). Si, en 2013,

circonscrites et relèvent plus souvent de tentatives de manipulations par le haut que de comportements différenciés du bas (Ramamonjisoa, 2005). L'identification ethnique mesurée par les enquêtes *Afrobaromètre* est par ailleurs très limitée (relativement à ce qu'on constate en moyenne en Afrique) et en baisse au fil du temps : en 2014, seuls 10 % des adultes disaient, par exemple, se sentir plus membre de leur ethnie que de leur nation.

¹ Les ¾ des adultes (68 % en 2005) disent en 2013 qu'ils sont d'accord ou tout à fait d'accord avec la phrase : « : Parfois la politique et le gouvernement semblent si compliqués que quelqu'un comme moi ne comprend pas vraiment ce qui se passe ».

² En 2013, seuls 29 % des Malgaches se déclaraient proches d'un parti (en recul de 9 points par rapport à 2008 et 2005) ce qui constituait le plus faible taux de proximité partisane des 23 pays enquêtés. 30 % des Malgaches ne répondent d'ailleurs même pas à cette question (ce pourcentage ne dépassant pas les 4 % dans les autres pays), comme si la notion même de parti politique était méconnue.

³ La liberté de création des partis politiques en mars 1990 a ouvert la voie à une multiplication de partis politiques, représentant plus des intérêts particuliers que des groupes sociaux ou des idées politiques. Lors des élections législatives de juin 1993, encouragés par le système proportionnel, 121 partis ou organisations politiques furent ainsi en lice, parmi lesquels 26 furent finalement représentés à l'Assemblée Nationale (Pierre Bernard et alii, 1998). En 2009 on en comptait plus de 180, en août 2012, plus de 340, en septembre 2016, 187. Sources : Loi 2009-002 relative aux partis politiques et site du ministère de l'intérieur de Madagascar en août 2012 et septembre 2016.

⁴ Ces responsables politiques sont en majorité des hommes. L'enquête *Elimad* établit que 14 % des membres des élites politiques sont des femmes (voir chapitre III).

⁵ En 2005, ils étaient plus de 85 % à estimer que les hommes politiques ne font des promesses que pour être élus, et qu'une fois élus ils ne tiennent pas leurs promesses.

46 % des Malgaches ont déclaré s'être réunis avec d'autres pour aborder un problème (un pourcentage donc non-négligeable), cette proportion connaît une baisse sensible depuis 2005 (les Malgaches étaient 72 % dans ce cas en 2005 et 53 % en 2008). Ils sont par ailleurs à peine plus d'un tiers à participer à des réunions locales (quartier, village). Quant aux autres formes de participations collectives, elles sont très peu répandues, qu'il s'agisse de l'adhésion à une association ou un groupe communautaire ou de la participation à des rencontres religieuses en dehors des services de culte (rencontres qui pourraient être l'occasion d'échanges autour de questions collectives). Sur ces dimensions, Madagascar se trouve, là encore, en queue de peloton des pays africains. Quant aux mobilisations protestataires (participer à une manifestation ; user de violence pour des causes politiques), elles sont encore plus rares : moins d'un adulte sur dix y ayant eu recours au cours de l'année passée. Cette forme de participation fait même l'objet d'un tabou puisque plus de 80 % des enquêtés affirment qu'ils ne participeront jamais à une action de ce type.

L'ensemble des faits présentés ci-dessus traduisent d'abord l'importance de la déconnexion des citoyens malgaches d'avec le monde politique et son accélération avec le temps. À cet égard, ils remettent fortement en question la notion d'État rhizome, voire celle de clientélisme (j'y reviendrai dans la deuxième partie de ce chapitre). Sur ce point, Madagascar se distingue nettement de bien des pays d'Afrique sub-saharienne. Cette déconnexion n'est cependant pas un trait culturel résultant du caractère artificiel de l'État mais bien au contraire la marque d'un désenchantement à l'égard de son fonctionnement. Il est en fait la conséquence directe des attentes démocratiques. Différents indicateurs témoignent de la volonté des Malgaches de jouer un rôle en tant que citoyens et mettent clairement en avant leurs aspirations démocratiques. Comparé aux 30 pays analysés en 2013, Madagascar fait notamment partie de ceux où la revendication du rôle du citoyen dans le suivi des actions des dirigeants est la plus forte. L'adhésion aux principales valeurs

démocratiques est d'ailleurs massive¹ même si le soutien aux procédures démocratiques est plus nuancé. Ce soutien large à la démocratie est par ailleurs relativement solide dans la mesure où il n'est pas majoritairement conditionné à l'obtention rapide de résultats concrets. De ce point de vue, les Malgaches ne diffèrent donc pas significativement des citoyens des pays du Nord, y compris d'ailleurs dans leur tendance à la désaffection et au désenchantement démocratique.

Dans la capitale, la citoyenneté démocratique peut être analysée, plus finement qu'avec les enquêtes Afrobaromètre, grâce aux modules « Gouvernance et Démocratie » de l'enquête 1-2-3. Étant liés aux enquêtes-emplois, ces derniers donnent en effet un grand nombre d'informations socio-économiques sur les Tananariviens (échantillon de 3 000 personnes contre 1 200 au niveau national pour l'enquête *Afrobaromètre*). L'analyse des données de l'enquête de 2003 (dont les résultats sont cohérents avec ceux obtenus lors des enquêtes précédentes) a montré que la citoyenneté démocratique y était bien plus développée que dans le reste du pays. Les critiques adressées à la démocratie étaient relativement limitées et les valeurs démocratiques y apparaissaient très largement plébiscitées². Enfin, l'intérêt pour la chose publique et la mobilisation citoyenne y étaient plus fréquents, notamment sous sa forme protestataire³.

Partant de ce constat, et afin de cerner la façon dont se forment les opinions, nous nous sommes intéressés, avec F. Roubaud (Roubaud et Wachsberger, 2006⁴), aux personnes qui

¹ Plus de 70 % des Malgaches expriment leur tolérance à l'égard des opinions des autres, valident la liberté d'expression et d'organisation politique et légitiment l'égalité politique.

² Plus de 90 % des adultes estiment fondamentales la liberté d'expression, l'égalité devant la loi, la liberté de choix d'un parti, les élections libres et transparentes, la liberté de voyager ou encore la liberté de religion.

³ 53 % des Tananariviens affirmaient parler souvent de politique avec leurs proches, tandis que 48 % déclaraient avoir déjà participé à des mouvements (pétition, grève, manifestation), reflétant l'ampleur de la mobilisation populaire lors de la crise de 2002.

⁴ Article 3 du volume 2 de cette HDR.

exprimaient ouvertement leur défiance à l'égard de la démocratie¹. L'analyse des données de l'enquête a d'abord permis d'établir que la défiance exprimée à l'égard de la démocratie était à la fois portée par des valeurs anti-démocratiques, par des doutes sur l'efficacité des démocraties en général, par des critiques liées au fonctionnement concret de la démocratie à Madagascar et par des déceptions personnelles. Ces valeurs et attitudes ne renvoyaient cependant pas à un profil type de personnes. Dans l'ensemble, si l'on observait des variations significatives selon les caractéristiques individuelles, celles-ci restaient de faible ampleur. Elles variaient au maximum, pour les catégories statistiquement importantes, du simple au double, sans que la proportion de défiants à l'égard de la démocratie ne dépasse une personne sur cinq. La combinaison de toutes ces caractéristiques dans un modèle logistique (tableau 1, modèle A) confortait certains des enseignements de l'analyse bivariée sans produire pour autant un modèle explicatif de la défiance vis-à-vis de la démocratie. Les opinions individuelles ne se laissaient donc pas enfermer dans un modèle déterministe simple.

La variable « quartier » de résidence agissait en revanche significativement sur la probabilité d'exprimer de la défiance à l'égard de la démocratie. Dans les quartiers les plus pauvres, la défiance à l'égard de la démocratie était en effet beaucoup plus fréquente et d'autant plus souvent exprimée que le quartier était plus pauvre, ce qui nous a conduits à nous intéresser à cet effet du quartier sur les attitudes politiques. L'agglomération d'Antananarivo n'est en effet pas un espace social homogène. Les inégalités territoriales y sont importantes, ce que l'analyse des différenciations spatiales entre zones de dénombrement, à partir des indicateurs développés par D. Goux et E. Maurin (2004) et Maurin (2004) a permis de mettre en évidence. Nous avons alors procédé à un classement

¹ Nous avons construit pour cela un indicateur synthétique à partir de deux questions portant sur l'adhésion à la démocratie. Cet indicateur a permis de distinguer, parmi les habitants de l'agglomération d'Antananarivo, 16 % de « défiants ».

des quartiers en fonction du revenu moyen par unité de consommation des ménages les occupant, classement qui nous a permis d'étudier plus spécifiquement d'une part les caractéristiques des quartiers (distingués par quantile), de l'autre les attitudes politiques de leurs habitants.

L'analyse des attitudes à l'égard de la démocratie par quartier a fait apparaître des différences marquées. Le pourcentage de personnes se déclarant méfiantes vis-à-vis de la démocratie tendait en effet à augmenter au fur et à mesure que le quartier était plus pauvre. Dans les quartiers les plus déshérités (les quartiers du premier décile de revenu moyen), c'était même 30 % des habitants qui exprimaient une telle défiance, une proportion deux fois supérieure à celle constatée en moyenne dans la population. Pour pratiquement toutes les caractéristiques individuelles, le pourcentage de personnes non favorables à la démocratie dans les quartiers les plus pauvres était systématiquement supérieur au pourcentage moyen de la catégorie considérée. Il était donc évident que le quartier pesait sur ses attitudes politiques bien au-delà de ce qui résultait de sa composition sociologique¹ (Tableau 1, modèles B et C). Comment dès lors expliquer le développement dans ces quartiers des attitudes de défiance à l'égard de la démocratie ?

Les quartiers pauvres sont à Madagascar un espace important de socialisation. Leurs habitants y sont marqués par des expériences de vie communes et spécifiques telles que la confrontation à l'insalubrité et à la surpopulation des logements, à l'incertitude liée à la propriété de l'espace, au sous-équipement en infrastructures, au sous-emploi. Ces quartiers sont aussi le lieu de nombreuses interactions sociales avec les membres de la famille qui y sont souvent regroupés et avec les voisins (Je reviendrai dans la partie B du chapitre II sur les effets de quartier). Enfin, l'ancrage dans le quartier est très important puisque un tiers

¹ Pour analyser les effets-quartiers, il est nécessaire de distinguer ce qui relève de la concentration en son sein de personnes « ayant des propriétés sociales propres » et ce qui relève des « contraintes communes liées à leur lieu de résidence » (Marpsat, 1999). Je reviendrai sur cette question dans le II-B.

des adultes y sont nés et que l'ancienneté moyenne y est très élevée¹. Or, en dépit du fait que la pauvreté est à Madagascar une condition sociale largement partagée, le fait d'habiter dans des quartiers à forte concentration de pauvreté constitue, à Antananarivo, un marqueur social négatif. L'étude a alors montré que le fait d'avoir souffert de discrimination liée à son lieu de résidence était la variable la plus fortement et la plus significativement (avec le fait d'être né dans le quartier) associée au rejet de la démocratie (Tableau I-1, modèle D).

Il apparaissait alors que les attitudes antidémocratiques ne relevaient pas d'une culture spécifique mais étaient la traduction d'un sentiment de relégation et d'abandon. Les relectures récentes de Tocqueville indiquent que la démocratie est moins liée à la réduction des inégalités réelles qu'à la « généralisation d'une représentation égalitaire des rapports sociaux » (Vidal, 2006), modifiant en profondeur les comportements individuels. Dans la capitale malgache, les évolutions démocratiques nourrissent, comme ailleurs, des aspirations nouvelles. Chacun peut espérer s'enrichir comme chacun peut redouter de s'appauvrir un peu plus. Chacun, surtout, tend à se considérer comme étant l'égal des autres et à refuser jusqu'aux séparations hiérarchiques. Les situations d'exclusion ou de relégation peuvent alors nourrir ce qu'Audier (2004) appelle un « ressentiment égalitaire ». L'« inégalité des possibles » (bien plus que les inégalités réelles) est génératrice de déconvenues et peut modifier en profondeur les attitudes à l'égard de la démocratie. Les quartiers pauvres, à cet égard, semblent constituer une véritable fabrique antidémocratique.

¹ Je rappellerai dans le II B toute l'importance subjective qu'ont ces quartiers pauvres pour leurs habitants.

Tableau 1 : Les facteurs associés à la défiance à l'égard de la démocratie (modèles logistiques)

	Modèle A		Modèle B		Modèle C		Modèle D*	
	Coef.	Pr>Chi ²	Coef.	Pr>Chi ²	Coef.	Pr>Chi ²	Coef.	Pr>Chi ²
Age								
18-24	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
25-34	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
35 et +	Ref		Ref		Ref		Ref	
Sexe : Femmes	0,31	0,005	0,34	0,002	0,33	0,002	n.s.	
Revenu du ménage par UC								
Premier quartile	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Deuxième quartile	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Autre	Ref		Ref		Ref		Ref	
Diplôme								
Sans diplôme	0,24	0,098						
CEPE	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
BEPC ou plus	Ref		Ref		Ref		Ref	
Secteur d'activité								
Public ou parapublic	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Privé formel	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Privé informel	Ref		Ref		Ref		Ref	
Non actif	-0,38	0,007	-0,37	0,010	-0,33	0,020		
Type de Ménage : Nucléaire	0,25	0,019	0,24	0,032	0,24	0,032	n.s.	
Ethnie : Merina	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Groupe statutaire : Andriana	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Pratique religieuse : Régulière	-0,48	0,000	-0,49	0,000	-0,50	0,000	-1,00	0,021
Expériences de précarité								
SDF : au moins une fois dans sa vie	0,47	0,015	0,41	0,038	0,33	0,095		
Chômage : au moins une fois	0,28	0,011	0,24	0,028	0,24	0,029	n.s.	
Précarité dans l'emploi								
Toujours emplois stables	-0,37	0,004	-0,35	0,006	-0,33	0,009	n.s.	
Devenu précaire après stable	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Stable après précaire	-0,32	0,083	n.s.		n.s.		n.s.	
Jamais stabilité ou jamais travaillé	Ref		Ref		Ref		Ref	
Variables de quartier								
Lieu de naissance Né dans le quartier			0,39	0,001	0,38	0,002	0,86	0,030
Participation association de quartier								
Régulière ou occasionnelle			0,22	0,034	0,21	0,048	0,71	0,080
Quartier d'habitation. Premier décile					0,50	0,005		
Discrimination liée au quartier							1,07	0,030
Nombre d'observations	2 801		2 801		2 801		229	
R² ajusté	0,05		0,06		0,06		0,24	

Source : *Enquête 1-2-3*, module « Gouvernance et démocratie », 2003, DIAL/INSTAT/MADIO. Nos propres calculs.

* : Habitants des quartiers du premier décile de revenu par U.C.

2. L'analyse du comportement électoral

Le sens du vote

La prééminence des analyses pointant le caractère artificiel des constructions démocratiques africaines a eu pour conséquence que la sociologie politique s'est rarement intéressée au comportement électoral en Afrique. Si l'élection est une pratique sociale importée, se pose en effet la question du sens qu'elle peut revêtir pour les individus. Il n'est pas sans intérêt, alors, d'envisager le vote dans le cadre d'une approche ethnographique. L'étude d'I. Crouzel (1998) sur les premières élections démocratiques en Afrique du Sud montre par exemple que l'acte de vote est avant tout une technologie à apprivoiser, assez éloignée de l'univers mental des Sud-Africains, et l'auteur cherche à évaluer comment se constitue la dimension symbolique du vote. Le travail de R. Banégas (1998) analyse le comportement électoral à la lumière des « logiques sociales et des "matrices morales" dans lesquelles s'enchaînent les représentations du pouvoir et de l'argent ». D'autre part, si l'électeur est considéré comme captif, la question du choix ne se pose pas. En effet, le vote ne saurait être le moyen d'une expression des préférences individuelles, et l'élection ne pourrait alors que valider l'état du rapport de force des communautés. Loin d'être le « principal rite d'intégration nationale » (Deloye, 1997), le vote pourrait même au contraire, comme l'affirme H. L. Menthong (1998) à propos du Cameroun, être un « rite d'exaltation des identités qui déconstruit la communauté nationale ». C'est ainsi que la littérature sur les élections africaines, bien qu'elle ait enregistré un certain regain dans ces dernières années (Quentin, 2004 ; Lindberg, 2006), reste pour l'essentiel descriptive, factuelle, et dépasse rarement le cadre des chroniques électorales.

La sociologie quantitative du vote en Afrique est, quant-à-elle, encore marginale et se limite souvent à une analyse superficielle de géographie électorale. En confrontant les résultats des élections par région à la structure ethnique ou linguistique, ces études débouchent « naturellement » sur une interprétation « communautariste » des comportements électoraux, quand bien même les auteurs cherchent à y associer une explication rationnelle.

Le vote au Cameroun serait ainsi, par exemple, « un vote de cœur, de sang et de raison » (Menthong, 1998). Quant aux travaux basés sur de réelles enquêtes quantitatives telles qu'elles sont réalisées dans les pays développés, ils sont à peu près inexistantes et se réduisent en général à une analyse de l'orientation du vote, au détriment de sa signification. Dans un travail mené au Sénégal dans la région de Saint-Louis, M. Monjib (1998) croise les opinions qui déterminent le vote des individus et des variables sociologiques (âge, sexe, niveau d'instruction, catégorie socio-professionnelle, etc.). Il pointe ainsi l'importance de l'appartenance confrérique sur les choix électoraux en même temps qu'il relève l'influence de l'instruction sur l'autonomisation des choix individuels. Cependant, omettant de confronter les opinions enregistrées avec les comportements effectifs lors des élections, une telle analyse s'interdit une validation empirique des résultats obtenus. Seule l'Afrique du Sud post-apartheid semble s'être saisie de l'opportunité offerte par la démocratisation pour mettre en place de véritables enquêtes d'opinion sur les perspectives de vote (Harris, 1995 ; Mattes, Taylor, Africa, 1999). Néanmoins ces études se centrent essentiellement sur la couleur de la peau et l'appartenance ethnique et les raisons des choix politiques ne sont pas abordées.

Les bégaïements de la démocratie en Afrique ne suffisent pourtant pas à condamner irrémédiablement toute analyse de sociologie électorale. Tout d'abord, l'idée d'une préséance obligatoire de la croissance économique sur la démocratie est peu convaincante. Nombre de pays en développement ont bénéficié d'une croissance économique forte sans connaître la démocratisation (la Chine en étant un exemple emblématique), et inversement : les pays démocratiques ne se caractérisent pas tous par leur progrès dans l'égalité des conditions (on sait que les inégalités ont eu tendance à se creuser dans les pays industrialisés démocratiques dans les années 1980 ; voir par exemple Piketty, 1997). Ensuite, si la croissance économique semble bien favoriser l'évolution démocratique et en garantir la stabilité (Lipset, 1959 ; Barro, 1999), elle ne peut pour autant en être considérée ni comme un préalable indispensable, ni comme un facteur unique. Dans un article de 1993, Lipset, Seang et Torres ont par exemple mis en évidence l'influence de la nationalité de l'ancien colonisateur (les anciennes colonies françaises ont moins de chance de devenir

démocratiques¹) et du poids des dépenses militaires (qui réduit les chances de démocratisation). De telles analyses conduisent à une détermination multifactorielle de l'évolution démocratique, condamnant du même coup les grandes lois historiques de l'évolution démocratique. D'autre part, bien que les dysfonctionnements démocratiques ne fassent aucun doute, et se manifestent à un degré bien plus important que dans les pays industrialisés, ils ne sont en réalité qu'une réplique de ce qui se passe ailleurs. La fraude électorale existe en Occident mais est plus facilement contrôlée, la pluralité des opinions représentées est plus évidente mais les nuances dans les programmes peuvent parfois être relativement faibles. Ainsi, les dysfonctionnements peuvent amener à douter de la réalité du résultat des élections mais ne suffisent pas pour autant à condamner toute étude de sociologie politique. Il est en particulier possible de penser que les individus expriment néanmoins à travers leurs votes des choix individuels que des enquêtes pourraient permettre de révéler. La fièvre politique qui entoure d'ailleurs souvent les périodes électorales semble attester l'importance de cette mobilisation des individus.

Reste l'argument culturaliste qui tend à renvoyer l'analyse politique dans le champ de l'ethnologie. Un certain nombre de traits culturels pourraient empêcher l'émergence démocratique : la primauté du collectif sur l'individu (appartenance ethnique), la sacralisation de l'autorité et de la séniorité, l'importance donnée au répertoire de l'invisible, etc. Tous ces éléments pourraient constituer un obstacle à l'expression libre des préférences individuelles, indispensable au développement d'une autorité démocratique de type légale-rationnelle. Le communautarisme (voire le grégarisme) serait alors un obstacle majeur à l'instauration de la démocratie. Or la détermination ethnique des choix politiques (si elle existe) ne conduit pas nécessairement à remettre en cause, ni la rationalité

¹ Cet élément ressort de leurs analyses statistiques. Ils l'expliquent par un apprentissage précoce du fonctionnement démocratique lié au mode d'administration indirecte mis en place dans les colonies britanniques.

des choix, ni la réalité du système démocratique. Il est d'abord utile de rappeler que l'ethnicité, loin d'être un résidu de la sécularisation voire une négation de l'identité citoyenne, est un mode de mobilisation politique parmi d'autres. J.-F. Bayart a été parmi les premiers à dénoncer l'idée que les ethnies pourraient jouer contre l'État. Les ethnies sont en effet un construit historique. L'ethnicité, loin d'être le contraire de l'État moderne fait système avec lui (Bayart, 1991). Ses représentations culturelles sont d'abord liées aux pratiques de territorialisation et de classement des administrations coloniales (Chrétien et Prunier, 1989 ; Amselle, 1990). De plus, la montée des revendications identitaires dans le monde tend à montrer que le fait identitaire n'est pas une maladie « *infantile du développement* » (Otayek, 1999) mais se construit dans l'interaction. Il est une conséquence à la fois de la mondialisation qui favorise la densification de la communication culturelle et de l'affaiblissement des États dans un monde de plus en plus libéral. À cet égard, l'Afrique ne doit pas être considérée comme une exception, même si les appartenances ethniques peuvent s'y exprimer selon des tonalités particulières¹.

Il est nécessaire, enfin, de dire aussi combien la problématique de l'électeur rationnel est en elle-même très « incertaine » (Blondiaux, 1996). Les analyses de sociologie politique menées en Occident ont en effet amené à amender ou à restreindre considérablement cette notion. De la découverte de l'incompétence des électeurs américains par l'école de Columbia dans les années 1950, à la transformation, par l'école de Michigan, dans les années 1990, de l'électeur rationnel en électeur raisonnable faisant preuve d'une rationalité *a minima* (les coûts de l'information étant rapidement supérieurs à son utilité marginale) en passant par l'analyse des choix politiques en termes cognitifs (l'électeur se servant de raccourcis de jugements, d'impressions, de schémas), la sociologie politique n'a

¹ D'autres formes d'identification, notamment alimentées par les logiques migratoires, peuvent d'ailleurs, en Afrique comme ailleurs, avoir aussi des conséquences dans le champ politique. Ce peut être le cas de la couleur de la peau ou « race » ou encore de la religion d'appartenance (Timera, 2008)

cessé de buter sur l'impossibilité de sauver une notion qui semble pourtant indispensable à l'expression démocratique. Il est donc possible de penser que la rationalité de l'électeur africain n'est pas moindre que celle de l'électeur des pays industrialisés.

Éléments pour une sociologie électorale à Madagascar

Il n'y a donc aucune raison de penser que le vote en Afrique n'exprime pas, comme en Occident, une certaine forme de rationalité individuelle et qu'il n'est pas, à ce titre, constitutif du processus démocratique. On peut ainsi appliquer aux pays d'Afrique les instruments de la sociologie électorale mis en œuvre dans les pays développés. C'est ce que j'ai fait dans deux analyses de sociologie électorale menées à Madagascar, l'une avec F. Roubaud sur les élections de 1997 (Roubaud et Wachsberger, 2001)¹, l'autre en 2014 à partir des analyses des résultats de l'élection présidentielle de 2013-2014.

La première étude de sociologie électorale a été réalisée à partir d'une enquête menée en 1997, quelques mois après l'élection présidentielle de 1996 qui a vu Didier Ratsiraka, l'amiral « rouge » de la seconde république, revenir à la tête de l'État sous les habits du libéralisme. Cette élection était la deuxième réellement compétitive après celle de décembre 1992 et janvier 1993, qui avait évincé ce même D. Ratsiraka et mis fin à plus de 15 ans de « socialisme réel ». L'élection de 1996 faisait entrer Madagascar dans le cercle très fermé des pays africains ayant connu une double alternance démocratique par la voie des urnes et sans violences, une double alternance qui semblait consolider sa transition démocratique (Roca, 2013). Pour cette étude, nous avons exploité un module « comportement électorale » proposé à un sous-échantillon de l'enquête annuelle sur l'emploi de 800 ménages comprenant 1 871 individus de 18 ans et plus. Sur bien des plans, cette enquête se comparait avantageusement à ses homologues mises en œuvre dans les

¹ Article 1 du volume 2 de cette HDR.

pays développés (représentativité, taux de réponse, etc.). La deuxième étude a porté sur les résultats de l'élection présidentielle de décembre 2013 consacrant le retour à la normalité constitutionnelle après cinq années d'un régime qui devait être – selon le nom qu'il s'était donné lui-même – transitoire. Or, cette longue période de transition a eu des conséquences désastreuses sur la situation économique et sociale de Madagascar : stagnation de la croissance (liée au climat d'incertitude et au retrait partiel des bailleurs) impliquant un accroissement de la baisse du revenu par tête et une forte progression de la pauvreté ; recul de la scolarisation ; augmentation de la malnutrition ; recul de l'État de droit (montée de l'insécurité, accentuation de la corruption, pillage des ressources naturelles) ; hausse de la vulnérabilité aux chocs (absence d'épandages aériens d'insecticides préventifs contre les invasions d'acridiens par exemple) ; détérioration des infrastructures, etc. (Banque mondiale 2013a et b). Dans ce contexte, la tenue d'élections présidentielles apparaissait aux yeux de tous, experts et profanes¹, comme une condition indispensable à la sortie de crise et une condition *sine qua non* de la normalisation des relations internationales. Premières élections dans l'histoire de Madagascar à avoir été organisées par une autorité électorale indépendante, ces élections ont aussi été menées avec le soutien technique et financier de la communauté internationale et sous son arbitrage². Le contrôle strict dont les opérations électorales ont fait l'objet a assuré une grande fiabilité des résultats enregistrés dans les bureaux de vote, lesquels ont constitué la base de mes analyses. Ces deux études ont permis d'éclairer de manière assez neuve, d'une

¹ En mars 2013, 59 % des Malgaches pensaient que l'organisation d'élections présidentielles était le meilleur moyen pour résoudre la crise et 23 % qu'elle en était une condition nécessaire même si elle devait aussi être accompagnée d'autres mesures (Razafimamonjy et alii, 2013c)

² De nombreuses innovations furent instaurées pour garantir le plus possible la régularité du vote et la fiabilité des résultats (établissement d'un bulletin unique, observation des bureaux de vote et de la CENI-T - Commission électorale nationale indépendante de la transition- , transmission papier et électronique des résultats, publication en temps réel).

part les raisons de l'abstention et, de l'autre, les déterminants des choix opérés par les citoyens.

L'abstention est souvent analysée comme un marqueur du degré de fonctionnement démocratique dans un pays. Lorsqu'elle est importante, cela signifie qu'un nombre conséquent d'électeurs potentiels (plus exactement d'inscrits sur les listes électorales¹) ne participe pas à la désignation des dirigeants. Il faut pourtant être prudent dans l'interprétation de ce taux. D'une part, dans des contextes où les élections ne sont pas véritablement compétitives et où le comptage des voix n'est pas garanti par des institutions indépendantes, les taux d'abstention sont souvent très faibles. C'est tout particulièrement le cas à Madagascar pour les élections présidentielles de 1965, 1972 et 1982 (voir Tableau 2 ci-dessous). C'est dire que l'abstention, qui traduit la possibilité de ne pas aller voter, est intimement liée aux procédures démocratiques qui garantissent les libertés individuelles. D'autre part, les raisons de cette non-participation au vote peuvent être multiples : défaut d'intégration sociale des abstentionnistes (effets d'âge, effets liés au lieu d'habitation, effets du type de contrat de travail, statut) ; insuffisance de leurs compétences (effets de légitimité liée à la qualification, le type de métier occupé ou encore l'ancienneté sur le territoire) ; absence ou affaiblissement des processus d'incitation (voir par exemple sur ce point Subileau et Toinet, 1993 ; Lagroye, 2002) ; mais aussi rejet affirmé des procédures de démocratie indirecte. Les abstentionnistes peuvent donc être hors du jeu ou dans le jeu politique (Jaffré et Muxel, 2000).

¹ La non-participation recouvre la non-inscription sur les listes électorales et l'abstention. Il est difficile d'avoir une idée du nombre de non-inscrits sur les listes électorales à Madagascar dans la mesure où il n'existe aucun moyen de recenser précisément les 18 ans et plus (le dernier recensement général de la population date de 1993). Par ailleurs le fait de n'être pas inscrit sur les listes électorales exprime moins un désintérêt des individus que l'incapacité des gouvernants à les enregistrer. En 2013, un peu plus de 7 800 000 malgaches ont été inscrits sur les listes électorales au premier tour par des agents chargés de les identifier mais les projections de croissance démographique établies par l'Instat (institut statistique national malgache) estiment la population des 18 ans et + aux alentours de 10 millions. Il aurait ainsi pu manquer 2 millions d'électeurs.

Comme dans les anciennes démocraties, l'abstention à Madagascar varie fortement selon le type d'élection (locale ou nationale) et selon le contexte dans lequel elles se produisent. Je ne m'intéresserai ici qu'aux élections présidentielles. En 1989, première élection véritablement ouverte, le taux d'abstention au premier (et unique) tour s'était élevé à 19 %. En 1992-1993, élection ayant débouché sur la première alternance démocratique du pays, l'abstention était passée à 26 % au premier tour et 31 % au second. Aux élections suivantes, elle n'est jamais descendue en dessous de 38 % soit plus d'un tiers des électeurs. Pour l'élection de 1996, qui déboucha sur la deuxième alternance par les urnes du pays, elle s'est élevée à 42 % au premier tour et 50 % au second.

Tableau 2 : Nombre de candidats et taux de participation aux élections présidentielles malgaches depuis 1982

Année	1965	1972	1982	1989	1992-93		1996		2001	2006	2013-2014	
Tour	1er	1er	1er	1er	1er	2ème	1er	2ème	1er	1er	1er	2ème
Nombre de candidats	3	1	2	4	8	2	15	2	6	14	33	2
Score obtenu par le gagnant	97	100	80	63	-	67	-	51	?	55	-	55
Abstention (%)	2,4	1,2	13,3	19,0	25,6	31,5	41,6	50,3	44,4	38,1	38,4	49,3

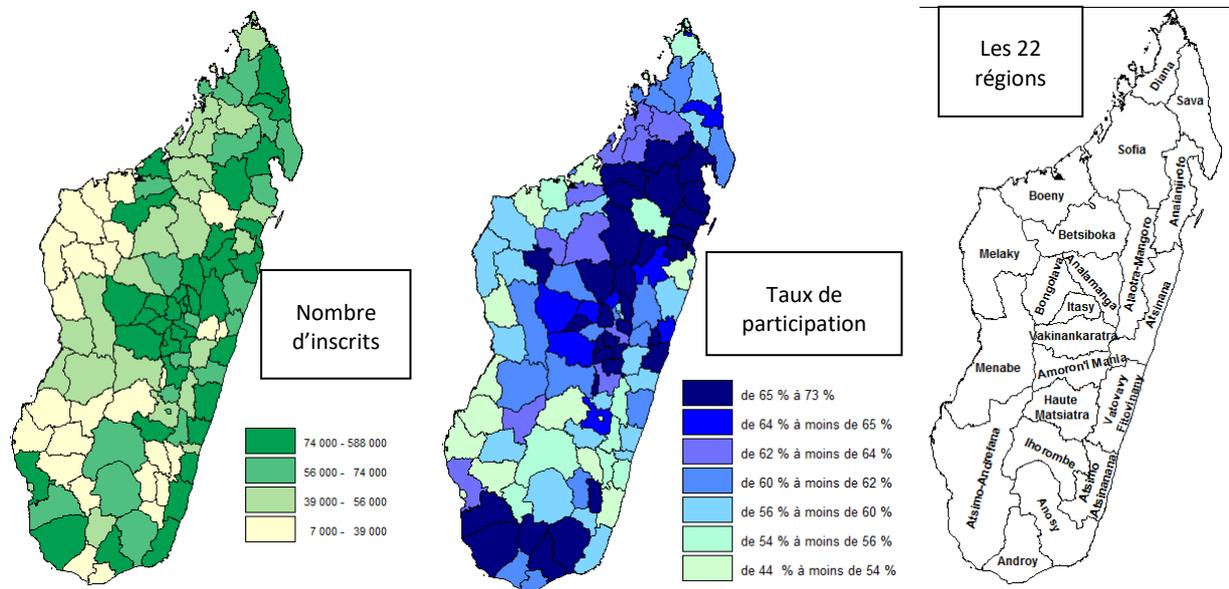
Sources : Eisa ; HCC. Il n'y a eu qu'un seul tour en 1982, 1989, 2001 et 2006

Ces chiffres de 1996 sont particulièrement élevés au regard des taux d'abstention constatés lors de l'élection de 1992-1993. Ils sont *a priori* le signe d'un retrait ou d'une exclusion des électeurs de la vie démocratique. Ce retrait n'était cependant pas tant un rejet des principes démocratiques qu'une défiance à l'égard des candidats. Une enquête menée à Antananarivo avant l'élection avait déjà montré que les Malgaches étaient majoritairement attachés au principe démocratique : 65 % d'entre eux affirmaient que « *le système démocratique, tel qu'il fonctionne à Madagascar, est favorable au développement du pays* » (Razafindrakoto, Roubaud, 1996). Deux ans plus tard, l'analyse des raisons évoquées par les abstentionnistes de 1996 faisait encore apparaître que la démocratie n'était pas remise en cause puisque seulement 14 % des abstentionnistes estimaient que *voter ne sert jamais à rien*. De plus, 72 % des électeurs de la capitale rejetaient l'idée que les élections ne seraient

pas bonnes pour Madagascar (parce que la population ne serait pas suffisamment éduquée). L'analyse des données de l'enquête révélait en fait que la croissance inquiétante des taux d'abstention traduisait un désenchantement non à l'égard de la démocratie en générale mais à l'égard du mode de fonctionnement démocratique malgache (lassitude face à la multiplicité des scrutins, sentiment que les élections ne sont pas transparentes, déception vis-à-vis des résultats obtenus grâce à l'ouverture démocratique, perte de confiance dans les hommes politiques). Par ailleurs, il ressortait de l'étude des raisons de l'abstention que les plus démunis (socialement ou scolairement) n'étaient pas plus enclins à se désintéresser des scrutins électoraux. La proportion d'abstentionnistes "passifs" (*voter ne sert jamais à rien*) était faible et ne variait pas d'un groupe social à l'autre. Finalement, d'une part l'exercice du droit de vote n'était pas l'apanage des couches favorisées, et d'autre part, la montée du taux d'abstention s'expliquait largement par les enjeux. En ce sens, le vote dans la capitale ne semblait pas avoir des ressorts fondamentalement différents de ceux mis à jours dans les démocraties occidentales. Compte tenu des conséquences économiques et sociales (Razafimamonjy et alii, 2013c) de la période dite de Transition (2009-2013), l'élection présidentielle de la fin 2013 constituait un enjeu important justifiant une mobilisation citoyenne. De fait, la participation au premier tour fut plus importante qu'en 1996, contrecarrant en partie la tendance forte à la dépolitisation et à la désorientation politique (Razafimamonjy et alii, 2013a). L'abstention fut cependant loin d'être négligeable, et fut aussi très inégalement répartie selon les territoires (variant de 44 % dans le district de Tuléar à 73 % dans celui de Port Bergé). C'est souvent dans les districts les moins accessibles (et les moins peuplés) que l'abstention avait été la plus forte, marque certaine de la marginalisation des populations de ces territoires (Carte 1). Mais

l'abstention n'était pas seulement le signe d'une exclusion du jeu politique comme en témoigne le fort recul de la participation entre les deux tours (Carte 2)¹.

Carte n° 1 : Nombre d'inscrits et taux de participation au premier tour des présidentielles de 2013



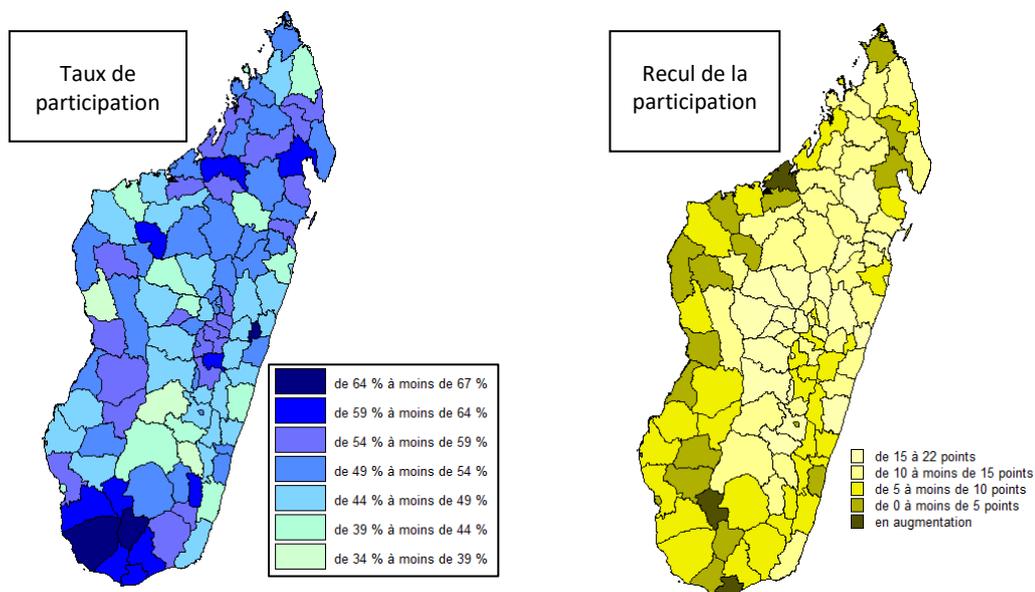
Source : CENIT. Mes propres calculs.

L'analyse des données de l'enquête de 1997 et des résultats par district de l'élection présidentielle de 2013-2014 a aussi permis de fournir des éclairages sur les déterminants des choix des électeurs. En 1996, l'analyse du « morphotype » de l'électorat des différents candidats de l'élection présidentielle révélait qu'aucun des candidats ne possédait d'électorat captif, quel que soit le type de catégorie envisagée (classe d'âge, niveau de

¹ Au deuxième tour, le taux de participation est tombé à 50,7 %, proche de son étiage constitué par le second tour de l'élection présidentielle de 1996 qui opposait Didier Ratsiraka à Albert Zafy. Le retrait des électeurs a donc été massif (640 000 électeurs en moins soit un recul de 15 %), montrant qu'une grande partie d'entre eux ne se retrouvait pas dans une opposition semblant rejouer celle du début de la crise politique (voir plus loin).

revenu, religion, ethnie, niveau d'éducation). Tout au plus, chacun pouvait-il compter sur la propension de certains groupes à « pencher » en sa faveur, mais jamais dans des proportions très différentes de la moyenne, et très rarement au-delà de la majorité absolue (50 %) du groupe considéré. Les choix électoraux transcendaient ainsi largement les clivages religieux comme les clivages ethniques, même si ces derniers n'étaient pas absents des critères de choix.

Carte n° 2 : Taux de participation au second tour de la présidentielle de 2013 et recul de la participation



Source : CENIT. Mes propres calculs.

Au-delà des caractéristiques socio-économiques de chaque électorat, l'enquête permettait d'étudier les qualités et/ou les défauts individuels mis en avant par les électeurs pour choisir tel ou tel candidat. L'analyse des raisons invoquées par les électeurs faisait là encore apparaître que les critères ethniques, religieux ou d'affiliation politique étaient très

rarement mis en avant explicitement pour justifier leur choix¹. En revanche, les références à la situation politico-économique de Madagascar, au bilan des candidats (trois d'entre eux ayant déjà été confrontés à l'exercice du pouvoir politique), ainsi qu'à leurs qualités personnelles, étaient très importantes. Les références à la qualité des candidats signalent l'importance de la compétence (compétence, savoir-faire, intelligence, capacité intellectuelle, etc.) dans l'appréciation de la valeur des candidats mais aussi des qualités morales (respect, sociabilité, équité dans la justice, moralité, etc.). De ce point de vue, les choix semblaient exprimer à la fois une rationalité en finalité et une rationalité en valeur des individus. Mais l'importance des renvois au bilan des candidats montre que les déterminants majeurs relevaient d'une appréciation rationnelle de leurs résultats politico-économiques.

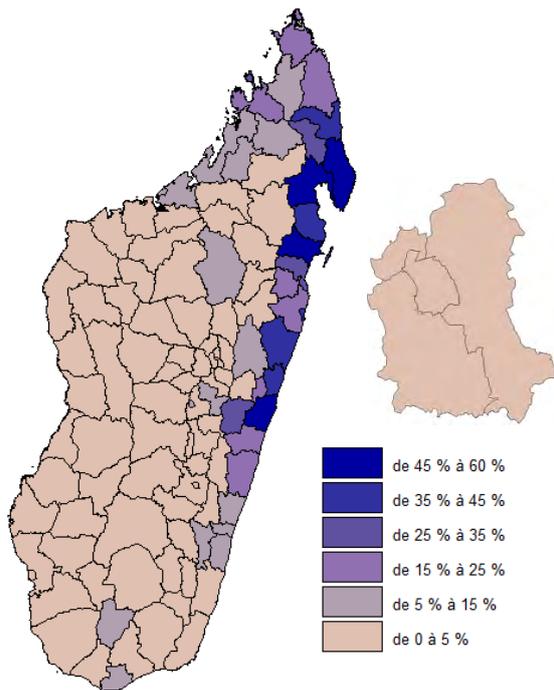
Pour l'analyse de l'élection de 2013-2014, je ne disposais pas des caractéristiques socio-démographiques des électeurs². En revanche, dans un pays où la mobilité géographique est structurellement faible (Instat, 2013)³, il était possible, sur la base du recensement de 1993, de différencier les régions selon l'importance numérique de chaque ethnie (Cartes n°3).

¹ Le critère ethnique en particulier n'était jamais mentionné pour les deux candidats du second tour : D. Ratsiraka ou A. Zafy. Pour les trois candidats pour lesquels il est directement fait allusion au groupe ethnique (H. Razafimahaleo en tant que betsileo, N. Ratsirahonana et R. Andriamanjato comme merina), la proportion d'électeurs concernés était infime, 2 % pour le premier, 3 % pour le deuxième et le troisième. Moins de 2 % des votants affichaient ainsi le primat de la préférence ethnique dans leur choix électoral. En ce qui concerne la religion, le Pasteur Andriamanjato était le seul candidat à avoir bénéficié d'un apport de voix « confessionnelles ». Mais comme pour l'ethnie, au niveau de l'ensemble de l'électorat, l'expression directe de la dimension religieuse du vote restait faible et localisée (6 % du total, mais 43 % des votes du candidat R. Andriamanjato). Enfin, l'appartenance à un parti politique n'était pratiquement jamais revendiquée pour justifier le vote, ce qui montre le peu d'emprise des partis sur la vie politique du pays.

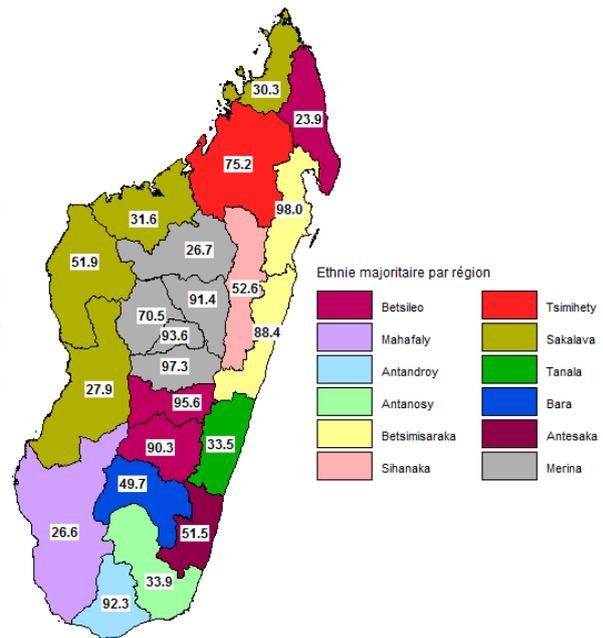
² Compte tenu de l'ancienneté du recensement, je ne pouvais pas procéder à une étude écologique du vote en confrontant les données du recensement aux données électorales.

³ « En 2012, seuls 15% des habitants sont des migrants (ne pas être nés dans le *fokontany* [quartier] dans lequel ils habitent). Il s'agit avant tout de migration de proximité puisque 56% des migrants viennent d'un autre *fokontany* d'une même commune tandis que 24% viennent d'une autre commune du district. La migration interdistrict est de 5,3%. Quant à la migration inter-province, elle constitue 14,5% des migrations ».

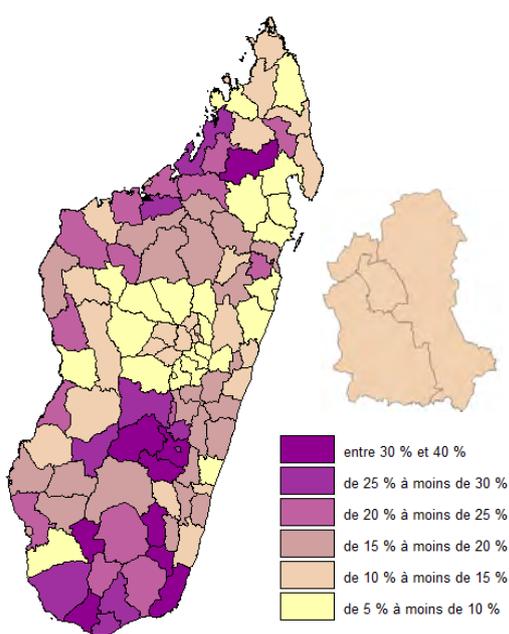
Cartes n° 3 : Résultats du premier tour



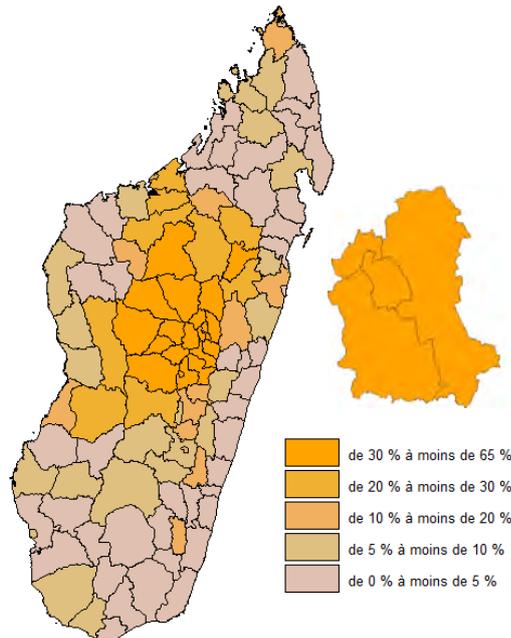
Score Roland Ratsiraka



Ethnie majoritaire (% de la population)



Score Hery



Score Jean-Louis Robinson

Source : CENIT pour les élections. EPM 2012 pour les ethnies. Mes propres calculs.

Or, la polarisation marquée des préférences des électeurs selon leurs localisations géographiques au premier et au second tour pourrait laisser penser, comme cela a été suggéré parfois dans la presse malgache, à une composante ethnique du vote¹. Les deux candidats arrivés en tête du premier tour trouvaient en effet leur base électorale dans des régions très différentes. Jean-Louis Robinson² avait recueilli l'essentiel de ses suffrages sur les hauts plateaux (majoritairement occupés par des Merina) et n'avait en revanche que peu convaincu les électeurs des autres régions. Les $\frac{3}{4}$ de ses voix avaient ainsi été obtenues dans 20 districts des haut-plateaux, dont 12 parmi les plus peuplés. Les électeurs de son principal adversaire victorieux³ au second tour étaient moins concentrés puisque les 20 districts lui ayant apporté le plus de voix n'avaient contribué qu'à 44 % de son résultat. Il avait fait ses meilleurs scores dans neuf districts du Sud, de la région de la Haute Matsiaka, de la côte Ouest et du nord-ouest des hauts plateaux. Quant à Roland Ratsiraka, neveu de l'ancien président, il était arrivé en tête dans un ensemble de districts de l'Est de Madagascar composés majoritairement de membres de son ethnie d'origine. Cette géographie électorale fait donc apparaître une opposition marquée entre un vote des haut-

¹ L'ethnicité n'est pas, de façon structurelle à Madagascar, un principe de division du monde social, bien qu'elle ait été parfois manipulée par certains hommes politiques dans leur combat pour le pouvoir. Si je traite de l'appartenance ethnique dans cette partie sans la discuter et comme si elle était une propriété sociologique des individus, c'est en quelque sorte pour construire un raisonnement par l'absurde.

² Inconnu du grand public au début de la campagne, il était soutenu officiellement par la mouvance Ravalomanana (l'ancien président évincé par le coup d'État d'Andry Rajoelina de 2009) et s'était largement prévalu de ce soutien lors de sa campagne. L'ancien président en exil est parfois intervenu par téléphone lors de ses meetings, pour le soutenir. Sa femme, candidate déboutée à l'élection présidentielle, a aussi souvent été physiquement présente à ces meetings et Jean-Louis Robinson avait même émis le souhait de la proposer comme premier ministre s'il venait à gagner les élections présidentielles.

³ Hery Rajaonarimampianina était ministre des finances d'Andry Rajoelina. C'était Edgar Razafindravahy, PDS de la capitale (depuis février 2009 et la destitution du mandat de maire d'Antananarivo de A. Rajoelina par M. Ravalomanana, c'est un Président de Délégation Spéciale, nommé par le pouvoir de la HAT, qui dirigeait la municipalité) qui était officiellement désigné comme candidat du TGV (Tanora malaGasy Vonona / Jeunes Malgaches prêts), le parti fondé par Andry Rajoelina. Trois autres candidats étaient par ailleurs proche du pouvoir de la HAT : Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation puis vice-premier ministre après la signature de la feuille de route ; Camille Vital, premier ministre de la transition de 2009 à 2011 avant la signature de la feuille de route ; Roland Ratsiraka, neveu de l'ancien chef d'État et ancien opposant de M. Ravalomanana, vice-président de la HAT.

plateaux largement en faveur de J.L. Robinson, et un vote des « côtiers »¹ plus orienté vers son principal challenger et les autres candidats.

Il semble cependant bien difficile d'y voir la marque d'un vote ethnique. D'une part, Hery Rajoanarimampianina est merina, comme J.L. Robinson. Le choix des électeurs de certaines régions côtières ne peut donc être lié à son appartenance ethnique. D'autre part, Jean-Louis Robinson a certes fait ses meilleurs scores au second tour dans les régions des haut-plateaux mais il a aussi gagné dans les régions périphériques et a par ailleurs conquis trois districts « côtiers » où les merina ne sont qu'une infime minorité. Il faut donc voir dans ces choix autre chose qu'une composante ethnique. On le verra plus loin, il n'existe en fait pas à Madagascar de clientélisme de masse (Van de Walle, 2007) tel que l'appartenance ethnique puisse susciter un attachement sur cette base à un dirigeant².

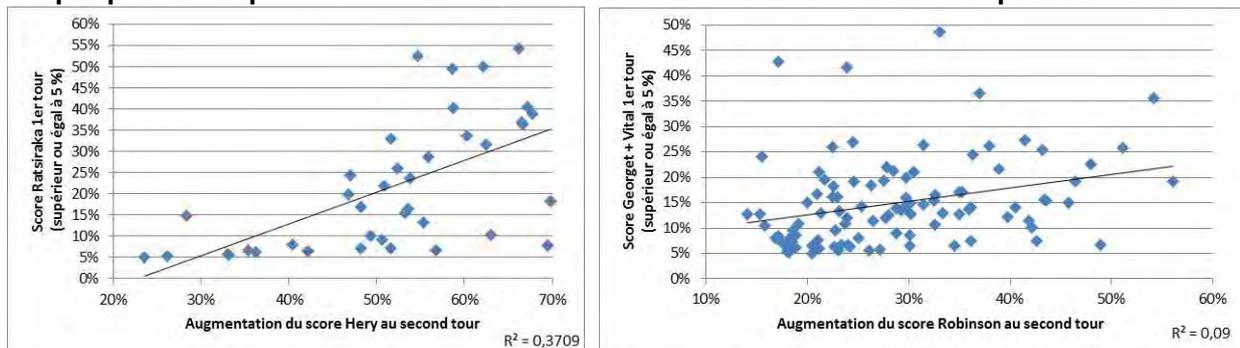
On peut s'en convaincre clairement en étudiant le report des voix des électeurs entre le premier et le second tour des élections de 2014. Seuls les électeurs de Roland Ratsiraka pourraient en réalité avoir fait un choix « ethno-régional ». On l'a vu plus haut, ce candidat avait fait ses meilleurs scores dans les districts à forte majorité Betsimisaraka. Au deuxième tour, ses électeurs ont en majorité suivi la consigne qu'il avait donnée en votant pour Hery Rajoanarimampianina. Dans les districts où Roland Ratsiraka avait obtenu 5 % des voix ou plus au premier tour, la progression d'Hery Rajoanarimampianina au second a en effet été significativement liée au score obtenu au premier tour par Roland Ratsiraka, ce qui n'est

¹ Sur cette opposition historique entre merina et « côtiers », voir la partie B de ce premier chapitre.

² Van de Walle distingue trois sortes de clientélisme. Le clientélisme d'hommage (*tribute clientelism*) constitue la pratique traditionnelle de l'échange de cadeaux dans les sociétés traditionnelles, enchâssée dans une éthique communautaire. Dans ces sociétés le « patron » et le « client » sont engagés dans des liens de réciprocité et de confiance. Le clientélisme d'élite (*elite clientelism*) est associé à des états autoritaires de capacité limitée dans un environnement pauvre en ressources. Il s'agit d'accorder aux élites clés un accès personnel aux ressources de l'État. Le clientélisme de masse (*mass clientelism*) repose lui sur la pratique de l'utilisation des ressources d'État pour fournir des emplois et services aux clientèles politiques de masse, ces clientèles politiques pouvant être par exemple les membres d'un parti politique ou d'un groupement ethnique.

pas le cas pour les électeurs des autres candidats. Les reports des voix des électeurs ayant voté pour les autres candidats qui ont obtenu plus de 4 % des voix au premier tour ne dessinent en effet aucune régularité. Les électeurs de Camille Vital et de Sahara Georget par exemple, qui avaient appelé à se rallier à Jean-Louis Robinson, n'ont pas massivement suivi cet appel (Graphique 1).

Graphique 1: Report des voix au second tour selon le choix du premier tour¹



Source : CENIT. Mes propres calculs.

Finalement ces analyses de sociologie électorale montrent que voter à Madagascar n'est pas dénué de sens même si l'importance des taux d'abstention représente un véritable défi pour la démocratie. Contrairement aux hypothèses souvent avancées, les déterminants des comportements abstentionnistes apparaissent plus liés à la conjoncture politique qu'à des facteurs socio-économiques structurels. Ce sont bien les dysfonctionnements des institutions démocratiques qui engendrent le désintérêt d'une partie de plus en plus grande de la population des enjeux électoraux. La désaffection du public à l'égard des élections est d'autant plus dommageable pour le pays que les choix politiques des Tananariens suivent

¹ Mode de calcul (exemple pour le report des voix sur Hery) : $\frac{(voix\ Hery2 - voix\ Hery1)}{Exprimés1 - (voix\ Hery1 + voix\ Robinson1)} \times 100$.

La somme des reports des voix sur Hery, Robinson ou sur la non expression d'une préférence (abstention ou votes blancs ou nuls) dépasse légèrement les 100 % (102,2 %) ce qui indique que, marginalement, des électeurs ayant choisi Hery ou Robinson au premier tour n'ont pas maintenu leur choix au second tour.

une logique difficilement contestable. S'il est parfois présent, le réflexe communautaire, fondé sur une crispation ethniciste ou religieuse est loin d'être le principal facteur explicatif du vote. L'alternance politique issue des urnes, comme la diversification des préférences électorales, sont autant d'éléments qui montrent que le suffrage universel remplit bien sa fonction de récompense/sanction des politiques menées par les élus. Ainsi, loin d'être le signe de la versatilité d'un électorat désorienté, la cuisante défaite d'A. Zafy au premier tour des élections de 1996, après sa large victoire de 1992/93, est la sanction directe de son échec au pouvoir. Plus généralement, l'absence d'électorat captif, le faible poids des lobbies, la diversité des préférences et les raisons invoquées quant au choix de tel ou tel candidat montrent que les résultats électoraux comme les mouvements d'opinion sont intimement liés aux performances réelles ou attendues (pour les prétendants n'ayant jamais exercé le pouvoir) des responsables politiques, ce qui constitue bien la fonction première du principe électoral.

B. Éléments pour une sociologie historique du politique à Madagascar

Les travaux de sociologie politique présentés précédemment n'ont accordé qu'une place limitée à l'histoire de la construction politique à Madagascar. Il n'est cependant pas possible de comprendre finement les ressorts du rapport au politique d'un pays sans prendre en compte les éléments spécifiques de son développement historique. Les constructions politiques, parce qu'elles sont territorialisées, sont en effet toujours liées à une histoire propre et à des structures sociales spécifiques qui en déterminent leurs formes singulières. On pourrait ainsi reprendre pour le politique ce que Braudel disait d'une façon générale pour les structures sociales : il est un « ensemble organique de rapports et de cohérences à la fois économiques, sociales et psychologiques que le temps use mal et véhicule très longuement » (Braudel, 1958). C'est cette attention au poids de l'histoire qui m'a conduit, avec deux collègues, à développer les éléments de ce qui pourrait se rattacher à une sociologie historique du politique (Déloye, 1997) à Madagascar, mais qu'on a appelé d'abord, du fait de la question qui l'a impulsé : économie politique de la trajectoire malgache. En opérant une relecture d'un grand nombre des travaux produits par des disciplines différentes portant sur l'histoire et la société malgaches, puis en les confrontant à des données statistiques actuelles, nous avons essayé de produire un modèle d'intelligibilité du fonctionnement politique malgache (Wachsberger et *alii*, 2016 ; Razafindrakoto et *alii*, 2013, 2014a, 2014b et 2015¹). À la différence des analyses présentées dans la partie précédente, ce modèle ne recourt donc pas essentiellement à la formalisation statistique mais repose sur la mobilisation, en langue naturelle², d'un faisceau d'indices convergents.

¹ Article 11 du volume 2 de cette HDR.

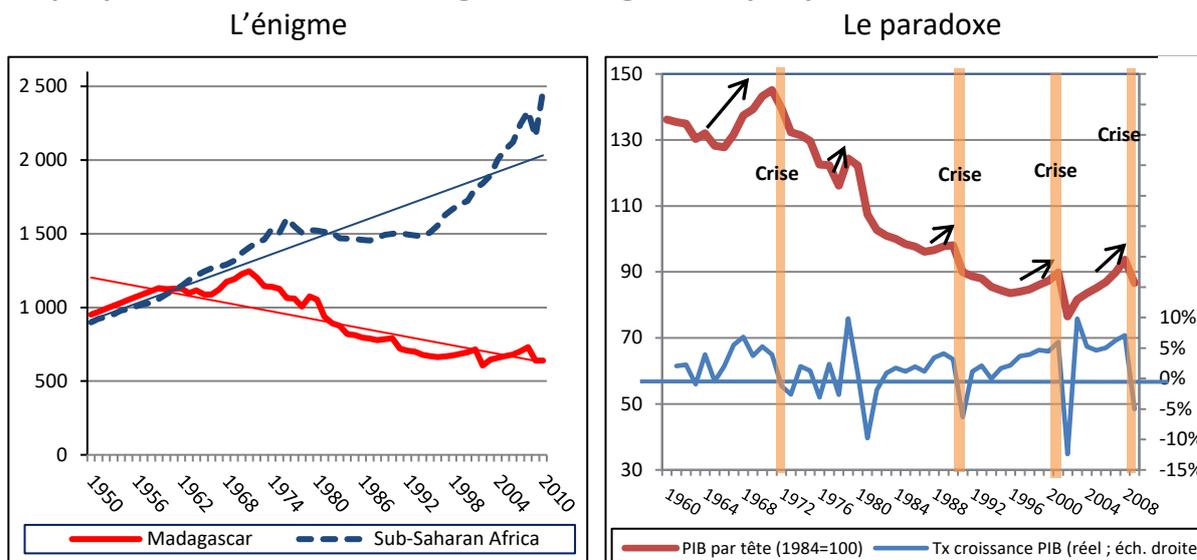
² Je reprends ici volontairement ce terme employé par J.-C. Passeron (1991) à propos du raisonnement sociologique. Comme l'indique C. Grignon (2001), le mot naturel veut en réalité dire habituel ou courant, par

1. L'île mystérieuse

Le point de départ de ces analyses a été une interrogation autour de ce que l'on a appelé l'énigme et le paradoxe malgache. L'énigme est la tendance récessive de l'économie du pays depuis l'indépendance. Les séries longues établies par Maddison (2011) montrent que la Grande Île a vu le pouvoir d'achat de sa population amputé d'un tiers de sa valeur entre 1950 et 2010, alors que celui de l'Afrique sub-saharienne, dont les performances sont pourtant loin d'être exceptionnelles, a presque triplé (voir aussi D'hoore, 2018). Cette énigme se double d'un paradoxe car à de nombreuses reprises, le pays a semblé enclencher un cycle de croissance. Néanmoins, à chaque fois, celui-ci s'est soldé au bout de quelques années par une crise politique majeure qui a remis en question la dynamique positive amorcée (Graphique n°2). La confrontation des données macroéconomiques, peu fiables (Jerven, 2013), avec les résultats d'enquête auprès des ménages montre que le mystère malgache n'est pas un artefact statistique (Razafindrakoto *et alii*, 2013).

opposition à un langage formalisé qui serait plus artificiel. Je reviendrai dans le III-A sur les liens entre langage formalisé et langage naturel dans le raisonnement sociologique.

Graphique 2 : La croissance de long-terme malgache en perspective



Or, les facteurs généralement invoqués par les théories du développement se sont révélés impuissants à expliquer la contreperformance malgache sur longue période. Celle-ci apparaît d'abord aberrante à l'aune des "circonstances" favorables dont ce pays est doté : un pays aux frontières naturelles, riche en terres arables et en ressources minières et ligneuses, bénéficiant d'une unicité culturelle et linguistique et d'une pression anthropique limitée, soit autant d'avantages structurels (agro-climatiques, humains et politiques) que de nombreux pays pauvres (notamment ceux de la zone soudano-sahélienne) peuvent lui envier. Les choix de politiques économiques ne permettent pas non plus de comprendre la trajectoire malgache. Madagascar a en effet exploré successivement la plupart des options (substitutions aux importations, ajustement structurel - croissance tirée par les exportations et les investissements étrangers -, lutte contre la pauvreté) et s'est globalement inscrite dans la lignée des politiques certes contradictoires mais recommandées par les bailleurs de fonds, sans déviance majeure par rapports aux autres pays en développement (PED) africains notamment. L'échec économique de Madagascar ne s'explique pas plus par la faiblesse structurelle de ses institutions. D'une part, le système institutionnel était, au moment de l'indépendance, plutôt plus solide que dans bien des PED

comparables. D'autre part, Madagascar a montré à plusieurs reprises sa capacité institutionnelle de régulation (même si les succès n'ont pas pu être consolidés) : succès continental exceptionnel des zones franches de 1995 à 2001 ; performances significatives en matière de lutte contre la corruption bureaucratique entre 1995 à 2005 ; double alternance lors des deux scrutins libres successifs (1993 et 1996) faisant alors entrer la Grande Île dans le cercle très fermé des pays africains ayant répondu à ce critère de transition démocratique dans les années 1990. Enfin, Madagascar est l'un des pays d'Afrique où la dimension ethnique dans la vie politique et économique est la moins marquée sur le continent.

Ce balayage des facteurs usuellement invoqués dans la littérature montre les limites de l'approche économiciste qui prédominait jusqu'à récemment dans le champ des politiques de développement et incite à prendre en compte les interactions entre les transformations politiques et économiques. C'est pourquoi nous avons entrepris une analyse d'économie politique de la trajectoire malgache en opérant une synthèse critique de nombreux travaux existant et en tentant d'articuler systématiquement deux histoires qui sont le plus souvent construites séparément : l'histoire économique, et l'histoire politique et sociale (voir Razafindrakoto et *alii*, 2017). Pour structurer notre approche, nous avons mobilisé, comme grille de lecture, le cadre conceptuel proposé par North et ses coauteurs (2009 et 2012; noté NWW par souci de commodité dans la suite) sur la nature de l'État¹. Dans ce cadre conceptuel, les sociétés se différencient selon le type d'ordre social sur lequel elles

¹ Les concepts-clés mobilisés ont été ceux d'ordres sociaux, de violence, d'institutions, d'organisations et de croyances. Pour NWW, l'enjeu premier des sociétés est la stabilisation de l'ordre social par le contrôle de la violence, ce contrôle pouvant se faire soit en constituant une coalition autour du pouvoir politique par la distribution de rentes économiques (état naturel ou société à *Ordre d'Accès Limité*), soit en organisant la concurrence politique et économique (société à *Ordre d'Accès Ouvert*). Les organisations (groupes spécifiques d'individus poursuivant des objectifs collectifs aussi bien qu'individuels) coordonnent les actions de leurs membres en disposant d'une structure institutionnelle (formelle ou informelle) qui dicte les règles du jeu. Dans ce cadre, les institutions fonctionnent d'autant mieux qu'elles sont soutenues par des croyances collectives.

reposit. NWW distinguent tout particulièrement les États naturels à Ordres d'Accès limité (OAL, qui peuvent être "fragiles", "basiques" ou "matures") et les sociétés à Ordre social d'Accès Ouvert (OAO). Les États naturels utilisent le système politique pour réguler la compétition économique entre groupes élitaires et créer des rentes, lesquelles, à leur tour, ordonnent les relations sociales, brident la violence et établissent une coopération sociale. Les sociétés d'accès ouvert régulent la compétition économique en utilisant l'entrée sur le marché et la compétition politique pour ordonner les relations sociales. Malgré un certain nombre de différences, les thèses de NWW sont assez proches de celles développées par Acemoglu et Robinson (2012), autour des notions d'institutions extractives et inclusives.

Cette grille théorique appliquée à Madagascar apparaît tout à fait stimulante. La concomitance entre périodes d'expansion économique et crises politiques laisse bien supposer qu'une des sources essentielles des difficultés rencontrées pourrait être la faible capacité du pays à instaurer un consensus politique stable autour des processus d'accumulation et des modes de répartition des richesses. C'est cet exercice de relecture de l'histoire longue malgache à l'aune de l'économie politique et sa confrontation aux données empiriques dont nous disposons qui nous a permis de mettre en évidence quelques caractéristiques de la société malgache. Je les résume ici en distinguant, selon le modèle de NWW, ce qui constitue des qualités structurelles et ce qui, au contraire, semble être facteur de blocage.

Dans les analyses de NWW, les institutions sont un ensemble de règles qui permettent de réguler le fonctionnement des sociétés. Les États naturels fragiles reposent sur une structure institutionnelle rudimentaire qui ne garantit pas la stabilité politique dans le temps. A l'inverse, les OAL matures et les OAO sont caractérisés par la solidité et l'efficacité de leurs institutions. Dès lors, la récurrence de ses crises sociopolitiques semble placer d'emblée Madagascar dans la première catégorie. Mais la situation apparaît en réalité plus complexe, car Madagascar affiche à certaines périodes des capacités institutionnelles et des réalisations - dans les trois champs économique, bureaucratique et politique, soulignés par Khan (2010) - qui pourraient la positionner à un stade bien "plus avancé" des États naturels.

Trois exemples illustrent ce constat : le succès de la zone franche¹, les résultats en matière de lutte contre la corruption bureaucratique² et le processus de transition démocratique³. C'est finalement l'incapacité à maintenir dans la durée la solidité de ses institutions qui paraît déterminante plutôt que la possibilité d'atteindre certains niveaux de résultats caractéristiques des OAO. Les analyses de NWW tendent aussi à indiquer que, dans les États naturels, la population n'est pas un facteur autonome de changement social et ne constitue, au mieux, qu'une masse mobilisable par des élites auxquelles elle est attachée par des relations de type clientéliste. Notre analyse montre que même dans un pays où les inégalités de pouvoir sont abyssales et où les citoyens ordinaires sont loin de disposer des moyens d'agir équivalents à ceux de leurs congénères des pays développés, la population compte. C'est même une spécificité essentielle pour expliquer le paradoxe malgache. Ce sont souvent des mobilisations de grande ampleur qui ont entraîné les changements de gouvernement.

Les données empiriques issues d'enquêtes montrent que l'augmentation des aspirations économiques est une première source de mécontentement : la croissance a pour conséquence de libérer des aspirations trop longtemps contenues et d'instaurer un

¹ Les zones franches constituent un secteur économique où les exigences de compétitivité pour se développer sont peu compatibles avec un ordre social assis sur l'extraction de rentes improductives. Or, Madagascar a réussi ce pari, sans équivalent en Afrique ou dans des pays de niveau de développement comparable (Cling et alii, 2005).

² La corruption est affichée comme une des caractéristiques structurelles des États en développement comme Madagascar (Chabal et Daloz, 1999 ; Olivier de Sardan, 1999). La faiblesse des institutions et des organisations associées rendrait quasiment impossible de la réduire significativement et les exemples de politiques ayant eu un impact positif et durable sont extrêmement limités. Les données empiriques issues d'une série d'enquêtes répétées sur une quinzaine d'années ne confirment pas ces hypothèses pour Madagascar : diminution significative et continue de l'incidence de la petite corruption de 1995 à 2001 ; division par deux de l'incidence de la corruption entre 2002 et 2004 (Razafindrakoto et Roubaud, 2003 et 2010).

³ Si on définit la transition démocratique comme le passage d'un régime autoritaire à l'institutionnalisation de procédures libérales de gouvernement (compétition politique ouverte, multipartisme, suffrage universel, liberté de vote, transparence des scrutins, liberté de la presse), on peut considérer que cette phase a effectivement eu lieu avec l'élection de 1992 (Roubaud, 2000 et 2001). Même en acceptant le principe plus restrictif et largement admis de la double alternance lors de deux scrutins libres successifs, Madagascar est entrée dans le cercle très fermé des pays africains ayant souscrit à ce critère dès les années 1990.

décalage entre ambitions et réalisations. Mais la non-satisfaction des aspirations en termes de gouvernance démocratique semble plus encore jouer de manière centrale sur les frustrations populaires. NWW accordent enfin une place centrale dans leur analyse au contrôle de la violence. La stabilisation de l'ordre social est considérée comme le premier objectif des sociétés, la violence étant une ressource mobilisable par les groupes élitaires pour le contrôle ou l'accès aux rentes. Dans cette perspective, les États naturels fragiles sont ceux qui n'arrivent pas à contrôler la violence. À l'autre bout du spectre, les OAO connaissent des relations sociales pacifiées et l'usage légitime et contrôlé de la contrainte constitue un monopole du pouvoir politique. Or, à Madagascar, la violence politique apparaît comme un tabou. Les crises politiques et les changements à la tête de l'État qu'elles entraînent souvent se sont d'ailleurs déroulés jusqu'à présent avec un recours à la violence physique très limité.

En dépit de ses qualités structurelles, Madagascar connaît d'importants facteurs de blocage que sont la fragmentation sociale, source d'inertie sociale de long terme et d'instabilité politique et les facteurs externes qui pèsent de façon continue sur l'organisation de la société. De fait, celle-ci est historiquement très hiérarchisée, les individus se distinguant selon un ordre inégalitaire hérité dont la symbolique se maintient au fil du temps, et ce, en dépit des transformations politico-sociales qui travaillent le pays¹. Ces principes de distinction hiérarchique sont très prégnants au sein même des élites. Le système des

¹ La hiérarchie sociale des royaumes malgaches distinguait souvent plusieurs groupes statutaires parfois appelés castes (voir sur ces appellations Condominas, 1961 et Raison-Jourde, 1991. Au sommet de cette hiérarchie se situaient chez les merina (l'ethnie dominante des hauts plateaux) les *andriana* (nobles), parents du roi, en dessous les *hova* (roturiers « blancs »), puis *mainty* (roturiers « noirs ») et, en bas de la hiérarchie sociale, les esclaves (*andevo*). En dépit de l'abolition de ces groupes statutaires sous la colonisation française, ils continuent d'être utilisés de façon occulte par certains comme critères de classement, avec cependant une tendance à la simplification de l'opposition entre, d'une part, les descendants d'anciens *andriana* et d'anciens *hova* qualifiés de *fotsy* (blancs) et, d'autre part, les descendants d'*andevo* qualifiés de *mainty* (noirs). Ces classements ne tiennent pas qu'à des distinctions physiques. Ils reposent aussi sur des stigmatisations morales, les *fotsy*, qui se voient comme respectueux des *fomba* (coutumes) donc comme « sachant se tenir », reprochant parfois aux *mainty* d'être sales, paresseux ou alcooliques.

groupes statutaires reste par ailleurs ancré dans les corps et les esprits en assignant aux individus des valeurs inégales. Et cette hiérarchie symbolique et occulte se traduit alors par une hiérarchie réelle dans la mesure où elle conditionne les comportements. Vus sous cet angle, les rapports sociaux peuvent être décrits comme reposant sur une violence symbolique qui maintient la domination dans le temps d'un petit groupe d'individus sur la plus grande masse de la population (Galy, 2009). La pérennité d'un tel système suppose évidemment une forme d'acceptation sociale des principes consacrant une valeur inégale aux individus. À cette fragmentation sociale s'ajoute l'atomisation de la population. Il résulte de ces éléments un clivage important entre les élites et la population¹.

2. Violence et ordre politique

Il est temps maintenant de relier ces faits stylisés pour élaborer les éléments d'une sociologie historique du politique² à Madagascar. Je le ferai ici en tirant le fil d'une réflexion sur la violence. On vient de le voir, l'État malgache montre un profil paradoxal : fragile si on se réfère à l'instabilité des gouvernements qui le représentent, il est solide si l'on prend en compte le faible usage de la violence en politique et la capacité à maintenir ses institutions dans le temps. Il cadre ainsi mal avec l'analyse que font North et *alii* (2009, 2012) des « Etats naturels fragiles ». Ces derniers sont en effet décrits comme incapables de contrôler la

¹ Il convient néanmoins de ne pas oublier les facteurs externes et le rôle ambigu des bailleurs de fonds. À Madagascar, les bailleurs de fonds installés à demeure dans le pays, et les choix politiques qu'ils imposent, sont des éléments pérennes dont les conséquences s'inscrivent sur le long terme. Leur action persistante dans le sens de l'affaiblissement de l'Etat depuis le début des années 1980 a été désastreuse (Jütersonke et Kartas, 2010 ; Urfer, 2012) notamment en précarisant et dé-crédibilisant les institutions publiques (Razafindrakoto et Roubaud, 2001).

² J'entends par là une analyse sociologique du politique qui prenne en compte son histoire particulière. Comme je l'ai rappelé dans l'introduction du I-B, les constructions politiques sont en effet toujours liées à une histoire propre et à des structures sociales spécifiques qui en déterminent leurs formes singulières (voir Déloye, 1997),

violence grâce à la formation d'une coalition dominante établissant des compromis profitables entre les groupes les plus puissants tout en développant des réseaux clientélistes capables d'endiguer la violence des populations. L'hypothèse est cependant ici que la faiblesse de la violence politique favorise l'instabilité mesurée à l'aune des changements de régimes ou de gouvernements, d'une part, et, d'autre part, qu'elle est à la source de la reproduction dans le temps d'un mode d'organisation politico-social dont on peut penser qu'il est une cause majeure de blocage pour le développement du pays.

La violence est comprise en générale comme l'utilisation de la force physique pour contraindre, dominer ou causer des dommages. Ce sens commun de la violence tend cependant à oublier l'existence d'une violence symbolique, plus occulte mais aussi plus efficace. Cette dernière, notamment théorisée par Bourdieu et Passeron (1970) dans leur analyse de la reproduction sociale, permet la soumission des dominés sans qu'il y ait besoin de recourir à la force. Il reste cependant que les deux formes de violence peuvent coexister dans une société, la première se développant à mesure que la seconde s'affaiblit et réciproquement. S'essayer à une histoire de la violence impose donc de rendre compte de ces deux dimensions – ou du moins de tenter de le faire¹.

La violence politique se distingue par ailleurs des autres formes de violence par le champ dans lequel elle s'exerce. Par violence politique, on entend ainsi une ressource dont la mobilisation pèse sur le pouvoir politique (stabilité, légitimité, puissance, organisation) donc sur l'État. Cette mobilisation peut être le résultat d'une stratégie clairement identifiée par les acteurs. C'est *a priori* le cas des révoltes paysannes de 1971 dans le Sud de

¹ Dans leur histoire de la violence en occident, J.C. Chesnais (1981) comme R. Muchembled (2008), qui ne traitent que de la violence physique (et même pour le second que de la violence de sang), suggèrent cependant que cette dernière diminue tendanciellement dans le temps à mesure que les mécanismes de régulation sociale se développent. Or ces derniers tiennent certes à la mise en place des institutions disciplinaires mais aussi au « processus de civilisation » (Elias, 1976) se traduisant par l'intériorisation des contraintes.

Madagascar. Mais elle peut aussi exprimer une insatisfaction politique qui ne s'adresse pas directement, de façon consciente et organisée, à l'État. Dans ses recherches sur l'Europe moderne, E. Hobsbawm (1966) a ainsi montré comment certaines mobilisations collectives comme les émeutes constituaient des formes primitives de révoltes politiques. À Madagascar, les émeutes anti-merina dans les villes côtières de la fin 1972 ou les opérations anti-karanes (OPK) de 1987 pourraient par exemple constituer une de ces formes de violence politique¹. La réflexion sur la violence politique n'est cependant pas épuisée par la prise en compte de ses formes primitives. Certaines actions violentes de grande ampleur, actions auxquelles pourraient se rattacher pour Madagascar les razzias récentes opérées sur les bœufs par des bandes lourdement armées, constituent aussi ce que M. Wieviorka (1998) a nommé une forme infrapolitique de violence. Si ces violences privatisées ne visent pas « le pouvoir d'État pour y accéder, ou [...] tenter de pénétrer au sein d'un système politique », elles entendent bien néanmoins « tenir l'État à distance pour se livrer à des activités économiques ». En ce sens, elles constituent une remise en cause sérieuse de l'ordre politique.

La relecture de l'histoire malgache à l'aune des phénomènes de violence a confirmé le faible recours à la violence politique tout en pointant l'importance de la violence symbolique². Elle permet alors d'avancer des éléments d'explication du fonctionnement politique malgache en s'intéressant aux comportements politiques, tant celui des « citoyens ordinaires » que celui des membres des élites.

¹ Il est plus difficile en revanche de considérer comme violence politique le massacre des comoriens à Mahajanga en 1976 (qui ont fait plus de 1000 morts) du fait que les Comoriens de Madagascar n'ont jamais véritablement constitué une force politique.

² On mesure avec l'exposé liminaire sur les formes de violence politique la difficulté à rendre compte de son évolution dans l'histoire malgache. Ce programme de recherche reste encore très largement à mener. En l'occurrence, nous n'avons procédé dans l'article qu'à une utilisation secondaire de travaux historiques existants ce qui en limite évidemment la portée.

Les comportements citoyens

Le tabou de la violence et, au-delà, des conflits, est une explication couramment évoquée pour expliquer la tranquillité du peuple malgache. La culture malgache valoriserait par-dessus tout le consensus et la non-violence. Les anthropologues ont maintes fois attiré l'attention sur le *fihavanana*¹, terme réputé intraduisible tant il inclut de facettes différentes, mais qui constituerait un « ethos » commun aux malgaches un « idéal d'harmonie et d'entente sociale » qui forcerait les hommes à « s'autocontrôler et à se retenir d'exprimer un désaccord trop marqué » (Ottino, 1998 et 2002). Cette explication culturaliste n'est cependant pas totalement convaincante. Ces modes de régulation des comportements par la socialisation et la sorcellerie ont en effet été décrits de façon identique dans bien d'autres sociétés, notamment africaines (voir Marie, 1997a et 1997b), lesquelles ont pu cependant parfois se révéler particulièrement violentes. Par ailleurs, la violence « anti-sociale » des *Dahalo*² dans les campagnes du Sud, sinon contredit cette analyse, du moins la nuance fortement. Les rapports entre culture et politique sont en réalité bien moins mécaniques et unidirectionnels que ce qui est couramment évoqué lorsqu'il est fait référence, dans le champ politique, au *fihavanana*. Les travaux historiographiques les plus récents (Raison-Jourde et Randrianja, 2002 ; Galibert, 2004, Kneitz, 2014) ont bien montré que sa « migration », à partir de l'indépendance, d'un code traditionnel des relations sociales à l'intérieur du voisinage et de la parenté à un contrat de citoyenneté, relevait moins d'une réalité première que d'un lien « imaginaire » propre à permettre la constitution d'une nation malgache. Ces références répétées au *fihavanana*

¹ Le *fihavanana* est une valeur essentielle de la société malgache inscrite depuis 1992 dans le préambule de la constitution de la III^e République. Ce terme, réputé intraduisible, est souvent décrit comme une manière traditionnelle de vivre les relations interindividuelles, faite de fraternité, de respect mutuel, de recherche de consensus, de cordialité.

² « Voleurs de bœuf ». Le phénomène de vol de zébus, empruntant initialement à la tradition Bara, connaît une extension considérable depuis plus d'une vingtaine d'années.

comme « contrat de citoyenneté » entretiennent la fiction d'une société où prévaudrait l'égalité des conditions. Elles pèsent ainsi sur les comportements et représentations politiques des individus. L'observation de la société malgache fait apparaître pourtant aisément que ce contrat de citoyenneté est très imparfaitement réalisé. La société malgache est, comme je l'ai rappelé plus haut, caractérisée par de multiples inégalités statutaires imbriquées les unes dans les autres. Ces oppositions statutaires empêchent de fait la réalisation de principes de solidarité au niveau national et autorisent un très haut niveau d'inégalité réelle des revenus¹. Le non-recours à la violence politique ne peut donc uniquement s'expliquer par une culture politique refusant les conflits : il semble aussi tenir à un rapport spécifique au pouvoir. Le poids du *fihavanana* sur les comportements politiques est en effet amplifié par la croyance traditionnelle encore prégnante (et que les dirigeants utilisent voire contribuent à raviver) dans le caractère exceptionnel du *fanjakana*² (l'État) et du statut de *raiamandreny* (père et mère de ses sujets, à qui on doit le respect) de ceux qui l'incarnent. On assiste ainsi à un rapport au politique, hérité du mode de constitution de l'État malgache et participant de ce qu'on pourrait appeler, en suivant Kantorowicz (1989), une théologie politique. Ce rapport au politique implique une tendance à accorder une valeur particulière au chef, qui tire sa légitimité de sa position statutaire, de son ancrage dynastique et/ou de son charisme.

La mobilisation des données des enquêtes *Afrobaromètre* conduit aussi à ce constat : comparés aux citoyens des autres pays africains, les Malgaches sont parmi les moins enclins à remettre en question les actions de leurs dirigeants ou à exiger que ces derniers rendent des comptes sur leur efficacité. C'est le sentiment de respect pour l'autorité ou l'attribution du statut de "parents" (donc veillant au bien-être de la population) aux gouvernants qui

¹ Avec un coefficient de Gini de 0,475 en 2007, Madagascar apparaît dans les 30 pays au monde et les 10 pays d'Afrique les plus inégalitaires dans le classement du PNUD (2008).

² Le *fanjakana* signifie l'Etat, mais étymologiquement, ce mot est lié à *manjaka* (régner) et *mpanjaka* (le roi). Ainsi, d'une certaine manière, le Président peut se considérer comme le "Roi de la République".

tend à prédominer¹. Ce respect *a priori* pour les dirigeants n'est pas sans rapport avec la structuration de la société malgache qui, je l'ai indiqué plus haut, assigne aux individus des valeurs inégales. Sous cet éclairage, les rapports sociaux peuvent être décrits comme reposant sur une violence symbolique qui maintient la domination dans le temps d'un petit groupe d'individus sur la plus grande masse de population. Le maintien d'un tel système suppose une forme d'acceptation, dans l'esprit de tous, de ces principes de différenciation accordant une inégale valeur aux individus. L'inégalité constitutive de la société malgache permet d'ailleurs aux dirigeants politiques d'agir, bien souvent, sans accorder beaucoup d'importance à leurs administrés².

À ces explications socio-culturelles de la non-violence des masses populaires, il faut ajouter la prise en compte des structures socio-spatiales. Le monde rural compte aujourd'hui encore 78 % de la population malgache (Instat, 2013). La faible densité de population³ conduisant à une faible pression structurelle sur la terre et sur les moyens de subsistance, favorise le maintien sur leurs terres de ces populations. Celles-ci sont de surcroît disséminées sur un territoire immense avec de faibles possibilités de déplacements. Le réseau routier est en effet peu développé, et les réseaux ferroviaire et fluvial quasiment inexistant, ce qui laisse d'immenses zones enclavées. De fait, les migrations internes sont extrêmement réduites et l'exode rural est encore très contenu. Une partie non négligeable

¹ Les dirigeants sont souvent appelés *raiamandreny* ce qui, étymologiquement, signifie père et mère. N.Ce terme renvoie à une légitimité par le statut d'aîné et la sagesse et à la capacité à diriger censée y être associée.

² Les rois avaient un droit absolu d'exploitation de leurs sujets mais aussi de vie et de mort. Les discours des rois (*Kabary*) se punctuaient imperturbablement par « *sinon, je vous tue tous* », « *j'ai seul le droit de vie et de mort sur la population* » ou « *si vous en venez à transgresser mes ordonnances, je vous mettrai à mort* » (Galy, 2009). Ce mépris de la vie s'est retrouvé d'une certaine façon dans les régimes post-indépendance. Les émeutes paysannes ou les agissements des *Dahalo* ont donné lieu à des répressions par les forces de l'ordre souvent extrêmement meurtrières sans que cela ne déclenche de véritable émoi au sein des élites et plus généralement du monde urbain.

³ 38 habitant au km² en 2012, ce qui en fait un des pays d'Afrique les moins densément peuplés. En Afrique subsaharienne, seuls 3 pays du Sahel ont une densité plus faible, le Tchad (9), Niger (13), Mali (13).

de ces ruraux n'est ainsi véritablement « capturée¹ » ni par le système économique ni par le système politique. Les ruraux sont faiblement capturés par le système économique car la monétarisation des campagnes reste limitée². Ils sont faiblement capturés par le système politique parce que l'État ne pénètre que de façon superficielle une bonne partie des campagnes malgaches. Les infrastructures publiques y sont souvent défailtantes voire absentes (en 2012, 28 % des ruraux étaient encore analphabètes, contre 11 % des urbains, ce qui traduit la carence d'encadrement étatique en la matière, données sur police, centre de santé). Les politiques dites de décentralisation n'ont en réalité que peu relié les collectivités territoriales au pouvoir central. Enfin, si l'organisation de l'État autour d'un parti dominant a pu, sous les première et deuxième républiques, assurer une forme d'intégration, celle-ci s'est aussi progressivement érodée avec le temps. Il résulte de tout cela que la légitimité que les ruraux accordent *a priori* au détenteur du *fanjakana* ne se traduit souvent que par un soutien de façade (Fauroux, 1999 ; Raison-Jourde et Roy, 2010). À distance du pouvoir central, les ruraux se montrent en fait peu concernés par les affaires publiques.

Leur situation commune pourrait certes les inciter à se mobiliser. Deux éléments s'y opposent pourtant. D'une part, leurs aspirations sont contraintes par leur degré de connaissance et d'ouverture sur le monde. Parce qu'ils sont maintenus aux confins du monde, les privations auxquelles ils font face ne se traduisent pas toujours par des insatisfactions (Gurr, 1970) ; et même quand celles-ci s'expriment, les solutions ne leur

¹ Dans son livre de 1983 sur le socialisme tanzanien, G. Hyden montre que la paysannerie n'était alors pas « capturée » par l'économie de marché capitaliste et par l'État et qu'elle gardait son choix d'évasion (*exit option*) en se retirant dans une économie de subsistance (Hyden, 1983).

² L'intégration économique aux marchés des zones rurales est limitée. Le revenu moyen d'activité en zone rurale s'élevait ainsi en 2012 à 34 000 Ariary (Instat, 2013) soit environ 11 euros par mois au taux de change de l'époque. Un tel revenu de moins d'un demi-dollar par actif occupé dans l'agriculture indique clairement que la majeure partie de la consommation des ruraux est assurée par leurs propres productions.

semblent pas relever nécessairement du champ politique¹. D'autre part, l'éclatement et l'isolement géographique n'est pas propice au développement d'une sociabilité de réseau (Tilly, 1976) qui serait de nature à diffuser une prise de conscience, à impulser ou à soutenir des mobilisations collectives. Sous cet éclairage, les ruraux malgaches ressemblent à la paysannerie parcellaire décrite par Marx dans son étude sur les classes sociales en France entre 1848 et 1851². On pourrait d'ailleurs en tirer aussi la même conséquence politique que celle observée par cet auteur en 1851. Dans l'incapacité à défendre leurs intérêts, les ruraux malgaches ne peuvent se représenter eux-mêmes et doivent donc être représentés. « Leurs représentants doivent en même temps leur apparaître comme leurs maîtres, comme une autorité supérieure, comme une puissance gouvernementale absolue [...] qui leur envoie d'en haut la pluie et le beau temps » (Marx, 1969). De fait, à Madagascar, ce sont toujours les ruraux qui font l'élection en choisissant celui qui endosse le mieux ces caractéristiques.

La structuration sociale malgache n'est donc pas propice à l'émergence de violences politiques. Si la segmentation verticale dessine nettement une classe paysanne, sa faible intégration horizontale³ et le maintien d'une forme de domination symbolique explique que les violences qui apparaissent parfois dans le sillage des crises politiques sont le plus souvent des éruptions libérant des frustrations sans qu'elles arrivent à s'exprimer clairement en termes politiques. L'ouverture culturelle sur le monde des années 1980 a été cependant propice à des prises de consciences portées notamment par les paroles de

¹ Le fatalisme est un trait de comportement marqué. Dans l'enquête « Pouvoir et citoyen » de 2016, 53 % des ruraux estimaient que les inégalités de la société malgaches étaient naturelles ou justifiées et 22 % qu'elles étaient injustes mais qu'on n'y pouvait rien (Wachsberger et *alii*, 2016).

² « Les paysans parcellaires constituent une masse énorme dont les membres vivent tous dans la même situation mais sans être unis les uns aux autres par des rapports variés. Leur mode de production les isole les uns des autres, au lieu de les amener à des relations réciproques. Cet isolement est encore aggravé par le mauvais état des moyens de communication en France et par la pauvreté des paysans » (Marx, 1969)

³ Les analyses classiques d'Anthony Oberschall (1972) ont établi la nécessité, pour comprendre l'émergence des mouvements sociaux, de tenir compte du mode de structuration verticale et horizontale des sociétés.

groupes de musique tels que Rossy ou Mahaleo. Cette émergence de la conscience des inégalités statutaires, pour l'instant cantonnée dans les périphéries urbaines, pourrait ainsi expliquer la progressive montée des débordements et transgressions du tabou de la violence, tout particulièrement constatés depuis la crise de 2009¹.

Le comportement des élites

Les éléments relevés précédemment expliquent la faible capacité des populations à se mobiliser pour et par elles-mêmes. Ils ne permettent cependant pas de comprendre pourquoi la violence n'est pas une ressource fréquemment mobilisée par les élites dans leur compétition pour le pouvoir politique. Il est pour cela nécessaire de prendre en compte leurs caractéristiques. Lier la réflexion sur le pouvoir à celle sur les élites revient à postuler que, « quelle que soit la forme du régime, c'est [finalement] une minorité qui gouverne » (Genieys, 2011). Certaines positions sociales confèrent en effet aux individus qui les occupent un avantage stratégique dans l'influence, la conquête ou l'exercice du pouvoir. Ces positions spécifiques peuvent alors dessiner « des groupes de *status* (au sens anglo-saxon), modelés par des règles tacites ou proclamées, par l'éducation [ou encore] par [leurs] rôles professionnels ». Ces groupes de *status* sont spécifiques aux sociétés et aux époques considérées². Ils peuvent être plus ou moins organisés, en compétitions ou coopération les uns avec les autres, disjoints ou avoir des intersections. Sous cette hypothèse, la compréhension du mode de fonctionnement de la société malgache passe par l'identification de ces différents groupes élitaires et de la façon dont ils fonctionnent³.

¹ R. Bazenguissa et P. Yengo (1999) ont identifié au Congo un phénomène identique de popularisation de la violence politique chez les jeunes.

² On sait par exemple en France le rôle des grands corps et des grandes écoles dans la formation des élites (Suleiman, 1979)

³ Le troisième chapitre de cette HDR présentera les éléments d'une recherche spécifique sur les élites.

Dans notre relecture de l'histoire malgache à l'aune de l'économie politique, on avait distingué six périodes révélant l'existence de plusieurs strates de pouvoir. Chacune d'entre elle était marquée par une modification de l'équilibre des pouvoirs et un renouvellement relatif de la coalition dominante. Dans le même temps, il apparaissait que les « groupes » de pouvoir ainsi dessinés avaient des frontières poreuses. Du fait des stratégies individuelles des uns et des autres pour se maintenir au plus haut niveau (stratégies scolaires, matrimoniales, de conversion d'un type de pouvoir dans un autre, de modification des allégeances), c'est en partie à une « assimilation réciproque » des élites (Bayart, 1989 ; Galibert, 2011) que l'on assiste. Le monde des élites malgache reste ainsi très circonscrit. C'est ce que révèle le travail de D. Galibert sur les hommes politiques (2011). Les membres des élites y apparaissent marqués par une forte hérédité sociale. Ils apparaissent aussi dans l'ensemble très fortement diplômés, ce qui pointe le poids (symbolique et réel¹) du diplôme sur les trajectoires des individus. Les investissements scolaires (choix des lycées de formation pour les enfants, passage par l'étranger pour les études supérieures) contribuent alors à l'uniformisation de ce monde. D'autre part, les stratégies matrimoniales, les pratiques de chevauchement (Médard, 1992), simultanées ou dans le temps, des différentes sphères d'exercice du pouvoir et la constitution d'un entre-soi élitaires conduisent à cet « englobement des élites » (Galibert, 2011). Il en résulte alors que ni l'ethnicité, ni la proximité géographique, ni l'appartenance à un même groupe statutaire, ni l'identité des activités économiques, religieuses ou politiques ne déterminent des solidarités interpersonnelles suffisamment solides pour constituer des lignes d'opposition entre groupes figés. Les conflits prennent ainsi moins la forme d'une lutte entre groupes élitaires que celle d'une lutte des places (*ady seza*) entre individus, familles ou clans. Cette lutte ne prend une forme véritablement organisée qu'au moment des élections - qui voient alors se

¹ Galibert (2011) insiste tant sur le « statut supérieur de ceux qui sont allés aux sources du savoir occidental (les *avara-piana*) » que sur le fait que l'investissement dans le diplôme soit un « droit de péage pour l'accès aux positions supérieures dans le champ étatique ».

constituer « une multitude d'organisations constituant en fait un comité électoral centré sur un ou plusieurs notables liés par le partage du même monde d'intersubjectivité ou par la parenté » (Galibert, 2011) - ou lorsqu'il s'agit de faire chuter un clan qui tend à prendre trop de pouvoir. Ces alliances plus larges qui se forment alors, bien que se dotant souvent d'un nom (forces vives, trois mouvances, etc.), ne débouchent cependant jamais sur une forme d'institutionnalisation qui les pérenniserait dans le temps. Elles se dissolvent sitôt leur but atteint.

Cette absence ou faible organisation des groupes élitaires permet d'autant moins la mobilisation de la violence dans la compétition politique que leurs réseaux clientélistes sont, du coup, limités. Les partis politiques présidentiels ont été, certes, sous chaque mandature un moyen de tenter de remédier à cela. Le PSD, l'Arema, le TIM et dans une moindre ampleur le TGV et l'HVM ont ainsi permis d'étendre les soutiens au clan dominant grâce à la multitude d'avantages accordés à ceux qui y adhéraient (emplois, carrières, biens, propriétés)¹. Cette forme de clientélisme qui n'étend pas ses racines au plus profond de la société, n'assure finalement qu'un soutien notabiliaire de circonstance et donc une faible capacité de mobilisation politique des masses. En ce sens, l'État malgache d'aujourd'hui semble, comme je l'ai déjà indiqué plus haut, très éloigné de l'État rhizome africain décrit par J.F. Bayart. Les citoyens ordinaires ne sont en effet véritablement intégrés aux systèmes clientélistes qu'à l'approche des élections lorsque les candidats, à l'occasion de leur venue sur les lieux où ils convoitent des voix, font étalage de générosité en apportant médicaments, riz, tee-shirt et divertissements. Cette forme de clientélisme ne crée alors

1 Le PSD est le Parti social-démocrate fondé par le premier président Philibert Tsiranana. L'Arema est l'Avant-garde de la Révolution malgache, parti fondé par D. Ratsiraka. Le TIM Tiako i Madagasikara (« J'aime Madagascar ») est le parti politique fondé par M. Ravalomanana à son arrivée au pouvoir en 2002. Le nom du parti joue sur la proximité sonore avec Tiko, le groupe agro-alimentaire du président. Le TGV, Tanora malaGasy Vonona ou TGV - traduction : Jeunes Malgaches prêts - a été fondé en 2007 par A. Rajoelina, jeune maire de la capitale et futur président. Le HVM (Hery Vaovao Madagascar : Hery nouveau Madagascar) a été fondé par l'actuel président, Hery Rajaonarimampianina ; en 2014.

que des attachements très fragiles et ne permet pas de les transformer en mobilisations contestataires. Si un clan ou un groupe souhaite ainsi user de violence pour asseoir sa position, il ne peut le faire qu'en offrant des rétributions exceptionnelles (en biens, en argent, voire en divertissements) à ceux qu'ils souhaitent mobiliser.

Cette présentation du clientélisme notabiliaire ne vise évidemment pas à minimiser les mobilisations contestataires bien réelles qui se sont produites au cours de l'histoire – en 1972, 1991, 2002 ou 2009. À chaque fois, des foules urbaines se sont effectivement rassemblées, portées par l'espoir d'un changement lié à une apparente ouverture du champ des possibles politiques. Ces foules, prenant partie pour un groupe politique, n'en constituaient cependant pas à proprement parler une clientèle politique mais exprimaient plutôt par là leur ras-le-bol et leur aspiration au changement. En 2009 par exemple, même si les rassemblements ont tenu en partie à la personnalité du challenger (et pour le premier rassemblement aux « rétributions » festives qu'il apportait¹) et même si les pillages des magasins Magro² ont été favorisés par des « bandes organisées disposant de matériel pour fracturer les chaînes et cadenas », les violences exprimées ont semblé échapper à toute forme de contrôle (Galibert, 2009).

On peut enfin s'interroger sur les raisons pour lesquelles les « corps habillés » n'ont quasiment jamais à Madagascar usé de leur force pour renverser un régime. Ces derniers ne semblent pas constituer une force autonome dans le champ politique malgache. Comme pour l'ensemble des groupes élitaires, leurs divisions³ compromettent toute tentative d'organisation. Par ailleurs, à l'exception de M. Ravalomanana⁴, les pouvoirs successifs ont

¹ Le meeting organisé par Andry Rajoelina le 17 janvier 2009 pour contester le pouvoir de M. Ravalomanana proposait, outre des argumentations politiques, un important programme musical.

² Les magasins Magro appartenaient à Marc Ravalomanana, le Président de la république contesté par les manifestants.

³ Au sein de l'armée notamment entre ceux formés par l'AcMil (Académie militaire d'Antsirabe) et ceux passés par Saint-Cyr (France), et entre l'armée et la gendarmerie

⁴ Président de la république de 2002 à 2009.

mis en œuvre des stratégies pour politiser l'armée (à travers les promotions et l'attribution de postes importants au niveau des ministères ou des entreprises publiques). Madagascar a ainsi une proportion élevée de hauts gradés (notamment de généraux) liés au pouvoir politique, intégrés au clientélisme notabiliaire de circonstance mais déconnectés de leur base.

Finalement, cette étude suggère que si le degré limité de violence peut être la marque d'une certaine cohésion sociale, il découle aussi de la structuration de la société malgache. La faible organisation, tant du côté des élites qui sont fragmentées que de la population qui est atomisée, n'est pas propice à l'émergence de violences politiques. Mais c'est surtout la prégnance d'une violence symbolique - qui s'exerce à travers les distinctions de valeurs entre les individus, le rôle statutaire et la bienveillance supposée des dirigeants-*raiamandreny* - qui permet le maintien de l'ordre établi et empêche toute mobilisation risquant de remettre en cause l'équilibre de la société. Faiblesse organisationnelle, normes sociales et violence symbolique se conjuguent donc pour une apparente paix sociale. Celle-ci reflète moins une solidité institutionnelle que la domination symbolique de la classe élitaine. La population, dominée et démunie dans sa grande majorité, commence toutefois à prendre conscience de la violence symbolique qui l'amenait à accepter les inégalités inhérentes au système. Des transformations sont à l'œuvre. Bien qu'encore d'ampleur limitée, le recours à la violence connaît une extension certaine au fil du temps. C'est ce délitement du système politique qui pourrait expliquer la fréquence de plus en plus grande des crises socio-politiques.

C. Une science pour le développement

Il ne me semble pas envisageable de faire une sociologie du développement (et plus largement d'ailleurs de faire de la sociologie) sans se poser la question de l'engagement du chercheur. Est-il possible que les recherches sur le développement restent cantonnées aux cercles académiques dans lesquels elles sont diffusées ? De façon plus cynique, est-il possible qu'elles fassent la carrière du chercheur (aussi modeste soit-elle) sans que les populations concernées n'en retirent un quelconque bienfait ? Inversement, dans quelle mesure l'engagement est-il compatible avec la démarche scientifique ? Je présenterai dans un premier temps quelques éléments de réflexion sur cette question. J'indiquerai ensuite de quelle façon concrète j'ai essayé d'y répondre.

1. Sur l'engagement du chercheur

La question de la possibilité d'un engagement politique du chercheur sociologue est ancienne. Elle est en effet au cœur des travaux de ceux que l'on considère souvent comme des précurseurs. Je m'appuierai ici sur leurs réflexions pour essayer de clarifier ce qui constitue ma position en la matière.

Dans sa volonté de faire de la sociologie une science, E. Durkheim est conduit à proposer une méthode qui garantit l'objectivité du chercheur en le maintenant à distance de son objet. Pour lutter contre les prénotions, pouvant contribuer, par leurs évidences, à voiler la réalité, il propose de considérer les faits sociaux comme des choses et préconise des approches « objectives » dont les statistiques sont une dimension importante. Il reconnaît néanmoins que « Les recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif » (Durkheim, 1896). Poursuivant son propos, il indique ainsi que « si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est, au contraire, pour nous mettre en état de les

mieux résoudre ». La sociologie, menée de façon objective, doit donc bien permettre de proposer des solutions pour l'amélioration du monde social¹.

De l'autre côté du Rhin, M. Weber exprime, lui, une position assez différente du lien entre engagement et recherche. Il estime en effet nécessaire que le chercheur reconnaisse qu'il a toujours un certain rapport aux valeurs, ce qui le conduit à s'intéresser et voir certaines choses plus que d'autres. C'est même ce rapport spécifique aux valeurs, constitutif d'une forme d'engagement (politique, social, religieux, esthétique), qui peut lui permettre de mettre au jour quelques caractéristiques de son objet d'étude qui seraient restées invisibles avec une autre approche². Revisitant les écrits de M. Weber sur ces questions, I. Kalinowski (2006), montre ainsi que, contrairement à ce qu'on présente souvent, ce qui a été traduit en français par neutralité axiologique (*Wertfreiheit*) et dont M. Weber fait une nécessité de la démarche scientifique, ne consiste pas à s'abstenir de tout jugement de valeur mais à veiller à éviter toute « imposition de valeur ». Dans la recherche comme dans l'enseignement, le savant doit ainsi à la fois reconnaître et faire connaître qu'il est guidé par des valeurs, et se donner les moyens de n'être pas enfermé par elles.

Partant d'une définition très spécifique de ce qu'est l'engagement, N. Elias (1983) rejoint Durkheim sur l'impératif de distanciation tout en empruntant à Weber sur les liens entre valeurs et recherche. Pour Elias, les hommes en société sont toujours guidés dans leurs comportements et par leur raison (caractérisant une approche distanciée des choses) et par

¹ C'est ce qu'il fait par exemple dans une série de cours sur l'éducation morale dispensés en 1902 et 1903. Partant de ce qui est pour lui une définition objective de l'éducation comme « socialisation méthodique de la jeune génération » et « moyen par lequel la société renouvelle perpétuellement les conditions de sa propre existence » (Durkheim, 1922, p.42), il détermine les éléments de ce qu'elle doit faire : susciter l'esprit de discipline et l'attachement au groupe.

² « Il n'y a pas de doute qu'un anarchiste peut être un bon connaisseur du droit. Et s'il l'est, le point d'Archimède, pour ainsi dire, où il se trouve placé en vertu de sa conviction objective [...] et situé en dehors des conventions et des présuppositions qui nous paraissent aller de soi, peut lui donner l'occasion de découvrir dans les intuitions fondamentales de la théorie courante du droit une problématique qui échappe à tous ceux pour lesquels elles sont par trop évidentes. En effet, le doute le plus radical est le père de la connaissance » (Weber, 1965).

leurs affects (déterminant leur engagement), le poids relatif accordé aux affects ou à la raison dépendant à la fois du contexte dans lequel l'action est menée et des normes sociales en vigueur. Par ailleurs, si engagement et distanciation constituent bien des pôles opposés de comportements, les actions effectives se situent toujours dans un continuum entre les deux. Élargissant ses analyses du processus de civilisation à la vie sociale en général, Elias indique alors que l'engagement (dans la vie sociale comme dans la recherche) réduit la capacité des individus à exercer un contrôle sur la situation dans la mesure où ils risquent de se trouver dominés par leurs affects. C'est ce qu'il appelle la circularité de la dépendance : une appréciation affective des choses maintient et renforce la dépendance des individus à la situation dans laquelle ils sont¹. Le paradoxe de cette opposition est alors qu'il n'est véritablement possible d'agir sur les choses (donc de s'engager au sens courant du terme) que si on en a une approche distanciée (désengagée au sens Eliasien). Ainsi, tout en reconnaissant que les valeurs (comme les intérêts ou les appartenances) organisent toujours les pratiques scientifiques y compris les plus techniques des chercheurs (voir sur ce point la partie A du chapitre III de ce document), il estime que les procédures scientifiques doivent institutionnaliser au maximum la distanciation.

Ces trois analyses ne sont pas aussi irréconciliables qu'il pourrait paraître à première vue. Elles se retrouvent tout d'abord sur leur appel à mettre en œuvre des procédures rationnelles et formalisées dans la démarche scientifique et donc à ne pas se laisser dominer par ses valeurs ou prénotions. Par ailleurs, Durkheim comme Weber valorisent l'engagement, parce que la recherche pour la recherche n'a selon Durkheim aucun intérêt, parce que cet engagement peut, pour Weber, permettre de faire avancer la science. Seul Elias semble le déplorer, mais parce qu'il en donne une définition, comme comportement

¹ « On peut donc observer une relation circulaire entre un faible contrôle des événements et un faible contrôle de soi » (Elias, 1983, p. 22).

affectif, qui le rend incompatible avec une démarche de recherche. Il est cependant possible de penser l'engagement, non uniquement comme un élan affectif mais aussi comme une démarche rationnelle. Lorsque la sociologie bourdieusienne se donne par exemple comme but le dévoilement, elle est par principe engagée dans la mesure où son objectif est de « vendre la mèche ». Pourtant, cet engagement n'est lui-même permis que par une prise de distance réflexive vis-à-vis de la naturalisation de l'ordre social. Comme le suggère Elias, c'est donc bien la distanciation qui permet in fine l'action sur les choses.

Comme je l'ai indiqué en introduction de ce chapitre, il ne me semble pas possible de faire une sociologie du développement sans se poser la question de l'engagement. Cette question se formule d'abord sous une forme affective. Impossible en effet de ne pas s'émouvoir par exemple de l'importance de la pauvreté (92 % des Malgaches vivaient en dessous du seuil de pauvreté selon la Banque mondiale), du fossé abyssal entre les élites et la population ou encore de l'involution économique et sociale de Madagascar depuis 1960. Pour que les recherches sur ces questions aient néanmoins une probabilité d'aboutir à des résultats intéressants, il est nécessaire que cette impulsion affective soit canalisée par un processus de distanciation. Il s'agit de pratiquer un « désenchantement émotionnel » (Elias), de combattre les « prénotions » (Durkheim) ou encore d'éviter toute « imposition de valeur » (Weber). Néanmoins, pour que ces résultats, aussi minimes soient-ils, aient une probabilité non nulle de contribuer à la résolution des problèmes étudiés, il est nécessaire qu'ils ne restent pas cantonnés aux cercles académiques, à plus forte raison si ces cercles se déploient dans les pays occidentaux. Ils doivent au contraire être diffusés, le plus largement possible aux principaux intéressés (les acteurs des pays concernés), non pas évidemment comme « bonne parole » mais comme éléments de réflexion pour aider à

échapper au *double bind*¹ qu'est la circularité de la dépendance, donc à agir sur leur propre environnement. C'est ainsi que la recherche sur le développement peut et doit, à mon sens, être à son service. L'engagement distancié du chercheur doit faciliter la distanciation de ceux auprès de qui il s'engage, donc leur engagement rationnel.

2. Les formes de l'engagement

Travaillant sur l'Afrique, et intéressé à son développement, il me paraît inconcevable de ne pas contribuer, à hauteur de mes compétences, à aider les acteurs concernés à réduire les obstacles qui le bride. C'est pourquoi mes activités de chercheur sont associées à un engagement dans des formations au Sud et/ou pour les étudiants du Sud, dans l'encadrement de jeunes chercheurs africains et dans la contribution au débat public par la restitution sur place des résultats de recherche.

La formation à la recherche

En réponse à cette question de l'engagement, mes activités d'enseignant-chercheur m'ont conduit à participer à plusieurs reprises, et dans des cadres différents, à l'accompagnement à la recherche en Afrique et sur l'Afrique.

Les conditions économiques des pays d'Afrique sub-saharienne sont telles qu'elles réduisent fortement la probabilité d'émergence de recherches nationales de qualité. Les étudiants ou jeunes chercheurs africains ont peu de moyens financiers pour mener à bien

¹ Le *double bind* est un concept central chez Elias. Il participe d'une « théorie sociologique des processus non planifiés ». Il désigne le fait que les individus sont « liés à la fois par leur dynamique propre, étrangère à toute action volontaire, et par la compréhension affective, imaginaire, inquiète » qu'ils ont de l'action qu'ils mènent. (Chartier, 1993)

leurs recherches ; ils sont souvent insuffisamment encadrés, manquent d'accès aux données bibliographiques¹ et sont éloignés des réseaux de discussion et d'échange sur les méthodologies comme sur les approches théoriques. Il résulte de ces éléments que les productions scientifiques sur l'Afrique sont souvent réalisées et diffusées en dehors du continent et/ou par des chercheurs non-africains. La demande d'enseignement et d'encadrement en Afrique est très importante, particulièrement en termes de méthodologie de recherche. Y encadrer des formations est alors une expérience particulièrement prenante, tant sont grandes les attentes et incessantes les sollicitations. Mais c'est aussi une expérience très enrichissante, du fait de la passion qui s'y exprime et des échanges que suscitent ces rencontres pédagogiques. De 2007 à 2016, j'ai ainsi participé à plusieurs sessions de formation en Afrique ou à destination de chercheurs africains et/ou de fonctionnaires en charge de la mise en place et de l'exploitation d'enquêtes statistiques. Concernant la formation de jeunes chercheurs, j'ai d'abord activement contribué à la mise en place et à l'encadrement des deux premières écoles d'été francophone du réseau *Afrobaromètre* en février 2007 et février 2009 à Cotonou (Bénin). Le réseau *Afrobaromètre*, développé initialement à l'initiative des Universités du Michigan et du Cap, s'est d'abord étendu principalement au sein des pays anglophones. En 1999-2001, sur les onze pays enquêtés, un seul était francophone. En 2002-2003, un deuxième s'est rajouté parmi les 15 enquêtés. La troisième vague (2005-2006) a concerné 17 pays dont 4 francophones, la quatrième, 20 pays dont 5 francophones, les cinquième et sixième, 34 pays dont 10 francophones. Le réseau organisait régulièrement depuis sa mise en place des formations anglophones à la recherche en science politique utilisant notamment les données produites par les enquêtes. A partir de 2005, le besoin s'est aussi fait sentir de mettre en place des formations identiques à destination d'un public francophone. L'IREEP (Institut de Recherche

¹ Les universités offrent par exemple très rarement à leurs étudiants et enseignants l'accès aux bouquets de revue desquels nous ne saurions plus aujourd'hui, nous, chercheurs du Nord, nous passer.

Empirique en Économie Politique) du Bénin, devenu partenaire du réseau Afrobaromètre a ainsi contacté en 2006 des chercheurs de Dial pour l'aider organiser ces sessions de formation. D'une durée de 15 jours, elles ont réuni à chaque fois une vingtaine de jeunes chercheurs africains¹ sélectionnés sur leur niveau d'étude, leur motivation et la présentation d'un projet d'une recherche socio-politique. Ces formations comprenaient des enseignements magistraux sur des thématiques choisies² et un encadrement à la mise en œuvre d'un projet de recherche³. Dans ce cadre, j'ai dispensé un cours de sociologie de la citoyenneté en Afrique, contribué à ceux sur la gouvernance et les politiques publiques et sur l'analyse des données ; j'ai aussi encadré, chaque fin de journée mordant souvent sur les soirées voire les nuits, les travaux de recherche des groupes dont j'avais la charge et qui devaient impérativement faire une présentation lors du dernier jour de la formation.

Ces deux premières expériences d'écoles d'été ont été complétées par la participation en janvier 2016 à une École Internationale en Sciences sociales organisée dans la ville de Bondy par Sorbonne Universités sur le thème « Approches qualitatives et quantitatives en Sciences Sociales : analyse des complémentarités et mise en pratique », et, en juillet 2016, à une école d'hiver austral en Sciences Sociales à Madagascar sur le thème « Gouvernance, institution et rôle de élites : approches méthodologiques et transversales ». La première qui s'est déroulée dans les locaux de l'IRD a duré 5 jours et était ouverte à des étudiants

¹ Venant du Togo, Mali, Bénin, Burkina-Faso, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire et Madagascar.

² À titre d'illustration, voici le programme de l'école de 2009 : Méthodologie de recherche (6H) ; Analyse des données (7H) ; Économétrie des variables qualitatives (8H) ; Inférence causale (2H) ; introduction au logiciel STATA (5H) ; Introduction au logiciel SPSS (2H) ; Démocratie et citoyenneté (10H) ; Capital Social, Média (10H) ; Gouvernance et politique publique (10H) ; Institutions de la démocratie (2H) ; Déterminants historiques des valeurs politiques contemporaines (4H). Les enseignants étaient Leonard Wantchekon (NYU, États-Unis ; IREEP, Bénin), Cosme Vodounou (INSAE, Bénin), Joël Aivo (UAC, Bénin), Eudes Hounkpodote (IREEP, Bénin), Emmanuelle Lavalée (DIAL, France), Mireille Razafindrakoto (DIAL, France), Jean Michel Wachsberger (DIAL, France), François Roubaud (DIAL, France), Mohamadou Sall (GERCOP, Sénégal), Augustin Loada (CGD, Burkina Faso).

³ Qu'ils avançaient par groupe de deux chaque fin de journée (et souvent tard dans la soirée) et dont ils devaient faire une restitution publique le dernier jour de la formation.

africains en thèse désireux de mieux articuler dans leurs recherches les méthodes quantitatives et les méthodes qualitatives. La deuxième, d'une durée de 10 jours a été constituée à l'initiative d'un groupe de chercheurs (dont je fais partie) travaillant depuis plusieurs années en collaboration avec l'Université d'Antananarivo et l'Institut National de la Statistique (INSTAT)¹. Cette première édition d'une formation dont la vocation est d'être reconductible, s'est inscrite parmi les événements connexes au sommet de la Francophonie qui s'est déroulé à Madagascar en novembre 2016.

À côté de ces formations dont l'orientation était principalement « académique », j'ai aussi dispensé des soutiens plus techniques à destination de professionnels engagés dans la production et/ou l'analyse statistique d'enquêtes. Dans le cadre du projet RECAP² financé par l'Union Européenne, porté par le Centre International de Formation (CIF) de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et visant à renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent³ dans plusieurs pays d'Amérique Latine et d'Afrique de l'Ouest, j'ai ainsi contribué à la sensibilisation à ces questions de mesure et à la production d'un questionnaire spécifique. Dans le cadre d'un projet de

¹ Nous avons en fait repris et adapté le format de l'Université d'été en Sciences Sociales en Asie du Sud-Est intitulée « Les journées de Tam Dao » (JTD) qui a lieu au Vietnam depuis 2007 et qui est cofinancée par l'AFD et l'IRD ainsi que d'autres institutions (AUF, EFFEO, CNRS, Universités. Les trois organisateurs de l'université d'hiver australe ont participé comme formateurs à ces universités d'été et deux d'entre eux sont membres du conseil scientifique. Cette formation a aujourd'hui acquis une notoriété certaine comme en atteste le nombre important de candidats de différents horizons (institutions, disciplines, régions) qui postulent lors de la phase de sélection des participants (450 en 2014 pour 90 places). Chaque année, les JTD donnent lieu à l'édition d'un ouvrage scientifique, à visée analytique mais servant aussi de support pédagogique, dans une perspective de diffusion de modules pour d'autres formations. Les ouvrages sont édités en trois langues (français, anglais et vietnamien) aux éditions de l'AFD et sont accessibles en ligne (sur www.afd.fr et www.tamdaoconf.com).

² Renforcer les Capacités pour la Production et l'Analyse des Indicateurs de Travail Décent (<http://recap.itcilo.org/fr/documentation>). Ce projet s'est déroulé de mars 2010 à février 2013.

³ La réflexion en termes de travail décent fait suite à une nouvelle approche des politiques internationales de développement initiée à partir des années 1990 et prenant ses distances avec le « consensus de Washington C'est en 1999 que le travail décent comme concept et programme fut introduit au BIT. Dans son rapport annuel, le BIT indique ainsi que : « le but fondamental de l'OIT est que chaque femme et chaque homme puisse accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité » (Ghai, 2003). L'introduction du concept de travail décent soulève un certain nombre de questions dont je rendrai compte dans le III- A.

renforcement des capacités statistiques pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté (PRECA) au Burundi, financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), j'ai aussi co-animé une formation qui s'est déroulée à Bujumbura (Burundi) et à Bondy (France) d'avril à juin 2015 auprès d'un public de statisticiens de l'ISTEEBU (Institut de Statistique et des études économiques du Burundi), d'enseignants de l'université, et de cadres du ministère du travail.

L'encadrement de travaux de recherche

Le volet accompagnement à la recherche de mes activités ne se réduit pas aux formations dispensées mais s'étend aussi à l'encadrement de travaux de recherche et à l'aide à la publication. J'ai ainsi encadré les mémoires de Master recherche en sociologie¹ de deux étudiants africains du programme Erasmus Mundus. Le premier, soutenu en 2014 par Kelma Manatouma, posait les éléments d'une sociologie de la jeunesse urbaine de N'Djamena (Tchad) à partir d'une enquête menée dans deux quartiers de la capitale. Définissant la jeunesse N'Djaménienne comme un temps caractérisé par une double dimension d'émancipation « moderne » (vis-à-vis de la famille et des contraintes sociales) et d'incertitude statutaire, il mettait en évidence trois figures de la jeunesse : les « Contraints de rester jeunes », composés d'hommes faiblement scolarisés et dans l'incapacité d'obtenir les revenus conditionnant l'accès au statut adulte (accès au mariage dans un contexte d'inflation du coût de la dot, accès au logement autonome dans un contexte de pénurie de logement) ; les « Empêchées d'être jeunes » représentent la majorité des jeunes femmes qui n'accèdent que rarement à cette étape de liberté et passent directement de l'enfance à l'âge adulte ; enfin, les « Prolongeant ou rattrapant leur jeunesse », des hommes riches

¹ Master Age, Épreuves et Vulnérabilité (AEV) de l'Université de Lille3.

qui profitent de leurs moyens pour « vivre » leur jeunesse en s'émancipant des contraintes qui pèsent sur la vie adulte.

Le deuxième mémoire, soutenu en 2015 par Joëlle Rasafimalala, interrogeait la réalité sociologique de la diaspora malgache en France. Il reposait sur une enquête menée lors d'un rassemblement sportif annuel des Malgaches de France. Il apparaissait que les « Malgaches de France » constituent une diaspora spécifique. Invisibilisés et territorialement éclatés, ils développent cependant un certain nombre des traits caractérisant une diaspora. Bien que largement intégrés dans la société française, ce dont témoigne l'importance des acquisitions de nationalité¹ et des mariages mixtes, les « Malgaches de France » conservent voire cultivent les traits d'une identité culturelle spécifique. Les divisions spécifiques à la société malgache se maintiennent cependant aussi au sein des membres de la diaspora. Ils conservent par ailleurs souvent un contact affectif fort avec leur pays d'origine. Enfin, comme le montre la Réunion Sportive Nationale, ils ont aussi la volonté de s'organiser sur la base de leur origine commune, quand bien même cette organisation ne transcenderait leurs divisions que le temps d'un week-end.

Pour un chercheur, la publication d'un article est la récompense d'un travail accompli mais aussi une impérieuse nécessité pour sa carrière. On sait cependant la difficulté que présente cet exercice, particulièrement pour qui n'en maîtrise pas bien les codes. Sur ce point, les jeunes chercheurs africains sont certainement plus démunis encore que leurs homologues des pays occidentaux. Dans cette aventure, trois articles publiés ont pu bénéficier de mon aide, sur le style, l'organisation logique et l'argumentation. Le premier a fait suite à la première école d'été du réseau *Afrobaromètre*. Deux étudiants dont j'avais encadré le

¹ Le recensement de 2012 fait apparaître qu'il y avait en France 66 000 immigrés malgaches (vivant sur le territoire français et nés malgache à l'étranger) - soit presque autant que les Maliens mais seulement 22 000 Malgaches (vivant en France et de nationalité malgache).

travail à Cotonou ont souhaité le poursuivre pour en faire un article qui a été finalement publié, comme document de travail, sur le site du réseau *Afrobaromètre* (Koussihouédé et Sossou, 2008). Cet article s'intéressait, dans une perspective comparative en Afrique, à l'effet de la frustration relative de démocratie sur l'instabilité politique, et son analyse reposait sur une exploitation statistique des données d'enquête. Il indiquait que si l'instabilité politique est évidemment multifactorielle, les écarts entre les aspirations démocratiques et les réalisations effectives en sont un déterminant significatif. Dans le cadre d'un ouvrage collectif à paraître sur les crises malgaches dont j'ai co-dirigé la publication (Razafindrakoto et *alii*, 2018), nous avons souhaité pousser de jeunes chercheurs malgaches qui apportaient dans leurs travaux des éléments originaux d'analyse et de réflexion, sans arriver toujours à les mettre suffisamment en valeur. Dans cette perspective, j'ai tout particulièrement encadré la réalisation de deux chapitres du livre portant sur le fonctionnement du système politique. Celui d'Iharizaka Rahaingoson (2018) est une analyse de « l'importation » du modèle démocratique à Madagascar et du jeu avec les règles auquel il donne lieu. Celui de Tsiory Razafindrabe (2018) interroge les usages historiques de la constitution et le recours récurrent aux états d'exception. Arrivés à leur terme, ces deux articles apportent, chacun à leur façon, un éclairage important à la question de la récurrence des crises.

La restitution publique des recherches et la contribution au débat public

Les recherches en sciences sociales sur le développement ne peuvent pas se contenter d'une diffusion dans des publications scientifiques réservées à un public restreint et par ailleurs difficilement accessibles dans les pays du Sud. Elles devraient au contraire avoir pour vocation de susciter ou d'éclairer un débat public sur les thèmes sur lesquels elles portent. Or, si le chercheur n'est pas directement responsable de la façon dont ses recherches sont, ou non, reprises dans le débat public, il peut néanmoins permettre leur diffusion en en faisant des restitutions sous une forme vulgarisée. C'est ce que j'ai fait à plusieurs reprises à Madagascar et en France en participant à des conférences-débats. Les échanges intenses auxquels elles donnent souvent lieu et l'écho qu'en donne la presse dans

les jours qui suivent témoignent de leur intérêt et contribuent par ailleurs aux travaux du chercheur en l'obligeant à clarifier ses notions et en l'amenant parfois à réinterroger ses résultats et/ou leurs interprétations. L'enquête SIRS (Santé, Inégalités et Ruptures sociales) qui a servi de principal support à ma thèse (voir II-A) est une mine d'informations de premier plan sur les relations sociales à Antananarivo. À ce titre au moins, ces données¹ devaient être diffusées à Madagascar. C'est à cette fin qu'une conférence-débat intitulée « *L'intégration sociale et la santé au défi de l'urbanisation et de la mondialisation* » a été organisée par l'INSTAT, l'IRD et l'INSERM en mai 2005 à Antananarivo, dans une salle d'une centaine de places. J'y présentais les premiers résultats de l'enquête sous le titre « Familles et quartiers : des supports indéfectibles ? ». Les travaux que j'ai menés avec M. Razafindrakoto et F. Roubaud sur l'analyse de la trajectoire longue ont eux aussi donné lieu à plusieurs présentations publiques à Madagascar : en avril 2013 à l'Institut Français de Madagascar (IFM) pour la présentation de notre étude « institution, gouvernance et croissance de long-terme » ; en décembre 2014 à l'université d'Antananarivo et à l'IFM et en mars 2015 à Paris pour la sortie du numéro spécial de la revue *Afrique contemporaine* intitulé « Madagascar, anatomie d'un état de crise » dont nous étions les coordinateurs² ; en décembre 2015, au *Development Learning Center*, pour la présentation des premiers résultats de l'enquête sur les élites (voir le troisième chapitre de ce volume), en juillet 2016 (dans le cadre de l'université d'hiver austral en sciences sociales) et en 2016 (dans le cadre du sommet de la francophonie) à Antananarivo pour l'analyse des rapports des citoyens au rapport politique. Les enquêtes *Afrobaromètre* donnent aussi lieu systématiquement à des restitutions publiques et des débats dans les pays dans lesquels elles ont été menées. J'ai, dans ce cadre, animé en mai 2006 une série d'ateliers de discussions autour des résultats

¹ Bien entendu, ces « données » sont un produit de l'enquête et du scientifique qui en fait la présentation. Je reviendrai sur ce point dans le III-B.

² Certaines de ces présentations ont été filmées et on peut en voir des extraits sur le web. (<https://www.youtube.com/watch?v=eINB1MOj3Hw&nohtml5=False>).

de la première enquête de 2005 avec des journalistes, des hommes politiques et des représentants de la société civile ; j'ai également participé à la restitution publique des premiers résultats de la deuxième enquête en octobre 2008, puis de la troisième en décembre 2013.

On pourrait objecter que les éléments cités ci-dessus (formation, encadrement de la recherche, contribution au débat public) constituent des facettes ordinaires du métier de chercheur sociologue et ne sont donc pas l'illustration d'un engagement particulier. Il y a lieu cependant de distinguer ce qui se fait par choix de ce qui se fait par obligation (statutaire ou de carrière). Les activités citées ci-dessus ont été menées pour la plupart de façon bénévole, c'est-à-dire sans rémunération et sans répondre à une quelconque obligation de service ou de carrière¹. Je n'entends pas, en précisant cela, présenter ces actions comme un sacerdoce, ou un don de soi. Je les ai en effet exercées parce qu'elles m'apparaissent comme des extensions normales du métier de sociologue. J'ai trouvé par ailleurs beaucoup de plaisir en les exerçant et y ai également gagné des rétributions symboliques. Il faut aussi ne pas confondre ce qui relève de la diffusion des travaux du chercheur dans un cercle académique élargi - ce que les systèmes d'évaluation des chercheurs d'aujourd'hui appellent « le rayonnement » - et ce qui est une façon de rendre des comptes, sur les questions problématiques² auxquelles s'intéresse la sociologie, à un public non spécialiste mais concerné au premier chef par ces questions. C'est à cet impératif

¹.

² Dans sa contribution à un débat sur l'engagement du sociologue dans la revue *sociologie du travail*, Robert Castel (2000) estime que la sociologie devrait toujours partir et revenir à la demande sociale « entendue comme le système d'attente de la société à l'égard des problèmes quotidiens ». Ce qu'il appelle alors les questions problématiques sont « les questions qui s'imposent à l'attention, et pas seulement à l'attention des savants, parce qu'elles perturbent la vie sociale, disloquent le fonctionnement des institutions, menacent d'invalidations des catégories entières de sujets sociaux ».

qu'ont répondu les restitutions systématiques à Madagascar des résultats de recherche lors de conférences « grand public ».

II. Intégration et supports des individus

J'ai rappelé dans le chapitre I ce qui caractérisait la trajectoire économique de Madagascar : un recul quasi constant de son produit intérieur brut par habitant depuis l'indépendance. Ce recul se traduit évidemment par l'importance de la pauvreté. Dans un rapport de 2014, fondé sur une analyse de 3 enquêtes périodiques auprès des ménages (2001, 2005 et 2010), la Banque mondiale a calculé que 75 % de la population malgache vivait dans la pauvreté (51 % en zone urbaine et 81 % en zone rurale) et 60 % dans l'extrême pauvreté (67 % en zone rurale et 38 % en zone urbaine)¹, c'est-à-dire qu'elle « gagnait des ressources ou vivait de ressources dont la valeur est inférieure à ce que coûtent 2 100 calories par jour » (Banque mondiale, 2014). Ces chiffres font frémir et en même temps interrogent. Comment tant de personnes arrivent-elles à vivre avec des ressources qui ne semblent pas leur assurer les apports caloriques minimaux² ? C'est cette interrogation sur le vécu de la pauvreté qui a été à l'origine de mon travail de doctorat, que j'ai conçu comme une analyse des formes de l'intégration sociale et des supports permettant aux individus de tenir dans des conditions matérielles aussi précaires (II- A). Ces premières réflexions centrées sur l'étude de la pauvreté urbaine ont ensuite donné lieu à des développements spécifiques sur l'entraide et les effets de quartier (II- B).

¹ Près de 80 % de la population malgache vit en zone rurale.

² Cette méthode de la Banque mondiale pour déterminer le seuil de pauvreté extrême est directement empruntée au calcul proposé par Rowntree en 1901 pour déterminer le seuil de « pauvreté primaire ». En 1899, date de l'enquête, 15 % de la population de York était alors en dessous de cette ligne (Rodriguez, 2007, 2013).

A. L'intégration sociale

Mesurée en termes monétaires, la pauvreté à Madagascar apparaît massive, même si elle est de moindre ampleur en zones urbaines. Le seuil de 2 100 calories par jour mentionné plus haut et les 38 % de Malgaches urbains qu'il permet de classer en situation d'extrême pauvreté ne doit cependant pas être pris au pied de la lettre. D'une part, il ne tient pas compte de l'âge, du sexe, des caractéristiques morphologiques et du niveau d'activité des individus alors que l'on sait que les apports nutritifs nécessaires dépendent de ces facteurs. D'autre part, l'évaluation du coût des dépenses minimum nécessaires à l'achat de produits apportant ce minimum calorique est un exercice particulièrement difficile du fait qu'il nécessite de connaître et la valeur énergétique des produits consommés par les Malgaches et leur prix. Un tel calcul ne peut évidemment que se faire en moyenne et implique de surcroît de sélectionner (arbitrairement) un petit nombre de produits et de lieux où enregistrer leurs prix. Ces limites n'empêchent cependant pas d'accorder de l'importance à un tel calcul qui révèle bien un état de dénuement important et permet d'en suivre son évolution dans le temps. Ainsi, même si la taille et le poids moyen des Malgaches sont inférieurs à ceux constatés ailleurs, un calcul simple montre que les ressources moyennes de près de 40 % des Malgaches urbains ne permettent guère de réaliser des dépenses allant au-delà de la satisfaction de leurs besoins primaires¹.

L'effroi que représentait le constat de l'importance de cette pauvreté monétaire pour le chercheur occidental que je suis n'était cependant qu'imparfaitement en accord avec mes perceptions issues de la fréquentation durable de la capitale de la Grande Île. Certes, il est

¹ Un homme de 30 ans mesurant 1,63m, pesant 55 kilos et ayant une activité physique modérée aurait besoin d'environ 2 200 calories pour maintenir son poids. Une femme du même âge avec le même niveau d'activité, mesurant 1,54m et pesant 50 kilos, aurait besoin, elle, d'environ 1 900 calories (les mesures de tailles et de poids choisies sont celles constatées dans une enquête de 2005 à Antananarivo. Voir Ministère de la santé et du planning familial, 2005).

impossible de n'être pas choqué par la vétusté des routes et des transports urbains (particulièrement des taxis), l'insalubrité de certains quartiers (égouts à ciel ouvert, amoncellement de déchets, inondations, pollution), la présence importante de sans-abris de tous âges¹ et la concentration, la nuit, de très jeunes prostituées dans les rues sombres du centre-ville. Force est pourtant de constater que la pauvreté ne prend finalement pas souvent, au regard de sa fréquence, l'apparence de la misère physique et morale ou de la marginalité. Après plusieurs séjours passés à Antananarivo, on observe en effet bien d'autres facettes de la vie urbaine telles que l'intensité de la vie familiale, l'importance de la sociabilité de voisinage, la fréquence de la participation associative, ou encore la force de la vie religieuse. On constate aussi que les agressions physiques sont relativement peu fréquentes au regard de ce qui se passe dans de nombreuses métropoles². On découvre enfin que bien souvent, loin de céder au découragement, les habitants de la capitale, y compris les plus pauvres, font preuve d'énergie, d'invention quotidienne, de joie de vivre et d'optimisme. C'est ce contraste entre la fréquence de la pauvreté monétaire et le caractère en apparence relativement circonscrit de la misère physique et morale qui m'a amené à m'interroger sur les déterminants de cette dernière et, *a contrario*, sur ce qui permet aux individus de résister, physiquement et moralement, à l'indigence. L'hypothèse principale était que la capacité des individus à faire face au monde dans lequel ils vivent

¹ J'en faisais dans ma thèse la description suivante : « Dépenaillés, mendiant dans une saleté repoussante autour du marché, fouillant les amas d'immondices déposés par endroit le long des rues, s'agglutinant le soir sous les tunnels asphyxiés de gaz d'échappement ou dormant, de-ci, de-là, sous des abris de cartons et de bâches translucides » (Wachsberger, 2009a).

² De manière générale, l'île se caractérise par un faible niveau de violence. Selon le *Global Peace Index*, le classement (dans l'ordre croissant en termes de violence) situe Madagascar à la 67e position sur 162 pays dans le monde et à la 12e place sur 44 pays d'Afrique subsaharienne (Institute for Economics and Peace, 2016). Ces chiffres témoignent a priori d'un climat relativement paisible dans l'île. Ils sont confortés par les enquêtes *Afrobaromètre* menées auprès de la population, qui interrogent sur les expériences vécues. En 2014-2015, sur 25 pays d'Afrique, Madagascar se place en 7e position selon un classement croissant du taux de victime d'agressions physique ou de vol à domicile. Ces comparaisons montrent que la violence physique est plutôt faible au regard de ce que vit la majeure partie des habitants des pays africains (Wachsberger et alii, 2016)

dépend en bonne partie de la façon dont ils sont intégrés socialement, cette intégration sociale pouvant répondre à un certain nombre de leurs besoins dont la satisfaction est une condition nécessaire à leur bien-être. La validation de cette hypothèse requiert d'abord de rendre compte précisément de l'intégration sociale des individus (1) ; elle implique ensuite d'explicitier les mécanismes par lesquels l'intégration exerce un effet sur le bien-être des individus et d'établir quels sont les dimensions possibles de ce bien-être (2) ; elle réclame, enfin, de tester l'existence concrète de liens entre l'intégration et le bien-être.

1. Les contours de l'intégration sociale

Intérêt du concept d'intégration

À en croire un certain nombre d'auteurs, le concept d'intégration sociale serait aujourd'hui archaïque et incompatible avec la prise en compte des individus. Dans un article paru dans *Les cahiers internationaux de sociologie*, Michel Wieviorka (2008) en conteste par exemple la valeur heuristique pour l'analyse des sociétés contemporaines. Présenté comme étant l'ensemble des « processus par lesquels un groupe social, national, familial etc. s'approprie les individus pour assurer sa propre cohésion », ce concept non seulement renverrait à une vision holiste et fonctionnaliste de la société impropre à rendre compte de ses tendances actuelles mais aurait aussi parfois un usage « idéologique et répressif ». Sur le premier point, cette vision d'une société unitaire, relevant d'un « nationalisme méthodologique » (Beck, 2006), occulterait l'existence de différences internes aux sociétés et l'accroissement des demandes de reconnaissance d'appartenance à des groupes sociaux infra-nationaux (Voir Fraser, 2005). Le modèle français d'intégration, qui tend à analyser tout écart aux normes et valeurs dominantes comme la marque d'une intégration imparfaite et une menace pour la société, serait une illustration du deuxième point. Dans son essai sur *Le travail des sociétés*, François Dubet (2009) défend en quelque sorte une thèse identique puisqu'il indique que le modèle de l'intégration sociale laisserait désormais place à celui de la cohésion sociale, en ce sens que la charge de faire société reviendrait aujourd'hui aux

individus. Alors que le modèle de l'intégration renvoyait à la vision d'individus définis par leurs rôles et emboîtés dans le système, le modèle de la cohésion suppose des individus définis par leurs motivations et recherches d'accomplissement personnel, constituant la société par leurs interactions.

En mettant l'intégration sociale au cœur de mes analyses de la société urbaine malgache, je ne me rattache pourtant pas à un « ancien régime » de la sociologie. En effet, il ne s'agit pas pour moi de privilégier une analyse de la société à partir de ses structures, institutions ou groupes sociaux au détriment d'une analyse centrée sur les individus, mais plutôt d'articuler les deux niveaux. D'une part, les groupes sociaux et les institutions ne sont pas, n'en déplaise à Durkheim, des entités immuables et indépendantes des éléments qui les composent. S'ils préexistent certes souvent aux individus qui s'y rattachent, ils sont aussi transformés par eux. Être intégré à un groupe n'est donc pas être absorbé par lui mais y avoir une place, en cohérence avec celle des autres, que celle-ci ait été assignée ou qu'elle ait été négociée. Ma définition de l'intégration s'affranchit donc des paradigmes holiste et fonctionnaliste au sein desquels elle a été initialement produite. D'autre part, et en réponse aux analyses précédentes, il n'est selon moi pas possible de penser l'individu en dehors des structures sociales et des réseaux sociaux qui le contraignent, voire parfois le déterminent, mais qui constituent aussi pour lui les supports sans lesquels il ne peut se tenir (Martuccelli, 2006). Pour reprendre les termes d'A. Giddens (1987), les structures sociales sont à la fois contraignantes et habilitantes.

Contrairement aux usages classiques en sociologie, ma définition de l'intégration se réfère à un état sans faire aucune hypothèse sur le processus qui y conduit. Être intégré socialement signifie simplement pour moi avoir une place dans un groupe social. Si on cherche cependant à rendre compte précisément de la façon dont les individus sont intégrés socialement, il est nécessaire de distinguer les dimensions, les degrés et les sphères possibles de l'intégration sociale. Les dimensions sont les différentes façons par lesquelles un individu peut occuper une place dans un groupe donné. Les degrés représentent l'importance de l'intégration dans la mesure où l'intégration n'est pas un phénomène binaire (être ou ne pas être intégré) mais un phénomène continu (être plus ou moins

intégré). Les sphères, enfin, sont les différents groupes auxquels il peut appartenir et qui, entretenant des liens les uns avec les autres, constituent la société tout entière. L'intégration sociale doit donc être appréhendée de façon multidimensionnelle, continue et pour reprendre les termes d'Elias (1991), multistratifiée. Elle se compose d'un ensemble de liens attachant un individu à d'autres membres d'une même collectivité et à la collectivité toute entière (liens d'échanges, liens symboliques, sentiments). Ces liens sont plus ou moins nombreux, plus ou moins solides. Ils rattachent aussi l'individu à une série de sphères sociales différentes.

L'intégration des individus peut d'abord se lire selon deux dimensions différentes et complémentaires, une dimension objective et une dimension subjective. Dans sa dimension objective, l'intégration est liée à la participation des individus à des échanges avec d'autres individus et/ou avec la collectivité toute entière. Elle est ce qu'on pourrait appeler l'intégration *en soi*. C'est cette conception qui se retrouve le plus souvent dans les définitions de l'intégration. A. Giddens (1987) définit par exemple l'intégration par la « réciprocité des pratiques entre des acteurs ou des collectivités liés par des relations d'autonomie et de dépendance ». R. Castel (1996) indique lui que « sont intégrés les individus et les groupes inscrits dans les réseaux producteurs de la richesse et de la reconnaissance sociales ».

Les définitions de Giddens et de Castel me paraissent cependant problématiques du fait de la confusion qu'elles introduisent entre un phénomène (l'intégration) et ce qu'il produit sur les individus – avec le risque, d'une part, d'établir une définition normative de l'intégration, et, de l'autre, de produire un raisonnement tautologique. Pour Giddens, en effet, la participation sociale n'est de l'intégration que lorsqu'il y a réciprocité des pratiques ; et pour Castel, elle n'est de l'intégration sociale que si elle se fait dans des réseaux producteurs de richesse et de reconnaissance sociales. Dans les deux cas, on est amené à distinguer des modes de participation sociale qui ne seraient pas de l'intégration. Définir l'intégration par la réciprocité des pratiques, c'est donner d'emblée une vision normative de ce que doit être l'intégration. Ces définitions sont aussi problématiques par le risque de raisonnement tautologique qu'elles entraînent lorsqu'il s'agit d'identifier les effets sur l'individu de

l'intégration. Car celle-ci a forcément les effets attendus dans la mesure où ces effets, justement, ont servi à la construction de l'objet « intégration ». Pour éviter d'enfermer d'emblée la question de l'intégration dans une approche fonctionnelle normative, j'ai adopté dans mes travaux une approche substantive¹ en identifiant toute forme de participation sociale à de l'intégration, sans préjuger des effets (positifs ou négatifs) que cette participation a sur l'individu.

L'intégration est donc liée aux relations concrètes que nouent les individus les uns avec les autres. L'analyse de l'intégration passe alors par la mise en lumière des réseaux sociaux et des formes de participation des individus à ces réseaux. Cependant, l'intégration objective peut aussi exister indépendamment de cette inscription dans des échanges ou réseaux sociaux : elle peut dépendre en particulier du fait d'occuper telle ou telle position sociale que la société valorise. Certains statuts sociaux sont en effet porteurs en soi de reconnaissance donc d'intégration sociale quand bien même la participation effective des individus aux réseaux sociaux serait limitée. La séniorité est par exemple, dans bien des sociétés africaines, un principe qui garantit aux plus âgés respect et reconnaissance. Le statut, marque d'un lien social « consolidé »², est ainsi, autant que les échanges sociaux concrets, une forme d'intégration objective. Dans sa dimension subjective, l'intégration s'analyse à partir du point de vue de l'individu sur sa participation et son appartenance collective. Cette intégration *pour soi* est liée aux perceptions que les individus ont des relations qu'ils nouent avec les autres et à leur identification au groupe. Être intégré signifie, dans ce cas, être capable de dire « nous » c'est-à-dire de se définir par son appartenance collective. Or, si on peut penser qu'intégration objective et intégration subjective sont en

¹ Je reprends ici le terme employé par K. Polanyi (1983) dans son opposition entre une définition normative de l'économie comme science de l'action rationnelle en contexte de rareté et une définition substantive qui désigne simplement l'étude des choix humains qui leur permettent de vivre dans leur environnement.

² Dans *Les règles de la méthode sociologique*, E. Durkheim (2007) indique à propos des règles du droit que « ces pratiques ne sont que de la vie sociale consolidée » et se propose d'étudier « celle-ci à travers celles-là ».

partie déterminées l'une par l'autre, ces deux dimensions ne sont pas pour autant forcément confondues. Un individu peut être parfaitement intégré dans un ensemble de relations avec d'autres membres d'une collectivité sans s'identifier à cette collectivité et sans en attendre beaucoup. À l'inverse, un fort attachement subjectif à un groupe social n'implique pas pour autant des échanges matériels et symboliques importants.

Les sphères d'intégration sociale à Antananarivo

Si l'intégration peut prendre plusieurs formes, elle peut aussi se déployer à plusieurs niveaux. Plutôt que la penser d'emblée à l'intérieur du cadre de l'État-nation impliquant l'idée d'un système social doté d'une cohérence d'ensemble¹, il me semble plus intéressant de reconnaître avec N. Elias (1991) que la société des hommes est caractérisée par une pluralité de niveaux d'intégration lesquels s'interpénètrent pour constituer la société toute entière. En partant de la littérature sociologique, des travaux consacrés à la société malgache et d'une série d'entretiens menés à Antananarivo, j'ai ainsi retenu cinq niveaux ou sphères d'intégration pour les individus, recouvrant la majeure partie de l'espace social : la famille, le quartier, la communauté religieuse, la sphère productive et l'État. Les deux premières sphères constituent les lieux d'une intégration rapprochée reposant sur des interactions de face à face entre des individus se connaissant nécessairement. Les trois suivantes se rattachent à une intégration de type systémique, du fait que l'interconnaissance et la coprésence n'y sont pas une condition nécessaire de l'intégration.

¹ Les questions problématiques de l'exclusion, de la marginalité ou de *l'underclass*, différentes dans leur approche (Fassin, 1993), comme celles liées à l'intégration des immigrés (Schnapper, 1991), se sont le plus souvent posées dans ce cadre. C'est bien cette vision des choses qui est dénoncée par U. Beck comme relevant d'un « nationalisme méthodologique ».

Dans ces sphères, l'individu est finalement plus lié au groupe en tant que tel qu'aux individus qui le composent¹.

Lieu des premières relations interindividuelles, la famille est aussi ce qui définit la première identité sociale de l'individu. En lui donnant un nom et en l'inscrivant dans une filiation, elle lui attribue un positionnement social qui peut dépasser le simple cadre familial. Elle peut aussi être un lieu de détermination et d'inscription des statuts sociaux. Le sexe, l'âge, la position dans la fratrie, l'ascendance, le nombre d'enfants, la situation matrimoniale conditionnent ainsi souvent, en Afrique notamment, l'accès égal ou inégal au prestige, au pouvoir, à la propriété et/ou à la richesse. Les rapports de parenté sont donc aussi des rapports sociaux (Godelier, 2004). À Madagascar, la famille rattache toujours l'individu à une ethnie², à une lignée et souvent à une caste ou groupe statutaire. Elle conditionne ainsi, au moins symboliquement, des positions hiérarchiques et des droits sur la terre³. Mais la famille ne permet pas uniquement l'inscription statutaire des individus. Elle est aussi une institution qui les enserme dans un ensemble de droits et de devoirs. La famille est ainsi parfois un cadre très contraignant. Elle peut imposer le choix du conjoint, attribuer à chaque membre un statut spécifique dépendant de sa place dans le système de parenté, de son

¹ S. Paugam (2005) distingue quatre grands types de liens sociaux en fonction de leur nature : le lien de filiation, le lien de participation élective (lien social choisi), le lien de participation organique (lien économique) et le lien de citoyenneté (lien politique). Cette typologie stimulante des liens est à l'origine de ma réflexion sur l'intégration sociale. Les sphères que j'ai retenues ne se définissent cependant pas par la nature des liens qui s'y nouent (par exemple les liens au sein de la famille sont de filiation mais peuvent être de type organique) même si chacune d'entre elles implique en majeure partie un type de lien particulier.

² En dépit du caractère en partie artificiel de la division ethnique à Madagascar, la « politique des races » mise en œuvre par Gallieni à l'époque de la colonisation a laissé des traces durables, notamment dans le champ politique.

³ Dans les milieux ruraux des hautes terres, les individus se répartissent ainsi souvent en *tompontany* (littéralement : propriétaire des terres) qui sont les descendants des « premiers » occupants et en *mpiavy* qui sont les nouveaux venus (moins légitimes). Les *tompontany* marquent leur attachement à la terre des ancêtres (*tanindrazana*) par l'entretien sur place du tombeau familial. Cet attachement au tombeau familial et au culte des morts n'est cependant pas qu'une revendication de propriété de la terre ; elle marque aussi symboliquement l'appartenance à un groupe statutaire dans la mesure où, à l'origine, seuls les membres des groupes libres avaient un tombeau familial.

sexe ou de son âge, obliger à un partage des ressources physiques (hébergement des apparentés) ou matérielles. Enfin, en dehors des relations d'entraide, la famille est souvent un espace privilégié de sociabilité.

Le quartier n'est pas seulement une portion de ville mais peut aussi être un espace de proximité déterminant des contraintes spécifiques, un milieu de vie à la source d'interactions sociales ou un cadre pour l'action collective. C'est le cas à Antananarivo, où les quartiers constituent bien des espaces d'intégration pertinents (pour l'étude plus détaillée des effets de quartier, voir la partie B du chapitre II). Là, les individus ont très fréquemment des amis et de la famille, et les associations y sont nombreuses. Les relations de voisinage sont cordiales (95 % des adultes disent que les relations qu'ils ont avec leurs voisins sont très bonnes ou plutôt bonnes) et les conversations de voisinage sont courantes. Enfin, l'attachement psychologique au quartier est marqué puisque 70 % des adultes déclarent vouloir rester dans le quartier en cas de déménagement. Ces deux sphères de relations constituent pour l'individu ce que R. Castel (1995, 2003) a appelé sa « protection rapprochée ». Les individus sont « inscrits dans des systèmes forts à la fois de contraintes et de protections qui [assurent] leur sécurité au prix de la dépendance par rapport au groupe d'appartenance ».

La troisième sphère d'intégration retenue est la sphère religieuse. Appartenir à une religion est souvent d'abord se reconnaître une histoire, donc se rattacher à une famille, et au-delà à un groupe social étendu, et bien qu'il soit en principe possible de choisir librement sa religion¹ ou d'y renoncer², celle-ci reste, on le sait, très souvent héritée. C'est le cas à

¹ Cette liberté dépend bien évidemment de la société à laquelle les individus appartiennent. La conversion au protestantisme valait peine de mort au XVI^{ème} siècle en France où l'on pouvait être « pendu et étranglé et [le] corps réduit en cendres pour cause d'hérésie » (Condamnation de Bernard Palissy en 1588). Dans certains pays musulmans, l'apostasie est encore aujourd'hui un crime qui mérite la peine de mort.

² En France par exemple, il n'est pas simple d'obtenir de l'Église une dé-baptisation comme en témoignent les difficiles démarches de ceux qui souhaitent le faire (Mollon, 2008).

Antananarivo, où 88 % des habitants disent avoir adopté leur religion en héritage (Roubaud, 2000). De ce point de vue, le lien religieux relève en partie d'une inscription dans l'histoire et contribue à la définition identitaire des individus. Il peut donc ne correspondre ni au partage d'une foi ni à l'adhésion à une même vision du monde. Même la pratique religieuse pourrait, dans ce cas, n'être que la marque d'un attachement à une tradition (participation aux grandes cérémonies religieuses qui rythment les différentes étapes de la vie) et/ou le signe d'un conformisme social lié à la pression de l'entourage. A Madagascar, la religion est fortement imbriquée avec la dynamique sociale et la constitution du pouvoir ce qui fait de la participation religieuse une quasi-nécessité sociale assurant reconnaissance sociale et accès à un réseau de relations¹. L'engagement religieux peut ainsi avoir pour les Malgaches un intérêt « stratégique ». Être vu à l'office, particulièrement en compagnie d'autres personnes occupant une position sociale plus prestigieuse, est une source de reconnaissance sociale. Être engagé dans une association religieuse apporte aussi un statut dont on peut se prévaloir (président de l'association paroissiale par exemple) et permet d'accéder à un réseau social plus étendu que celui de la famille ou du voisinage. Enfin, la gestion d'une carrière politique passe aussi souvent par des prises de responsabilité dans les instances supérieures des communautés religieuses (Rakotoarisoa et Blanchy, 2006), comme en témoigne par exemple l'engagement de Marc Ravalomanana au sommet de la FJKM².

Appartenir à une religion, c'est aussi partager avec d'autres une foi et des pratiques rituelles. C'est d'ailleurs cette dimension « expérientielle » (Glock, 1961) de l'intégration religieuse qui a particulièrement retenu l'attention des premières analyses de sociologie

¹ M. Weber (1906) a montré que l'appartenance à une secte protestante aux États-Unis au début du XXème siècle était un moyen de prouver aux autres l'existence de qualités spécifiques et facilitait ainsi la confiance dans les relations d'affaires.

² M. Ravalomanana a été président de la république malgache de 2002 à 2009. La FJKM est l'Église Réformée de Madagascar.

religieuse et bénéficie d'un intérêt renouvelé dans la sociologie contemporaine des religions à travers l'analyse des communautés émotionnelles (Hervieu-Leger, 1986). À Antananarivo, cette dimension expérientielle de la pratique du culte et des prières collectives est particulièrement importante¹. Enfin, au-delà de cette expérience particulière qu'est la croyance et la pratique religieuse commune, appartenir à une religion est aussi adhérer à une vision du monde dont elle est porteuse, et accepter de se soumettre aux règles qu'elle édicte. Cette adhésion est alors une autre marque de l'intégration religieuse. La religion « n'est en effet pas seulement un système de pratiques; c'est aussi un système d'idées dont l'objet est d'exprimer le monde » (Durkheim, 2008).

La sphère productive marchande est la quatrième sphère d'intégration prise en compte. Cette sphère inclut tous les individus participant, grâce à leur travail, à la production de richesses et aux échanges de biens et services. L'importance des taux d'emploi à Antananarivo témoigne du caractère obligatoire de la participation au marché du travail dans une société urbaine où le travail rémunéré est le principal sinon le seul moyen d'assurer sa subsistance et celle de sa famille.

Être intégré au marché du travail c'est d'abord occuper un emploi. Néanmoins, tous les emplois n'apportent pas le même degré d'intégration. Certains peuvent par exemple procurer des revenus suffisants pour garantir l'indépendance des individus quand d'autres ne constituent, au mieux, qu'un complément de revenu au ménage. On peut ainsi estimer que le niveau de rémunération est un premier indicateur du degré d'intégration au marché du travail. Il ne peut cependant être considéré comme l'unique élément du rapport à

¹ Le dimanche matin les Églises font « salle comble », certains offices, particulièrement populaires, drainant même des foules très nombreuses venues des quatre coins de la capitale. Il en est ainsi par exemple de la messe du Père Lazariste Pedro qui réunit dans un hangar plus de 4 000 personnes et dure près de trois heures, ou des offices de certaines Églises protestantes indépendantes telle l'Église de Jesosy Mamonjy (Jésus le Sauveur), un culte évangéliste, qui réunit à Akoronrano le premier dimanche du mois plus de 20 000 fidèles (venus de toute la région d'Antananarivo).

l'emploi¹. Il est également nécessaire, en effet, de tenir compte de la continuité et de la stabilité de l'emploi dans le temps. Ces deux aspects constituent aussi des dimensions de l'intégration organique dans la mesure où ils participent à la force du lien rattachant les individus au marché du travail. Les emplois peuvent par ailleurs être assortis d'un certain nombre de dispositions juridiques (types de contrat de travail, droits sociaux associés, représentation syndicale, etc.) qui protègent l'individu mais peuvent aussi être un support de leur identité.

Il ne paraît cependant pas suffisant de rendre compte de l'intégration au marché du travail uniquement sous l'angle des revenus ou des protections offertes. L'intégration organique a en effet aussi une forte composante subjective. Des emplois mal rémunérés et n'offrant aucune garantie peuvent contribuer à l'intégration sociale de ceux qui les occupent s'ils leur permettent de nouer des relations de travail satisfaisantes, leur offrent le sentiment de leur utilité sociale, ou tout simplement leur garantissent une certaine estime de soi. Cela pourrait être, par exemple, le cas des emplois du secteur informel. Nombreux, en effet, sont les auteurs qui présentent une image positive de ce secteur dans les pays du Sud, le décrivant tantôt comme une économie populaire ancrée dans les valeurs morales traditionnelles (Andrianjafy-Andriamanindrisoa, 2004), tantôt comme un espace de solidarité et de convivialité (Latouche, 1991), ou bien encore comme une pépinière d'entrepreneurs pauvres mais inventifs (Touré, 1985) et fiers de leur indépendance (Maloney, 2002). À l'inverse, certains emplois du secteur moderne pourraient correspondre à une forme d'aliénation peu propice à l'épanouissement personnel, ce que S. Paugam (2000) appelle une « *intégration laborieuse* » au marché du travail.

¹ Établissant une distinction entre travail et emploi, D. Schnapper (1989) définit le rapport à l'emploi comme « les formes d'accès au marché du travail et les conditions juridiques de l'exercice de l'activité professionnelle ».

La cinquième et dernière sphère prise en compte est la sphère nationale-étatique. La construction nationale, quelles que soient les formes qu'elle prend (voir dans le I-A les discussions sur l'État en Afrique et le I-B sur la sociologie historique du politique à Madagascar), implique le développement de relations sociales spécifiques et l'État-nation constitue bien à cet égard une sphère d'intégration. J'ai ainsi cherché à identifier les différents aspects possibles de cette intégration en distinguant ce qui relève de l'attachement national et ce qui relève de l'intégration citoyenne.

L'attachement national-étatique repose sur le partage d'éléments d'une culture nationale valorisée par l'État. Pour rendre compte de l'intégration des immigrés en France, M. Tribalat (1995)¹ a par exemple identifié des comportements démographiques spécifiques à la société française (plus exactement aux sociétés occidentales) tels que la liberté du choix du conjoint ou encore la monogamie, et observé dans quelle mesure et à quel rythme ces comportements étaient adoptés par les immigrants. J'aurai donc pu rechercher ici ce qui constitue à Madagascar les éléments d'une culture nationale-étatique puis interroger systématiquement les individus sur leur degré d'adhésion à ces valeurs ou pratiques. Le *fihavanana*, valeur culturelle traditionnelle privilégiant notamment le consensus et la non-violence (voir la partie B du chapitre II) a été inscrit en préambule de la constitution et est devenu, à ce titre, une valeur politique essentielle. On pourrait donc estimer qu'accepter le recours à la violence dans le monde politique, voire accepter le principe de la participation à une manifestation est un signe de faible attachement politique à la nation. L'extrême difficulté à définir strictement ce qu'est le *fihavanana* rend cependant hasardeuse toute tentative de mesure de son acceptation ou de son application sociale².

¹ Elle préférerait en fait employer le terme d'assimilation.

² Un problème identique se pose pour d'autres valeurs traditionnelles promues au rang de valeurs politiques, comme le respect de la terre des ancêtres (*tanindrazana*), mentionné dans la devise nationale. On sait néanmoins qu'une entorse à ce principe faite par le président M. Ravalomanana (qui avait préparé un accord avec la firme Deawoo lui accordant la concession pour 99 ans d'un territoire grand comme la moitié de la

J'ai en revanche fait l'hypothèse que l'adhésion aux valeurs démocratiques constituait une forme d'attachement national dans la mesure où le pays s'est clairement engagé sur la voie de la démocratie à la suite du mouvement populaire de 1991. La constitution de la Troisième République, comme celle de la Quatrième (2010), a ainsi établi de façon précise les principes nécessaires au fonctionnement démocratique – qu'il s'agisse des droits fondamentaux des individus (liberté d'expression, liberté d'organisation) ou des règles de fonctionnement des institutions publiques (séparation des pouvoirs, droits de vote, multipartisme, etc.). Et ces principes ont, en outre, été presque toujours respectés, au moins dans leurs grandes lignes. L'attachement national repose aussi sur l'identification nationale¹, soit le sentiment d'être Malgache. Je postule ici que le sentiment d'appartenance à la nation est un signe de l'intégration politique et qu'inversement, le fait de s'identifier plutôt à son ethnie qu'à sa nation est la marque d'une faible intégration au collectif national. Cette hypothèse renvoie au mode de construction nationale à Madagascar passant, comme en France, par une politisation de l'identité nationale et un rejet dans la sphère privée des identités culturelles². Par ailleurs, dans un système démocratique, être intégré à la nation c'est aussi être impliqué dans la vie collective nationale, c'est-à-dire s'intéresser aux affaires publiques et participer d'une façon ou d'une autre à l'exercice ou au contrôle du pouvoir.

Belgique) est une des causes de la mobilisation collective ayant conduit finalement à son départ du pouvoir en mars 2009.

¹ L'enquête que je mobilise avait demandé aux individus s'ils se sentaient plus fiers d'appartenir à leur ethnie ou à leur nation.

² Il peut bien entendu y avoir d'autres formes de construction nationale en Afrique, qu'il s'agisse d'un fédéralisme d'ethnies (comme au Cameroun ou au Nigéria) ou à l'inverse de la domination politique d'une ethnie sur les autres (en passant par toutes les formes possibles de représentation nationale de la diversité ethnique). Dans ces cas, la préférence affirmée d'un individu pour son appartenance ethnique plutôt que son appartenance nationale peut ne pas être le signe de sa faible intégration au collectif national, si cette revendication d'appartenance lui garantit l'accès à des réseaux d'échange, de distribution ou de pouvoir (Bates, 1974 ; Bannon et *alii*, 2004).

Pour appréhender ces différentes dimensions de l'intégration, j'ai exploité les données d'une enquête spécifique conduite dans l'agglomération¹ d'Antananarivo. L'enquête SIRS (Santé, Inégalités, Ruptures Sociales) a été menée en 2003 auprès d'un échantillon de 2 807 personnes adultes. Cette enquête faisait partie d'un programme de recherche international analysant les relations croisées entre les inégalités, les ruptures sociales et la santé dans quelques grandes métropoles. Elle constitue une mine (plus de 400 variables) de données sociologiques inédites pour un pays africain. Ces données m'ont alors permis de construire 8 indicateurs continus d'intégration que je présente ici brièvement sans insister sur les principes méthodologiques de leur construction.

Pour la sphère familiale et la sphère de quartier, j'ai construit deux indicateurs d'intégration : l'attachement et l'entraide. L'attachement rend compte de l'importance subjective des relations sociales à l'intérieure de la sphère considérée. Pour la famille, il a été mesuré à partir de l'entourage familial² ; pour le quartier, il a été obtenu en combinant des informations sur la sociabilité de quartier et l'attachement subjectif³. L'entraide est une dimension particulière des interactions qu'on pourrait appeler la solidarité familiale. L'indicateur de participation au système d'entraide a été obtenu à partir de l'ensemble des aides (matérielles, financières ou psychologiques) reçues et distribuées au sein de chacune

¹ L'agglomération d'Antananarivo est composée de l'ensemble des habitations connexes, espacées de moins de 200 mètres, et entourant la capitale administrative Antananarivo Renivohitra. Elle a été définie à partir d'une mosaïque de photographies aériennes.

² Le terme d'entourage est emprunté à deux démographes de l'INED (Bonvalet et Lelièvre, 1995 ; Bonvalet, 2003) qui ont tenté de construire de nouveaux instruments de mesure des liens familiaux en substituant au concept de ménage celui d'entourage. Celui-ci ne retient pas le critère résidentiel comme critère premier de définition de la famille mais identifie la famille à partir de ses liens, en combinant liens subjectifs (faire partie des parents désignés comme proches) et objectifs (contacts réguliers, relations d'entraide). J'ai pour ma part exclu dans mes analyses de l'entourage ce qui relève de l'entraide, traité séparément.

³ J'ai pour cela opéré une analyse factorielle à partir des variables « être ou non né dans le quartier », « parler ou non régulièrement avec ses voisins », « avoir ou non de la famille dans le quartier », « avoir ou non des amis dans le quartier » et « vouloir ou non rester dans le quartier en cas de déménagement ». L'axe un de cette analyse factorielle (qui explique 38 % de l'inertie totale) classe en effet correctement les différentes modalités de ces variables et permet donc d'établir un indicateur relativement satisfaisant.

des sphères (pour l'étude plus détaillée du système d'entre-aide, voir la partie B du chapitre II). Pour la sphère productive marchande, j'ai construit un indicateur de rapport à l'emploi combinant revenus du travail et protections statutaires, en comptant ces dernières comme un avantage marginal des revenus¹. J'ai aussi construit un indicateur de rapport au travail² à partir des questions sur les qualités perçues des emplois occupés et de la satisfaction qu'ils apportent³. Pour la sphère de l'intégration religieuse, je ne disposais dans mon enquête que de quatre variables (fréquence de la participation au culte ; fréquence de la prière ; fréquence de la participation à une association religieuse ; importance accordée à la religion dans la vie) qu'il était de surcroît difficile de rattacher à une dimension de l'intégration plutôt qu'à une autre. J'ai donc opté pour la construction d'un indicateur unique de niveau d'intégration religieuse, en combinant les réponses des individus à ces quatre questions⁴. Enfin, pour la sphère nationale-étatique, j'ai aussi établi un indicateur unique d'intégration combinant les réponses aux questions portant sur l'attachement national (adhésion aux valeurs et identification) et celle portant sur la citoyenneté (variables de politisation et de participation politique)⁵.

¹ Dans la capitale malgache, les protections associées aux emplois sont très faiblement développées et la fonction essentielle de la participation organique est d'apporter les revenus indispensables à la survie du ménage.

² Je reprends ici le nom donné par S. Paugam (2000) à cette dimension subjective de l'intégration au marché du travail.

³ J'ai utilisé pour cela les coordonnées sur le premier axe (expliquant 31 % de l'inertie) d'une analyse des correspondances multiples (ACM) entre ces variables.

⁴ Ces réponses n'étaient pas indépendantes les unes des autres. Plus les individus ont un niveau d'intégration élevé pour une variable, plus ils ont une forte probabilité d'avoir un niveau élevé pour les autres. Une analyse des correspondances multiples (ACM) a fait ainsi apparaître un premier axe contribuant à 25 % de l'inertie totale. Si cet axe n'explique qu'une partie de l'inertie, il en explique cependant l'essentiel. Il oppose aussi clairement les valeurs les plus faibles de chaque variable aux valeurs les plus élevées. J'ai donc retenu, comme indicateur synthétique d'intégration, les coordonnées des individus sur cet axe.

⁵ La nature des données dont je disposais ne me permettait pas de construire deux indicateurs (objectif et subjectif) d'intégration. Les différentes variables sont cependant apparues en partie liées aux mêmes caractéristiques sociologiques des individus et se renforçant les unes les autres. Par exemple, la participation électorale est significativement liée à l'adhésion à la démocratie, à l'identification nationale, à la politisation et à la participation protestataire. Là encore ce sont les coordonnées sur le premier axe d'une ACM (expliquant

Les configurations d'intégration

Pour prolonger l'analyse des différentes dimensions de l'intégration, il est nécessaire de se demander si, d'une façon générale, elles sont, ou non, indépendantes les unes des autres, et aussi de rechercher si certaines positions ou particularités sociales sont associées à des configurations spécifiques, c'est-à-dire à des combinaisons particulières de degrés d'intégration dans chaque dimension. L'intégration dans certaines sphères peut-elle « compenser », d'une façon générale ou pour certaines catégories de personnes, la faible l'intégration dans d'autres ? Une rupture d'intégration dans une sphère peut-elle entraîner d'autres ruptures ? Et à l'inverse, l'intégration dans une dimension permet-elle, ou conditionne-t-elle l'intégration dans les autres ? Si on suppose que les liens sociaux contribuent à « tenir » les individus, ces questions sont évidemment cruciales. Elles ont d'ailleurs souvent été traitées par les chercheurs en sciences sociales, sans pour autant faire l'objet d'une réflexion systématique et sans déboucher toujours, non plus, sur des réponses univoques. Un grand nombre de travaux menés dans les pays du Nord ont par exemple pointé les risques, à partir d'une situation de fragilisation de l'intégration organique, de ruptures cumulatives des liens sociaux (Gallie et *alii*, 2003 ; Paugam, 2008 et 2014). En contrepoint de ces analyses, d'autres travaux ont cependant montré que dans certains contextes, les carences de l'intégration au marché du travail pouvaient aussi déboucher sur le développement d'un entre-soi, c'est-à-dire à une intensification des liens familiaux et de voisinage que O. Lewis a appelé « communauté des taudis » (Lewis, 1963 ; Hoggart, 1970 ; Prévot-Shapira, 1996). Un certain nombre d'analyses indiquent que la montée en puissance des Etats-providence (assurant l'intégration nationale-étatique) contribuerait à désolidariser les individus de leurs proches (Gauchet, 1991). Pourtant, avec un autre angle

32 % de l'inertie globale et ordonnant correctement les différentes modalités des variables) qui ont été utilisées pour la construction de l'indicateur.

d'approche, l'analyse des solidarités familiales dans les pays développés montre qu'elles sont au contraire loin d'avoir disparues et qu'elles constituent même encore un élément essentiel de la protection des individus. On pourrait certainement encore poursuivre ici à l'envie la liste des analyses ou des observations, en apparence contradictoires, des liens entre les dimensions d'intégration. Toutes ces analyses ont en effet été déployées avec des problématiques diverses, dans des contextes spécifiques et en réglant différemment leur focale. Mon travail de doctorat m'a permis en revanche d'analyser systématiquement, et dans un contexte unique, les rapports entre les différentes dimensions d'intégration identifiées¹. Il a ainsi fait apparaître clairement l'existence de quatre groupes de dimensions d'intégration dépendant de caractéristiques socio-démographiques différentes.

L'attachement familial et l'attachement au quartier, qui constituent ce qu'on pourrait appeler la sociabilité rapprochée, dépendent fortement de l'ethnie d'appartenance et du fait d'avoir toujours vécu, ou non, à Antananarivo. Les membres des ethnies côtières et les personnes qui ont émigré dans la capitale participent en effet systématiquement moins que les autres à la vie familiale et de quartier. La sociabilité rapprochée dépend aussi du niveau d'éducation des individus : elle est d'autant plus forte que les individus ont un niveau scolaire plus faible. Enfin, le niveau de richesse des individus conditionne aussi leur participation à la vie locale, les plus pauvres y étant nettement plus impliqués que les plus

¹ J'ai donc construit huit indicateurs continus d'intégration

Dans la mesure où les 5 indicateurs absolus, calculés de façon spécifique pour chaque dimension (Attachement familial, Entraide familiale, Attachement au quartier, Entraide de quartier, Rapport à l'emploi, Rapport au travail, Intégration religieuse, Intégration politique) n'ont ni la même amplitude, ni la même loi de répartition, ils apparaissent de prime abord peu comparables entre eux. C'est pourquoi j'ai opté pour une comparaison des positions relatives des individus dans chaque dimension. C'est ainsi que j'ai attribué un score de position relative pour chaque individu et dans chaque dimension à partir de la répartition en percentile des positions absolues des habitants d'Antananarivo. Par exemple, un individu ayant une position d'intégration dans une dimension telle que 90 % des individus sont plus intégrés que lui et 10 % le sont moins obtient un score d'intégration relative de 0,1. Les scores d'intégration relative sont donc, pour chaque dimension, normalisés de 0 à 1.

riches (même si pour l'ancrage au quartier cet effet de richesse est plus dépendant de la richesse du quartier que de celle du ménage). Compte tenu de ces déterminants communs, les degrés d'entourage familial et d'ancrage au quartier sont fréquemment associés, comme le révèle l'analyse en composantes principales que j'ai effectuée (Wachsberger, 2009). Si l'on estime, comme nous y incitent les analyses en termes de *fihavanana* et de *fokonolona*, que l'intégration familiale et l'intégration au quartier constituent un mode d'intégration traditionnel de la société malgache, on pourrait aussi appeler *attachement communautaire* ce mode d'intégration sociale.

L'entraide familiale et l'entraide de quartier sont très dépendantes du quartier d'habitation et de l'âge des individus. La participation à l'entraide apparaît en effet significativement plus fréquente chez les moins de 35 ans et d'autant plus fréquente que le quartier est plus riche. Les deux variables d'entraide (familiale et de quartier) sont aussi régulièrement associées. En revanche, on constate, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, que la participation au système d'entraide est peu liée à l'attachement communautaire et tend au contraire à se rapprocher des dimensions de l'intégration systémique. Au sein des sphères familiale et de voisinage, l'entraide répond donc à des logiques sociales différentes de celles qui conduisent les individus à la sociabilité et l'attachement communautaire.

Le rapport à l'emploi et le rapport au travail dépendent eux aussi en bonne partie des mêmes variables. La position sur ces dimensions est d'autant plus élevée que le niveau de diplôme des individus est plus grand et que le niveau de richesse de leur ménage est plus important. Ces deux dimensions dépendent également fortement du secteur d'activité, le degré d'intégration diminuant quand on passe du secteur public au secteur privé informel. Là encore, la similarité de leurs déterminants implique une liaison fréquente entre ces dimensions d'intégration.

Enfin, l'intégration politique et l'intégration religieuse, moins systématiquement associées, apparaissent cependant aussi aller très fréquemment dans le même sens. En effet, au-delà de leur dimension « sexuée » (l'intégration religieuse est plus importante chez les femmes, l'intégration citoyenne plus importante chez les hommes), elles augmentent toutes les deux très fortement en fonction du niveau de diplôme. Ainsi, l'intégration politique et

l'intégration religieuse ne sont donc pas deux formes d'intégration opposées mais tendent au contraire à se superposer l'une à l'autre. Ce constat, qui peut surprendre un chercheur du Nord habitué à penser que la construction de l'État passe nécessairement par une autonomisation de la sphère politique par rapport à la sphère religieuse, est en réalité tout à fait cohérent avec ce que j'ai indiqué précédemment des rapports entre société politique et société religieuse.

Ces quatre groupes de dimensions ne sont pas indépendants les uns des autres mais entretiennent dans l'ensemble des liens d'attraction et d'opposition. Le niveau de formation constitue une des variables déterminantes du mode d'intégration des individus. En effet, plus le niveau de diplôme est élevé, plus sont importantes l'intégration organique, l'intégration religieuse, et l'intégration politique d'une part, et plus sont faibles l'entourage familial et l'attachement au quartier d'autre part. Seule la participation à l'entraide familiale et de quartier est indépendante du niveau de formation des individus. On peut donc constater en moyenne que les dimensions de l'intégration systémique sont positivement corrélées les unes aux autres. Être fortement intégré sur une dimension est fréquemment associé à une position relative identique sur les deux autres et inversement. De plus, pour un nombre important d'individus, l'intégration systémique et l'attachement communautaire varient en sens inverse, ce qui semble indiquer que ces modes d'intégration pourraient être en partie substituables l'un à l'autre. Ces liens entre les dimensions d'intégration dessinent donc des configurations spécifiques selon les caractéristiques des individus qui peuvent être représentées par un radar composé de huit branches sur lequel j'ai reporté la moyenne des scores obtenus par les individus du groupe dans chaque dimension¹. Cette représentation permet ainsi de visualiser les différentes formes et degrés

¹ Je me suis inspiré pour ces représentations du travail d'Andreotti et Kazepov (2001).

d'intégration¹ selon les caractéristiques individuelles. L'analyse a alors révélé que, si l'intégration constitue bien en partie un système (les différentes dimensions étant liées les unes aux autres), c'est en réalité d'un système socialement stratifié qu'il s'agit. Les individus constituant la société malgache s'intègrent en effet différemment les uns des autres, en termes de degré et en termes de configuration, selon leurs caractéristiques socio-démographiques, quatre d'entre-elles (le niveau de formation, le sexe, l'ethnie et la caste) apparaissant comme particulièrement déterminantes.

Le niveau de formation est le principal déterminant des configurations d'intégration (Graphique 3). D'une part, les plus diplômés apparaissent globalement mieux intégrés que les autres. D'autre part, le niveau de formation joue aussi nettement sur la forme de la configuration : l'intégration systémique ainsi que la participation au système d'entraide augmentent significativement avec le niveau de formation, alors que ce dernier tend à réduire fortement l'attachement communautaire. Cela confirme bien le caractère partiellement substituable de ces deux modes d'intégration, que le niveau de formation conduise à s'affranchir de l'attachement communautaire, ou que l'attachement communautaire représente une compensation au défaut d'intégration systémique.

Dans sa thèse de 1912, M. Halbwachs (1970) parvenait à la conclusion qu'« à mesure qu'on s'élève [dans la hiérarchie sociale], les groupes sont de plus en plus intégrés, c'est-à-dire que leurs membres se trouvent de plus en plus pris dans un réseau de relations sociales, religieuses, politiques, d'affaires, etc., suivant le type de société »². C'est la fameuse théorie du « feu de camp ». La société se représente selon lui « comme un ensemble emboîté de cercles concentriques disposés autour d'un noyau central, chaud et vivant, qui représente

¹ Plus les individus sont intégrés, plus est en effet importante la surface de l'étoile représentée.

² Contrairement à É. Durkheim qui considérait dans ses travaux les mécanismes de l'intégration indépendamment des hiérarchies sociales et qui voyait même dans la guerre des classes une pathologie de l'intégration sociale, Halbwachs affirme d'emblée le caractère hiérarchisé de toute société, impliquant, selon lui, des degrés d'intégration différents.

la vie sociale la plus intense qu'on puisse se représenter ». C'est au sein de ce noyau central que se définissent les biens et les valeurs « regardés comme les plus importants » et qui alimentent le foyer. Et c'est en fonction de la distance à ces biens et valeurs que se constituent les hiérarchies sociales¹. Dans cette perspective, le niveau de formation scolaire semble être, à Antananarivo, la valeur sociale centrale, déterminant très fortement les positions des individus sur le marché du travail et leurs degrés d'intégration dans les différents réseaux sociaux. Cette place accordée à la formation et à l'activité comme signe de la valeur des individus indique clairement le caractère « moderne » de la société urbaine malgache. C'est au sein de la sphère productive que se constituent les principales lignes de séparation sociale entre les individus.

Il n'est pas cependant possible d'analyser à Antananarivo les différents modes d'intégration sociale à partir uniquement du niveau de formation. Une analyse plus fine fait en effet apparaître d'autres sources de différenciations sociales qui, sans annuler l'effet du diplôme, contribuent à modifier les modes et les niveaux d'intégration des individus. C'est tout particulièrement le cas du genre, de l'ethnie et de la caste. Que ces caractéristiques « assignées² » des individus conditionnent l'intégration sociale oblige alors à nuancer les observations précédentes. Dans la société urbaine malgache, l'extension de la sphère marchande et le développement d'un système capitaliste bureaucratique ont bien contribué à faire émerger de nouvelles valeurs sociales et à déterminer les hiérarchies

¹ Pour la société de la troisième république, « les valeurs sociales les plus hautes sont la richesse, les compétences et les talents des individus préposés à des fonctions qu'ils réalisent dans le cadre d'une profession à laquelle ils s'identifient pleinement ». La valeur centrale est donc celle de la compétence se traduisant dans un métier et récompensée par un revenu. C'est la légitimité spécifique de chaque profession qui permet alors aux individus de s'intégrer plus ou moins dans les différents réseaux sociaux (Baudelot et Establet ; 1994)

² Si les individus ont le choix relatif de s'identifier à leur ethnie ou leur caste, ils n'ont en revanche pas la liberté de décider à quelle ethnie ou quelle caste ils se rattachent. C'est en ce sens que l'on peut dire que ces identités sont assignées.

sociales. Ils n'ont pas pour autant éliminé d'autres systèmes de classement et d'intégration empruntant à des logiques sociales plus traditionnelles.

Les configurations d'intégration des hommes et des femmes se distinguent ainsi très nettement (Graphique 4). Les degrés moyens d'intégration des hommes et des femmes dans la sphère familiale et de voisinage ne diffèrent que peu, même si les femmes ont un entourage familial plus important. En revanche, les femmes sont nettement moins intégrées sur le marché du travail dans la sphère nationale-étatique. Seule l'intégration religieuse est finalement bien plus élevée pour les femmes que pour les hommes, si bien que la surface d'intégration des premières est inférieure de 11 % à celle des seconds, leur participation religieuse ne « compensant » pas leur moindre participation dans les autres dimensions de l'intégration systémique¹. Ceci indique qu'il n'y a pas seulement, dans la société urbaine malgache, des niveaux d'intégration différents, mais aussi des modes d'intégration différents. Les femmes sont certes moins intégrées dans l'ensemble que les hommes mais elles le sont aussi différemment. Il est alors bien difficile d'établir, *a priori*, une hiérarchie entre ces modes d'intégration. Dans la mesure où les femmes sont plus éloignées du marché du travail, on peut supposer que cet éloignement les tient aussi plus à distance des valeurs centrales de la société, ce qui se traduit aussi par leur marginalisation politique. Mais en faisant l'hypothèse que le feu central de la société urbaine malgache peut se nourrir également d'autres valeurs, particulièrement celles liées à l'implication religieuse, il se pourrait aussi que leur plus grande intégration religieuse soit la marque d'une intégration sociale spécifique des femmes. Seule l'étude des effets de l'intégration sociale sur les individus pourra aider à trancher cette question. Si l'intégration religieuse compense en effet pour les femmes leur faible degré d'intégration systémique, elle devrait

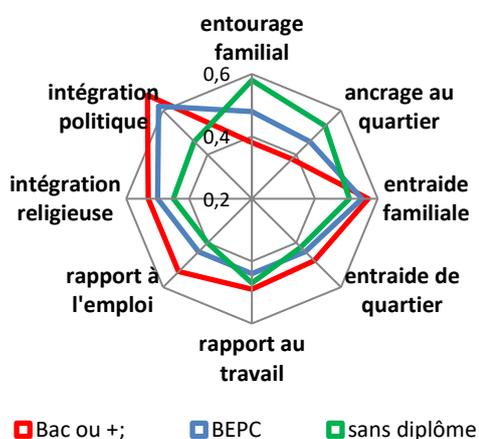
¹ Ces particularités de l'intégration « sexuée » ne sont pas fondamentalement modifiées lorsqu'on tient compte d'autres caractéristiques individuelles : à niveau de diplôme et âge identique, les femmes restent toujours nettement moins intégrées que les hommes sur le marché du travail et dans la sphère politique et plus intégrées dans la sphère religieuse.

se traduire, à niveau de formation identique, par un bien-être équivalent à celui des hommes.

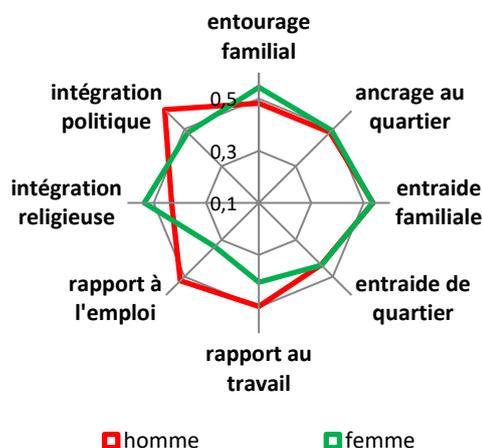
L'ethnie d'appartenance et le groupe statutaire d'origine sont eux aussi associés à des modes et des degrés d'intégration spécifiques. Les membres des ethnies originaires des hauts plateaux sont plus intégrés dans toutes les dimensions. Les personnes issues d'un groupe statutaire supérieur (Andriana ou Hova) ont, eux, en moyenne une surface d'intégration dépassant de plus de 10 % la surface moyenne de la population¹. La prise en compte de l'ethnie et du groupe statutaire d'origine dans les configurations d'intégration conduit donc à reconnaître la permanence à Antananarivo de critères de classements sociaux reposant non sur la compétence des individus mais sur leur origine. La caste et l'ethnie, souvent associées dans l'imaginaire collectif à des caractéristiques physiques et morales, tracent entre les individus des frontières invisibles et contribuent aux classements sociaux. Dans la capitale, être d'une ethnie côtière ou être descendant d'esclave est encore aujourd'hui un marqueur social pesant sur les formes et les niveaux d'intégration.

¹ Ceci est d'ailleurs particulièrement marqué chez les plus diplômés. Parmi les personnes ayant un niveau de formation au moins égal au BEPC, les descendants d'*andriana* sont ainsi nettement mieux intégrés que les autres dans la sphère organique, dans la sphère religieuse et dans la sphère politique. Ceux n'ayant au contraire revendiqué aucune origine en termes de caste (et dont on peut supposer qu'ils sont en bonne partie descendants de castes inférieures) apparaissent nettement moins intégrés dans toutes les dimensions, à l'exception de l'ancrage au quartier.

Graphique 3 : Configuration d'intégration en fonction du niveau de formation



Graphique 4 : configuration d'intégration en fonction du genre



Source : Enquête SIRS. Mes propres calculs

2. Supports sociaux et bien-être

Si je me suis intéressé aux dimensions et niveaux de l'intégration sociale, c'est – je le rappelle – avec l'hypothèse que la façon dont les individus sont intégrés conditionne leur capacité à faire face à leur situation. Les liens sociaux sont en effet susceptibles de leur apporter des supports matériels, psychologiques et symboliques propres à assurer leur existence individuelle et sociale. Le terme de support des individus est relativement récent dans la sociologie française et n'a fait jusqu'à présent l'objet que de peu de développements. Ce sont les travaux de D. Martuccelli (2002) qui, à la suite de ceux de R. Castel (Castel et Haroche, 2001 ; Castel, 2009), ont contribué à en faire une des notions

clés (avec celle d'épreuve) d'une sociologie des individus¹. L'hypothèse fondamentale de R. Castel est qu'un individu, autonome, rationnel et capable d'initiative, ne peut en réalité exister sans être protégé d'une manière ou d'une autre de la dépendance totale aux autres et des aléas de l'existence. Dans *Grammaires de l'individu*, D. Martuccelli reprend cette idée du caractère indispensable des supports pour un individu « *supposé être maître et seigneur de lui-même* » (p.44) : « *l'individu* », écrit-il, « *ne croit se tenir de l'intérieur que parce qu'il est de fait tenu de l'extérieur* » (p.82). Il donne néanmoins une acception plus extensive que celle de R. Castel au terme de support en ne le limitant pas à un capital ou une ressource « accumulable ». Il existe aussi en épidémiologie et psychologie de la santé un véritable programme de recherche autour de la notion de soutien social (*social support*), que sa proximité avec la réflexion sociologique sur les supports m'a incité à explorer (Wachsberger, 2006)². Ces travaux, qui se sont développés essentiellement dans le monde anglo-saxon à

¹ L'attention portée à l'individu par les sociologues est relativement récente et traduit une certaine inflexion du regard posé sur la société. Plutôt que de réfléchir à ce qui fait tenir la société, à ce qui lie et tient les individus entre eux (statuts, valeurs, normes, rôles, habitus, classes...), ces nouvelles approches conduisent en effet à s'interroger sur ce qui, dans le fonctionnement social, permet aux individus de se tenir eux-mêmes (problématique de l'identité et de la construction identitaire) et les constitue comme des acteurs de leur propre vie mais aussi de la société toute entière (je mettrais cette dernière idée en premier, car c'est là, je crois, l'essentiel). On pourrait bien entendu objecter que ce poids nouveau des individus est une spécificité des sociétés « modernes », et que les sociétés des pays en développement échappent en grande partie au processus d'individuation. Une telle objection ne me paraît cependant pas recevable. Les sociétés du Sud, et la société urbaine malgache en particulier, ne sont évidemment pas restées totalement à l'écart des processus de changement, philosophiques, politiques et économiques qui ont affecté les sociétés occidentales depuis deux siècles et ont sous-tendu la naissance des individus. Inversement, l'indépendance et la rationalité des acteurs demeurent, même au Nord, sous forte contrainte sociale. J'estime que la sociologie de l'individu constitue en soi un programme de recherche susceptible d'enrichir la sociologie, quel que soit son objet (Caradec et Martuccelli, 1984). J'en ai d'ailleurs fait la trame d'un cours que je dispense depuis 2013 en troisième année de licence de sociologie.

² Lorsque les sociologues emploient le terme de soutien dans le domaine des relations interpersonnelles, ils ne s'affranchissent pas du sens qu'il revêt dans le langage courant mais semblent sélectionner au contraire ce terme en vertu de son usage. Pour ne prendre que quelques exemples, lorsqu'ils parlent du soutien apporté par les grands parents à leur famille (Attias-Donfut, 2008), du soutien mutuel des « amies de voyage » lors des voyages organisés des retraités (Caradec et Petite, 2008), du soutien apporté par le collectif de travail aux employés d'un centre d'appel (Cihuelo 2008), du soutien identitaire de l'amour ou de l'amitié (de Singly, 2000) ou encore des méthodes de recherche de soutien des personnes marginalisées (Joubert, 2002), les sociologues

partir des années 1970, sont la marque d'une attention nouvelle pour les déterminants psychosociaux de la maladie (Bozzini et Tessier, 1985 ; Cohen et Syme, 1985 ; Vaux, 1988 ; Sarason et *alii*, 1990 ; Bruchon-Schweitzer, 2002). L'idée de départ qui sous-tend la notion de *soutien social* est, en effet, que les relations sociales dans lesquelles les individus sont engagés peuvent avoir un *effet immunitaire* sur leur santé, entendue dans un sens large, c'est-à-dire incluant les dimensions psychiques (santé psychologique) et subjectives (santé perçue). Plus précisément, l'hypothèse est que les relations sociales ont un effet sur la capacité psychologique des individus à affronter le monde social et donc à résister à la maladie. Dans ce type d'analyses, il s'agit dès lors d'identifier quelles caractéristiques des relations sociales sont significativement associées (en termes statistiques) aux variables décrivant l'état de santé des individus.

Les fonctions de l'intégration sociale : protection, reconnaissance, communion

Mon approche repose donc sur ces postulats selon lesquels l'individu est toujours, d'une façon ou d'une autre, tenu de l'extérieur, donc par la façon dont il est intégré socialement. Dire que certaines formes d'intégration sociale peuvent aider l'individu à se tenir « face au monde », c'est, selon moi, indiquer qu'elles répondent à des besoins des individus dont la satisfaction est nécessaire à leur existence¹. Dans cette perspective, trois grands types de

font toujours référence, plus ou moins explicitement, à une fonction affective ou morale des relations interpersonnelles.

¹ Il n'est pas courant de parler de besoins des individus en sociologie tant cette notion semble renvoyer l'homme à sa nature, ce qui est justement ce contre quoi s'est construite, en France, la sociologie (Mucchielli, 1998). La référence aux besoins des individus n'est cependant pas, ici, un retour au naturalisme. Bien au contraire, je considère que nombre de ces besoins sont d'une part des besoins sociaux, de l'autre des besoins de société. Les besoins des individus, loin d'être essentiellement de nature physiologique, sont en effet en bonne partie socialement conditionnés (besoins sociaux) et je fais l'hypothèse que leur satisfaction dépend des formes de leur participation sociale (besoins de société).

besoins me semblent pouvoir être distingués : le besoin de protection, le besoin de reconnaissance et le besoin de communion.

R. Castel (1995, 2003) replace le besoin de protection dans une perspective historico-sociologique. « Lorsque dominant les liens tissés autour de la famille, du lignage et des groupes de proximité, et que l'individu est défini par la place qu'il occupe dans un ordre hiérarchique, la sécurité est assurée, pour l'essentiel, sur la base de l'appartenance directe à une communauté et dépend de la force de ses attaches communautaires » (2003, p. 11). Ainsi, en dépit de l'insécurité globale de la société toute entière (guerre, famines, épidémies, etc.), les individus ont longtemps été « inscrits dans des systèmes forts à la fois de contraintes et de protections qui assuraient leur sécurité au prix de la dépendance par rapport au groupe d'appartenance ». C'est ce qu'il nomme la *protection rapprochée*. Or, « avec l'avènement de la modernité, le statut de l'individu change radicalement. Il est reconnu pour lui-même, indépendamment de son inscription dans des collectifs » (2003, p.12). Le besoin de protection n'en devient cependant que plus important. Selon R. Castel, c'est en réponse à cette évolution des sociétés modernes que se sont développées des formes de protections garanties par l'État. Ces protections matérielles que sont la propriété privée et/ou les garanties sociales offertes par l'État providence, servent de support aux individus en ce sens qu'elles leur permettent de développer des stratégies individuelles. Selon l'auteur de *L'insécurité sociale*, il n'y a pas d'individu possible (y compris dans sa dimension psychologique ou subjective) sans protection matérielle, sans un accès à un certain nombre de biens (premiers), sans possibilité d'échapper aux besoins physiologiques et à l'incertitude du lendemain. Sous cet éclairage, on peut avancer que la protection est source de bonne santé physique en permettant l'accès aux soins et l'adoption de pratiques prophylactiques ; du même coup, elle favorise aussi la santé mentale en libérant l'individu de la pression qu'exercent les besoins physiologiques et les besoins de sécurité. Elle pourrait, ainsi, être la condition première de l'intégrité physique et mentale.

La réflexion sociologique sur la reconnaissance résulte, elle, de la découverte d'une *genèse sociale de l'identité du « je »* (Honneth, 2002). G. H. Mead (2006) est un des premiers à avoir tenté de montrer que ce qu'il appelle le soi n'était ni de nature biologique ni même de

nature strictement individuelle mais qu'il se construisait dans l'interaction sociale au cours de la socialisation. Dans la lignée de G.H. Mead, la sociologie américaine des années 1960 (tout particulièrement les travaux de Becker sur la déviance ou de Goffman sur les stigmates) a montré de façon empirique comment les interactions symboliques participaient au développement de la personnalité et à l'adoption de certains types de conduites. Plus récemment A. Honneth (2002), reprenant les travaux de Hegel et de Mead, a même proposé une théorie générale des motivations humaines dans laquelle la lutte pour la reconnaissance est présentée comme le moteur de toutes les conflictualités humaines. L'importance ici accordée à la reconnaissance comme besoin des individus doit évidemment être replacée dans une perspective historique. Dans un monde où les positions des individus sont plus incertaines et plus mobiles, le mépris ou l'absence de reconnaissance par les autres est l'équivalent d'une invalidation sociale qui peut empêcher l'individu d'exister. On comprend mieux pourquoi se multiplient, dans les sociétés modernes, des revendications politiques de reconnaissance, au point que celles-ci supplantent parfois les revendications liées à la redistribution économique (Fraser, 2005). Cette mise en perspective n'implique pas pour autant que les besoins de reconnaissance, c'est-à-dire de validation de ce que l'on est par les autres, n'existent pas dans d'autres types de sociétés, mais permet de comprendre qu'ils y sont plus automatiquement satisfaits. En effet, lorsque l'identité des individus est relativement prescrite et déterminée par leur appartenance statutaire, la reconnaissance a une forme institutionnalisée dans la mesure où les positions occupées sont identifiées à des rôles sociaux spécifiquement valorisés. Ainsi, être marié, avoir un emploi, avoir des enfants, être membre d'une Église peut, en soi, déterminer une forme de reconnaissance sociale et contribuer ainsi à tenir les individus¹.

¹ Dans un travail de psychologie sociale, Thoits (1983) établit par exemple un lien entre le nombre d'« identités sociales » et la détresse psychologique. Ce qu'il appelle « identité sociale » est le rôle qu'a un individu dans un groupe social. Il montre alors que l'engagement dans des rôles réduit la probabilité qu'une profonde anxiété ou désespoir soit expérimenté.

Pour S. Paugam (2008), protection et reconnaissance sont les deux fonctions essentielles et complémentaires des liens sociaux, l'individu ayant à la fois besoin pour vivre de « compter sur » et de « compter pour » (sa famille, ses voisins, ses amis, ses relations de travail, etc.). En consultant les travaux sur le soutien social et en relisant ceux d'É. Durkheim, il m'est cependant progressivement apparu qu'il était nécessaire de distinguer une troisième fonction, affective celle-là, toute aussi indispensable à la survie des individus. Dans les années 1960, les travaux de R. Spitz (1993) puis ceux de J. Bowlby (1978, 1984) sur le développement psychologique des individus, ont tout particulièrement insistés sur cette dimension des interactions sociales. Spitz a montré par exemple que la privation d'amour maternel entraîne de graves perturbations dans le comportement des nourrissons : placés en pouponnière, ils peuvent, au bout de quelques mois, refuser de manger et rester comme hébétés (immobiles et inexpressifs) alors même que leurs besoins matériels sont satisfaits. J. Bowlby, avec le concept d'attachement, a également indiqué en quoi l'amour partagé était une condition nécessaire à l'épanouissement individuel. Pour Bowlby, la fonction primaire des parents est en effet d'assurer la sécurité émotionnelle des enfants. Dès lors que cette sécurité émotionnelle est garantie (*secure attachment*), l'enfant acquiert suffisamment de confiance en soi (liée à la confiance dans le fait qu'il pourrait être secouru quoiqu'il arrive) pour pouvoir explorer librement son environnement. Au contraire, lorsque la sécurité émotionnelle de l'enfant n'est pas assurée, son autonomie et son bien-être sont réduits. L'enfant peut alors être agrippé à sa mère ou encore sembler totalement détaché des autres, comme dénué de capacité d'émotion ou d'affection. De façon un peu paradoxale, cet attachement psychologique est donc à la source de l'autonomie et de la capacité d'action des individus. Un tel attachement a donc aussi des implications sur le développement de la personnalité, donc de l'identité. Bowlby montre alors que la sécurité émotionnelle dans l'enfance détermine des attitudes tout au long de la vie, en particulier la capacité à assurer des relations affectives. Un bon attachement dans l'enfance facilite donc un bon attachement à l'âge adulte. Il indique par ailleurs que le lien amoureux (dans le mariage) pourrait être, pour les adultes, l'équivalent de cet attachement entre l'enfant et la mère durant l'enfance. Lorsqu'il est solide, il pourrait faciliter le travail et l'exploration du

monde des protagonistes en leur garantissant le bénéfice d'une protection affective en cas de besoins¹.

Cette dimension affective essentielle ne se rencontre pas uniquement au sein de la famille. C'est ce qu'É. Durkheim indique dans *Le suicide* (1995) à propos de la société toute entière, et dont l'absence peu faciliter le recours au suicide :

« Dans une société cohérente et vivace, il y a de tous à chacun et de chacun à tous un continuel échange d'idées et de sentiments et comme une mutuelle assistance morale, qui fait que l'individu, au lieu d'être réduit à ses seules forces, participe à l'énergie collective et vient y reconforter la sienne quand elle est à bout »

Mais c'est certainement dans ses travaux de sociologie religieuse que Durkheim a le mieux développé cette fonction affective des liens sociaux. Il montre ainsi que l'expérience religieuse du culte a un effet qu'il appelle *dynamogénique* (Durkheim, 1975, p.31) donnant ardeur, confiance et enthousiasme aux individus. Or, ce support affectif n'est pas, pour lui, spécifique à la sphère religieuse. Il analyse par exemple les rites de deuil comme étant des effusions collectives propres à soutenir les individus (Durkheim 2008 ; p. 571-574).

« On s'embrasse, on s'enlace, on se serre le plus possible les uns contre les autres [...] Ce qui est à l'origine du deuil, c'est l'impression d'affaiblissement que ressent le groupe quand il perd un de ses membres. Mais cette impression même a pour effet de rapprocher les individus les uns des autres, de les mettre plus étroitement en rapports, de les associer dans

¹ On pourrait certes objecter que l'amour est la première étape de la reconnaissance intersubjective. C'est bien d'ailleurs ainsi qu'A. Honneth le présente. L'amour est « le premier degré de la reconnaissance réciproque, parce que les sujets s'y confirment mutuellement dans leurs besoins concrets, donc comme des êtres nécessaires » (Honneth, 2002, p. 117). C'est également le point de vue de F. de Singly (2000, 2003) lorsqu'il fait des relations affectives un élément indispensable à la construction de l'identité personnelle dans les sociétés individualistes. Mais cela ne signifie pas, selon nous, qu'il faille confondre reconnaissance et amour. Que l'amour apporte reconnaissance n'implique pas en effet qu'il se réduise à cela. Il nous semble au contraire que ce que les hommes trouvent dans l'amour, c'est aussi et surtout cet attachement à l'autre dont la fonction est plus affective que symbolique ou matérielle.

un même état d'âme, et, de tout cela, se dégage une sensation de réconfort qui compense l'affaiblissement initial »¹.

On peut donc estimer que cet effet dynamogénique propre à l'expérience religieuse peut être produit par toutes sortes d'expériences collectives, telles que la relation amoureuse, l'engagement dans un travail d'équipe, la pratique collective d'un sport, la participation à une manifestation et bien d'autres encore². Dans ces situations, c'est en quelque sorte la communion des individus qui produit ce qu'il appelle le réconfort moral. L'individu est en effet comme transcendé et tend à s'oublier lui-même pour s'absorber dans le collectif et être revigoré par lui. Or, c'est bien ce qui caractérise la communion, non dans son sens religieux, mais dans son sens littéraire d'accord parfait, d'idées et de sentiments, source de joie et d'émotion. C'est pourquoi j'ai proposé d'appeler communion, cette fonction très particulière des liens sociaux.

J'ai donc identifié trois dimensions possibles des supports apportés par les liens sociaux : une dimension matérielle (répondant au besoin de protection), une dimension symbolique (répondant au besoin de reconnaissance) et une dimension affective ou émotionnelle (répondant au besoin de communion). Ces dimensions sont néanmoins dans la réalité souvent liées entre elles, et leur séparation est essentiellement analytique. En effet, le besoin de reconnaissance peut passer par exemple par la revendication de la protection, le statut ou la rémunération étant des éléments forts de la reconnaissance. Inversement, la reconnaissance, en soutenant l'estime de soi, peut aider à susciter des relations affectives.

¹ Lorsqu'elles s'intéressent à l'émotion en religion, certaines recherches récentes en sociologie religieuse accordent encore une grande importance à cette fonction des liens. Elles aussi indiquent cependant que l'émotion religieuse n'est pas fondamentalement différente de l'émotion profane (Champion F., Hervieu-Leger D., 1990 ; p. 12).

² Dans ses travaux, F. de Singly (2003) montre aussi que l'élection affective est une dimension essentielle de la modernité, les individus recherchant ce « sentiment chaleureux né de l'être ensemble ».

Ces dimensions peuvent d'ailleurs aussi jouer les unes contre les autres. Certaines formes de protection, notamment celles qui s'apparentent à de l'assistance, peuvent par exemple constituer un déni de reconnaissance.

Les effets de l'intégration sociale : ce que (se) tenir veut dire

L'intégration sociale peut donc avoir des fonctions « supportives¹» pour l'individu en l'aidant à tenir « face au monde ». Il reste cependant à identifier comment se marque chez l'individu le fait qu'il tienne ou se tienne.

Tenir, c'est d'abord, de façon assez tautologique, arriver à vivre. Dans les travaux sur le soutien social, l'espérance de vie est ainsi une des principales variables d'observation (voir par exemple Berkman et Syme, 1979). En sociologie, ce sont les analyses du suicide qui ont souvent tenté d'établir une relation entre lien social et suicide. La mort n'est cependant qu'une conséquence extrême de la difficulté des individus à tenir ou se tenir. D'autres expressions de cette difficulté peuvent aussi être observées tant dans les comportements des individus que dans leur état de santé. Par comportement, j'entends toute façon d'agir qui peut être interprétée comme le signe de cette difficulté. Il peut s'agir par exemple, comme l'indiquent A. S. Cousteaux et J.-L. Pan Ké Shon (2008), des tentatives de suicide. Celles-ci sont en effet, comme le suicide, l'expression d'une souffrance (en partie sociale) mais pourraient constituer une forme de réaction différente à cette souffrance, le suicide étant « majoritairement un acte de désespoir commis contre soi-même », la tentative trahissant au contraire « un espoir orienté vers autrui ». La dépendance alcoolique (ou médicamenteuse) peut elle aussi traduire une difficulté à exister. Elle se distingue cependant du suicide ou de la tentative de suicide en ce sens qu'elle est déjà une forme

¹ Ce barbarisme est parfois employé dans la littérature canadienne de langue française notamment par Bozzini et Tessier (1985). Il vient directement de l'adjectif anglais supportive qui signifie « d'un grand secours ou de soutien ».

d'adaptation donc de solution, ce qui peut la faire considérer comme un support (pathologique). On peut aussi estimer que certains types de violence expriment cette difficulté à exister¹. Dans le domaine politique, les travaux fondateurs de T. Gurr (1970) ont par exemple tenté d'expliquer les explosions de violence par l'expression de frustrations relatives. On peut alors faire les mêmes hypothèses quant à la violence individuelle (par exemple lorsqu'elle s'exprime dans le domaine conjugal)².

La difficulté à (se) tenir peut aussi se marquer dans les corps des individus. En ce sens, l'état de santé³ est aussi un indicateur de la capacité des individus à (se) tenir dans leur monde. La dépression a ainsi pu être analysée comme le symptôme d'une difficulté à être soi dans une société qui valorise, par-dessus tout, l'autonomie et l'initiative individuelle (Ehrenberg, 1998) et les névroses comme l'expression d'un refoulement (imparfait) de tendances pulsionnelles devenues socialement irréalisables (Elias, 1976). Comme pour le suicide, ces « maladies » de l'âme ne sont cependant que des formes extrêmes d'un mal-être qui peut aussi se marquer dans la subjectivité des individus. C'est ce qui apparaît dans un certain nombre de travaux de psychologie de la santé visant à établir un rapport entre les formes d'intégration sociale et la capacité à faire face des individus que les psychologues appellent le *coping*⁴. La capacité à (se) tenir se traduit donc de multiples façons, dans des comportements, dans des états de santé et dans la subjectivité, chacun de ces éléments

¹ Tous les comportements violents ne peuvent cependant pas s'interpréter comme cela, la violence pouvant par exemple être utilisée de façon instrumentale comme une arme politique (Wieviorka, 2004).

² On peut là encore, comme pour la dépendance aux drogues, considérer que les actes violents individuels sont un support pathologique en ce sens qu'ils sont aussi une tentative de solution au mal-être. C'est ce qu'indiquent H. Lagrange et S. Legleye lorsqu'ils montrent que les conduites délinquantes ou violentes des adolescents n'expriment pas seulement un mal-être mais une manière de surmonter les frustrations (Lagrange et Legleye, 2007).

³ La santé doit être entendue ici dans le sens large que lui donne l'OMS dans le Préambule de sa constitution de 1946 comme de la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé

⁴ Cette capacité à faire face est en fait, en terme médical, l'adoption de bonnes pratiques et de bonnes stratégies. Dans ce cas, le réseau social est vu comme une ressource fonctionnelle. Voir par exemple les analyses de F. Cousson-Gélie (2001) sur l'évolution des cancers ou celles de C. Bidan-Fortier et alii (2003) sur l'évolution de la séropositivité.

exprimant une dimension particulière de ce qu'on pourrait appeler le bien-être des individus. Toutes ces dimensions contribuent donc à leur capacité à se tenir et à agir en société. Ces dimensions peuvent néanmoins être en partie indépendantes les unes des autres (ce qui implique que le bien-être ne peut être réduit à l'un ou l'autre de ces éléments) dans la mesure où elles traduisent un état de satisfaction vis-à-vis de besoins sociaux spécifiques. Le support matériel offert par la protection est *a priori* propre à garantir les aspects les plus objectifs du bien-être, tels que la bonne santé physique. Il peut néanmoins influencer aussi sur certaines caractéristiques psychologiques telles que l'optimisme ou la capacité à se projeter dans l'avenir¹. Les supports symboliques et psychologiques apportés par la reconnaissance et la communion pourraient en revanche agir plus sur les dimensions subjectives du bien-être : comme le suggèrent les analyses précédentes, le réconfort moral répondant aux besoins d'appartenance et d'amour pourrait garantir la confiance en soi qui est la croyance des individus dans leurs capacités à entreprendre des choses ; de même, la reconnaissance pourrait peser de façon privilégiée sur l'estime de soi, c'est-à-dire la perception que les individus ont de leur propre valeur.

Il reste que, si l'intégration sociale peut apporter protection, réconfort et reconnaissance et, à ce titre, aider l'individu à se tenir et à agir en société, elle ne garantit pas automatiquement ces trois fonctions. Les travaux sur le soutien social conduisent en effet à reconnaître qu'elle peut aussi parfois peser négativement sur les individus. Si, dans l'ensemble, ces études montrent par exemple que le mariage protège contre une dégradation de la santé, Ell et ses coauteurs (1992) constatent qu'il présente, pour les femmes atteintes du cancer, un risque accru de mortalité. De même, si l'aide reçue des autres a en général un effet « supportif », celui-ci semble néanmoins dépendre de la position spécifique des individus dans le système de l'aide. C'est ce qui ressort notamment

¹ O. Fillieule (1993) indique par exemple que « l'immersion des chômeurs dans un temps quotidien concentré vers l'immédiat rend difficile tout rapport à l'avenir ».

des travaux de C. Antonucci et S. Jackson (1990), qui montrent que le bien-être subjectif ne dépend pas tant des aides reçues que de la réciprocité des échanges. Une étude récente sur les bénéfices de l'amitié en termes de santé montre aussi que les effets les plus importants (en terme de santé) pourraient être moins liés au fait de recevoir des aides (matérielles ou émotionnelles) qu'au fait d'en dispenser (Brown et alii, 2003). Durkheim lui-même, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, avait déjà entrevu en son temps la possibilité que les liens sociaux aient un effet délétère sur les individus. À côté des suicides liés à une faible intégration (le suicide individualiste et le suicide anémique), il avait en effet identifié deux autres types de suicide qui correspondent, pour l'un (le suicide altruiste), à une intégration si poussée que l'individu ne s'appartient plus lui-même mais appartient à la société pour laquelle il est donc prêt à se sacrifier, et pour l'autre (le suicide fataliste), à une contrainte sociale telle qu'elle en devient insupportable.

Comprendre ces effets différenciés de l'intégration nécessite de considérer que les liens sociaux sont aussi souvent des rapports de pouvoir, des rapports desquels il peut résulter des formes de domination telles que les individus qui les subissent en pâtissent dans leur « faire », c'est-à-dire dans leur capacité à exister de façon autonome, et parfois aussi dans leur « être ». Il est en effet évident que tous les individus impliqués dans une relation sociale n'ont pas des capacités égales à agir dans le cadre de ces relations. Certains individus ou groupe d'individus sont en effet souvent en mesure d'obtenir qu'un ou des participants agissent comme eux-mêmes l'ont décidé, soit en vertu de leur puissance coercitive, soit en vertu de leur légitimité. Ce pouvoir sur les autres peut être consubstantiel à la relation elle-même lorsque cette dernière est d'emblée régie par un (ou des) principes hiérarchiques. C'est évidemment le cas dans la relation du salarié à son employeur ou au sein des relations familiales notamment dans le rapport des enfants aux parents. Mais il peut aussi s'exprimer dans le cadre de relations plus électives ou moins formalisées telles que la participation à une Église ou à un groupe d'amis. Dans ce cas, la domination tient moins aux propriétés de la structure sociale qu'aux caractéristiques des individus qui y sont engagés. Dans tous les cas, la domination « subie » limite en partie la capacité des individus à exister comme individus. Dans quelques cas extrêmes, cette domination peut même empêcher totalement

cette liberté individuelle. L'intégration sociale contient alors l'individu plus qu'elle ne l'aide à se tenir, elle l'enferme plus qu'elle ne le supporte. La domination se traduit donc par une limitation de l'autonomie des individus et peut aussi affecter en profondeur leur capacité à se tenir.

Trois types d'effets négatifs sur les individus peuvent en effet être distingués : un effet sur leurs perceptions du monde, un effet sur la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et un effet sur leur santé. La domination peut d'abord conduire les individus au sentiment qu'ils ne peuvent agir sur les événements du monde extérieur (économiques, politiques, ...) mais qu'ils sont au contraire agis par eux. Une telle perception, même si elle peut être justifiée par les conditions objectives dans lesquelles les individus se trouvent, est bien entendu un obstacle majeur à leur capacité d'action individuelle ou collective. Elle peut se marquer alors d'un certain fatalisme vis-à-vis des événements mais peut aussi prendre la forme du pessimisme, du découragement ou du désespoir. Les individus peuvent par exemple se voir plus comme des victimes que comme des sujets. En terme psychologique, c'est le *contrôle perçu* qui est donc affecté chez les individus dominés, soit l'idée qu'ils n'ont pas la capacité de maîtriser les événements qui les affecte. La domination peut aussi affecter les perceptions que les individus ont d'eux-mêmes. La dévalorisation sociale associée à certaines formes de domination peut peser sur l'estime de soi, et la pression de la dépendance peut réduire la confiance en soi. A. Roland (1988) montre par exemple qu'en Inde, l'humiliation régulière subie par les Intouchables et la culpabilité qui les affecte pèsent très fortement sur la construction de leur identité personnelle. De la même façon, la domination masculine, toute à la fois symbolique et matérielle, peut se marquer pour les femmes par un « indéfinissable malaise » (Friedan, 1964). Enfin, les travaux de psychologie de la santé montrent que la domination peut aussi laisser ses marques sur la santé des individus. Génératrice de stress et de fatigue, elle peut se traduire en effet par un effondrement physique ou psychique.

L'intégration sociale est donc ambivalente. Elle peut être une source de support des individus lorsqu'elle leur apporte protection, reconnaissance et communion. Mais elle peut aussi constituer une limitation de leur capacité à exister de façon autonome. Les deux effets

ne sont d'ailleurs pas exclusifs l'un de l'autre. La protection apportée par l'aide familiale ou par l'assistance publique peut se payer par exemple d'une dévalorisation sociale qui laisse sa trace dans les subjectivités des individus. Inversement, la domination peut, elle-même, devenir un support lorsque l'individu cherche par exemple à se faire reconnaître comme une victime ou lorsque la maladie apporte un bénéfice secondaire en termes de reconnaissance. Néanmoins, lorsque les effets négatifs l'emportent sur les effets positifs de l'intégration sociale¹, l'engagement dans ce type de relation, même lorsqu'il repose sur le consentement voire l'adhésion (pour la domination charismatique), ne peut alors plus être considéré comme un support, sauf à indiquer que ce support est pathologique. L'intégration peut alors être qualifiée de dépendante voire d'aliénante.

La mesure du bien-être

La fonction « supportive » de l'intégration doit donc pouvoir s'apprécier par le degré de bien-être qu'elle fournit. C'est à cette aune que j'ai tenté de la mesurer. La notion de bien-être est encore d'un usage peu fréquent en sociologie. Elle a fait, en revanche, l'objet de nombreuses réflexions en économie², tout particulièrement sur la question des indicateurs³. J'en rappellerai ici quelques éléments essentiels.

¹ L'intégration en position « dominée » peut évidemment avoir des effets positifs. Le célèbre aphorisme de J. Robinson à propos des pays du tiers monde, « la misère d'être exploité par les capitalistes n'est rien à côté de la misère de ne pas être exploité du tout », pourrait certainement s'appliquer à l'intégration des individus. L'intégration « dominée » peut, on l'a vu plus haut, apporter une forme de protection. Elle peut aussi répondre, de façon certes insatisfaisante, au besoin d'appartenance. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les jeux d'enfants pour constater que les « victimes » préfèrent bien souvent se prêter au jeu plutôt que le quitter.

² Voir, pour plus de développements sur cette question, Clément (2009).

³ Partant du postulat philosophique que le bonheur était l'objectif ultime de l'existence, de nombreux économistes ont, à partir des années 1980, contesté l'utilisation systématique du PIB et de sa variation dans le temps comme indicateur du progrès des sociétés et ont cherché à élaborer des indicateurs alternatifs.

Pour le courant que l'on appelle Welfariste, le bien-être ne peut s'appréhender qu'à partir du point de vue des individus, ce qui permet d'une part d'échapper au caractère normatif et « paternaliste » d'une définition objective du bien-être et, d'autre part, de maintenir un cadre d'analyse économique dans lequel les motivations (utilitaristes) des individus sont le facteur essentiel de la réalisation des équilibres économiques. Dans une telle perspective, il est donc possible, pour rendre compte du bien-être, d'interroger directement les individus sur leur degré de bonheur. Le problème qui se pose alors quant à la fiabilité de la mesure est celui d'une possible contamination des réponses des individus par des facteurs purement conjoncturels (l'individu peut avoir mal dormi la nuit précédant l'enquête, il peut se déclarer heureux aujourd'hui et malheureux demain, etc.). C'est pourquoi les enquêtes cherchent le plus souvent à apprécier le bonheur des individus à partir d'éléments indiquant leur bonheur non plus à un moment donné mais leur satisfaction générale à l'égard de la vie¹. Cette approche subjective du bien-être est particulièrement stimulante dans une perspective sociologique car elle échappe à l'imposition d'une définition standardisée (et potentiellement ethnocentriste) du bonheur, en laissant les individus eux-mêmes déterminer s'ils sont – ou non – heureux. Les travaux de Baudelot et Gollac (2002) sur le bonheur au travail ont d'ailleurs clairement indiqué que les conceptions du bonheur en France n'étaient pas uniformes et pouvaient dépendre des positions sociales des individus. Ils indiquent par exemple qu'alors que les catégories sociales les plus élevées définissent le bonheur par référence au fait « d'être » ou « de faire », les moins favorisées le définissent plutôt en termes de possession ou « d'avoir ».

L'approche subjective s'expose néanmoins à un certain nombre de critiques qui méritent d'être prises en compte. Il est possible en effet que le bien-être subjectif dépende aussi bien

¹ La formulation usuelle consiste à poser la question suivante : « *Si vous prenez tout en considération dans votre vie, vous estimez-vous heureux ?* » et à proposer un ensemble ordonné de réponses possibles.

des goûts (spécifiques) des individus que de leurs besoins (sociaux)¹ et, partant, qu'il ne signifie pas grand-chose dans le cadre d'une analyse de sciences sociales. Pour un sociologue, cet argument n'est cependant pas acceptable tel quel dans la mesure où de nombreux travaux, et notamment ceux de P. Bourdieu, ont établi que les goûts n'étaient pas distribués aléatoirement dans la population mais étaient au contraire le résultat d'une socialisation différenciée selon les groupes sociaux. Il renvoie cependant à une deuxième critique du sens qu'il est possible d'attribuer à une mesure subjective du bonheur. Il existe en effet des mécanismes sociaux (déjà bien documentés dans la littérature sociologique²) qui conduisent certains individus (en général les plus démunis) à ajuster leurs attentes au niveau de leurs moyens et donc à se déclarer relativement heureux et certains autres (souvent placés plus haut dans les hiérarchies sociales) à souffrir de ce qu'ils n'ont pas et donc à se déclarer malheureux. Lorsque la mise en évidence des différences de bonheur entre des individus ou des groupes d'individus doit servir ensuite à établir des politiques d'allocation des ressources, on comprend évidemment le risque, en termes de justice sociale, qu'il y a à prendre comme indicateur des indicateurs subjectifs³. Mais l'existence de tels mécanismes de sensibilité des attentes aux contextes sociaux pourrait aussi fausser l'interprétation de mes propres résultats s'il apparaît par exemple que les personnes bénéficiant de moins de supports sociaux ne sont pas plus malheureuses que les autres ou

¹ C'est ce que montre Kenneth J. Arrow (1973) dans son exemple célèbre opposant un individu qui se satisfait « d'eau et de farine de soja » à un second qui est au désespoir s'il n'a pas « des œufs de vanneaux et un vin d'un millésime antérieur aux années de phylloxera ».

² Pour ces mécanismes, voir l'illustration donnée par S. Paugam de la satisfaction financière des chômeurs des différentes régions d'Italie (Paugam, 2007).

³ Critiquant l'approche subjective du bonheur, S. Kolm pose la question provocatrice suivante : L'Union Européenne doit-elle taxer les Napolitains « qui savent faire une fête d'une olive et d'un quignon de pain » pour « consoler, par des transferts, les Portugais supposés affligés d'un genre de tristesse congénitale ou culturelle – la saudade » ? (Kolm, 2007). Cette critique n'empêche pas de mener une approche sociologique de la justice sociale à partir des sentiments d'injustice des individus, dès lors qu'on prend conjointement en compte les bases sociales sur lesquelles se développent ces sentiments (voir Guienne, 2001).

que, conformément à ce qu'indique Wilkinson (2005)¹, les plus démunis de statut social ont une estime de soi plus affirmée que celle des autres.

Il apparaît dès lors nécessaire de construire des indicateurs objectifs de bien-être en parallèle à l'étude des indicateurs subjectifs. S'ils permettent d'échapper aux critiques précédentes, ils s'exposent néanmoins en retour à celles dénonçant les approches normatives du bien-être. Il faut en effet, dans une approche objective, décider, *ex ante*, quelles caractéristiques objectives des individus sont le signe de leur bien-être. On peut par exemple, comme je l'ai fait dans ma thèse, estimer que la bonne santé est l'une de ces caractéristiques. Il faut néanmoins reconnaître qu'une telle proposition peut être sujette à discussion. Une étude menée en France auprès de traumatisés modulaires (dont la majorité ne marchera plus) a par exemple montré que, contrairement à cette idée préconçue du bien-être, plus de 90 % d'entre eux avaient une évaluation positive de leur vie (Bruchon-Schweitzer, 2002).

Je serai amené, plus loin, à considérer que certains comportements, tels que la consommation excessive de substances psycho-actives ou le recours à la violence, comme des marques de mal-être. Là encore, cette approche renvoie évidemment à une vision normative de ces comportements individuels, conduisant à les identifier à des pathologies alors qu'ils pourraient aussi être considérés simplement comme des indicateurs de manières alternatives de se comporter en société. Reconnaisant la force des arguments tant de l'école normative que de l'école welfariste en matière de mesure du bien-être individuel, j'ai choisi dans mon doctorat de ne pas trancher le débat mais d'étudier séparément les effets de l'intégration sociale sur des indicateurs objectifs de bien-être et sur des indicateurs subjectifs. Plus précisément, j'ai observé trois grands groupes

¹ Réfléchissant au recours à la violence dans les sociétés inégalitaires, il donne l'exemple d'individus très démunis de statut social qui luttent d'autant plus pour leur respect qu'ils n'en bénéficient que peu. Lorsqu'ils sont interrogés sur leur estime de soi, leur résistance à la dévalorisation les conduit à affirmer plus fréquemment qu'ils valent aussi bien que les autres.

d'indicateurs : des indicateurs de comportement, des indicateurs de santé et des indicateurs de bien-être subjectif.

Se tenir c'est d'abord arriver à supporter la vie donc ne pas chercher à s'en débarrasser. Le suicide ou la tentative de suicide sont ainsi bien évidemment des indicateurs d'un mal-être profond, même si les deux comportements n'expriment pas forcément les mêmes choses et ne concernent pas non plus les mêmes catégories de personne (Cousteaux et Pan Ke Shon, 2008). On ne peut pourtant faire facilement une analyse statistique de ces phénomènes à partir d'une enquête du type de celle que j'ai mobilisée dans ma thèse. Bien que variant fortement selon les sociétés, les taux de suicide sont en moyenne de 20 pour 100 000 ce qui en fait un phénomène rare (Baudelot et Establet, 2006). Les tentatives de suicide pourraient cependant être plus fréquentes même si on ne dispose pas de statistiques totalement fiables à ce sujet. Dans l'enquête cependant, sans que l'on puisse dire si ce chiffre reflète la réalité ou s'il est la marque d'un tabou social, seuls 0,6 % des Tananariviens adultes ont affirmé avoir déjà fait une tentative de suicide, une proportion trop faible, donc, pour que l'on puisse en tirer des informations. Néanmoins, d'autres comportements tels que la consommation excessive d'alcool ou de drogue ou encore la violence domestique peuvent être la traduction d'une difficulté des individus à tenir ou se tenir¹. Ces comportements sont bien plus fréquemment rapportés que les tentatives de suicide : 13 % des adultes (mais 19 % des hommes) disent en effet avoir eu ou avoir encore des problèmes avec l'alcool ou la drogue. Interrogés sur leur vie de couple, ils sont la même proportion (13 % des adultes mais 20 % des femmes) à déclarer être confrontés à l'alcoolisme ou la toxicomanie de leur conjoint, ou l'avoir été dans le passé. La cohérence de ces chiffres laisse alors penser que les comportements d'addiction sont correctement enregistrés dans l'enquête en ce sens qu'ils ne semblent pas faire l'objet d'une sous-

¹ Pour une discussion sur les rapports entre tentative de suicide et comportements violents voir Lagrange et Legleye (2007) et dans une approche macrosociologique Wilkinson (2005), chapitre *Violence and inequality*.

déclaration par les individus. Il n'en est pas de même en revanche de la violence conjugale. En effet, 21 % des femmes adultes disent subir ou avoir subi dans le passé la violence de leur conjoint mais seuls 6 % des hommes reconnaissent avoir été violents à l'égard de leur femme. Ce décalage entre les déclarations des femmes et celles des hommes indique donc qu'un certain nombre d'hommes ne reconnaissent pas avoir eu de comportements violents à l'égard de leur compagne ou omettent de l'indiquer aux enquêteurs. C'est la raison pour laquelle je n'ai retenu comme indicateur que les déclarations des femmes sur les comportements de leur conjoint¹.

La difficulté à tenir ou se tenir peut aussi se traduire dans l'état de santé des individus, qu'il s'agisse de leur santé physique ou de leur santé psychologique. La santé, prise dans le sens large que lui donne l'OMS², n'est en effet pas simplement déterminée par les hasards de la contamination ou les caractéristiques physiologiques des individus. Elle dépend également, je l'ai rappelé plus haut, de leur capacité à « faire face » et résister. L'enquête SIRS permettait de rendre compte de l'état de santé physique et psychologique des individus à partir de leurs déclarations. Il s'agira donc moins ici de santé réelle que de santé ressentie, étant entendu que les deux ne coïncident pas forcément. Le questionnaire SIRS incluait également une série de questions destinées à rendre compte de l'existence de symptômes dépressifs³. On peut évidemment s'interroger sur l'opportunité de rechercher à Madagascar les symptômes d'une affection mentale qui pourrait-être spécifiquement

¹ Ces deux comportements, surconsommation d'alcool ou de drogue et violence conjugale, sont donc bien plus fréquents chez les hommes que chez les femmes. Ils pourraient d'ailleurs être une cause essentielle des divorces. En effet, les hommes et les femmes divorcés mentionnent nettement plus souvent ces comportements que les autres : 51 % des femmes divorcées disent ainsi avoir subi par le passé des violences de leur conjoint et 39 % d'entre-elles disent avoir été confrontées à des conduites addictives de leur mari contre respectivement 16 % et 20 % des autres femmes.

² Pour l'OMS (1984), la santé est l'ensemble des « ressources sociales, physiques et mentales permettant aux individus de réaliser leurs aspirations et de satisfaire leurs besoins ».

³ Cette série, du nom de MINI diag (Mini International Neuropsychiatric Interview) est couramment employée par les épidémiologistes dans les enquêtes de santé menées en population générale dans les sociétés occidentales (Lecrubier et alii, 1997).

occidentale (Ehrenberg, 1998). Dans un travail sur les images et la réalité de la santé mentale à Madagascar, M. Andriantseho (2003) indique ainsi que le terme *dépressif* n'existe pas dans les glossaires médicaux et populaires malgaches et que la moitié des personnes interviewées en ignorent même la signification. Je n'ai donc pas considéré ce test comme un instrument de dépistage et encore moins de diagnostic d'une affection mentale dûment répertoriée. Je l'ai plutôt pris en compte comme un révélateur d'une situation de mal-être important que l'on pourrait appeler détresse psychologique. Avoir répondu oui à au moins trois des questions du test indique bien une difficulté majeure des individus à tenir. L'enquête révèle qu'en 2003, 12 % des adultes de la capitale exprimaient une telle détresse psychologique, un chiffre supérieur à celui qu'indiquent des enquêtes similaires en France¹.

La difficulté à (se) tenir peut enfin se marquer dans l'espace de la perception de soi et de sa vie qu'est la subjectivité. La valeur que l'on se reconnaît, les qualités que l'on se prête, l'appréciation que l'on porte sur sa vie peuvent en effet, chacune, être prise comme des signes d'une capacité subjective des individus à bien vivre. Or cette capacité n'est pas purement circonstancielle ou psychologique mais dépend aussi, au moins en partie, des conditions sociales. Si le soi est social et se réalise dans sa relation avec les autres, l'estime de soi, qui est le sentiment des individus de leur propre valeur, ne peut exister indépendamment de la reconnaissance par autrui de cette valeur. En ce sens, l'estime de soi peut être considérée comme la « traduction subjective de l'acte de reconnaissance » (Lazerri et Caillé, 2004). Pour la mesurer, j'ai construit un indicateur à partir de quatre items de l'échelle de Rosenberg (1965), couramment utilisée dans les pays occidentaux². Le

¹ Selon l'enquête *Baromètre santé* de 2005, 8 % des Français de 15 à 75 ans ont connu un épisode dépressif au cours des 12 derniers mois.

² L'enquête demandait aux individus s'ils étaient tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec les propositions suivantes : dans l'ensemble, je suis satisfait de moi ; j'ai confiance en moi pour résoudre les problèmes qui se présentent ; je pense que j'ai de bonnes qualités ; je suis capable de faire les choses aussi bien que la plupart des gens. Les réponses à ces questions sont, à Antananarivo

bonheur est un dernier indicateur possible du bien-être des individus. Si on estime à la suite de Pascal que la recherche du bonheur « est le motif de toutes les actions de tous les hommes, jusqu'à ceux qui vont se pendre » (Cité par Baudelot et Gollac, 2002), il pourrait même en être le principal. Résultat d'une quête personnelle, le bonheur est certes *a priori* éminemment subjectif, mais C. Baudelot et M. Gollac rappellent aussi que les conceptions individuelles du bonheur ne sont pas indépendantes des représentations collectives¹. Les aspirations individuelles sont donc en partie des productions sociales. R. Wilkinson (2005), professeur d'épidémiologie sociale, a montré par exemple comment le bonheur et la santé des pauvres sont étroitement liés aux inégalités et à leurs perceptions en termes d'injustice sociale (donc à une contradiction entre les aspirations égalitaires et la réalité des inégalités). Si l'enquête SIRS ne demandait pas aux individus s'ils se sentaient heureux ou quelle appréciation d'ensemble ils portaient sur leur vie, une question portant sur leur pessimisme ou optimisme pour l'avenir, m'a servi rendre compte – imparfaitement – de cette dimension.

comme dans les pays développés, fortement corrélées (alpha de Cronbach= 0,77) ce qui confirme qu'elles renvoient bien à une même dimension. Du fait que les réponses à ces questions ne dépendent pas seulement du jugement que les individus portent sur eux-mêmes mais aussi de la façon dont ils souhaitent se présenter aux enquêteurs (une certaine retenue toute malgache conduit par exemple à limiter la fréquence des réponses indiquant que l'on est très satisfait de soi)², j'ai mené mon analyse à partir d'un indicateur relatif (plutôt qu'absolu) d'estime de soi, obtenu en distinguant quatre positions, lesquelles concernent chacune un quart de la population adulte.

¹ Au moyen-âge, la religion chrétienne avait imposé l'idée que le bonheur n'était pas de ce monde, limitant par la même les insatisfactions liées aux conditions matérielles d'existence. En revanche, les révolutions philosophiques, politiques et économiques des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles ont progressivement modifié l'idée et la perception du bonheur en l'associant au travail, à la richesse mais aussi à l'idéal d'égalité et de liberté. Dès lors, et jusqu'à nos jours (au moins dans les sociétés occidentales), la privation de travail mais aussi l'aliénation dans le travail constituent des obstacles à la poursuite du bonheur.

3. Intégration sociale et bien-être : une structure causale

J'ai présenté les contours de l'intégration sociale à Antananarivo et identifié les différentes facettes du bien-être. Il reste désormais à établir s'il existe effectivement un lien entre les deux. Or la mise en évidence d'un tel lien est particulièrement délicate. Je reviendrai dans le chapitre suivant sur ces difficultés - inhérentes à l'analyse en sciences sociales (Franck, 1994 ; Boudon, 2008) - à traduire en termes de causalité une relation statistique de dépendance.

Sans prétendre avoir dénoué l'écheveau des causes, je donnerai cependant ici quelques éléments d'analyse¹.

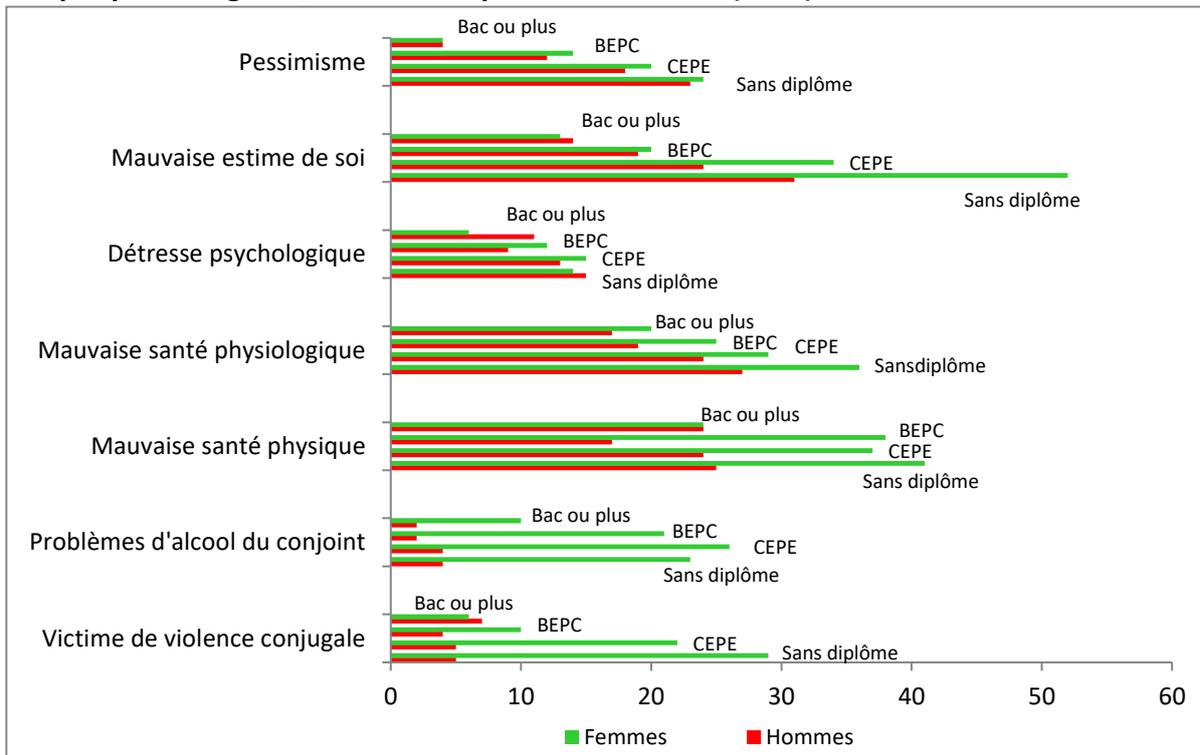
Les différentes facettes du bien-être sont d'abord apparues liées significativement et de la même façon au niveau de diplôme et au genre – dont j'ai indiqué précédemment qu'ils étaient une des sources principales de la stratification de l'intégration sociale. En observant la répartition des niveaux de bien-être, on est en effet frappé par le gradient important qui existe selon le niveau de formation. En considérant par exemple les pourcentages d'individus ayant les valeurs les plus faibles de bien-être, on remarque que le pessimisme, la mauvaise estime de soi, le risque d'être exposé à la violence ou à l'alcoolisme est plus de trois fois plus fréquent chez les personnes sans diplôme que chez les bacheliers ou diplômés du supérieur et que la mauvaise santé ou la détresse psychologique y sont une fois et demi plus fréquents². On peut faire un constat identique pour ce qui est de la comparaison entre les hommes et les femmes. Sur toutes les facettes du bien-être, les femmes apparaissent

¹ Ces analyses, si elles ont permis de mieux préciser un certain nombre de mécanismes, ont aussi confirmé que le bien-être ne se laisse pas enfermer dans un modèle explicatif simple.

² La mauvaise santé est l'agrégation des réponses « moyen », « mauvais » et « très mauvais », ce qui correspond à 30 % des individus pour la santé physique et 25 % pour la santé psychologique. La mauvaise estime de soi correspond aux scores obtenus par les 25 % des individus ayant les niveaux les plus faibles. Le pessimisme correspond à l'agrégation des réponses « plutôt » ou « très pessimiste », soit 16 % des individus.

nettement moins bien placées que les hommes, ce qui, comme pour les spécificités de leur configuration d'intégration, ne s'explique pas par leur moindre niveau de formation scolaire. En effet, si le niveau de diplôme tend à réduire les différences de bien-être entre les hommes et les femmes, il ne les élimine que pour les individus ayant le niveau Baccalauréat ou plus. Ainsi, à la hiérarchie de l'intégration sociale en termes de genre et de niveau de formation, correspond aussi à une hiérarchie du bien-être.

Graphique II-5 : genre, niveau de diplôme et mal-être (en %)



Source : *Enquête 1-2-3*, modules SIRS et « Gouvernance et démocratie », 2003, DIAL/INSTAT/MADIO. Mes propres calculs. Clé de lecture : 52 % des femmes sans diplôme ont une faible estime de soi (contre 31 % des hommes sans diplôme)

À ce stade, on ne peut cependant affirmer ni que les dimensions de l'intégration que j'ai déterminées contribuent au bien-être des individus, ni de quelle façon elles y contribuent éventuellement. Il se pourrait en effet que le genre ou le niveau de diplôme constituent en eux-mêmes des statuts sociaux propres à assurer plus ou moins le bien-être des individus, indépendamment de leur inscription dans des échanges ou réseaux sociaux. En reprenant

une expression employée par E. Durkheim à propos des règles de droit, on peut estimer que les statuts sont des liens sociaux « consolidés » ou solidifiés. Le fait d'être un homme ou d'avoir un niveau d'étude supérieur, parce que socialement valorisé, peut agir comme les liens sociaux concrets, en soutenant l'estime de soi et en favorisant les mécanismes psychologiques propres à faciliter la bonne santé. À l'inverse, le fait d'être une femme et/ou sans diplôme, correspondant à des positions sociales plus souvent déconsidérées, pourrait offrir une moindre protection contre le mal-être.

Pour déterminer si cette homologie entre hiérarchies sociales et hiérarchie du bien-être est une conséquence directe des positions sociales des individus ou si elle transite par les degrés d'intégration dans les différents réseaux sociaux, il est nécessaire de rendre compte des interactions entre l'intégration sociale et le bien-être en les contrôlant par les caractéristiques des individus. C'est ce que j'ai fait en construisant des modèles logistiques expliquant les différentes facettes du bien être par les niveaux d'intégration¹.

Le premier résultat marquant est le fait que toutes les dimensions de l'intégration ne sont pas également associées au bien-être individu. L'intégration organique a, avec l'intégration politique, l'« effet »² le plus fort et le plus systématique sur le bien-être. L'intégration religieuse « soutient » nettement, elle aussi, l'estime de soi et l'optimisme quant à l'évolution de sa vie. Elle « protège » également des comportements violents de son conjoint. En revanche, les liens avec les autres dimensions du bien-être (santé et comportement alcoolique) sont peu marqués. Inversement, les différentes dimensions de l'intégration rapprochée ont, elles, plutôt des « effets » nuls et sont parfois même corrélées

¹ J'ai analysé d'abord les effets sur le bien-être de chaque dimension de l'intégration (séparément les unes des autres), puis leurs effets en tenant compte des interactions entre les différentes dimensions. Enfin, j'ai tenté de contrôler mes résultats par la prise en compte des interactions possibles entre les dimensions du bien-être.

² Les guillemets indiquent que le mot « effet » relève ici non de la liaison statistique mais d'une interprétation de cette liaison en termes de causalité. Je reviendrai plus loin sur cette difficulté, en sciences sociales, à traduire une corrélation observée en causalité.

négativement au bien-être. Elles n'ont en réalité pas d'« influence » significative sur la santé et ont plutôt un lien négatif avec l'estime de soi. De fait, un ancrage marqué dans le quartier, un entourage familial important ou une participation forte à l'entraide familiale augmente d'au moins 20 %, par rapport à la situation inverse, la probabilité d'avoir une mauvaise estime de soi. Quant aux « effets » sur l'optimisme, ils dépendent des dimensions de l'intégration rapprochée : la participation à l'entraide est plutôt associée à des degrés d'optimisme plus importants, l'attachement communautaire (ancrage dans le quartier et entourage familial) à un pessimisme plus marqué.

On retrouve ici l'opposition entre intégration systémique et intégration rapprochée. De toute évidence, ces deux formes d'intégration n'ont pas la même efficacité en termes de support, ce qui contribue à expliquer les différences de bien-être entre les individus selon leur niveau de formation et selon leur niveau d'étude. Dans la mesure où les personnes bénéficiant d'une intégration systémique plus importante ont un bien-être plus élevé, il est logique que le niveau de bien-être augmente avec le niveau de diplôme. De même, au sein de l'intégration systémique, l'intégration religieuse apparaît comme moins « efficace » en termes de support de bien-être que les autres dimensions, ce qui contribue à expliquer les moins bons indices de bien-être des femmes.

Il faut cependant se garder d'interpréter ces résultats directement en termes de causalité. Il est en effet bien difficile de tirer la conclusion, par exemple, que famille et quartier ont des effets délétères sur le bien-être des individus. On est alors conduit à émettre d'autres hypothèses explicatives et du même coup à réfléchir au problème de l'identification des causalités en sciences sociales. Que l'« attachement communautaire » soit négativement associé à l'optimisme conduit en effet à penser que cet attachement pourrait constituer un refuge, certes très imparfait, pour les individus les moins intégrés dans les autres sphères d'intégration et/ou ceux au bien-être le plus faible. Dans le premier cas, les relations familiales et de voisinage pourraient être un investissement social inversement proportionnel à l'importance des relations dans les autres sphères. Ainsi, les moindres degrés de bien-être constatés pour les personnes ayant un fort attachement communautaire ne seraient pas, en soi, un effet de cet attachement mais la conséquence

mécanique d'une plus faible intégration systémique. Dans le deuxième cas, qui n'est pas exclusif du premier, le lien de causalité irait non de l'intégration au bien-être mais, à l'inverse, du bien-être à l'intégration. Un mal-être important pourrait ainsi pousser les individus à rechercher, dans des relations sociales de proximité, protection, réconfort moral ou reconnaissance. Ce que suggère alors cette dernière interprétation est que l'intégration rapprochée a, au mieux, un effet d'atténuation du mal-être, mais ne permet cependant pas de le faire disparaître.

Même si toutes les interrogations sur les causalités n'ont pas été tranchées, les analyses que j'ai pu faire plaident pour valider la thèse d'un lien entre intégration sociale et bien-être à Antananarivo. Aux principales hiérarchies de l'intégration constatées correspond en effet également une hiérarchie du bien-être. Les personnes les plus diplômées, de même que les hommes, parce qu'ils jouissent de statuts socialement valorisés, en tirent un avantage direct en termes de comportements, de santé et de subjectivité. Les statuts sociaux, formes consolidées de l'intégration sociale, constituent donc un premier support des individus. Mais les bénéfices du diplôme et du genre tiennent aussi aux conséquences qu'ils ont en termes d'intégration. Être de sexe masculin et/ou avoir un niveau de diplôme supérieur facilite l'intégration organique et politique, lesquelles se révèlent des supports essentiels de bien-être. Inversement, les femmes et/ou les moins diplômés ont une intégration moins forte au marché du travail et dans la sphère politique et plus forte dans les sphères familiales et de quartier. Cette importance de l'intégration systémique pour soutenir le bien-être témoigne alors bien du caractère « moderne » de la société urbaine malgache. C'est surtout en participant à la sphère productive marchande et en étant politiquement intégré que les individus se « portent » le mieux. Inversement c'est en étant aux marges du marché du travail et de la sphère nationale que les individus se « tiennent » le moins.

Dans la mesure où intégration rapprochée et intégration systémique agissent souvent à contresens l'une de l'autre, on observe alors en moyenne des degrés de bien-être inférieurs chez les individus les plus intégrés dans les sphères familiale et de quartier. On ne peut

cependant en conclure que l'intégration rapprochée a des effets négatifs. De fait, ces liaisons ne se constatent pas indépendamment du niveau d'intégration dans les autres sphères : toutes choses égales par ailleurs, les différences de niveau d'intégration familiale ou de quartier n'entraînent que de faibles différences de bien-être. On peut donc en conclure que l'intégration rapprochée ne compense pas, pour les individus, les carences d'intégration dans les autres sphères.

La mise en évidence de ce qui permet aux individus de tenir et se tenir à Antananarivo conduit finalement à faire des hypothèses sur la question, plus classique, de ce qui tient la société toute entière, donc de ce qui assure la cohésion sociale. L'importance décisive de l'intégration organique et de l'intégration politique sur le bien-être individuel amène en effet à supposer que la cohésion sociale ne pourra être durablement maintenue à Antananarivo en comptant uniquement sur la force des communautés traditionnelles ou sur le poids des communautés religieuses. Les références incantatoires au *fihavanana* et au *fokonolona*, ou le poids politique pris par les Églises réunies au sein du FFKM, n'ont par exemple pas empêché le pays de connaître des épisodes de violence (même si cette dernière est restée encore relativement circonscrite) lors de la crise politique du début 2009. La marginalisation économique et politique nourrit en effet des ressentiments d'autant plus importants que ces dimensions de l'intégration sont plus fortement valorisées. Ce sont ces ressentiments qui ont alimenté les émeutes et les pillages du mois de janvier 2009, comme ils avaient naguère rendu possible la mobilisation des *ZWAM*, *TTS* et autres *Bemiranga*¹. On peut alors penser que seules des avancées significatives dans les

¹ Les *Zwam* : *Zatovo Western Andevo Malagasy* (« Jeunes Western – du fait de leur identification aux cow-boys – esclaves Malgaches) sont une organisation apparue en 1972 pour supporter les revendications étudiantes contre les lois du président P. Tsirinana. Le groupe a ensuite transformé son acronyme en *Zoam*, *Zatovo Orin'Asa Malagasy* (« Jeunes chômeurs malgaches »). Les *TTS* : *Tanora Tonga Saina* (littéralement, « jeunes ayant pris conscience d'eux-mêmes ») sont un groupe de jeunes chômeurs organisés par l'État se livrant à des violences pour soutenir le régime entre 1983 et 1989. Les *Bemiranga*, sont un groupe de jeunes issus de familles très pauvres des bas-quartiers regroupés derrière le chanteur Rossy, sur la base de leur

domaines de l'intégration organique et politique sont susceptibles de garantir la paix sociale. À cet égard, le pouvoir politique porte évidemment une lourde responsabilité puisque l'intégration nationale est directement de son ressort et qu'il a, au moins partiellement, les moyens d'agir sur le marché du travail.

histoire commune de « Noirs » (*Mainity*) descendants d'esclaves. Ils ont été accusés d'être utilisés par le pouvoir pour fomenter des troubles lors des élections présidentielles de 2001.

B. L'entraide et les effets de quartiers

Je voulais dans ma thèse saisir l'intégration sociale dans son ensemble en identifiant ses multiples dimensions et en cherchant à établir les liens qui les unissent. J'ai ainsi été amené à faire des incursions dans cinq sphères d'intégration qui constituent, chacune, un champ de recherche sociologique à part entière : famille, quartier, religion, marché du travail, État. Cette dispersion thématique, qu'imposait mon objet de recherche, m'a toutefois fait découvrir de nombreuses problématiques, dont certaines n'ont été abordées qu'en surface dans le cadre de ce premier travail de recherche. J'ai alors souhaité, par la suite, en explorer plus profondément deux d'entre elles : la question des « règles » de l'entraide (1) et celle des supports de quartier (2).

1. Aider et être aidé

Dans un pays marqué par la faiblesse des protections institutionnelles, l'entraide familiale ou de voisinage pourrait être un élément essentiel de protection contre la pauvreté. L'entraide inclut en effet l'ensemble des aides que les individus reçoivent ou distribuent au sein de la famille, du réseau amical, du voisinage, ces aides pouvant être de natures très diverses : aide pour trouver un logement ou un emploi, aide financière, aide matérielle (don de vêtements, de nourriture, ...), aide dans la vie quotidienne (bricolage, garde d'enfants, ...), hébergement, assistance administrative, soutien moral ou affectif. L'ensemble de ces aides participe d'une façon ou d'une autre à la réduction des différentes formes de la pauvreté. Dans sa dimension instrumentale, l'entraide permet d'améliorer le niveau de vie des individus. Les aides pour trouver un logement ou un travail sont une source de richesse qui augmente les « *capabilities* » des individus (Sen, 1997). Les « coups de main » dans la vie quotidienne et le soutien moral ou affectif jouent conjointement sur les déterminants objectifs et subjectifs de la pauvreté, en limitant les dépenses, en libérant du temps, mais aussi en favorisant les conditions psychologiques nécessaires pour éviter l'enfermement dans la pauvreté (capacité d'action, estime de soi, etc.). Dans sa dimension intrinsèque, l'aide dont bénéficie ou que dispense un individu est par ailleurs un indicateur de son insertion socio-relationnelle. Les

aides reçues ou données sont l'occasion de tisser des liens sociaux et de marquer des positions sociales. Ne recevoir aucune aide d'aucune sorte peut être par exemple le signe d'une mise hors du jeu social. Être soutenu sans pouvoir rendre peut être porteur de dévalorisation de soi, tandis que donner sans recevoir peut être une façon de « se faire valoir », de manifester la valeur et les mérites de sa personne¹. Enfin, le soutien potentiel (estimer pouvoir compter sur quelqu'un) est aussi un indicateur de l'insertion et une marque de confiance dans le réseau social. Au-delà de la réalité objective du soutien, il rend compte du sentiment des individus sur la possibilité d'être soutenu, en cas de « coup dur » notamment².

Cette importance de l'entraide justifiait de lui accorder une attention particulière. C'est ce que j'ai fait dans un article, co-écrit avec Isabelle Parizot (Parizot et Wachsberger, 2005³), qui comparait l'entraide à Antananarivo à celle constatée, ailleurs, dans d'autres quartiers pauvres. Participant du même programme de recherche international, une enquête SIRS, quasiment identique à celle que j'avais exploitée dans ma thèse, avait en effet été conduite en 2004 dans deux quartiers de Paris⁴. L'approche comparative, bien que particulièrement délicate à mener, a fait apparaître un certain nombre de résultats marquants et a permis de faire avancer la réflexion sur le lien entre entraide et pauvreté à Antananarivo.

Une méthode comparative : des obstacles à surmonter

L'analyse portait donc sur les caractéristiques sociologiques des réseaux d'aide à Antananarivo (Madagascar) et à Paris (France). La comparaison était évidemment motivée par la disposition

¹ Marcel Mauss (1983) montre dans son essai sur le don que celui-ci est bien plus qu'une simple assurance sur le contre-don à venir. Il permet également d'asseoir sa position sociale en mettant l'autre à « l'ombre de son nom ». Donner est ainsi une façon d'accéder à (ou d'imposer) une forme de reconnaissance sociale (Recherches, 2004).

² De nombreuses études ont pointé l'importance du soutien social potentiel sur la santé physique et mentale des individus et sur leur bien-être psychologique (Bruchon-Schweitzer, 2002; Berkman et alii, 2000). D'une façon générale, le soutien potentiel peut être considéré comme un facteur réduisant l'incertitude quant aux aléas individuels et sociaux.

³ Article 2 du volume 2 de cette HDR.

⁴ Cette enquête a été réalisée par l'INSERM en septembre et octobre 2003 auprès d'un échantillon de 889 personnes majeures, représentatif de deux quartiers relevant de la Politique de la ville.

et la similarité des données recueillies. Elle renvoyait aussi cependant à une double problématique. Les deux capitales s'opposent en effet du point de vue des structures économiques et des modes d'intervention publique. Antananarivo est la capitale d'un des pays les plus pauvres du monde dont le marché est peu développé et la protection sociale publique faiblement étendue. Paris est à l'inverse la capitale d'un pays placé parmi les plus riches du monde et bénéficiant d'un système de protection sociale public à la fois ancien et généralisé. Il était alors intéressant de se demander dans quelle mesure la protection sociale « rapprochée » (le soutien entre proches) est capable de pallier les faiblesses de la protection publique, et, plus généralement, de s'interroger sur les rapports existants entre les deux formes de protection sociale (substituabilité, complémentarité, etc.).

Les deux capitales peuvent également être prises comme les représentantes emblématiques (et schématiques) de deux ensembles géographiques et sociaux différents, les pays en développement du Sud, aux structures sociales « traditionnelles », et les pays développés du Nord, aux structures sociales « modernes ». À ces deux univers sont souvent associées deux formes idéal-typiques de relations sociales que sont la communalisation (c'est-à-dire des relations fondées sur le sentiment subjectif - traditionnel ou affectif - des participants d'appartenir à une même communauté) et la sociation (relations fondées sur un compromis d'intérêts motivé rationnellement) (Weber, 1971). Dans le domaine de l'entraide, la sociation pourrait se caractériser par l'importance du calcul rationnel et stratégique lors de la distribution des aides (Andreotti, 2003). Au contraire, la communalisation pourrait renvoyer à un ensemble d'obligations strictes constituant ce que F.-R. Mahieu (1991) a nommé la pression communautaire¹. Si ces différences de « logiques » existent, elles pourraient alors de ne pas être sans effets sur la capacité du réseau social des individus à assurer leur protection. En effet, si l'aide est un comportement stratégique, les plus pauvres pourraient être moins aidés dans la mesure où la probabilité qu'ils « rendent » l'aide est faible. La comparaison entre

¹ Jacques Dez, (1981) rappelle comment une certaine vision voit « le Malgache » comme « pris, englué en quelque sorte dans la relation de *fihavanana*. Il ne peut rien tenter d'accumuler sous peine de voir ses *havana*, moins courageux, ou moins chanceux, (...) venir le visiter pour le féliciter de son succès et le prier, au nom de l'hospitalité traditionnelle entre *havana*, de le partager avec eux. »

ces deux « extrêmes » que constituent Antananarivo et Paris visait donc à rendre saillants les effets spécifiques des structures sociales et des modes d'organisation économique et politique sur les formes de l'entraide. Mais elle avait également vocation à faire apparaître d'éventuels invariants et/ou rapprochements de ces logiques. Par conséquent, il s'agissait aussi de mettre à l'épreuve la thèse de l'homogénéisation sociale liée à l'urbanisation et à la mondialisation capitaliste.

La méthode adoptée n'allait cependant pas sans poser un certain nombre de difficultés et il n'était pas question pour nous de céder à l'*illusion comparative* (Guérin-Pace & Blum, 1999). Tout d'abord, dans la mesure où l'enquête parisienne ne portait que sur deux quartiers, ceux-ci ne sauraient être considérés comme représentatifs de la population parisienne¹. Ces quartiers, en effet, bénéficiaient de mesures sociales particulières dans le cadre de la Politique de la ville, en raison d'un ensemble de caractéristiques indiquant des difficultés sociales et économiques qui les distinguent nettement du reste des autres quartiers². Notre étude comparative du soutien social informel pouvait donc plus facilement servir de révélateur aux logiques en œuvre dans la capitale malgache qu'à la mise en évidence de celles qui sont propres à la métropole française ou même à ses quartiers déshérités. On pouvait néanmoins faire l'hypothèse qu'en dépit de leurs particularités, les deux quartiers parisiens reflétaient, au moins en partie, des traits les plus généraux d'une logique urbaine de l'entraide déterminée en partie par les caractéristiques de l'économie et des modes d'intervention de l'État en France.

Par ailleurs, la méthode comparative comporte de manière générale un certain nombre d'enjeux qui sont autant de difficultés auxquelles notre recherche ne pouvait échapper. Certaines de ces difficultés sont liées à l'utilisation de catégories (telles les situations professionnelles) qui, tout en ayant une équivalence nominale, sont susceptibles de

¹ Il s'agissait en réalité d'une enquête préliminaire à l'enquête qui a depuis été menée plusieurs années de suite sur l'ensemble de la Région Ile-de-France.

² Les deux quartiers étudiés ne sont toutefois pas composés uniquement de personnes en difficulté : du fait notamment des opérations de rénovation urbaine, de plus en plus de catégories aisées s'y sont installées ces dernières années.

représenter des réalités sociales extrêmement différentes selon les sociétés. Il nous a donc fallu être attentifs, d'abord à la constitution de catégories qui, sans forcément décrire la même réalité sociale, ont un sens dans chacune des deux sociétés, ensuite à la prise en compte de leurs significations respectives et, enfin, à la construction d'indicateurs relatifs à la situation de chaque société¹, de préférence à des indicateurs absolus. D'autres difficultés sont liées à la signification, pour les enquêtés, des questions qui leur sont posées. Certes, on s'efforce toujours, dans un questionnaire, de simplifier au maximum la formulation des questions de façon à augmenter les chances qu'elles soient comprises par tous et de la même façon. Il n'est pourtant jamais possible de garantir que les questions aient le même sens pour tous les individus – ce risque étant accentué dans une comparaison de villes aussi éloignées culturellement que le sont Antananarivo et Paris. En particulier, concernant l'analyse de l'aide, les réponses sont d'abord affectées par la perception de ce qu'est une aide. Or celle-ci est fonction de cadres d'interprétation qui dépendent, comme l'a montré E. Goffman, de la façon dont l'ordre social est structuré et structure l'inconscient individuel (Goffman, 1991). Ceci n'empêche bien sûr pas de procéder à des analyses comparatives, mais cela nous a obligés à nous interroger systématiquement sur les éventuelles différences d'interprétation des questions.

Le système de l'aide

Notre analyse portait sur trois sources d'entre-aide : la famille, les amis et les voisins. Et nous l'avons appréhendée sous trois de ses aspects, qui ne sont pas superposables : les aides effectivement reçues, les aides dispensées, le soutien social potentiel (soit le fait d'estimer pouvoir compter sur une aide d'autrui). Je ne donnerai ici que les principaux résultats de nos analyses.

La comparaison entre Paris et Antananarivo fait d'abord apparaître un certain nombre de traits communs de l'entraide. Dans les deux capitales, un quart des individus déclare n'avoir

¹ Comme les quartiles de revenu par unité de consommation ou les quartiles d'estime de soi.

reçu aucune aide au cours des 6 derniers mois – que ce soit parce qu'ils n'en ont pas eu besoin, parce que personne n'a pu les aider, ou encore parce qu'ils ne perçoivent pas l'action d'autrui comme une aide. Les sources d'aides comme les types d'aides apparaissent par ailleurs comme étant étroitement corrélées entre elles. À Antananarivo comme à Paris, ne pas être aidé par (réciproquement ne pas aider) sa famille est associé à une très forte probabilité de ne pas l'être non plus par (ne pas aider non plus) des amis ou des voisins. On peut dresser un constat similaire de renforcement des aides reçues (données) concernant les types d'aide. Par exemple, ne pas avoir été aidé (ne pas avoir aidé) financièrement accroît significativement le risque de ne pas recevoir (dispenser) d'aide morale ou affective ou d'aides dans la vie quotidienne. Ainsi, loin de se substituer les uns aux autres ou de se compenser, les sources et types d'aides se renforcent mutuellement amplifiant par là même les inégalités de soutien entre les individus. Enfin, dans les deux capitales, la structure du soutien potentiel ne diffère pas de celle du soutien réel et on constate les mêmes effets de renforcement entre les sources et les types d'aide. Au regard de ces régularités, il apparaît clairement que l'entraide est un système dont on peut chercher à dénouer les logiques.

La structure des aides présente néanmoins des différences que je résume ici. L'intégration au système d'entraide est d'abord apparue plus généralisée à Paris qu'Antananarivo : seuls 8 % des Parisiens sont totalement en dehors du système de l'aide (n'avoir ni donné, ni reçu d'aide) contre 15 % des Tananariviens. Du point de vue des sources, l'aide reçue relève, à Antananarivo, en majeure partie du ressort de la famille, les amis et voisins constituant une source secondaire marginale de soutien social alors qu'à Paris elle repose de façon aussi importante sur la famille et sur les amis, l'aide de voisinage arrivant loin derrière. Dans la capitale malgache, la pauvreté monétaire réduit par ailleurs sensiblement la probabilité d'être aidé alors que cette variable n'est pas liée à l'aide reçue à Paris. Le sentiment de pouvoir être aidé en cas de besoin est par ailleurs aussi moins fréquent à Antananarivo qu'à Paris.

Pour aller plus loin dans l'analyse de l'entraide, nous avons aussi distingué quatre positions relatives dans le système de l'aide entre proches. Les *Insérés* ont à la fois reçu et dispensé de l'aide au cours des six derniers mois ; ils constituent la grande majorité des individus tant à Paris (58 %) qu'à Antananarivo (64 %). Les *Aidants* ont aidé un proche sans être eux-mêmes aidés. Les *Aidés* ont été aidés mais n'ont pas aidé en retour. Enfin les *Séparés* se situent dans

une position marginale par rapport au système de l'aide, puisqu'ils n'ont ni reçu ni dispensé d'aide à des proches.

Insérés et *Aidants* sont *a priori* les individus les mieux intégrés au système d'aide. Les *Insérés* reçoivent et dispensent de l'aide et ce, de fait, bien souvent en lien avec plusieurs personnes (famille, ami, voisin). Cette insertion est le type le plus répandu dans les deux capitales, correspondant à 60 % des enquêtés. Les *Aidants* donnent sans recevoir, là aussi souvent à plusieurs personnes. Ce faisant, ils développent des relations avec les autres et se créent des obligés. Ils représentent 21 % des enquêtés en France mais seulement 9 % à Madagascar. L'analyse montre que les profils sociologiques de ces deux types sociaux sont très différents à Antananarivo et dans les quartiers parisiens étudiés. À Paris, la probabilité d'être *Inséré* n'est pas significativement liée au niveau de revenus, mais elle augmente avec le niveau de diplôme¹. À Antananarivo, la probabilité de connaître une intégration réciproque n'est pas tant liée au niveau scolaire qu'au niveau de revenus. Elle croît en effet au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des revenus. À Antananarivo, la probabilité relative d'être un *Aidant* est plus forte pour les actifs occupés alors qu'à Paris c'est une position plus fréquente des retraités.

Séparés et *Aidés* ont *a priori* en commun d'être peu intégrés au système d'entraide. Les *Séparés* ne reçoivent et ne dispensent aucune aide, et les *Aidés* sont dans une situation qui contredit la réciprocité des échanges. Il reste à différencier sociologiquement ces deux positions sociales. À Paris comme à Antananarivo, ce sont les hommes et les individus les plus pauvres (premier quartile de revenus) qui ont, toutes choses égales par ailleurs, le risque relatif le plus fort d'être *Séparés* de toute relation de soutien entre proches. La taille de l'échantillon dans les quartiers parisiens et le faible pourcentage de personnes en situation d'*Aidés* n'autorisaient pas à dresser un profil type de cette catégorie de personnes. À

¹ L'entraide réciproque pourrait donc être appréhendée comme une « pratique culturelle », à l'instar de ce que l'on constate en France pour la sociabilité (Héran, 1988) ou la participation au « bénévolat informel » (Prouteau et Wolff 2003)

Antananarivo, les *Aidés* sont comme les *Séparés* globalement plus pauvres et moins diplômés que les autres. On y retrouve essentiellement des inactifs et des chômeurs.

Poursuivant alors les analyses, initiées dans ma thèse, en termes de support, nous nous sommes interrogés sur les effets psycho-sociologiques de l'appartenance à chacune de ces positions dans le système de l'aide, en observant les variables de l'estime de soi, - *i.e.* l'opinion plus ou moins favorable qu'une personne a d'elle-même (voir *infra* IIA- 2). À Paris, la taille relativement réduite de l'échantillon n'autorisait pas une étude approfondie des relations entre estime de soi et position dans le système d'aide. À Antananarivo, la position relative la plus négativement associée à l'estime de soi était celle des *Aidés*. Ils étaient en effet près de 40 % à avoir une très faible estime de soi et seulement 20 % à avoir une estime de soi forte. Les *Séparés* étaient à cet égard très différents des *Aidés*, un pourcentage très important d'entre eux ayant même une très forte estime de soi. Dès lors, tout se passe ainsi comme si l'isolement vis-à-vis du réseau d'aide pouvait faciliter l'estime de soi¹.

Entraide et pauvreté

Ces quelques éléments remettaient donc fortement en question, d'une part l'idée d'une solidarité rapprochée plus affirmée dans les pays du Sud que dans les pays du Nord, et d'autre part celle d'une solidarité plus forte entre les pauvres². Même en prenant en compte les différences éventuelles d'interprétation par les individus de ce qu'est une aide, l'entraide sous toutes ses formes apparaissait plus fréquente à Paris qu'à Antananarivo, et dans cette dernière capitale, d'autant plus faible que les individus étaient plus pauvres. À Madagascar, ces derniers, issus de familles elles-mêmes très pauvres et habitant dans des quartiers

¹ En ne considérant que l'item « se sentir inutile », on constate que les *séparés* se sentent inutiles bien moins souvent que les autres. Ainsi, bien que n'ayant fourni aucune aide à un proche, ils conservent néanmoins un fort sentiment d'utilité.

² Cette idée d'une forte solidarité « horizontale », entre les pauvres, se nourrit de nombreuses observations ethnographiques anciennes menées dans des communautés spécifiques des pays du Nord (voir Engels, Petonnet, Lewis, Gans, Stack). M. Desmond (2016) rappelle cependant que de nombreuses études plus récentes tendent à remettre en question cette prépondérance du soutien apporté par les proches.

composés en majorité de personnes pauvres, voient ainsi se réduire leur probabilité de recevoir de l'aide. En réalité, la pauvreté des ménages malgaches obère leurs capacités à aider les autres que ce soit matériellement (pression de la nécessité) ou affectivement (la fragilité économique renforçant la fragilité psychologique) – ce que les entretiens que j'ai réalisés ont bien confirmé. Quand on vit juste au seuil de subsistance, la pression de la nécessité, empêche pour des raisons de temps, de moyens et/ou de stratégie de participer au système d'entraide. Les analyses des rapports entre les positions dans le système d'entraide et l'estime de soi appellent aussi réflexion. L'estime de soi est intimement liée à l'expérience de la reconnaissance par les autres qui est l'assurance « de la valeur sociale de son identité » (Honneth, 2000, p.97). Bénéficiaire de l'aide d'autrui garantit certes une forme de protection, mais c'est aussi occuper une position de dépendance vis-à-vis des autres, une position impropre à garantir l'estime de soi, comme le montre la faible estime de soi des *Aidés*¹. On constate à l'inverse que les *Séparés* de l'entraide ont une estime de soi bien supérieure à celle des autres. Ces individus, qui sont pourtant plus souvent démunis de ressources que les autres (*Aidés* mis à part), tirent ainsi une certaine fierté de leur indépendance. Leur distance à l'égard des relations d'aide est donc plus le résultat d'un choix stratégique (visant par exemple à préserver leur indépendance dans le temps en échappant à la logique du contre-don) que d'une disqualification sociale². En ce sens, ils sont plus des « indépendants » que des « exclus » du système de l'aide.

Notre analyse sociologique du réseau d'aide informelle à Antananarivo et dans deux quartiers défavorisés de Paris a ainsi fait apparaître que le soutien social informel (familial, amical, de voisinage) n'était pas une solution à l'exclusion des plus démunis, ni une alternative à la

¹ S'interrogeant sur le sens que les Malgaches donnent à la pauvreté, elle montre que s'ils l'analysent souvent en termes de niveau de vie, nombreux sont aussi les individus qui la définissent par le fait de dépendre des autres.

² A. Marie (1997, 2002) a montré aussi comment, dans un contexte urbain africain, l'*anthropo-logique* de la dette (relation communautaire entre un créancier qui oblige et un débiteur tenu à la reconnaissance) était mise à mal par l'incertitude du contre-don liée aux conditions politico-économiques. Il en ressortait un rapport souvent stratégique à l'égard de l'obligation du don, conduisant les individus à minimiser les risques liés au fait de ne pas aider et à en maximiser les avantages.

protection publique. L'aide informelle, quelle qu'en soit la nature et l'origine, est distribuée de façon très concentrée sur les individus souvent les mieux dotés en ressources matérielles, culturelles ou sociales. Ainsi la faiblesse (pour Madagascar) ou le recul (pour Paris) de l'État et le renvoi de la protection des individus sur les solidarités privées ne peut que contribuer à renforcer les inégalités. Par ailleurs, l'entraide n'a pas en soi des effets positifs sur les individus. Leur position dans le système d'entraide compte également, parallèlement au contenu des aides qu'ils reçoivent. C'est dire que la *protection rapprochée* n'est pas une condition suffisante de l'intégration sociale surtout lorsqu'elle prend une forme d'assistance « obligée ».

2. Les supports de quartier

La réflexion sur les quartiers fait partie intégrante des études urbaines depuis leur développement, à la charnière du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle. Les recherches menées dans le sillage de l'école de Chicago ont très souvent mis l'accent sur la tendance des villes à se différencier en territoires socialement marqués (Wachsberger, 2015¹). Aux analyses sur les effets généraux de l'urbanisation sur les comportements individuels² se sont alors ajoutés les travaux sur les processus (sociaux, économiques, politiques) qui conduisent à cette différenciation et ceux portant sur leurs conséquences sociales, tout particulièrement dans les quartiers les plus déshérités. Dans un grand nombre d'analyses, reposant majoritairement sur

¹ Article 10 du volume 2 de cette HDR.

² La première école de Chicago considérait la ville comme un espace socialisant déterminant un mode de vie spécifique et modifiant les comportements dans le sens d'une plus grande individuation, soit d'un détachement des individus les uns des autres (Wirth, 2004). Des analyses identiques ont été conduites dans les villes africaines lorsqu'elles ont connu à leur tour un développement considérable. G.Balandier (1955), le premier, s'était attaché à identifier les changements produits par l'urbanisation dans les Brazzavilles noires. Bien que de façon nuancée, il retrouvait dans son étude les traits que l'on pourrait penser communs à tout phénomène urbain. Vingt ans plus tard, J.M. Gibbal (1974) dans son étude sur Abidjan analysait lui aussi les comportements individuels à partir d'une grille opposant ruraux et urbains. À Antananarivo, C. Fournet-Guérin (2005) poursuit une démarche identique lorsqu'elle identifie un mode de vie urbain qu'elle appelle « citadinité » qui transcenderait les différences sociales et culturelles traditionnelles et marquerait une coupure nette entre ruraux et urbains.

un étayage statistique, ce sont les conséquences négatives qui ont retenu l'attention. Les quartiers les plus pauvres ont ainsi été analysés au prisme de la désorganisation, de l'affaiblissement du capital social ou encore de l'isolement socio-spatial¹, éléments se traduisant par l'importance des taux de criminalité², la faiblesse des niveaux d'éducation, la multiplication des familles monoparentales ou encore la constitution d'une *underclass* (Shaw et McKay, 1942 ; Wilson, 1987 ; Bursik, 1999 ; Wacquant, 2006). D'autres études, de facture souvent plus ethnographique, ont cependant apporté un contrepoint à ces analyses en montrant que ces zones, qui semblent apparemment désorganisées, avaient leur propre organisation interne (Whyte, 1943) et qu'on pouvait y observer d'importants liens d'échange et de solidarité (Willmott et Young, 1957 ; Gans, 1962 ; Stack, 1974 ; Petonnet, 1982).

En dépit de ces oppositions majeures, approches statistiques et approches ethnographiques ont conduit à faire admettre que le quartier pouvait être une unité sociologique pertinente et que ses dimensions physiques (caractéristiques du sol, niveau de pollution, etc.), spatiales (distance aux emplois ou aux administrations, etc.), institutionnelles (qualité des services publics et des infrastructures) et/ou sociales (interactions, modes de socialisation, etc.) pouvaient contribuer à expliquer les valeurs, comportements et trajectoires des individus y habitant (Ellen et Turner, 1997). Les recherches sur les effets de quartier (*neighborhood effects*) sont ainsi devenues à partir des années 2000 un axe particulièrement fécond de la sociologie urbaine américaine (Marpsat, 1999 ; Sampson, 2012). Bien que quantitativement limitées, du fait d'une tradition de « réticence des sociologues français à l'égard des dimensions spatiales

¹ La désorganisation est un concept clé de la première école de Chicago, développé initialement par Thomas et Znaniecki (1916). Les réflexions en termes de capital social entendu comme les ressources (réseaux, normes, confiance) enchâssées dans les liens sociaux interpersonnels se sont développées principalement dans le monde anglo-saxon à partir du travail séminal de Putnam (2000). Appliquées aux études quartier, ces deux notions, désorganisation sociale ou affaiblissement du capital social, renvoient finalement à un même type d'analyse : Il s'agit d'expliquer les caractéristiques négatives des quartiers par l'incapacité de leurs d'habitants à maintenir des valeurs communes et à assurer le contrôle social. L'isolement socio-spatial est un concept développé par William Julius Wilson (1987) pour l'étude des grandes villes américaines dans les années 1980. Selon cette analyse, c'est la concentration raciale de la pauvreté et du sous-emploi dans les inner-city liée à désindustrialisation qui provoquerait un isolement social pesant sur les modèles et la capacité d'intégration des jeunes.

² Les criminologues se sont en fait intéressés dès le début du XIX^{ème} siècle aux effets de territoire. C'est ainsi qu'André Michel Guerry de Champneuf pointait dès 1833, dans son essai sur la statistique morale de la France, l'inégale répartition spatiale des taux de criminalité (Morris, 1958).

des phénomènes sociaux » et de l'influence longtemps prégnante d'une approche plutôt « marxiste » des questions urbaines¹, elles ont aussi connu en France un certain développement (Authier, 2006).

Dans le cadre de ma réflexion sur les formes et déterminants de l'intégration sociale à Antananarivo, j'ai moi-même souhaité explorer plus avant cette question spécifique des effets de quartier (Roubaud et Wachsberger, 2006 ; Wachsberger 2009) en me centrant spécifiquement sur les quartiers pauvres. Je présente ici les principaux résultats de ce travail mené, là encore, dans le prolongement de ma thèse.

Les quartiers à Antananarivo

L'agglomération d'Antananarivo a, comme les autres métropoles, ses quartiers plus ou moins identifiés et séparés les uns des autres. Le langage ordinaire distingue couramment la ville haute, la ville moyenne et la ville basse, pas seulement en fonction des positions altitudinales de chacune d'entre elles mais aussi en fonction des caractéristiques sociales supposées de leurs habitants. Ces différenciations renvoient au mode de constitution et de développement de la capitale malgache. Comme le rappelle C. Fournet-Guérin (2008), cette organisation « altitudinale » de la ville recouvrait dès son origine une hiérarchie sociale, les « groupes statutaires »² se voyant répartis dans l'espace selon leur position statutaire. La colline la plus haute fut ainsi le lieu d'installation du Rova (palais de la reine) autour duquel logeaient les membres de la famille royale et les nobles *andriana* de la plus haute extraction. Sur les collines avoisinantes et plus basses qui constituent la ville moyenne, se répartissaient les différents groupes *andriana* et les lignages *hova* (hommes libres). Enfin, au pied des collines, les plaines en bonne partie marécageuses, constituaient la ville basse, lieu d'habitation réservé des

¹ Authier (2006) indique que dans cette perspective, s'il est parfois reconnu au quartier d'avoir des effets, ces derniers ne feraient « que redoubler ou renforcer symboliquement les structures de l'ordre social » ce qui impliquerait de porter les analyses plutôt à ce niveau. Il rappelle notamment la critique adressée par Bourdieu aux effets de lieu : « l'essentiel de ce qui se vit et se voit sur le terrain [...] trouve son principe tout-à-fait ailleurs ».

² Voir partie B-1 du chapitre I.

mainty (serviteurs royaux) et, après l'abolition de l'esclavage, des *andevo* (esclaves). Aujourd'hui, le découpage « altitudinal » d'Antananarivo peut encore se lire comme un découpage hiérarchique et, sinon en termes de groupes statutaires¹, du moins en termes de richesses. Les quartiers les plus riches et les habitations les plus luxueuses sont en effet situés sur les points les plus élevés de la capitale, à l'abri (relatif) de la pollution, de l'agitation et du bruit de la ville basse (la résidence présidentielle est par exemple toute proche du palais de la reine). Inversement, les quartiers les plus pauvres, appelés les « bas quartiers » par les Malgaches, se situent presque tous dans les plaines de la ville basse.

Ces strates urbaines se découpent en un certain nombre de *fokontany*, la plus petite entité administrative malgache. Les habitants d'un *fokontany* sont censés constituer un *fokonolona* (forme traditionnelle d'organisation de la vie collective sur une base communautaire et territoriale) et sont à ce titre dotés d'une responsabilité collective : ils choisissent leurs représentants (le chef de *fokontany* et son adjoint) dont la fonction, outre celle de collecteurs d'impôts, est d'assurer les services administratifs de base et de veiller aux activités de développement et de préservation du *fokontany* ; ils ont également le droit d'établir leurs propres statuts légaux ou *dina* pour assurer la sécurité intérieure. Cette organisation politique ancienne fait que ces districts administratifs sont clairement identifiés par les Tananariviens et qu'ils constituent aussi le cadre de très nombreuses interactions. Ils ont d'ailleurs très souvent leurs clubs sportifs et la vie associative y est très dense (Andrianjafy-Andriamanindrisoa, 2004 ; Fournet-Guerin, 2007). C'est donc au niveau des *fokontany* que j'ai choisi d'étudier les effets de quartier, en les distinguant selon leur niveau de richesse². Du

¹ L'origine des individus en termes de groupe statutaire est difficile à identifier statistiquement du fait du tabou dont elle fait l'objet. Dans mon enquête, peu de personnes ont indiqué une origine en termes de groupe statutaire. Par ailleurs, le brassage des populations est bien plus grand aujourd'hui qu'au début du siècle dernier, ce qui implique que les descendants des différents groupes statutaires peuvent se retrouver à différents niveaux de la ville. C. Fournet-Guerin (2007, 2008) indique cependant que de nombreux Tananariviens conservent cette perception hiérarchique de l'espace et elle développe même l'idée d'une « géographie invisible » de l'espace.

² D'autres inégalités de distribution sont bien évidemment repérables (par exemple, les ménages dont le chef est migrant ne sont pas non plus équitablement répartis dans l'espace urbain). Je n'ai cependant distingué les quartiers dans la suite de ce travail qu'à partir du critère de revenu des ménages. Le choix de retenir le niveau moyen de richesse pour distinguer les quartiers résulte du constat qu'il condensait de nombreuses autres inégalités entre quartiers (pourcentage de migrants, pourcentage de personnes selon le niveau d'éducation, etc.). Bien qu'une même moyenne puisse représenter des quartiers dans lesquels la dispersion des revenus est

point de vue statistique, le plan de sondage retenu à Antananarivo pour l'enquête SIRS autorisait une telle approche. Il utilisait en effet la technique des enquêtes aréolaires stratifiées à deux degrés, le premier consistant en un tirage de segments (représentant tout ou partie d'un *fokontany*) de l'agglomération urbaine d'Antananarivo, et le second sélectionnant des ménages dans ces segments. Au second degré, l'échantillon de ménages avait été constitué par tirage aléatoire systématique de ménages sur liste, ces ménages ayant été exhaustivement dénombrés dans l'ensemble des 108 segments. Les ménages tirés dans chaque zone de dénombrement (et les individus interrogés dans ces ménages) donnaient donc une image approchée des quartiers à partir de laquelle il était possible de faire des analyses et de tester des hypothèses. J'ai ainsi distingué le groupe des quartiers pauvres (les 25 % des quartiers qui ont les revenus moyens par unité de consommation¹ les plus bas) dont j'ai systématiquement comparé les caractéristiques avec celles des autres quartiers.

Les quartiers pauvres se distinguent significativement des autres par de nombreuses caractéristiques. Les conditions de vie y apparaissent tout d'abord très dégradées : faible accès à l'eau courante, rareté des WC avec fosse septique, vétusté des habitations, saleté, surpeuplement des logements, exposition au risque d'inondations pendant la saison des pluies. Leurs habitants sont jeunes², ont un faible niveau d'étude moyen³ et sont plus souvent des actifs que les autres habitants⁴. Enfin, les habitants des quartiers pauvres ont plus fréquemment que les autres une perception négative de leur quartier (sentiment d'insécurité,

très différente, l'analyse statistique a par ailleurs mis en évidence que la dispersion relative (mesurée par le coefficient de variation) des revenus dans les quartiers les plus pauvres était faible et qu'ils constituaient donc bien un groupe homogène au regard de cet indicateur.

¹ Le revenu du ménage par unité de consommation correspond au revenu mensuel total divisé par la somme des poids respectifs de chaque individu dans la consommation du ménage. Ces poids ont pu être estimés à Antananarivo à un pour le premier adulte, 0,8 pour le second et 0,7 pour chacun des autres enfants [RAVELOSOA, 1999]. Cette échelle d'équivalence estimée, très différente de celles utilisées dans les études menées dans les pays riches, tient compte du fait qu'il n'existe que de très faibles économies d'échelle à l'intérieur des ménages malgaches.

² Un habitant sur deux a moins de 18 ans contre 36 % dans les quartiers riches

³ Par exemple, 53 % des chefs de ménage n'ont jamais fréquenté le collège et seuls 3 % d'entre eux ont fait des études supérieures, contre respectivement 21 % et 30 % des chefs de ménage habitant dans les quartiers riches.

⁴ 63 % des personnes de 10 ans et plus exercent une activité professionnelle contre 56 % dans les quartiers riches.

perception de la violence, mauvaise réputation, ...). Les quartiers pauvres semblent ainsi bien être un « agrégat concentré de tous les maux urbains » (Collectif, 1998).

Ces éléments sont d'autant plus susceptibles de peser sur les trajectoires sociales et le bien-être de leurs habitants qu'ils y sont fortement ancrés¹. On pourrait dès lors penser que les quartiers pauvres constituent pour leurs habitants une nasse dont ils ne peuvent que difficilement s'extraire, du fait en particulier de leur incapacité financière à accéder à un logement dans un autre quartier. Compte tenu des caractéristiques de ces quartiers, un tel ancrage pourrait constituer un handicap supplémentaire pour leurs habitants et agir comme une véritable « trappe à pauvreté ». Pourtant, cet ancrage dans le quartier est aussi associé, à Antananarivo, à un fort attachement subjectif. Dans l'ensemble en effet, 87 % des adultes ne souhaitent pas déménager et 95 % d'entre eux déclarent aimer habiter dans leur quartier. Parmi les stables et les très stables (ceux dont l'ancienneté dans le quartier est la plus importante), seuls 12 % sont finalement captifs du quartier au sens où ils disent que, s'ils en avaient le choix, ils le quitteraient. Or ces « captifs » ne sont pas significativement plus nombreux dans les quartiers pauvres que dans les autres. La stabilité résidentielle, y compris dans les quartiers pauvres, est donc le plus souvent la marque d'un attachement volontaire au lieu d'habitation². C'est cet attachement volontaire au quartier, justement, que j'ai tenté d'expliquer en tirant le fil de ma réflexion sur les dimensions de l'intégration sociale. Compte tenu de la faiblesse des autres dimensions de l'intégration sociale, mon hypothèse était ainsi que les individus les plus pauvres pourraient trouver dans l'insertion socio-relationnelle de

¹ Les Tananariviens sont plutôt sédentaires. Un quart des adultes est né dans le quartier dans lequel il loge (36 % dans les quartiers pauvres) et plus de 80 % d'entre eux y sont depuis plus de 5 ans. L'ancienneté moyenne dans le quartier est ainsi de 21 ans.

² Ce constat n'est pas nouveau. Les analyses d'anthropologie urbaine menées dans les années 1960-1970 dans les pays développés ont plusieurs fois insisté sur l'attachement des habitants des quartiers les plus déshérités à leur habitat. H. Gans (1962) a montré que les habitants d'un taudis italo-américain de Boston affirmaient fréquemment qu'ils ne déménageraient que *s'ils pouvaient le faire tout en gardant les anciens liens sociaux et l'ancien climat social* (p.22). En France, C. Petonnet (1979) a montré la même chose en opposant les qualités humaines de l'habitat dans les bidonvilles à la dégradation des relations sociales dans les cités de transit. Sa conclusion sans appel était ainsi que les solutions hygiénistes qui consistent à raser les taudis et à reloger leurs habitants peuvent se révéler fortement *déstructurantes pour un individu si [elles] contrecarre[ent] non seulement son désir mais son insertion spatio-temporelle* (p. 244).

quartier un support essentiel. C'est ce « besoin de quartier » pour les plus pauvres qui pourrait alors expliquer leur volonté d'y rester « coûte que coûte ».

Les déterminants de l'attachement au quartier

Pour tester cette hypothèse, j'ai procédé à une étude économétrique des déterminants de l'ancrage dans les quartiers pauvres. Cette approche, parce qu'elle permettent d'étudier les effets propres (« toutes choses égales par ailleurs) de différentes variables, apparait en effet particulièrement adaptée à l'étude des effets de quartier¹. J'ai pour cela estimé un modèle logistique² permettant d'identifier les variables significativement associées à la volonté de rester dans le quartier dans l'hypothèse d'un déménagement³. Ce modèle inclut trois grands types de variables. Le premier est composé de variables socio-démographiques caractérisant les individus. Les deux suivants caractérisent les quartiers, l'un regroupant des éléments objectifs sur la vie de quartier, l'autre sur ses caractéristiques subjectives.

Les variables socio-démographiques retenues étaient l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, la nature de l'activité exercée et le type de ménage auquel l'individu appartient. Elles m'ont servi essentiellement de variables de contrôle⁴. Âge, niveau de revenu ou niveau de diplôme ne sont pas des déterminants marqués de l'ancrage au quartier, et ce quel que soit le type de quartier. Le sexe l'est en revanche dans les quartiers pauvres où l'on constate un plus fort attachement des femmes que des hommes. Le travail dans le secteur informel (et dans une moindre mesure le fait d'être inactif ou chômeur), est aussi très significativement lié au

¹ Cette approche présente néanmoins des limites sur lesquelles je reviendrai dans la partie A du chapitre III.

² Un modèle logistique permet d'« expliquer » les modalités prises par une variable (ici la variable attachement au quartier) par un vecteur choisi de variables (ici quelques variables socio-démographiques, des variables de participation à la vie de quartier et des variables de supports relationnels ou affectifs). Il permet alors de tester l'« effet » de chacune de ces variables « toutes choses égales par ailleurs ».

³ La question posée est la suivante : si vous aviez le choix, en cas de déménagement, vous souhaiteriez 1) rester dans le même quartier 2) vous n'avez pas de préférence 3) changer de quartier. La caractéristique étudiée dans nos modèles logistiques de régression est donc de type polytomique cumulatif.

⁴ Il s'agit de distinguer dans l'effet étudié (l'ancrage dans le quartier) ce qui relève des caractéristiques propres des individus y logeant (effet de composition) de ce qui relève des caractéristiques propres du quartier (effet de contexte).

souhait de rester dans les quartiers pauvres en cas de déménagement. Cela indique d'une part que l'ancrage territorial est d'autant plus nécessaire que l'insertion professionnelle est plus fragile, l'intégration socio-relationnelle permettant en partie de compenser les carences de l'intégration au marché du travail. Mais c'est aussi la traduction du fait que les quartiers pauvres sont en partie des unités économiques où les taux d'activité sont très élevés. Or, au moins 30 % de ces activités s'exercent au sein même du quartier, principalement dans le secteur informel¹. Cette participation massive au secteur informel est bien entendu une façon de résister à l'appauvrissement monétaire. Elle est aussi un moyen de maintenir une forme de participation sociale minimale (Blanc-Pamard ; 1998)².

Trois variables ont été retenues pour rendre compte de la participation des individus à la vie de leur quartier : le fait d'affirmer avoir des proches dans le quartier (famille, amis), la sociabilité de voisinage et la participation associative. La présence de la famille et d'amis dans le quartier est très fréquente à Antananarivo ce qui confirme le fait que le quartier est bien un cadre d'interactions. Elle est cependant plus fréquente dans les quartiers pauvres. Dans ces quartiers, le fait de bénéficier d'un entourage familial et amical apparaît aussi significativement et fortement associé à la volonté d'y rester en cas de déménagement. La participation à la vie de quartier peut aussi se traduire en termes de sociabilité, cet ensemble de petits riens de la vie quotidienne qui « matérialisent l'existence [...] et produisent son intensité » (Noschis, 1984). Le modèle révélait cependant qu'elle n'est pas un fait décisif de l'attachement au quartier³. Enfin, la vie de quartier peut aussi se marquer dans l'organisation collective de ses habitants. Dans la sphère politique, les quartiers pauvres ont ainsi souvent été dans l'histoire malgache des cadres d'action propices à l'émergence de mobilisations

¹ J'ai estimé ici qu'un temps de trajet aller-retour de 10 minutes ou moins pour aller travailler signifiait que le travail était exercé dans le quartier.

² L'auteur montre que, dans un contexte de crise, la miniaturisation des unités de mesures de capacités dans le commerce (par exemple le bouchon de bouteille d'eau minérale mesurant une valeur de 100 Fmg d'arachides) et l'extension corrélative des micro-commerces ne sont pas seulement des adaptations économiques mais répondent aussi à la nécessité sociale de ne pas « couper » la relation.

³ La sociabilité a été appréhendée à l'aide du nombre de fois où l'individu a conversé avec ses voisins. La forte sociabilité est d'autant plus répandue que le quartier est pauvre puisque 30 % des adultes de quartiers pauvres ont parlé plus de 14 fois avec leurs voisins contre 17 % de ceux des quartiers riches.

collectives (Althabe, 1978 ; Randriamaro, 1997 ; Roubaud et Wachsberger, 2006). Pourtant, comme pour la sociabilité, la participation associative (y compris aux associations de quartiers) n'apparaît pas comme une variable déterminante de l'attachement au quartier¹.

Les caractéristiques subjectives du quartier sont l'image qu'il représente pour ses habitants. Quatre variables ont permis d'approcher cette image : la confiance dans l'entraide de voisinage, le sentiment d'être seul ou entouré, le sentiment d'être ou non valorisé par ses voisins, et l'attachement affectif au quartier.

La confiance dans la possibilité d'être aidé par ses voisins apparaît plus développée dans les quartiers pauvres que dans les quartiers riches². Elle apparaît aussi significativement associée à l'ancrage au quartier. Avoir le sentiment que l'on pourrait être aidé par son voisinage en cas de problème, quand bien même l'aide réelle de voisinage est rare et d'ampleur limitée, est donc, dans ces quartiers une des raisons de la volonté d'y rester. Une deuxième variable demandait aux individus s'ils se sentaient très seuls, plutôt seuls, plutôt entourés ou très entourés. Bien que le terme d'entourage n'implique pas forcément une dimension spatiale pour les individus, j'ai estimé que c'était le cas dans un environnement où la mobilité est réduite (coût relatif du transport et faiblesse des infrastructures) et où les communications téléphoniques sont limitées par les contraintes économiques³. Dans les quartiers pauvres, l'attachement au quartier est d'autant plus important que les individus se sentent plus fortement entourés. Deux questions demandaient aux habitants s'ils se sentaient valorisés ou dévalorisés par leurs proches (famille, amis) ou dans la vie de tous les jours (voisins,

¹ On constate au contraire même que, dans les quartiers pauvres, l'attachement varie en raison inverse de l'investissement dans une association religieuse, comme si le « besoin » de quartier était moins important pour les individus pauvres les plus investis dans la sphère religieuse c'est-à-dire comme si quartiers pauvres et associations religieuses offraient des supports de même nature (et donc substituables).

² 40 % des habitants des premiers comptant sur une aide de leurs voisins contre 30 % des habitants des seconds.

³ Le téléphone mobile est un objet de plus en plus fréquemment possédé. Il fonctionne cependant le plus souvent avec des cartes de faible durée que l'on achète chez des petits revendeurs. La carte la plus petite et la plus vendue vaut 1 000 Ariary (environ 50 centimes pour une durée de 3 à 4 minutes de communications). Ces dernières années, les opérateurs ont néanmoins multiplié les types d'offres (allant du mode recharge à 300 Ariary, au mode 5 000 Ariary pour une journée d'appels illimités)

commerçants, ...), informant ainsi sur le degré de reconnaissance dont jouissent les individus. Dans l'ensemble, très peu de personnes se sentent dévalorisées par leurs proches ou par les personnes côtoyées régulièrement mais ce sentiment est plus souvent exprimé par les habitants des quartiers les plus pauvres. Or, dans ces quartiers, le degré de valorisation par l'entourage est significativement lié à la volonté de ne pas déménager. Là encore, cette influence du sentiment de reconnaissance par l'entourage sur l'attachement au quartier indique en creux la difficulté pour les plus pauvres d'obtenir cette validation de soi dans d'autres sphères sociales que le quartier ou la famille. La dernière variable vise enfin à mettre en évidence un ancrage qui ne serait pas lié aux relations sociales mais à un attachement psychologique au territoire. Avoir passé toute son enfance dans un même quartier peut être à l'origine d'un attachement affectif voire d'une identification au quartier, indépendamment des relations qui s'y nouent. C'est ce que note C. Fournet-Guérin (2007) quand elle affirme que ces individus l'assimilent souvent à un second *tanindrazana* (terre des ancêtres). Ceci apparaît bien dans mon modèle, mais uniquement pour les habitants des quartiers pauvres. La variable « être né dans le quartier » (qui implique, puisque l'enquête n'a interrogé que des adultes, que les individus y ont passé au moins leurs 18 premières années) est très fortement corrélée à la volonté de rester dans le quartier en cas de déménagement, et ce d'autant plus que le quartier est plus pauvre.

Tableau 3 : L'attachement au quartier selon le type de quartier : modèles logit cumulatif

Variable expliquée : « souhait de rester dans le quartier dans l'hypothèse d'un déménagement »		Quartiers du 1 ^{er} décile	Quartier du 1 ^{er} quintile	1 ^{er} quartile (pauvres)	2 ^{ème} quartile	3 ^{ème} quartile	4 ^{ème} quartile (riches)
Variables socio-démographiques	Âge (variable continue)	-0,03 *	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Sexe (Femme VS Homme)	1,64 **	0,54 **	0,47 **	n.s.	n.s.	n.s.
	Revenu	0,01 **	0,00 *	0,00 *	n.s.	0,00 *	n.s.
	Diplôme ¹	-0,48 *	n.s.	-0,24 *	n.s.	-0,18 *	n.s.
	Activité				Ref.		
	Secteur formel						
	Secteur informel	1,10 *	1,18 ***	1,03 ***	n.s.	n.s.	n.s.
	Inactif ou chômeur	n.s.	0,95 **	0,61 *	n.s.	n.s.	n.s.
	Type de ménage						
	Unipersonnel	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Nucléaire				Ref.			
Monoparental	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	
Elargi ²	n.s.	0,48 *	0,56 **	n.s.	n.s.	n.s.	
participation à la vie du quartier	Proches dans le quartier						
	Famille dans le quartier	2,65 ***	1,33 ***	0,93 ***	n.s.	n.s.	n.s.
	Amis dans le quartier	2,74 ***	n.s.	1,07 ***	n.s.	0,82 **	0,74 ***
	Sociabilité³	n.s.	0,03 **	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Participation associative⁴						
Asso. de quartier	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	
Association familiale	0,94 *	0,54 **	0,31 *	n.s.	n.s.	-0,37 **	
Association religieuse	-0,68 *	n.s.	-0,42 **	n.s.	n.s.	n.s.	
Caractéristiques subjectives	Compter sur une aide de sa famille d'amis et/ou de voisins ⁵	n.s.	n.s.	n.s.	-0,23 *	n.s.	n.s.
		0,89 *	0,44 **	0,45 **	n.s.	-0,43 *	n.s.
	Se sentir entouré ⁶	0,95 **	0,49 ***	0,63 ***	n.s.	n.s.	n.s.
	Reconnaissance Par ses proches (famille, amis, voisins) ⁷	0,98 *	0,48 *	0,61 **	n.s.	0,65 ***	n.s.
Né dans le quartier	1,32 *	1,11 ***	0,73 ***	n.s.	n.s.	n.s.	
Nombre d'observations	252	474	632	658	733	742	
R2	0,55	0,28	0,22	0,06	0,08	0,06	

¹ Variable ordinale à 5 positions : sans diplôme, CEPE, BEPC, BAC, Bac + 2

² Ménage comprenant des membres autres que le conjoint et/ou les enfants du chef de ménage (à l'exclusion des domestiques)

³ Variable continue : nombre de fois où l'individu a parlé avec ses voisins au cours de la semaine passée

⁴ Variable ordinale à trois positions : aucune participation, participation occasionnelle, participation régulière

⁵ Variable ordinale à trois positions : ne compter sur personne, compter sur les uns ou les autres, compter sur les deux

⁶ Variable ordinale à trois positions : se sentir seul ou très seul, se sentir entouré ; se sentir très entouré

⁷ Variable ordinale à 3 positions : se sentir dévalorisé ; se sentir valorisé par ses proches ou les personnes côtoyées régulièrement ; se sentir valorisé par les deux types de personnes.

Ref. : Modalité de référence ; n.s. : non significatif ; * : significatif au seuil de 5 % ; **: significatif au seuil de 1 % ; *** : significatif au seuil de 0,1 %. Clé de lecture : Etre né dans le quartier est significativement et positivement associé à la probabilité de vouloir rester dans le quartier en cas de déménagement pour les habitants des quartiers pauvres, et ce, quelles que soient leurs autres caractéristiques (âge, sexe, type de ménage, ...). En revanche, dans les quartiers du 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} quartile, le fait d'y être né n'a aucune conséquence sur la volonté d'y rester. De la même façon, avoir de la famille dans le quartier et/ou être une femme est significativement associé à la volonté d'y rester dans les quartiers pauvres mais pas dans les autres quartiers

Il ressort ainsi de ces analyses que si les Tananariviens sont d'une façon générale très attachés à leur quartier, dans les quartiers les plus pauvres, cet attachement est associé à certaines variables de participation à la vie locale et de qualité de l'entourage. Cela indique ainsi qu'en dépit de leur dégradation, les quartiers pauvres répondent à des besoins spécifiques de leurs habitants. Pour une part, ces quartiers offrent en effet à un certain nombre d'individus la possibilité d'une participation, même *a minima*, aux échanges économiques. Ces personnes qui travaillent dans le secteur informel au sein de leur quartier expriment plus fortement leur volonté d'y rester. Comme on l'a souligné, cette participation n'est d'ailleurs pas seulement économique mais vise aussi à maintenir une forme d'insertion sociale qui permet de ne pas sombrer dans la dépendance sociale absolue, laquelle est, pour les Malgaches, le stade le plus extrême de la pauvreté (Banque mondiale, 1996 ; Parizot et Wachsberger, 2005 ; Gondard-Delcroix, 2007). Les quartiers pauvres sont aussi un lieu important de regroupement familial. L'attachement au quartier est en partie un attachement à la famille. Cette analyse est renforcée par le lien positif entre le degré de participation à des associations familiales et la volonté de rester dans le quartier. Le fait que ces variables « jouent » dans les quartiers pauvres, mais pas dans les autres, indique alors que le « besoin » de famille se fait plus sentir pour les habitants de ces quartiers. Cependant, les quartiers pauvres sont aussi des espaces dans lesquels les individus ont des amis, cette présence étant encore plus fortement liée à la volonté de rester dans le quartier. L'analyse des variables subjectives montrent alors que le degré de confiance dans la possibilité de recevoir une aide des amis ou voisins est un déterminant de l'attachement au quartier. C'est un indicateur fort de la nature du support offert par le quartier. En fournissant aux individus la certitude qu'ils pourraient être aidés en cas de besoin, le quartier leur apporte un soutien psychologique essentiel. Plus qu'une protection effective, les quartiers pauvres fournissent donc aux individus une forme d'assistance morale, comme en témoigne l'importance dans mes modèles du coefficient

associé à la variable « se sentir entouré ». Enfin, l'attachement aux quartiers pauvres est renforcé par la considération sociale dont jouissent leurs habitants auprès de leurs proches. La consolidation ou le maintien d'une image positive de soi n'est en effet possible, bien souvent, que si l'individu bénéficie d'une forme de reconnaissance par autrui. Le fait que cette reconnaissance par autrui soit liée dans les quartiers pauvres à une volonté d'y rester signale alors que c'est essentiellement dans les relations de voisinage que s'opère cette valorisation par autrui. Cela indique aussi en creux la difficulté des habitants de ces quartiers à tirer une reconnaissance d'autres formes de participation sociale (participation organique au système productif, participation politique ou citoyenne, etc.).

En dépit des handicaps qu'ils peuvent présenter, les quartiers pauvres peuvent donc offrir un espace de protection, d'assistance morale et de reconnaissance, propre à favoriser la (ré)constitution et la stabilité identitaire de leurs membres. Ces fonctions sont d'autant plus importantes que les autres formes de support dont pourraient bénéficier les individus sont plus incertaines. Pour les plus démunis des quartiers pauvres, l'identité est ainsi en bonne partie déterminée par leur appartenance territoriale. Cette clôture de l'identité au quartier est alors renforcée par le fait d'y être né et d'y avoir passé toute son enfance. Ce disant, je ne prétends pas pour autant, ici, que les quartiers pauvres sont la base d'un repli communautaire ou le lieu d'une communauté retrouvée ou défendue pour les Tananariviens, lesquels recréeraient ainsi, sur un territoire circonscrit, un havre de sécurité et de solidarité¹. On compte moins dans les quartiers pauvres sur ses voisins ou amis pour une aide quelconque et on s'y sent plus souvent seul. La violence y est également plus souvent ressentie. Dès lors, si les quartiers pauvres constituent une communauté, c'est donc de « communauté à responsabilité limitée » (Suttles, 1973) qu'il s'agit. Sans enserrer totalement les individus, ces périmètres représentent cependant un espace propice à une expression identitaire, particulièrement pour les plus fragiles.

¹ Les « lamentations » (Sampson, 2012) sur la perte des liens communautaires sont une dimension fréquente des études urbaines et influencent fortement un certain nombre de politiques. Comme le rappelle Sampson, elles relèvent souvent d'une vision idéologique de la communauté traditionnelle dont la perte serait à déplorer.

Les analyses présentées dans ce chapitre participent d'une sociologie des pauvres. La pauvreté La réflexion sur la pauvreté et les politiques de lutte contre la pauvreté marque fortement mon parcours de chercheur – même si ce n'est à certains moments qu'en filigrane. Au-delà de ce qui vient d'être présenté, elle a alimenté mes cours d'histoire sociale en licence et un cours de sociologie de la pauvreté en Master dans lequel j'interrogeais les différentes approches de la pauvreté et des politiques de lutte contre la pauvreté. Elle a aussi contribué à la publication en 2016 d'un article, écrit en collaboration avec J. Rodriguez (Rodriguez et Wachsberger, 2016¹), sur ce qu'on a appelé la « neutralisation politique de la pauvreté »² Enfin, elle m'a conduit à réorienter mes recherches récentes en direction des élites malgaches, ce dont je parlerai dans le chapitre suivant.

¹ Article 13 du volume 2 de cette HDR.

² Partant d'une relecture critique de travaux en sociologie et en économie, cet article montre que, si les recherches menées au début du XXe siècle ont favorisé la reconnaissance de la pauvreté en tant que problème politique, les relations plus étroites qui existent désormais entre savoir et pouvoir concourent plutôt à neutraliser les enjeux politiques de cette question.

III. Rechercher avec les nombres en Afrique

Il n'est pas aisé pour un sociologue travaillant en Afrique d'employer des méthodes quantitatives. Alors que les économistes déplorent l'insuffisance et la piètre qualité des données chiffrées concernant le continent (Jerven, 2013), les sociologues (français) et, plus encore les anthropologues, marquent souvent leur défiance à l'égard d'approches scientifiques du social reposant sur des mesures statistiques. J'ai ainsi été plusieurs fois confronté à ce type de réaction : tel collègue me disant par exemple que ma présentation était intéressante mais qu'il n'avait, à titre personnel, qu'une confiance limitée dans ce type d'approche ; tel autre me qualifiant d'ingénieur du social pour souligner ce qui lui apparaissait comme une marque de méconnaissance de la complexité de la société et de la culture malgache ; tel troisième encore réduisant mon travail à « un squelette fossile, qu'un paléontologue analyserait pour en déduire la forme et la couleur de l'animal dont-il constitue la charpente ». Attaché à ces méthodes sans pour autant en refuser d'autres, j'ai tenu ici à revenir sur le sens de la quantification dans la recherche sociologique, et tout particulièrement en Afrique. Je présenterai dans une première partie une réflexion générale sur la rigueur du quantitatif en opérant un retour sur le raisonnement sociologique et en présentant la portée et les limites des mesures et des approches statistico-économétriques. Dans une seconde partie, j'exposerai une recherche en cours sur les élites malgaches reposant en grande partie sur les approches quantitatives.

A. La rigueur du quantitatif¹

Mes recherches en sociologie mobilisent souvent les méthodes quantitatives. J'aborde en effet fréquemment les phénomènes sociaux à partir de données recueillies par questionnaires et mon argumentation repose, en partie au moins, sur une exploitation statistique et économétrique de ces données. Or, ce choix méthodologique est peu fréquent dans la sociologie française et l'est encore moins dans le cadre d'une sociologie des pays en développement. J'ai ainsi ressenti, dès ma thèse, le besoin de justifier cette démarche et par la suite, plusieurs de mes travaux de recherche ont porté sur l'intérêt et les limites des approches quantitatives. Ce sont ces éléments que je souhaite présenter dans cette partie. Dans un premier temps, je situerai ma démarche dans le cadre d'un questionnement plus général sur ce qu'est le raisonnement sociologique. Dans un second temps, je présenterai quelques éléments de réflexion sur l'intérêt et les limites de la mesure et des traitements statistico-économétriques en sciences sociales.

1. Quantification et raisonnement sociologique

Réfléchir à ce qui fait la rigueur du quantitatif peut *a priori* sembler étrange. Il est en effet peu fréquent de chercher à justifier la scientificité des méthodes quantitatives tant, du fait de leur degré accru de formalisation et de technicité, elle apparaît comme une évidence. Ce sont d'ailleurs plus souvent les « partisans » des méthodes qualitatives qui s'efforcent de développer des arguments faisant reconnaître la scientificité de leurs approches. Le succès du livre de Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008) témoigne de cette recherche de légitimité des méthodes qualitatives.

¹ Ce titre est une référence-miroir à celui du livre de Olivier de Sardan : « La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique » (2008).

Il n'y a plus aujourd'hui, en sociologie, de véritable « querelle des méthodes », au sens où celles-ci seraient considérées comme renvoyant à des paradigmes méthodologiques « incommensurables » (Popper, 1970) - sauf peut-être dans les présentations simplifiées que l'on peut parfois en faire dans nos cours de première année d'université, ce que Bourdieu (1992) appelle « la pédagogie ordinaire des professeurs ordinaires » (cité par Groulx, 1997). Même si elles sont rarement employées par les mêmes chercheurs, méthodes quantitatives et méthodes qualitatives ne sont jamais présentées aujourd'hui comme étant attachées à des écoles de pensée concurrentes¹. Le plus souvent, il n'est d'ailleurs pas discuté du choix de la méthode mais uniquement de la façon de la mettre en œuvre, comme si ce choix était neutre du point de vue de l'objet étudié. Dans leur guide de l'enquête de terrain, S. Beaud et F. Weber (1998) indiquent par exemple que « l'opposition pertinente n'est [...] pas entre enquête quantitative et enquête qualitative mais plutôt entre enquête mécanique et enquête réflexive : la première ne se donne pas pour objet les conditions de production de ses données (ce sont de pures *data*), tandis que la seconde soumet constamment ses données à la réflexion et à la critique ».

Si j'adhère à cette remarque sur l'impérieuse nécessité de réfléchir, quelles que soient les méthodes employées, aux conditions de production des données, il me semble néanmoins également utile de poursuivre la réflexion sur la portée et les limites intrinsèques de chacune des démarches (et particulièrement des méthodes quantitatives), et sur la nature de l'argumentation en sciences sociales. Il me semble en effet que l'affirmation de principe des qualités des deux méthodes, voire de leur complémentarité, cache toujours des oppositions fortes entre les tenants de chacune d'entre elles, oppositions dont je souhaite explorer ici les fondements.

Parmi les sociologues, un consensus semble certes se dessiner aujourd'hui, d'une part pour reconnaître aux deux types de méthode une capacité complémentaire à apporter des

¹ Comme cela a pu être le cas aux Etats-Unis dans l'opposition entre l'école de Chicago et celle de Columbia. Voir sur ce débat : Champagne (1982)

éléments de connaissance sur le fonctionnement des sociétés et d'autre part pour leur accorder une égale légitimité scientifique. Sur le premier point, un élément de convergence s'établit parfois autour de l'idée d'une division du travail argumentatif. On reconnaît ainsi souvent aux méthodes quantitatives leur capacité supérieure à expliquer causalement les phénomènes sociaux (donc à apporter la charge de la preuve) tout en leur déniaient celle d'en attribuer le sens sociologique, lequel ne pourrait être révélé que par les méthodes qualitatives compréhensives. Ces dernières ne pourraient à l'inverse que fournir des résultats « hypothétiques et fragmentaires » (Freund, 1966) lesquels demanderaient à être vérifiés par les méthodes quantitatives (Trouvé, 2015). Les deux démarches ne pourraient ainsi en réalité se passer l'une de l'autre. Sur le deuxième point, des chercheurs privilégiant les méthodes qualitatives ont développé depuis plusieurs années une intense réflexion (Mucchielli, 1994 ; Olivier de Sardan, 2008) visant à en fixer les conditions de mise en œuvre et à en faire reconnaître un degré de rigueur scientifique aussi grand, quoique de nature différente, que celui prêté aux méthodes quantitatives.

A bien y regarder, les deux éléments de ce « consensus » peuvent pourtant sembler contradictoires. Lorsque J.-P. Olivier de Sardan cherche à établir la rigueur scientifique de la démarche qualitative, il le fait en mobilisant une opposition fondamentale entre deux registres d'argumentation scientifique : l'un propre aux sciences de la nature, reposant « plutôt » sur des méthodes quantitatives, l'autre spécifique aux sciences sociales et utilisant « plutôt » la démarche qualitative.

« Non seulement l'anthropologie, comme toute science sociale, se déploie dans un registre "wébérien" de la plausibilité et non dans un registre "popperien" de la falsifiabilité, mais de surcroît les formes de la plausibilité empirique en anthropologie passent le plus souvent par des procédures d'enquête de type "qualitatif", sous la forme du "terrain", dans lesquelles les interactions entre l'anthropologue et ceux qu'il étudie sont décisives. » (Olivier de Sardan, 2004, p.39)

Ainsi, la justification de la rigueur du qualitatif passe-t-elle par l'affirmation d'un mode d'argumentation ou de raisonnement spécifique aux sciences sociales, le raisonnement non-popperien ou naturel (Passeron, 2006), lequel rendrait peu opérant le recours aux méthodes

quantitatives au moins lorsqu'elles se donnent comme objectif d'apporter une réponse « falsifiable¹ » à la question de la causalité^{2,3}.

La reconnaissance d'une différence de raisonnement entre les sciences sociales et les sciences de la nature n'exclut pourtant en rien le recours aux méthodes quantitatives. C'est d'ailleurs ce qu'on peut retenir de la thèse de J.-C. Passeron⁴ dont il me semble utile de rappeler ici un certain nombre d'éléments.

La sociologie, comme science du social, vise à établir des généralisations sur le fonctionnement social. Elle ne se contente donc pas de faire le récit de ce qu'elle observe, mais constitue ses observations en modèles. Elle se distingue en ce sens de l'histoire. Ses théorisations ou conceptualisations reposent cependant sur un travail empirique nécessairement contextualisé (les observations sur lesquelles elles se basent se font dans un espace et à un moment spécifique). La généralisation repose alors sur la mise en avant de caractéristiques dont on suppose qu'elles se retrouveraient de façon identique dans des contextes équivalents.

¹ Le terme « falsifiable », néologisme lié à la traduction de celui de « falsifiability » employé par K. Popper, est plus souvent aujourd'hui remplacé par « réfutable », plus directement compréhensible.

² Olivier de Sardan indique certes dans une parenthèse « que l'enquête idéale, si tant est qu'elle existe, devrait évidemment combiner qualitatif et quantitatif, et qu'il ne saurait être question d'opposer l'un à l'autre ». Il ne dit cependant pas en quoi cette combinaison est un idéal.

³ Notons par ailleurs que le « conflit » entre économistes « orthodoxes » et « hétérodoxes » qui s'exprime aujourd'hui dans la concurrence entre l'Association Française de Sciences Economiques (AFSE) et l'Association Française d'Économie Politique (AFEP) et la revendication par cette dernière de la création d'une section spécifique au Conseil National des Universités (voir Orléans, 2015), est aussi (et peut être surtout) une querelle autour des méthodes. Les seconds dénoncent en effet non seulement les présupposés des analyses (pour le dire schématiquement, la fiction d'un homo-economicus rationnel et des lois du marché) des premiers mais aussi leur usage exclusif de la modélisation mathématique, des traitements économétriques et aujourd'hui des protocoles expérimentaux pour produire de la connaissance. Comme autrefois Gustave von Schmoller critiquant Carl Menger, ils mettent en doute la possibilité d'établir des lois universelles en raison de la complexité et de la singularité de chaque société. A l'inverse, certains représentants de l'« orthodoxie », estimant que leurs résultats sont (désormais) scientifiquement indiscutables, vont jusqu'à accuser de négationnisme les seconds lorsqu'ils les remettent en cause (Cahuc et Zylberberg, 2016). Je reviendrai à la fin du III-A sur cette nouvelle forme de scientisme.

⁴ Les numéros de page indiqués dans la suite du texte renvoient à l'édition revue et augmentée de 2006 du livre de Passeron.

Ce « dévoilement » d'éléments caractéristiques d'un phénomène social repose toujours sur des opérations de comparaison (quelles que soient les méthodes de comparaison employées) : comparaison entre plusieurs observations¹ (supposées) équivalentes dans un même contexte (espace et temps) ; comparaison entre des observations menées dans des contextes (supposés) identiques (espace aux mêmes propriétés) ; comparaison entre plusieurs observations (supposées identiques) dans des contextes différents (pour faire apparaître la spécificité du contexte étudié). Cette démarche ressemble ainsi à ce qui se produit dans les sciences expérimentales. Les comparaisons constituent ainsi des « quasi-expériences », reposant (plus ou moins explicitement) sur le principe du raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ». Elles ne peuvent cependant jamais être des expériences complètes dans la mesure où il est impossible en sciences sociales de contrôler « toutes choses égales par ailleurs ». Ce sont toujours des « expérimentations dans une situation non-expérimentale ». Pour J.-C. Passeron, l'identité des observations et des contextes relève ainsi d'une « présomption » et non d'une « nécessité » (p.558-562). C'est la raison pour laquelle le raisonnement sociologique se situe dans un espace logique non-poppérien² dont le critère de véridicité se fonde sur l'exemplification et « la convergence - formulée au sein d'un même argumentaire – d'arguments établis séparément dans des logiques de définition et de preuve dont les relations ne sont pas elles-mêmes susceptibles de formalisation logique » (p.60). Ainsi, quel que soit le degré de sophistication des méthodes comparatives employées, les résultats des analyses ne peuvent être exprimés qu'en « langage naturel » c'est-à-dire un langage non formalisé. La rigueur sociologique tient ainsi, en dernier recours, moins à celle des méthodes employées qu'à la qualité du raisonnement qui permet en amont la construction des données et en aval l'interprétation des résultats des comparaisons.

« L'analyse des variations et des co-variations historiques qui, en recourant au langage des variables, permet de tenir, dans un contexte supposé constant, des raisonnements

¹ Le mot observation est employé ici dans un sens large regroupant toutes les méthodes de production de données.

² On ne peut mettre au point un véritable protocole falsificateur du fait de l'impossibilité à contrôler strictement les conditions initiales

formellement expérimentaux, reste toujours tributaire, dans les sciences sociales, de l'interprétation du sens des variations en fonction du contexte. » (p. 563).

Une telle perspective ne condamne donc en rien l'usage des méthodes quantitatives en sociologie, contrairement à ce qu'un examen rapide de la thèse de Passeron pourrait laisser penser. Elle invite en revanche à en fixer clairement les contours de façon à ne leurs accorder ni trop de valeur, ni trop peu. Elles sont, comme toutes méthodes comparatives, une étape indispensable du raisonnement sociologique, la sociologie étant décrite comme opérant un « va-et-vient entre contextualisation historique et raisonnement expérimental » (p.154)¹. Les réflexions de Passeron obligent néanmoins à reconnaître que la formalisation et la quantification n'ont pas un statut différent des autres méthodes comparatives. C'est ce que j'ai essayé de défendre dans un certain nombre de travaux ayant en commun de participer à la réflexion sur la quantification en sciences sociales.

2. Ce qui compte, ce qui se compte et ceux qui comptent

Dans un monde marqué par l'extension des données chiffrées liée à la diffusion dans notre quotidien de l'information statistique (de sources administratives ou issue de sondages) et à la mise en chiffre de plus en plus fréquentes de nos activités sociales (Ogien, 2010 ; 2013), être capable de distance critique vis-à-vis de ces mesures est une nécessité. La dénonciation légitime de l'excessive « valeur sociale des chiffres » ne doit cependant pas déboucher sur le refus de toute quantification du social par les sociologues. Une telle attitude, loin de contrer cette valeur sociale, ne peut qu'abandonner aux quantitativistes non-réflexifs la légitimité de l'explication du fonctionnement social. C'est bien par exemple parce que leurs analyses

¹ « Une sociologie qui ne serait qu'un simple récit historique ne se distinguerait en rien de la sociologie spontanée ou de la littérature ; une sociologie qui ne souhaiterait recourir qu'au raisonnement expérimental deviendrait aussitôt un non-sens historique et par là même une "absurdité sociologique" ».

reposaient sur des traitements statistiques sophistiqués que deux économistes (Algan et Cahuc, 2007), ont pu avec succès laisser penser qu'ils avaient établi scientifiquement que le modèle social français était la principale cause des dysfonctionnements du pays (Pour une critique du livre d'Algan et Cahuc, voir Rodriguez et Wachsberger, 2009¹). Il me semble au contraire plus intéressant d'œuvrer à la déconstruction de cette valeur sociale en montrant que les données chiffrées, quelle que soit la sophistication des analyses les ayant produites, ne sont, au même titre que les autres données en sciences sociales, ni vraies, ni neutres, ni incontestables.

Peut-on tout mesurer ?

Une première réflexion lorsqu'on s'intéresse à la quantification en sciences sociales doit se fixer sur ce qu'elle apporte en termes de connaissance. En mettant à la forme interrogative une affirmation attribuée à Albert Einstein², on peut ainsi se demander si « ce que l'on compte compte vraiment [et si] ce qui compte vraiment peut toujours se compter ». Ces deux questions sont en fait liées. Pour un certain nombre d'analystes, il est des « objets » sociologiques qui, du fait de leur nature (qualitative ; relative ; subjective ; morale ou encore multidimensionnelle), ne pourraient être quantifiés ou ne pourraient l'être qu'au prix d'une simplification extrême, voire d'une transformation de ce qu'ils sont réellement. Le bien-être, la pauvreté, la décence des emplois, l'amitié, la démocratie pourraient ainsi, pour des raisons différentes, faire partie de ces notions incommensurables. A. N. Sindzingre (2017) explique par exemple que les institutions ou normes sociales « n'ont pas les propriétés requises de non-ambiguïté pour être des variables mesurables dans un modèle » [...] « Ce qui est quantifiable, ce sont les attributs des institutions et normes. [...] Cependant l'attribut n'est pas la chose ». Paradoxalement, ce type de critique renvoie à la croyance, plutôt défendue d'habitude par les thuriféraires des méthodes quantitatives, qu'il y aurait une réalité existant « antérieurement et indépendamment de l'appareil d'observation du sujet » (Moulin, 2011) et que la science

¹ Texte 5 du volume 2 de cette HDR.

² Not everything that can be counted counts, and not everything that counts can be counted

pourrait révéler. Dans cette vision des choses, les mesures, lorsqu'elles existent, ne devraient donc être qu'une traduction chiffrée, fiable et sans biais, de cette réalité. Les travaux de sociologie historique de la quantification (voir Desrosières, 2008, 2014) montrent pourtant bien que les mesures en sciences sociales résultent de conventions. Les données « recueillies » sont toujours des productions de l'enquête. Pour dénombrer (le chômage, la délinquance, la jeunesse...), il faut en effet d'abord s'entendre sur ce qui est à compter et ainsi construire les contours de l'objet à étudier. Il faut donc considérer ce qui est mesuré non comme une réalité mais, pour reprendre les mots de Lazarsfeld, comme une « représentation imagée [d'un] concept » (Lazarsfeld, 1965), la mise en chiffre d'une mise en mot. Les mesures ont ainsi de la valeur (et ce qui a de la valeur peut se mesurer) dès lors qu'on s'accorde sur la présentation conceptuelle de l'objet d'étude et sur les modalités de sa traduction en chiffre. La complexité d'un objet sociologique n'empêche ainsi en rien sa représentation par des indicateurs, voire par des indices¹.

On peut illustrer ce propos à partir de l'exemple du concept de travail décent (Wachsberger, 2013). La réflexion en termes de travail décent est apparue dans le sillage d'une nouvelle approche des politiques internationales de développement initiée à partir des années 1990 et prenant ses distances avec le « consensus de Washington ». En 1990, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avait déjà élargi sa vision du développement en introduisant, à l'initiative d'A. Sen, un Indicateur de Développement Humain ne se réduisant pas à la prise en compte de la richesse monétaire. En 1995, c'est le Sommet de Copenhague – Sommet mondial pour le développement social – qui « remet la personne humaine au cœur de la politique internationale » en désignant la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale dans leur interdépendance, comme les cibles d'une stratégie mondiale de justice sociale. En 1999, une décision concertée au niveau de la Banque mondiale et du Fond Monétaire International, conduisit alors à un nouveau cadre de développement intégré davantage axé sur l'allègement de la dette des pays en développement et la réduction de la

¹ Les indicateurs représentent les différentes dimensions du concept étudié. L'indice construit une synthèse des indicateurs.

pauvreté (DRSP). C'est cette même année que le travail décent comme concept et programme fut introduit au BIT. Dans son rapport annuel de 1999, le BIT indiquait ainsi que : « le but fondamental de l'OIT est que chaque femme et chaque homme puissent accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité » (Ghai, 2003). Il apparaissait dès lors nécessaire pour l'OIT, en amont de toute action politique, de rendre compte précisément dans chaque pays du degré de décence du travail.

Ce programme de quantification soulève cependant un certain nombre de difficultés méthodologiques que je voudrais présenter ici. Il est en effet particulièrement difficile de mesurer, d'une façon pertinente et universelle, une notion morale. Le terme « décent », empreint de morale, ne se prête pas facilement à une remise en question. Il est bien difficile de dire qu'on se désintéresse de la façon dont le travail est exercé. Comme notion morale, ce terme associé au travail suscite d'emblée un accord, au moins tant que l'on n'a pas cherché à en définir plus précisément les formes. Dans ce sens, le concept de « travail décent » peut être rapproché de celui « bonne gouvernance » développé par la Banque mondiale à partir de 1989. Ces notions, parce qu'elles comptent moralement, vaudraient donc a priori d'être mesurées. Un taux d'emploi élevé dans un pays, qu'on pourrait prendre comme indicateur de bonne santé économique, peut par exemple cacher des conditions d'emploi dégradées (faibles rémunérations, durée excessive du travail, mauvaises conditions d'hygiène et sécurité, absence de protection sociale, ...). Pourtant, l'indétermination de la notion – « décent » (comme celle de « bon » pour la gouvernance) – rend évidemment quasi-impossible son appréciation sous la forme d'un seul ou même d'un petit nombre d'indicateurs. Pour rendre opérationnel le concept, il est donc nécessaire de s'accorder sur ses principales dimensions. Cet exercice est évidemment particulièrement difficile lorsqu'il s'agit d'un objet moral dont les contours peuvent être très différents d'une société à une autre (et à l'intérieur même d'une société) et d'une époque à une autre.

Dans sa définition, le BIT identifie par exemple 4 piliers au travail décent : les caractéristiques de l'emploi, la protection sociale, les droits des travailleurs, le dialogue social, chacun de ces piliers pouvant se décliner en une multitude d'indicateurs dont chacun peut faire (et a fait) l'objet de discussion. Pour ce qui est des caractéristiques du travail décent, le BIT indique par exemple, que la rémunération doit être « appropriée ». Mais peut-il y avoir une définition commune de ce qui est approprié ? Cela nécessite de réfléchir d'une part au mode

d'adéquation du salaire au travail fourni, et donc d'avoir une réflexion sur la valeur du travail, et d'autre part d'avoir une réflexion sur l'usage du salaire. Doit-il permettre la reproduction de la main-d'œuvre dans le temps et dans cette perspective doit-il permettre l'entretien du travailleur et de sa famille (femme ou non comprise, avec ou sans enfants) ? Doit-il assurer le bien-être des salariés et dans ce cas comment choisir les dépenses nécessaires à cette fin ? Pour être décent, l'emploi doit aussi, selon le BIT, répondre à des conditions de salubrité et de sécurité. Ces conditions ne peuvent cependant recevoir une définition unique. Par exemple, est-il possible de fixer des seuils minimal et maximal uniques de température soutenable pour travailler ? Partant d'une vision européenne de la qualité de l'emploi, Le BIT fait aussi de la stabilité une dimension du caractère décent du travail. On sait pourtant qu'au sein même de l'Europe cette dimension ne fait pas l'objet d'un consensus. Gallie et Paugam (2000) indiquent par exemple que si les Français et les Allemands accordent une très grande valeur à la stabilité, les Anglais privilégient quant à eux la rémunération et la reconnaissance.

Ces difficultés, évidentes dans le cas du concept de « travail décent », sont inhérentes à tout exercice de mesure en sciences sociales. Elles n'empêchent aucunement l'élaboration d'indicateurs et/ou d'indices mais elles signalent clairement que cette construction ne peut être qu'une étape secondaire d'une réflexion antérieure, appuyée non seulement sur la connaissance préalable du terrain à étudier, mais aussi sur des choix théoriques. En l'occurrence, les travaux menés au sein de l'OIT ont permis progressivement de fixer conventionnellement, par région, les contours du travail décent et d'en construire des indicateurs. À titre d'exemple, les travaux auxquels j'ai participé et qui ont finalement permis de proposer un questionnaire susceptible de rendre compte des différentes dimensions de ce concept en Afrique de l'Ouest ont duré trois années d'intenses discussions entre les représentants des ministères de l'emploi et de la protection sociale, ceux des partenaires sociaux et ceux des instituts de statistiques du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal (<http://recap.itcilo.org/fr/projet-recap>).

Les mesures sont-elles neutres ?

Si, comme nous venons de le voir, il est toujours possible d'établir une ou des mesures d'un concept donné, il est fondamental de retenir que ces mesures participent de la construction de l'objet étudié. Ainsi, si la mesure peut être un élément de mise à l'épreuve des analyses sociologiques, elle doit elle-même être soumise à l'épreuve du raisonnement sociologique. Les indicateurs statistiques ne doivent en effet pas être seulement évalués à l'aune de leurs qualités (simplicité, robustesse, spécificité, sensibilité), mais aussi de façon épistémique¹, par la mise en évidence des implicites théoriques, voire paradigmatiques, sous-jacents à leur construction. C'est ce que j'ai montré dans un article sur la mesure de la ségrégation et de la fragmentation urbaine (Wachsberger, 2012²) dont je rappellerai ici quelques éléments.

Si l'on veut procéder à une mesure de la ségrégation ou de la fragmentation, il est nécessaire de choisir au préalable, d'une part, les limites de l'espace au sein duquel on souhaite le faire (quartier, ville, agglomération, département, région, pays...), et d'autre part, le niveau de finesse auquel on mènera l'observation (logements, blocs, voisinages, quartiers, circonscriptions, arrondissements...). Or, ces choix ne relèvent pas de la technique statistique mais impliquent d'emblée un point de vue sociologique. Comme l'indique E. Préteceille (2006, p. 70), cela revient en fait à décider de « l'ensemble dont on suppose qu'il fait ou devrait faire "société", et dont les différenciations socio-spatiales sont susceptibles de compromettre la cohésion ». Or, ces choix conditionnent aussi les résultats obtenus.

Etudiant la ségrégation des populations immigrées en France, Mirna Safi (2009) montre par exemple qu'elle apparaît d'autant plus faible qu'on réduit le niveau global d'observation. En ne considérant que la ville de Paris, la ségrégation est plus faible que lorsqu'on y ajoute la

¹ Cette distinction entre mise à l'épreuve technique et mise à l'épreuve épistémique s'inspire de la réflexion menée par M. Foucault. Dans son essai sur l'archéologie des sciences humaines (Foucault, 1966), il différencie la *technè* qui détaille le contenu des savoirs et l'*épistémè* qui décrit les « conditions [culturelles] de possibilité de la connaissance ». Il s'intéresse ainsi à ce qui est, à chaque période historique, possible et « impossible à penser ».

² Article 8 du volume 2 de cette HDR.

petite couronne, encore plus faible que lorsqu'on considère toute l'agglomération parisienne, nettement plus faible que lorsque l'espace d'observation est toute l'Île-de-France. La question est alors de savoir sur quel espace une inégale distribution des immigrés peut être jugée « anormale », ce qui implique de se demander pour quelle raison et selon quelle logique les immigrés « devraient » être également répartis sur ce territoire. A quelle(s) condition(s) peut-on par exemple parler de ségrégation si on constate qu'ils sont très inégalement répartis sur l'ensemble du territoire français ?

Le niveau de finesse de l'analyse influe, lui aussi, sur la perception de la ségrégation. Étudiée au niveau des petits voisinages (30 à 40 logements adjacents) comme dans le travail d'E. Maurin (2004), la ségrégation socioprofessionnelle apparaît par exemple plus importante que lorsqu'on compare des subdivisions plus larges telles que les IRIS (environ 2 000 personnes)¹, comme le fait E. Préteceille (2006). Privilégier un niveau d'observation plutôt qu'un autre implique alors toujours un point de vue spécifique sur la ségrégation ou la fragmentation. Étudier les petits voisinages revient par exemple à observer la composition sociale des immeubles. Ceux-ci apparaissent plus homogènes socialement que ne le sont les quartiers au sein desquels ils se trouvent. Mais pour que cela traduise une ségrégation sociale, il est nécessaire de bâtir un grand nombre d'hypothèses sur les causes et conséquences de cette homogénéité sociale des immeubles : ce phénomène traduit-il une mise à l'écart, volontaire ou imposée, de certaines catégories sociales ? Empêche-t-il les interactions entre les groupes sociaux ? Influe-t-il sur les chances d'accès des uns et des autres à différents biens ou services ? Autant de questions qui ne trouvent pas leur réponse dans l'analyse statistique mais bien dans la réflexion sociologique.

Une fois opérés les choix du territoire et de l'échelle d'analyse, il faut encore construire un ou des indicateur(s) statistique(s) propre(s) à rendre compte de la plus ou moins grande ségrégation ou fragmentation spatiale d'une population donnée. Or, le mode de construction

¹ Les IRIS (Ilots Regroupés Pour l'Information Statistique) sont des quartiers d'environ 2 000 habitants. Ils correspondent à un découpage du territoire mis en place par l'INSEE pour le recensement de 1999.

des indicateurs traduit aussi la vision théorique de leurs concepteurs. Les indices d'égalité (de dissimilarité ou de ségrégation) mesurent l'écart existant par rapport à une situation d'équirépartition sur le territoire. Ils reposent donc implicitement sur l'hypothèse qu'une distribution d'une population spécifique similaire à celle avec laquelle on veut la comparer est une situation sociale « normale » et que tout écart à cette régularité traduit sinon une pathologie sociale, ou du moins un phénomène à interroger. L'usage d'un tel indicateur n'a d'intérêt sociologique que si l'on est en mesure de justifier en quoi il devrait être « normal » que la population considérée (les immigrés, les ouvriers, les musulmans...) soit également répartie sur le territoire observé, et, du même coup, de formuler des hypothèses sur les facteurs qui peuvent conduire à son inégale distribution. Les indices d'exposition mesurent eux la probabilité qu'un membre d'un groupe donné partage son unité d'habitation avec un membre d'un autre groupe (indice d'interaction) ou de son propre groupe (indice d'isolement). Ils reposent ainsi sur l'idée que le partage d'une même aire résidentielle facilite les interactions sociales, lesquelles pèsent, dans un sens ou dans un autre, sur les possibilités d'intégration ou d'assimilation et sur les conflits ethniques ou sociaux. Ces interactions sont cependant purement probabilistes. Dans la réalité, la proximité spatiale n'engendre en effet pas toujours une augmentation des échanges (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Oberti, 2007). Par ailleurs, les échanges intergroupes peuvent, bien entendu, se produire aussi en dehors des périmètres d'habitation retenus, ce que ne mesurent pas les indices d'exposition¹. Enfin, les indices de concentration sont un troisième type d'indice de ségrégation reposant sur une logique différente : ils cherchent à rendre compte uniquement du degré de regroupement d'une population donnée dans certains quartiers. L'accent n'est alors pas mis sur les probabilités d'interactions, mais uniquement sur le partage physique d'un territoire, sans exprimer explicitement d'hypothèses ni sur les causes, ni sur les effets de ce regroupement. Ainsi, même si les valeurs des indices de concentration et d'exposition ne sont pas

¹ Les interactions peuvent avoir par exemple lieu sur le lieu de travail, dans les zones commerçantes. Par ailleurs, elles peuvent aussi avoir lieu avec des individus d'une zone géographique contigüe (*Cherkerboard problem*), ce qui ramène à la difficile détermination des subdivisions géographiques servant au calcul des indicateurs (Morris, 1991).

indépendantes (une forte concentration va de pair avec un fort isolement), les seconds peuvent apparaître plus descriptifs, donc plus neutres. Ils reposent pourtant eux-aussi sur une vision spécifique de la ségrégation liée à la problématique du ghetto. Ils rendent en effet compte de la part de la population considérée vivant dans des quartiers ou périmètres dans lesquels elle dépasse un certain pourcentage de la population (quartiers ou zones à forte densité de population pauvre, étrangère, ouvrière...)¹. Ils tendent ainsi à accorder un poids plus important à ces quartiers ou zones fortement concentrées, en négligeant relativement les individus du groupe considéré qui sont disséminés dans les autres quartiers.

La construction des indicateurs statistiques dépend donc toujours de la façon dont on définit préalablement le phénomène, dont on imagine ses causes et dont on anticipe ses conséquences. En ce sens, les indicateurs statistiques ne se distinguent pas des autres éléments de l'argumentation scientifique dans les sciences sociales. Ils ne sont pas une preuve absolue, mais l'étape d'un raisonnement particulier. Ainsi, lorsque plusieurs indicateurs donnent en apparence une réponse différente, ce n'est pas forcément que certains d'entre eux soient faux, mais bien plutôt qu'ils se rattachent à des concepts définis de façon non identique et qu'ils répondent à des questions spécifiques : Ce que l'on veut mesurer est-il un état ou s'agit-il d'un processus ? Est-ce un phénomène naturel ou le résultat de comportements stratégiques ? Est-il diffus ou organisé ? Est-il choisi ou est-il subi ? Est-il temporaire ou permanent ? Chaque façon de poser une question oblige ainsi à construire une mesure spécifique qui produira finalement une réponse spécifique. La difficulté à mesurer au plus juste est moins un problème statistique qu'un problème sémantique.

¹ Certaines mesures de concentration sont plus directement géographiques : elles reposent globalement sur une comparaison de la part de la superficie de la zone géographique occupée par la population considérée et de la part que cette population occupe dans la population totale. Voir Apparicio (2000).

Que peuvent les mesures ?

Les éléments précédents pourraient laisser penser que les mesures n'ont qu'un intérêt limité dans l'analyse des objets sociologiques puisqu'elles les construisent autant qu'elles les expliquent. Comme je l'ai rappelé plus haut, ceci n'est cependant pas une spécificité des « données » quantitatives. Aucune méthode d'analyse en sciences sociales ne peut en effet s'affranchir de la formulation, consciente ou inconsciente, d'hypothèses préalables (Bourdieu et alii, 1968). C'est évidemment le cas des entretiens, aussi peu directifs soient-ils. Mais c'est également celui des observations. Il ne suffit en effet pas de regarder pour voir, comme le montrent les relectures des premiers anthropologues¹. K. Popper (1978) le signale dans son livre sur la logique de la découverte scientifique : il ne peut y avoir de « révélation » des principes structurants du social par l'analyse inductive que s'ils ont été d'une certaine façon pensés préalablement par l'observateur. « Les théories sont des filets : seul celui qui lance pêchera ».

Dès lors qu'on reconnaît la non-neutralité des techniques employées (quelles qu'elles soient), la légitimité des approches quantitatives n'est donc pas moindre que celle des autres. Mais ces approches présentent en revanche des avantages qui justifient leur usage au regard de la démarche scientifique. On peut tout d'abord reconnaître que les tentatives de mesure d'un phénomène social conduisent à définir très précisément l'objet d'étude. Passer par la mesure est en effet toujours un travail exigeant la transformation d'une question générale en une question spécifique, obligeant à définir clairement les termes de la question et à en circonscrire les limites. La tentative de mesure de la ségrégation conduit par exemple à en distinguer plusieurs échelles et plusieurs dimensions répondant chacune à une vision sociologique différente. De même, les différentes mesures de la pauvreté ont contribué à

¹ A. Marie (1996) rappelle que la description de Malinowski des Argonautes du Pacifique Occidental est restée aveugle aux réalités coloniales et missionnaires, au recrutement de travailleurs, au commerce de traite ou encore aux faits d'acculturation, quand bien même ces faits étaient mentionnés dans son journal intime. Appelant à une relecture de l'anthropologie de terrain et notamment du travail de Malinowski, J.-L. Amselle (2001) indique lui aussi que le *kula*, système d'échange cérémoniel, décrit comme se déroulant en circuit fermé, s'étendait en réalité jusque dans les hautes terres de la Nouvelle-Guinée.

mieux préciser ses différentes dimensions et les rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres (Verger, 2005). Inversement, les difficultés à fournir des mesures consensuelles du capital social « à la Coleman » ou « à la Putnam » témoignent clairement de l'indétermination théorique de ce concept (Ponthieux, 2006).

Outil pour la description, l'approche statistique, à partir d'un échantillon représentatif, permet de plus de dresser un état des lieux fiable des phénomènes étudiés. Or, en Afrique, de tels éléments de connaissance manquent très souvent et ces phénomènes ne sont alors traités que de façon très impressionniste. Dans un travail sur l'automédication en République Démocratique du Congo effectué à partir d'une enquête menée auprès de plus de 21 000 ménages comprenant plus de 111 000 individus, nous avons par exemple pu établir, avec Jacques Rodriguez (Rodriguez et Wachsberger, 2016b¹) que l'automédication n'était pas le *primum movens* des comportements sanitaires en RDC. Représentant au total moins de 35 % des pratiques en cas de maladie, elle apparaissait très inférieure aux chiffres mis en avant dans des études plus localisées.

Enfin, l'analyse statistique, parce qu'elle permet de mettre en évidence, mieux que d'autres méthodes, les effets propres des différents facteurs identifiés d'un phénomène, est une aide précieuse dans l'analyse de la causalité. L'analyse statistique est par exemple un outil essentiel pour distinguer ce qui relève d'un effet du territoire de ce qui tient à la composition sociologique de ce territoire (voir chapitre B de la partie II). Elle est également particulièrement utile lorsqu'il s'agit de distinguer l'importance des différents déterminants des choix individuels, ce que nous avons par exemple fait avec mes co-auteurs, pour tenter de comprendre le choix de l'automédication en République Démocratique du Congo ou encore celui du travail dans le secteur informel au Vietnam (Razafindrakoto et alii, 2012 et 2014²).

Il ne s'agit cependant pas de tomber dans un positivisme béat sur les capacités explicatives des méthodes statistiques en sciences sociales. Rappelons tout d'abord que l'établissement

¹ Article 12 du volume 2 de cette HDR.

² Article 7 du volume 2 de cette HDR.

d'un lien statistique entre deux variables, même lorsque ce lien est « contrôlé » par la prise en compte d'autres liens (en application du raisonnement « toutes choses égales par ailleurs »), et même lorsque l'analyse arrive à montrer que l'un est premier par rapport à l'autre, ne suffit en aucun cas à déterminer un lien causal. D'une part, le raisonnement *ceteris paribus* en sciences sociales ne peut jamais dénombrer ni observer tous les facteurs possibles d'un phénomène. Le « toutes choses égales par ailleurs » n'est donc jamais qu'un raisonnement fait avec un petit nombre de variables de contrôle¹. Mais cela s'explique aussi, d'autre part, parce que la relation de causalité ne peut être simplement déduite de façon inductive par la répétition d'expériences identiques (qui n'établissent que des prédictions) : celle-ci nécessite, pour être validée, de reposer sur une théorie garantissant la validité du raisonnement causal. Sous cet éclairage, la démonstration de la causalité dépend autant de l'appareillage statistique que de la cohérence logique du raisonnement théorique, lequel ne doit rien aux statistiques. Or c'est bien ce qu'oublie parfois certains thuriféraires des méthodes quantitatives. Dans leur livre sur *La société de défiance*, cité plus haut, Y. Algan et P. Cahuc font par exemple comme si l'établissement d'un lien statistique entre les caractéristiques du modèle social français et le niveau de défiance interpersonnel suffisait à établir que l'instauration de l'État providence était le principal vecteur de l'évolution des attitudes sociales. Leur conclusion était alors sans appel : « pour favoriser la confiance mutuelle et le civisme, il est indispensable de rompre avec la logique corporatiste de notre État-providence » (Pour une analyse critique plus détaillée de ce raisonnement, voir Rodriguez et Wachsberger, 2009²).

¹ Même les méthodes tentant de reproduire la technique des essais cliniques randomisés en sciences sociales (voir par exemple Banerjee et Duflo, 2012) pour déterminer l'effet propre d'une variable ou « traitement » (en comparant deux populations ne différant que par la variable considérée) ne peuvent en fait garantir que les sujets « traités » soient similaires aux non-traités. Le tirage aléatoire n'aboutit en effet qu'à une identité probabiliste. Pour garantir les résultats de ces « expériences », il faudrait en réalité les reproduire un très grand nombre de fois. Pour une critique argumentée de ces méthodes, voir Deaton et Cartwright, 2016.

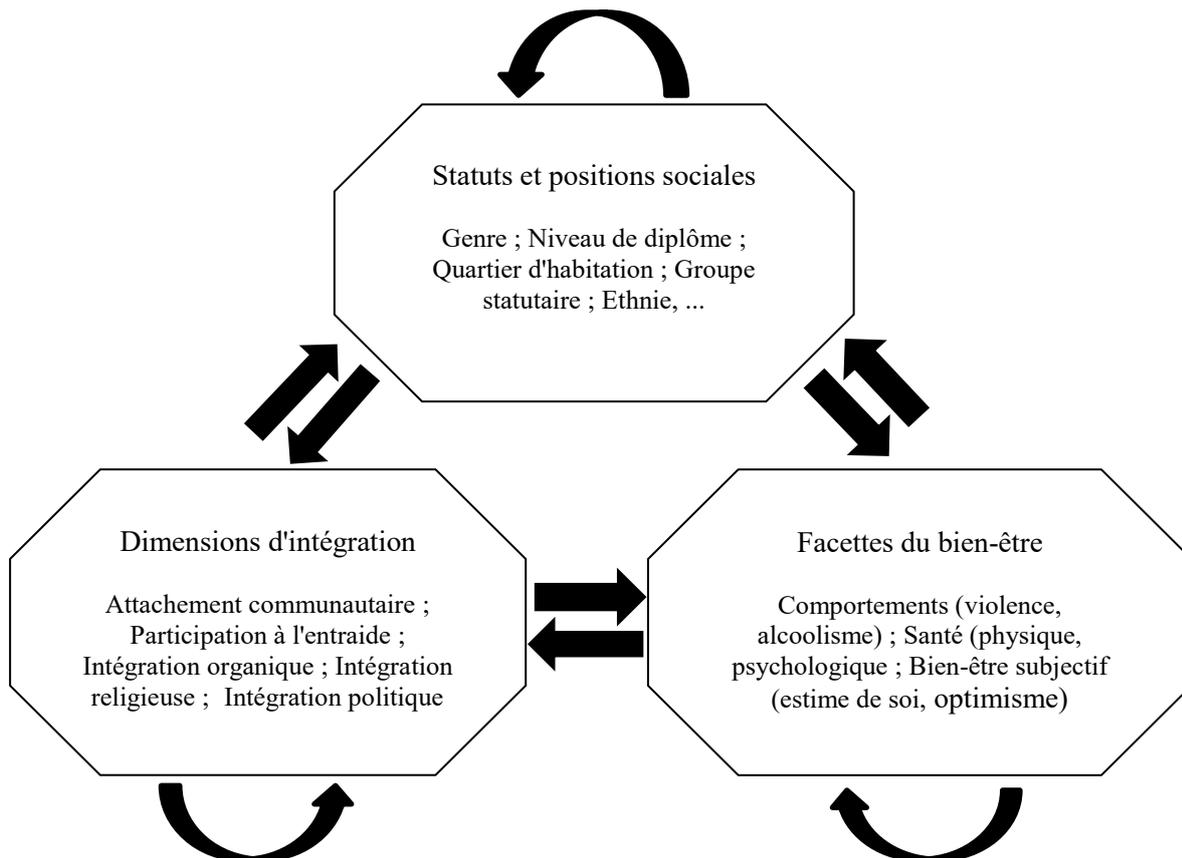
² Article 5 du volume 2 de cette HDR.

La nécessité du raisonnement *ceteris paribus* indique par ailleurs bien que l'effet d'un facteur peut être affaibli ou amplifié par l'absence ou la présence d'autres caractéristiques. Il est nécessaire de reconnaître que le contexte (au sens large) dans lequel ce facteur agit pèse également sur le fait étudié. Il y a ainsi formellement plusieurs causes à un phénomène et ces causes peuvent elles-mêmes être liées entre elles. Il est donc artificiel, sinon même fallacieux, d'isoler l'effet d'une cause particulière sans se référer à la « structure causale » (Boudon et alii, 2016) caractérisant cet ensemble de variables. On ne peut par exemple analyser les liens existant entre intégration sociale et bien-être des individus sans prendre en compte cette multiplicité des liens causaux.

C'est ce à quoi je m'étais attaché, en particulier, dans la dernière partie de ma thèse (Wachsberger, 2009). La réflexion théorique et l'analyse statistique permettaient en effet d'identifier des relations à plusieurs niveaux et dans plusieurs sens, impliquant, de diverses manières, des statuts ou positions sociales, des dimensions d'intégration et des facettes du bien-être individuel. Les différentes positions sociales peuvent d'une part déterminer des niveaux et des modes d'intégration spécifiques (s'il existe des discriminations à l'embauche - être une femme peut par exemple limiter les possibilités d'intégration sur le marché du travail), d'autre part influencer directement sur les composantes du bien-être (le statut social attaché à une position spécifique peut peser par exemple sur l'estime de soi). Par ailleurs, rien n'interdit de penser également que ces différentes positions sociales puissent être liées. Le genre peut notamment conditionner le niveau de formation si les parents ont des stratégies d'éducation différenciées entre leurs filles et leurs garçons. Le niveau d'étude peut, lui, contribuer à déterminer le choix du quartier d'habitation. Les différentes dimensions d'intégration peuvent aussi être liées entre-elles. L'intégration rapprochée peut ainsi être en partie une intégration par défaut, compensant – plus ou moins bien – les carences de l'intégration organique ou politique. L'intégration politique peut, quant à elle, s'analyser comme une conséquence de l'intégration organique, les déconvenues dans ce domaine venant nourrir la désaffection politique et limiter l'identification nationale. Quant aux différentes facettes du bien-être, elles sont influencées conjointement par les statuts et positions sociales des individus et par leurs degrés d'intégration mais elles peuvent aussi influencer les unes sur les autres. Ainsi, la mauvaise santé peut-elle nourrir le pessimisme des individus ou peser sur leur estime de soi. Enfin, ces

dimensions du bien-être peuvent agir également sur l'intégration sociale. Par exemple, être en mauvaise santé ou avoir une mauvaise estime de soi peut limiter la capacité d'intégration sur le marché du travail. L'ensemble des variables considérées décrit donc une véritable structure causale (voir figure 1), dont il n'est pas possible de démêler l'écheveau.

Figure 1 : Intégration et bien-être, une structure causale



Source : Wachsberger, 2009

Dès lors, s'il peut être intéressant d'étudier spécifiquement une relation causale, ne pas tenir compte de la structure causale, et donc du contexte social dans lequel elle se déploie, conduit fatalement à en surestimer l'importance.

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, on peut s'interroger sur la montée en puissance des méthodes expérimentales dans l'appui aux politiques publiques. Prenons ici l'exemple des politiques de lutte contre la pauvreté. Dans un article publié dans la revue *Communications*, nous avons rappelé, avec J. Rodriguez, comment, dans le cadre de la « gouvernementalité

néolibérale », (Desrosières, 2014), les sciences sociales se sont trouvées en charge d'élaborer des instruments politiques, non pas moralement bons, mais techniquement efficaces (Rodriguez et Wachsberger, 2016¹). Dans ce cadre, ce sont les études micro-économiques, centrées sur des indicateurs de performance et recourant aux principes de l'évaluation, qui se sont taillées la part du lion. Parce qu'elles permettent « de séparer et d'isoler les effets propres de variables et outils de l'action publique sur les performances de ceux-ci » (Desrosières, 2014), de telles études répondent très directement aux nouveaux objectifs de l'action politique : apporter la « preuve » de l'efficacité des dispositifs envisagés (*evidence-based policies*) à la manière de ce qui se pratique dans le monde médical (*evidence-based medicine*). Dans ce contexte, Esther Duflo, spécialiste des expérimentations aléatoires sur les programmes de lutte contre la pauvreté et titulaire de la première chaire « Savoir contre pauvreté » du Collège de France (2008-09), a publié avec Abhijit Banerjee, sous le titre *Repenser la pauvreté*, un livre ambitieux présentant un ensemble d'expériences censées révéler « ce qui marche »² (en matière de lutte contre la pauvreté) sans avoir besoin de se demander pourquoi et dans quel contexte cela marche. On est ici très clairement dans un « rêve expérimental » qui ferait rentrer les sciences sociales (du moins celles utilisant les méthodes appropriées) dans le cercle très prestigieux des disciplines apparentées aux sciences de la nature³. Ce qu'indique J.C. Passeron à propos de la sociologie s'applique pourtant aussi, bien évidemment, à l'économie. L'« exigence de la contextualisation [...] se fait [...] sentir comme un rappel à l'ordre dans le raisonnement sociologique quand celui-ci est allé trop loin dans le rêve expérimental. L'historicité de l'objet est le principe de réalité de la sociologie » (Passeron, 2006 : 166). Deaton et Cartwright (2016) indiquent par exemple que,

¹ Article 13 du volume 2 de cette HDR.

² Deaton et Cartwright (2016) indiquent dans leur article qu'il existe désormais des « *What Works centers* » qui utilisent et recommandent les expérimentations avec contrôle randomisé dans de multiples domaines de l'activité économique et sociale en Europe et dans le monde, certains d'entre eux mentionnant explicitement cette ambition dans leur nom, à l'instar, aux Etats-Unis, de l'*US Department of Education's What Works Clearing House*.

³ Dans « Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser », P. Cahuc et A. Zylberberg (2016) estiment que « depuis plus de trois décennies, grâce à l'accès à d'immenses bases de données, à une démultiplication des capacités de traitement de l'information et à un profond renouvellement méthodologique, l'économie est devenue une science expérimentale dans le sens plein du terme »

bien qu'un programme de sortie définitive de l'extrême pauvreté (dont la validité avait été établie par la méthode expérimentale) ait pu être reproduit avec succès dans 5 pays (Éthiopie, Ghana, Inde, Pakistan, Pérou), il n'avait pu fonctionner efficacement au Honduras (où les poulets – un des « assets » donnés au groupe test - sont morts¹) tandis que sa réplique par d'autres auteurs en Inde du Sud a débouché sur un enrichissement aussi important pour les membres du groupe de contrôle et pour ceux du groupe test. Dans l'article de *Communications* cité précédemment nous indiquions que ce nouveau scientisme, qui prétend échapper aux visions idéologiques de la pauvreté et arriver à « contourner la politique par une accumulation de petits changements techniques » (Durand et Nordmann, 2011) propres à stimuler les comportements individuels, cachait en réalité une théorie de la pauvreté la renvoyant principalement aux comportements individuels.

Les approches quantitatives ne méritent donc ni excès d'honneur, ni indignité. Elles ont leurs limites mais aussi leurs atouts. Techniques d'analyses, elles constituent une aide à la réflexion et un support de raisonnement, mais elles ne se suffisent en aucun cas à elles-mêmes. En amont, les données qu'elles utilisent sont des productions du chercheur, au même titre que les autres. Plus précisément, comme le dit Giddens (1987) : « les données quantitatives sont [...] des combinaisons d'interprétation qualitative c'est-à-dire situées dans un contexte précis que produisent des chercheurs situés, des codificateurs, des représentants du gouvernement et autres ». En aval, du fait qu'elles ne sont, comme les autres méthodes comparatives, que des quasi-expériences, les informations qu'elles permettent d'exprimer ne peuvent relever, à leur tour, que de l'interprétation. Elles fournissent donc des éléments pour étayer des analyses qui doivent alors se nourrir d'autres travaux (historiques, anthropologiques ou de sociologie « qualitative »). Plus que des preuves, elles apportent des indices qui n'ont de sens

¹ L'expérience consistait à fournir à des populations en situation d'extrême pauvreté un ensemble d'actifs productifs (productive assets) censé leur permettre de sortir rapidement de la trappe à pauvreté : cochons, moutons, chèvres ou poulets selon la localité, formation, coaching, assistance à la consommation et l'épargne, services de santé.

que s'ils contribuent, avec ceux obtenus par d'autres méthodes, à la constitution d'un faisceau convergent.

B. Les élites malgaches : l'épreuve de la mesure

L'intérêt mais aussi les difficultés d'une recherche avec les nombres se révèlent très spécifiquement lorsqu'il est question de contribuer à une sociologie des élites. C'est ce que je présenterai dans cette seconde partie en exposant les éléments d'un travail toujours en cours sur les élites malgaches, mené avec Mireille Razafindrakoto et François Roubaud.

L'attention aux élites malgaches découle des interrogations sur les pauvres et la pauvreté qui ont conduit jusque-là mes recherches. Les analyses de la pauvreté urbaine à Madagascar, développées dans ma thèse et les travaux qui en ont dérivés, ont apporté des éléments de connaissance « par le bas » sur le vécu de la pauvreté et les supports sur lesquels les pauvres pouvaient (ou non) compter. Les travaux d'économie politique de Madagascar, ont, à l'inverse, permis d'apporter un éclairage « par le haut » sur l'importance structurelle de la pauvreté et sa persistance dans le temps : l'énigme de la décroissance malgache - quasiment continue depuis son indépendance - trouvant son explication dans la structuration sociale et le mode de régulation socio-politique du pays. C'est dans ce cadre d'interprétation que les élites sont apparues comme des protagonistes essentiels, tant des crises politiques que de l'inertie sociale de long terme. Ce cadre théorique d'interprétation, bien que nourri également par l'exploitation primaire et secondaire de sources diverses, imposait la recherche d'éléments empiriques sur ce que font et sont précisément les élites. Nous avons ainsi entrepris d'explorer de façon systématique le monde des élites. Ce travail a débuté en 2011, avec une série d'entretiens exploratoires auprès de membres choisis des élites. Ces entretiens ont débouché sur l'élaboration d'un questionnaire et la mise au point d'une technique d'échantillonnage puis d'un protocole d'enquête. La passation du questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 membres des élites s'est déroulée entre 2012 et 2014. La saisie, l'apurement des données, et, surtout, la codification des réponses, nous ont encore occupé plus d'une année supplémentaire. Finalement, nous n'avons véritablement pu commencer les analyses qu'en 2015. À la date à laquelle je rédige ce mémoire, elles restent encore très largement exploratoires. Je développerai dans un premier temps les raisons qui ont poussé à cet intérêt pour les élites malgaches. J'exposerai ensuite les défis méthodologiques auxquels il a fallu faire face et présenterai pour finir les premiers résultats obtenus et les pistes de recherche qu'ils suscitent.

1. La mobilisation des élites

Il est une difficulté particulière à la mobilisation des élites dans une analyse sociologique. Comme tous les concepts sociologiques, celui d'élite(s) est à la fois un élément taxonomique de description (désignant un ensemble de personnes ayant des caractéristiques spécifiques) et un élément théorique d'explication du social (intégré dans un ensemble de propositions liées entre-elles)¹. Plus cependant que pour d'autres concepts dont l'utilisation s'est banalisée, sa dimension théorique première, sous-entendue d'ailleurs dans l'étymologie du terme « élite »², pourrait en condamner l'usage, y compris en termes descriptifs. Sans refaire une histoire de la sociologie des élites dont on trouve déjà ailleurs des présentations magistrales (Coenen-Huther, 2004 ; Hartmann, 2007 ; Genieys, 2011 ; Khan, 2012), j'indiquerai néanmoins ici en quoi et comment la notion d'élite mérite d'être mobilisée dans le cadre d'une sociologie du développement et tout particulièrement dans l'analyse du fonctionnement de la société malgache.

On sait que la sociologie des élites, qui s'est développée au XX^{ème} siècle dans la lignée de Vilfredo Pareto, a été aussi une philosophie politique, renvoyant à une vision de la société dans laquelle des inégalités naturelles permettent qu'un petit groupe de « supérieurs » domine les autres par ses talents ou ses compétences. Dès lors, ce n'est pas, comme dans l'analyse marxiste, la lutte des classes qui est le moteur de l'histoire, mais les actions des élites qui, par la ruse ou la force, influencent la direction et l'organisation de la société. Dans son traité de sociologie, Pareto définit de surcroît les élites en termes positifs comme « ceux qui excellent ou se distinguent, dans chaque branche de l'activité sociale, par la détention de certaines capacités ». Ces élites constituent ainsi un petit groupe de dirigeants dont les contours ne sont pas figés dans le temps puisqu'à chaque époque des « éléments de qualité supérieure » peuvent se développer dans « les couches inférieures » et venir contester le pouvoir des élites précédentes (Pareto, 1968). C'est ce que Pareto appelle la circulation des

¹ Sur la différence et les liens entre taxonomie et théorie, voir Zettenberg, 1965.

² Renvoyant à élu au sens de choisi ou distingué.

élites, qui fait de l'histoire un « cimetière d'aristocraties ». Les conflits ne sont donc pas absents de ces premières analyses mais ils n'opposent pas des classes définies par leur position économique mais des individus, mus par des intérêts, idées et sentiments, en lutte pour le pouvoir.

On mesure avec cette présentation schématique des origines idéologiques de la sociologie des élites à quel point la notion d'élite(s) peut être contestable. Et, compte tenu de cet héritage, on peut être frappé par la popularité actuelle du concept d'élite(s) dans les commentaires sur l'actualité, les discours, voire les essais¹. Même s'il s'agit plus souvent aujourd'hui de dénoncer leurs manquements voire leur trahison que d'encenser leurs qualités, ces approches témoignent de la banalisation d'une vision du monde social dans laquelle un petit groupe d'individus aux pouvoirs exorbitants est opposé à une masse de population condamnée à subir ses choix².

Les analyses scientifiques ne restent pas en marge de cette tendance. La sociologie des élites a en effet connu un regain d'intérêt depuis les années 1980 et plus encore depuis la fin des années 1990, en France et dans le monde anglo-saxon, comme en témoigne la fréquence des livres ou articles sur la question ou encore la constitution d'un réseau thématique « sociologie des élites » au sein de l'association française de sociologie au début des années 2000. En dépit des imperfections de l'instrument (liées notamment à l'absence d'information sur la logique des choix opérés dans la numérisation des ouvrages), on retrouve d'ailleurs les traces de cet intérêt dans l'augmentation des occurrences du groupe de mot « sociologie des élites » dans les ouvrages scannés par Google depuis 1940, contrastant singulièrement avec la tendance baissière aux références à une « sociologie des classes sociales » (Figure 2).

¹ Faisant suite à la réflexion générale de Lasch (1996), on peut citer, parmi d'autres, pour l'Europe et la France : Julliard, 1997 ; de Closet, 2008, Conan, 2004 ; Jennar, 2004, Guilluy, 2013, 2016, Wingert J.-L., 2015

² Les systèmes démocratiques leur permettent cependant de faire entendre leurs voix. Dans les médias, le Brexit ou encore la victoire de D. Trump ont ainsi été abondamment commentés comme exprimant une tentative de revanche du peuple contre ces élites déconnectées et mondialisées (Quand bien même le profil et le nombre de votants britanniques pour le maintien de la Grande Bretagne dans l'Europe ou ceux des électeurs d'Hillary Clinton aux Etats-Unis rendent bien difficile l'identification d'une élite)

Figure 2 : Occurrences des groupes de mots « sociologie des élites » et « sociologie des classes sociales » dans l'ensemble des ouvrages en français scannés par Google (en % des mots du corpus par année de parution, moyenne mobile sur 3 ans)



Sources : Google Books Ngram Viewer

Ce renouveau participe certes, au moins en partie, de et à une représentation binaire du monde social. Il se situe cependant dans une époque où les modifications de la stratification sociale conduisent à accorder une attention plus grande aux relations de pouvoir, sous toutes leurs formes, et à prendre en compte les comportements et motivations, diversifiés, des acteurs et leurs multiples déterminants (Busino, 2004). Dans un contexte où les inégalités traversent et débordent les classes sociales, ces dernières apparaissent moins comme « un régime d'inégalité prétendant expliquer la "totalité" de la vie sociale » (Dubet, 2012).

Dans le champ des études africaines, la référence aux élites répond cependant à de toutes autres raisons. Dans ces pays, la dynamique de la stratification sociale a, dès les indépendances, rendu incertaine la problématique des classes sociales, celles-ci, à l'exception peut-être de l'Afrique du Sud, apparaissant le plus souvent comme en formation ou en émergence (Balandier, 1965 ; Rivière 1975 ; Darbon et Toulabor, 2011). Compte tenu de la dynamique de la construction étatique (primat de la nation sur la classe) dans ces pays et de leur faible développement capitaliste, l'accès au pouvoir et les luttes autour de celui-ci sont souvent apparues centrales pour comprendre les évolutions sociales. Le terme d'élite(s) apparaît ainsi, jusqu'à aujourd'hui, bien plus fréquemment dans les travaux de sciences sociales dédiés à l'Afrique (Darbon et Toulabor, 2011) que celui de classes sociales.

Dans les approches développementalistes prédominantes des années 1960, ce qui n'était considéré que comme un retard de développement, apparaissait souvent comme pouvant être comblé grâce aux élites « modernes » ayant reçu une éducation « avancée ». Ces élites occidentalisées pouvaient alors mettre en œuvre le développement dans leur pays et recueillir à ce titre une légitimité sociale (Nadel, 1956; Firth, 1964, Almond et Powell, 1966 ; Huntington, 1968). Dans les années 1970, les approches néomarxistes, postulant que le sous-développement était une conséquence de l'exploitation et de la dépendance du continent, adoptaient en quelque sorte un point de vue inverse. Elles insistaient sur la tendance à l'accumulation de richesse et de pouvoir par les membres des élites issus du, et façonnés par le processus de décolonisation, grâce à leur collusion avec le système capitaliste néocolonial. Ces membres constituaient alors une classe dominante (au sein de laquelle pouvait être néanmoins distinguées des fractions de classe - bureaucratique, militaire, économique - en compétition) jouant contre le développement du pays (Amin, 1973 ; Terray, 1987). Aujourd'hui, ces réflexions sur le rôle des élites dans le développement sont poursuivies dans un certain nombre de travaux, théoriques et empiriques, menés par des économistes américains néo-institutionnalistes (North et *alii*, 2010 ; 2012 ; Amsden et *alii*, 2012), avec cependant une approche moins ouvertement déterministe. Accordant un rôle prépondérant aux élites dans la formation des institutions¹, elles-mêmes centrales pour comprendre le fonctionnement d'une économie de marché, leurs réflexions portent alors sur les facteurs qui orientent les comportements des élites dans telle ou telle direction (alliance ou compétition, recherche de rente, investissement, redistribution, ...).

Les élites apparaissent également en bonne place dans les travaux de sociologie politique constituant ce que Médard (1991b) a appelé la « troisième vague »² des études africanistes. Dans son analyse de l'État en Afrique, J.F. Bayart (1989) développe l'idée d'une assimilation

¹ « L'innovation institutionnelle viendra de la part des dirigeants et non pas des sujets qui doivent toujours confronter le problème de passager clandestin [...], les révolutions seront des révolutions de palais menées par les agents des dirigeants ou par un dirigeant rival ou par un petit groupe d'élite de type Léniniste. » (North, 1981, cité par Vahabi, 2011)

² Faisant suite aux vagues développementaliste des années 1960 et dépendantiste des années 1970.

réciroque des élites, traduisant l'interpénétration des différents types d'élites (« modernes », « traditionnelles », économiques, politiques, ...), ce qui accroît leur pouvoir sur la société. Il reconnaît cependant l'inachèvement de leur domination et les possibilités de résistance de la société civile (Bayart, 1983 ; 1986). Dans son analyse de l'État néo-patrimonial en Afrique, Médard (1991a, 1992) fait lui aussi référence aux élites à propos de leurs stratégies de straddling, c'est-à-dire de cumul des positions de pouvoir dans les sphères politiques, économiques et administratives. Il identifie par ailleurs sous le terme de Big Man ce qui serait un comportement spécifique des élites politiques africaines (accumulant des richesses et les redistribuant verticalement de façon à obtenir le soutien politique qui en retour permet une captation plus grande de ressources économiques).

Même s'ils participent, au moins en partie, de et à une représentation binaire du monde social (qu'il s'agisse d'une coupure radicale entre élites et masses, d'une opposition reposant sur une domination des unes sur les autres - quand bien même ces dernières auraient des capacités de résistance, ou d'une complémentarité assurée par le système clientéliste), ces travaux pointent la fécondité d'une entrée par les élites dans les analyses des sociétés actuelles, et tout particulièrement des sociétés africaines, sans pour autant renvoyer explicitement à une théorie constituée des élites. C'est cette approche que nous avons décidé d'emprunter. Pour s'assurer que la notion d'élite ne traduise pas une simple représentation « idéologique » du fonctionnement social et ne repose donc pas sur un *mensonge des mots* (Vovelle, 1974¹), il était cependant nécessaire de mener, en amont d'une analyse sur leur rôle, un travail empirique d'identification des élites. C'est ce que nous avons fait avec l'enquête Elimad. Dans cette enquête, nous sommes partis d'une définition purement technique des élites, comme occupant ou ayant occupé les positions hiérarchiques les plus élevées dans

¹ Dans son article de 1974, l'auteur se donne comme objectif de rechercher les signes objectifs de l'existence d'une élite des lumières qui aurait été, selon Richet (1969), aux origines idéologiques de la révolution française. Portant ses analyses sur les attitudes et comportements (en analysant notamment les testaments spirituels) plutôt que sur les discours tenus, il montre une très grande diversité de rapport au religieux au sein de ceux identifiés par d'autres comme l'élite des lumières et conclut donc à un mensonge des mots.

différentes institutions de pouvoir. Cette définition, volontairement détachée de son étymologie et de son cadre théorique usuel, ne prête aucune qualité particulière (positive ou négative) a priori mais reconnaît juste qu'il existe des inégalités dans la distribution du pouvoir. Elle ne postule pas que le changement social est uniquement impulsé par les élites et n'oblige pas non plus à méconnaître la place des groupes sociaux et des conflits collectifs autour du partage des richesses et notamment rôle des classes populaires.

2. L'enquête sur les élites : un défi méthodologique

Il n'y a jusqu'à présent pas eu dans le monde, à notre connaissance, d'autres tentatives d'enquêtes quantitatives auprès de l'ensemble des élites. Celle que nous avons menée pourrait donc bien être une première et constituer du coup un prototype, en partie au moins, « répliquable ». Avant de livrer les premiers résultats de l'enquête dans la sous-partie suivante, je présenterai donc les principaux obstacles que nous avons dû surmonter et les réponses méthodologiques qui nous ont permis de le faire.

Définir les élites

L'enquête Elimad¹ ambitionne de saisir les élites malgaches dans leur diversité et leur globalité. Elle repose pour cela sur une définition technique des élites (donc détachée de son sens étymologique) comme l'ensemble de ceux qui occupent ou ont occupé les positions les plus élevées dans leur branche ou secteur et qui, à ce titre ont, ont eu, ou pourraient avoir un pouvoir de décision ou d'influence, dans leur domaine spécifique mais aussi, en raison de l'interdépendance (matérielle et/ou symbolique) des domaines, sur l'ensemble de la société. L'idée de l'enquête est ainsi de partir des positions occupées par les individus pour cerner le

¹ Cette enquête a pu être réalisée dans le cadre d'un projet de recherche intitulé « Institutions, gouvernance et croissance : le paradoxe malgache » financé par l'Agence Française de Développement. Le financement global du projet s'est élevé à 76 000 euros.

monde des élites. Cette définition large ne privilégie pas d'emblée une sphère de pouvoir à une autre. En particulier, elle ne tranche pas a priori la question de l'autonomie ou non du politique ou celle de la prééminence ou non du pouvoir économique sur le pouvoir politique. Elle implique cependant d'être capable d'identifier les principaux domaines dans lesquels les individus peuvent avoir du pouvoir, quel que soit la nature de ce pouvoir.

Dans le cadre d'une approche globale, ces domaines doivent évidemment couvrir les trois dimensions essentielles de la vie sociale que sont les domaines de la production et de la distribution des richesses (le technico-économique), celui de la communication et de la compréhension interpersonnelle (le culturel et social) et celui de la régulation des rapports des individus entre eux (le politique). Cette tripartition qui a l'avantage de reconnaître la pluralité des types de pouvoir et leur possible disjonction¹ ne peut cependant fournir un cadre opérationnel pour une identification systématique des élites malgaches. Dans la lignée de l'approche d'économie politique présentée dans le premier chapitre, nous avons choisi de repérer plus précisément les élites à partir de leur position dans les institutions qui fixent « les règles du jeu » social. Dans un pays en développement comme Madagascar, ces institutions se rattachent à neuf sphères de pouvoir : le gouvernement, les fonctions électives (formelles et informelles telles les chefferies traditionnelles²), les partis politiques, les institutions publiques, les corps habillés³, les grandes entreprises, les organisations de la société civile, les groupements religieux et les organismes internationaux⁴.

¹ Dans son ouvrage de 1979, Bell fait l'hypothèse d'une tendance à la disjonction des ordres dans les pays occidentaux à partir des années 1970, alors qu'ils avaient précédemment été pendant longtemps régis par le même système de valeur lié à l'éthique protestante.

² La chefferie traditionnelle peut être assimilée à une institution informelle (dans la mesure où son fonctionnement repose sur des règles qui n'ont pas fait l'objet d'une transcription formalisée). Les chefs traditionnels (élus au sens de distingués par les autres), peuvent néanmoins dans certains pays avoir un pouvoir d'influence non négligeable (Voir par exemple le rôle de la chefferie Mossi au Burkina Faso ; Raffinot et alii, 2015).

³ Terme qui désigne à Madagascar les membres de la police, ou de l'armée

⁴ Il peut aussi exister dans certains pays des institutions informelles mafieuses dont les dirigeants ont un pouvoir certain sur l'organisation et la direction du pays. Il serait dans ce cas légitime d'essayer de les intégrer dans la population des élites, même si leur accès est particulièrement difficile. S'il existe des dérives « mafieuses » à Madagascar, celles-ci sont cependant encore de relativement faible ampleur et tout porte à croire que leurs promoteurs occupent des places dans d'autres institutions de pouvoir.

Ces choix conceptuels appellent deux commentaires. D'abord, le pouvoir (à mesurer) dont les « élites » sont détentrices n'est pas une variable binaire (en avoir ou pas), mais plutôt une variable continue (en avoir plus ou moins). Si cette acception ne pose pas de problème de limite supérieure (par exemple, le président de la République dans le champ politique est nécessairement membre de l'élite), il convient de fixer une borne inférieure en deçà de laquelle un individu n'est plus considéré comme faisant partie des élites. Ce seuil est par définition arbitraire. Dans Elimad, nous avons retenu un niveau propre à chacune des sphères, en fonction de leurs structures hiérarchiques. Ensuite, notre découpage en neuf sphères prétend être exhaustif des élites qui exercent un pouvoir au niveau national. Ce champ exclut a priori trois groupes qui peuvent être considérés comme élitaires à leur échelle : les élites locales, les élites de la diaspora et enfin les élites internationales qui exercent une influence sur Madagascar depuis l'extérieur (le président de la République française par exemple, le président de la Banque mondiale, ou encore le dirigeant d'un groupe industriel mondialisé et présent à Madagascar). Il est clair que les raisons de les exclure sont aussi motivées par des difficultés techniques (d'accès en particulier) et financières, et il est aussi légitime de les considérer comme des extensions de notre champ, qui mériteraient de faire l'objet d'enquêtes dans un second temps. Parmi les élites locales, n'ont ainsi pas été retenus les chefs traditionnels, en considérant que l'influence qu'ils exercent *a priori* sur la trajectoire du pays est trop faible. Ce choix, qui pourrait être discuté, repose néanmoins sur une perception socialement partagée de leur rôle limité. Une enquête de 2015 menée auprès d'un échantillon représentatif de plus de 4 000 ménages comprenant plus de 18 000 membres, montre ainsi que, parmi un ensemble de fonctions citées, ce sont les chefs traditionnels qui apparaissent comme ayant la plus faible influence sur la trajectoire de Madagascar (Wachsberger et alii, 2016). En revanche, les principales communautés étrangères (indienne – *karana* –, chinoise – *sinoa* –, descendants de colons – *Zanatany*), installées de longue date dans le pays, font partie du champ de l'enquête dès lors que leurs membres exercent des hautes fonctions dans l'une des institutions identifiées.

Tableau 4 : Type de positions hiérarchiques retenues par sphère de pouvoir

1- au sein du gouvernement (présidents, ministres, secrétaires d'Etat, directeurs de cabinet, secrétaires généraux de ministères ¹) ;
2- à des fonctions électives (députés, sénateurs, chefs de région, maires de grandes villes) ;
3- dans un parti politique (président fondateur, membres de la direction centrale);
4- dans une institution publique (fonctionnaires de la fonction publique assurant des postes de direction ou situés en haut de la hiérarchie - tels les enseignants du supérieur-. Postes non-politiques) ;
5- dans les « corps habillés » (hauts gradés de la police, de l'armée et de la gendarmerie) ;
6- dans des grandes entreprises (postes de direction dans des entreprises publiques ou privées : PDG, PCA, membre du CA, DAF, DRH, ...) ;
7- dans la société civile (postes de direction dans les médias ; les groupements d'entreprises, les syndicats, les associations nationales) ;
8- dans une institution religieuse (postes au sein de la hiérarchie des églises ayant une représentation ou une visibilité nationale)
9- dans un organisme international (postes à responsabilité dans des organismes à but non lucratif opérant sur plusieurs pays, y compris les grandes ONG internationales).

Recueillir des informations auprès des élites

Le champ de l'enquête Elimad est donc constitué de l'ensemble des personnes qui occupent ou ont occupé (au moins) une des fonctions suscitées, ensemble au sein duquel il nous fallait tirer un échantillon. Dans la mesure cependant où il n'existait pas de base de sondage préexistante, nous avons dû mettre en place une méthodologie spécifique qui garantisse le mieux possible la représentativité de l'échantillon. Cette méthodologie s'est appuyée sur les méthodes d'échantillonnage « boule de neige » tout en essayant d'en limiter les biais. Ces méthodes d'échantillonnage non-probabilistes ont été souvent employées pour faire des études sur des populations non recensées et difficiles à joindre comme par exemple les toxicomanes (Johnston et Sabin, 2010)². Le principe en est le suivant : on demande à l'échantillon d'enquêtés au départ d'indiquer un certain nombre de personnes qu'ils connaissent ayant les caractéristiques requises (ici des élites, dans d'autres enquêtes par exemple des personnes ayant des comportements à risque) et que l'on pourrait interroger à leur tour. Celles-ci se rajoutent alors à l'échantillon de départ si elles n'y sont pas déjà incluses.

¹ La nature éminemment politique (tout particulièrement à Madagascar) de ces postes de haut-fonctionnaires nous les a fait classer dans la hiérarchie gouvernementale.

² Il est certes possible d'atteindre ces personnes à travers les services auxquels elles peuvent avoir recours (ce que de nombreuses études font) mais ces méthodes d'échantillonnage n'atteignent pas la partie « cachée » de la population cible qui ne fréquente pas les services sociaux.

Cette méthode, qui facilite l'accès aux personnes que l'on veut enquêter grâce aux recommandations des enquêtés précédents¹ (d'où son nom de *Respondent-Driven Sampling*), permet d'accroître de façon importante la taille de l'échantillon. Elle peut cependant déboucher sur un échantillon biaisé dans la mesure où les membres des réseaux larges (ceux ayant des relations sociales importantes) risquent d'être sur-représentés par rapport à ceux qui ont de relations sociales plus limitées.

Plusieurs solutions ont été mises en œuvre pour limiter ces biais de recrutement. Nous nous sommes d'abord efforcés de partir d'un échantillon de départ (les « germes ») qui assurait la plus grande diversité possible de la population cible, les personnes interrogées étant choisies de surcroît indépendamment les unes des autres. Pour limiter le biais d'homophilie, seules les trois premières personnes recommandées par chaque répondant ont été ensuite interrogées (même si les enquêtés étaient incités à donner 8 noms, pour nous permettre par la suite de réaliser des analyses de réseau). Enfin nous avons constitué en cours d'enquête une base de sondage des élites, ce qui nous a permis de redresser notre échantillon à mi-parcours. Cette base de sondage a été réalisée en parallèle avec une première vague d'enquête (400 personnes).

Pour réaliser cette base de sondage, de nombreuses sources ont été utilisées : certaines communes et d'autres spécifiques à chaque sphère d'élites. Parmi ces sources, on peut mentionner : le Journal officiel, les différents annuaires et registres officiels, des sites internet, la presse, des entretiens directs, etc. Lorsque c'était possible, les archives de ces sources ont également été dépouillées sur la période 1960-2012. *In fine*, une liste de près de 10 000 noms (9 357) a pu être ainsi constituée, soit environ 7 000 une fois éliminés les doublons (individus identifiés dans plusieurs sphères). Cette base de sondage est bien sûr imparfaite, mais elle constitue une première approximation raisonnable de l'univers élitaire (Comme élément partiel de validation, nous avons pu vérifier que les 400 premiers enquêtés d'Elimad étaient quasiment tous dans la base). Elle ne donne cependant d'autres informations sur les

¹ Dans certains protocoles, ce sont les répondants précédents qui deviennent, à leur tour, enquêteurs.

personnes enregistrées que leur genre et la sphère à laquelle elles appartiennent. Le redressement de notre échantillon dans la deuxième vague d'enquête n'a donc pu se faire que sur ces deux caractéristiques auxquelles on peut rajouter l'origine « ethnique » des individus révélée en partie par leur nom de famille. L'identification des principales zones de sous-représentation (par exemple : la communauté indienne ou encore les élites religieuses catholiques, etc.) de la première vague d'enquête nous a alors conduit à stratifier la deuxième vague de façon à assurer la représentativité de l'ensemble de l'échantillon sur ces critères.

Savoir comment obtenir un échantillon représentatif n'est cependant pas la seule difficulté à résoudre quand on veut procéder à une enquête auprès des élites. Il est en effet toujours bien moins facile d'interroger des personnes occupant une position sociale élevée que des personnes situées en bas de la hiérarchie sociale. Pour toutes sortes de raisons (manque de temps, méfiance, effets de domination), les premières sont enclines à ne pas se prêter au jeu ou à s'y prêter en tentant d'en modifier les règles quand les secondes se montrent souvent plus disponibles (pour des raisons exactement inverses). La réalisation d'une enquête quantitative auprès des élites malgaches se heurte tout particulièrement à ces difficultés. La quantité importante d'informations que nous voulions recueillir ainsi que leur nature « sensible » rendaient le questionnaire particulièrement intrusif et nécessitait qu'un temps très long (souvent près de deux heures) soit consacré à l'enquêteur par l'enquêté. La probabilité qu'un membre des élites accepte de répondre, même partiellement, à ces questions pourrait ainsi sembler de prime abord très faible. La stratégie d'enquête que nous avons adoptée et améliorée au fur et à mesure des retours d'expérience nous a cependant permis de minimiser le nombre de refus et d'enquêtes incomplètes et d'atteindre, en près de deux ans, l'échantillon fixé de 1 000 personnes.

La première difficulté était d'arriver à convaincre les personnes ciblées d'accorder un rendez-vous à l'enquêteur. Cette difficulté a été relativement aisée à surmonter pour les trois concepteurs de l'enquête lorsqu'ils ont eux-mêmes contacté des membres des élites. Travaillant de longue date sur Madagascar et bénéficiant d'un réseau social local étendu, ils ont pu, au prix d'un plus ou moins intense travail de persuasion, obtenir les recommandations et/ou les intercessions d'une ou plusieurs de leurs connaissances haut placées. Apparaissant

par ailleurs comme des chercheurs statutairement établis - qui plus est, pour deux d'entre-eux, « étrangers »¹ au pays - , ils jouissaient *a priori* d'un capital de confiance. Il est apparu de surcroît que les personnes contactées trouvaient souvent un intérêt à être interrogées dans ce cadre, parce qu'elles se sentaient flattées d'être sélectionnées pour une enquête sur les élites et/ou parce qu'elles voyaient dans la rencontre avec les chercheurs une occasion d'exprimer leurs analyses sur un thème qui les préoccupaient.

La taille importante de l'échantillon ne nous permettait cependant pas de réaliser nous-même l'intégralité des enquêtes. Avec l'assistance d'un cabinet d'études réputé d'Antananarivo à qui la gestion de l'enquête a été confiée², nous avons alors recruté, dans notre entourage, par le bouche à oreille, mais aussi en passant des annonces dans les journaux³, une cinquantaine d'enquêteurs, sélectionnés en fonction des positions sociales supérieures qu'ils occupaient dans la société malgache et de leur réseau social. Proches ou appartenant eux-mêmes au monde des élites, ceux que nous avons appelés « super-enquêteurs » avaient ainsi une voie d'accès privilégiée aux personnes à enquêter. On peut citer, à titre d'illustration, quelques professions ou statuts sociaux qu'ils occupaient : architecte, chef de région, inspecteur de l'éducation nationale, enseignant du supérieur, doctorant, secrétaire général de ministère, consultant pour un organisme international, ingénieur en génie civil, magistrat, médecin, rédacteur en chef de revue, directrice des affaires juridiques et administratives d'un centre hospitalier, ancien organisateur des jeux de l'océan indien, chef d'entreprise, ... Si l'intérêt et la curiosité pour le projet - et pour certains l'envie de nous rendre service - étaient des éléments importants de leur motivation, tous ont touché une vingtaine d'euros par questionnaire intégralement rempli, une somme relativement importante au regard des rémunérations et du coût de la vie malgaches⁴.

¹ La qualité d'étranger était a priori le gage d'une certaine neutralité ou extériorité par rapport aux enjeux locaux. Les entretiens qualitatifs que nous avons menés préalablement à l'enquête avaient clairement fait apparaître cet avantage, libérant la parole sur les sujets « tabous » tels que celui des différences de groupes statutaires ou des origines ethniques. Cet effet potentiellement positif du statut d'étranger a été souligné par ailleurs (Genieys, 2011)

² Et qui garantissait aussi aux yeux des enquêtés le sérieux de l'enquête.

³ L'annonce faisait appel non à des enquêteurs mais à des consultants seniors.

⁴ Le salaire minimum mensuel s'élevait en 2015 à 144 000 ariary soit moins de 45 euros.

La deuxième difficulté tenait au caractère potentiellement rébarbatif et intrusif du questionnaire¹. La stratégie d'enquête a ainsi visé à la présenter de prime abord non comme un questionnaire mais comme un entretien semi-directif autour de la question des élites à Madagascar. Une grande latitude était ainsi donnée aux enquêteurs pour établir une relation de confiance propre à libérer la parole et pour aborder, dans le sens qu'ils voulaient, les différentes parties de l'enquête. Il leur était possible notamment d'enregistrer l'entretien (avec l'accord de l'interlocuteur) ou de prendre des notes et compléter le questionnaire ensuite. Les sessions de formation des enquêteurs, lors desquelles le questionnaire leur était présenté, ont aussi été consacrées à une préparation à l'entretien leur exposant quelques « ficelles du métier » tirées des expériences précédentes d'enquête auprès des élites (Cohen, 1999 ; Dexter, 2006 ; Genieys, 2011), et en les mettant en situation fictive de passation. Au bout du compte, très peu de refus ont été opposés, et les questionnaires ont pu être quasiment tous intégralement remplis. La relative proximité sociale des enquêteurs avec les enquêtés, la garantie de sérieux et de confidentialité apportée par la présentation en amont du projet, de ses concepteurs et du bureau d'étude qui en faisait la gestion, ainsi que la qualité des interactions lors de la passation, ont permis que les membres des élites acceptent de se confier, y compris sur des sujets « délicats » comme l'appartenance statutaire, l'engagement dans des associations de service ou encore l'étendue et la nature du réseau. Mais d'autres éléments moins « techniques » ont de toute évidence permis cette réussite comme je l'ai signalé précédemment, parmi lesquels la fierté d'avoir été « distingué » parmi les élites pour être interrogé a sans nul doute joué un rôle important². Il nous est revenu par exemple, après

¹ Le questionnaire comporte 4 parties visant à éclairer 4 dimensions nécessaires à la constitution d'une sociologie des élites : les caractéristiques sociodémographiques des individus interrogés, leurs trajectoires sociales (tout particulièrement élitaires), leurs réseaux sociaux, leurs perceptions et valeurs. Voir Annexe 1)

² Le fait que très souvent les enquêtés expriment au début de l'enquête leur doute sur leur appartenance aux élites tout en acceptant ensuite de passer près de deux heures à répondre à des questions est notamment un signe de cette fierté. Ce qui est une véritable modestie pour certains est aussi une posture pour d'autres. Lors des débats qui ont suivi les présentations de notre enquête et des premiers résultats à Antananarivo (en décembre 2015 et janvier 2016), beaucoup de membres du public, pourtant connus de nombreux participants par leur position sociale supérieure, se présentaient lors de leurs interventions comme des « citoyens ordinaires ».

que l'enquête a été suffisamment avancée et donc connue, que certaines conversations « de salon » de la capitale tournaient autour de savoir si les uns ou les autres « en étaient ».

L'enquête Elimad a ainsi pu réunir une quantité très importante de données sur les élites malgaches, la majeure partie d'entre elles pouvant être codées pour un traitement statistique¹. On sait que le codage est une opération essentielle de l'enquête quantitative. Il consiste à réduire la diversité des réponses possibles à un petit nombre de réponses standardisées auxquelles on attribue des codes. Dans la mesure du possible, ceux-ci sont prévus au départ de façon à être saisis par l'opérateur de saisie au moment de la réalisation de la base de données. Cependant, lorsque l'on ignore au départ l'étendue des modalités de réponse, les codes doivent être déterminés après coup, non par l'opérateur (qui enregistre alors les réponses nominales) mais par ceux qui souhaitent exploiter l'enquête. Dans notre cas, l'impossibilité à coder par avance de nombreuses questions nous a imposé après coup un important et fastidieux travail d'observation, de regroupement et de standardisation des réponses. Cela a été notamment le cas pour les institutions des différentes sphères mais aussi pour les fonctions exercées dans ces différentes sphères.

Surtout, dans la mesure où notre intérêt pour les élites était déterminé par la question du pouvoir potentiel de transformation sociale qu'elles avaient, il était nécessaire d'être capable d'associer à chacun de leur membre, un degré de pouvoir spécifique. Il paraît évident par exemple que le président de la République a un pouvoir d'action ou d'influence infiniment supérieur à celui du directeur général d'une administration centrale, du président d'une association de producteurs ou d'un prêtre de rang intermédiaire. La mesure du pouvoir d'un individu est cependant un exercice délicat. D'une part, les sources (position statutaire, charisme, compétence, tradition) et les instruments (droit, force, influence) de pouvoir sont divers. Il est donc non seulement très difficile de les appréhender tous, mais aussi de déterminer un système de mesure qui puisse permettre de les comparer. D'une part, le pouvoir ne peut être uniquement traité dans une approche substantialiste comme un capital

¹ Le questionnaire incluant cependant cinq questions ouvertes

mobilisable, cumulable ou « dilapidable ». Le pouvoir d'un individu ne réside en effet pas seulement dans ses capacités d'action matérielle ou morale mais aussi, dans la chance qu'il a de « faire triompher au cours d'une relation sociale sa propre volonté même contre des résistances » (Weber, 1971). Suivant cette approche, le pouvoir doit donc moins se comprendre comme un stock que comme une relation, puisqu'il n'exerce véritablement son emprise que dans l'interaction. Dans l'enquête Elimad, le pouvoir ne peut être directement mesuré, ni dans sa dimension interactionniste, ni dans sa dimension substantialiste.

Notre approche a donc consisté à faire l'hypothèse raisonnable qu'il était essentiellement fonction de la (des) position(s) statutaire(s) des individus. Ces derniers ont donc été classés selon leur rang suivant une échelle hiérarchique « type ». L'opérationnalisation de cette métrique théorique est loin d'être triviale. Elle suppose une double opération de classement : d'abord au sein de chacune des neuf sphères (et sous-sphères) ; ensuite entre les sphères. Pour ce faire, un travail minutieux a été entrepris en se basant sur deux informations principales de l'enquête : l'institution d'appartenance et la fonction exercée. Quelques variables auxiliaires ont également été mobilisées (par exemple la taille de l'entreprise pour la sphère économique), un diagnostic complété par un traitement manuel, au cas par cas, d'informations qualitatives déclarées en toutes lettres par l'enquêté sur son statut actuel (par exemple le nom de l'entreprise, toujours dans la sphère économique). Cette opération a permis de coder plus de 6 000 positions élitaires exercées par les 1 000 personnes enquêtées et plus de 15 000 liens de leur réseau élitare. Trois nomenclatures emboîtées ont ainsi été élaborées.

3. Sociographie des élites

Je l'ai indiqué plus haut, l'exploitation de l'enquête sur les élites n'en est encore qu'à ses débuts. Les premières analyses donnent cependant déjà un certain nombre de résultats

intéressants¹. Ces résultats ouvrent à leur tour de nouvelles pistes de recherche que je développerai ici autour de deux questions principales : celle de la sélection, de la reproduction et de la circulation des élites et celle de leurs valeurs et attitudes.

Sélection, reproduction et circulation des élites

Le changement social à Madagascar pourrait dépendre en bonne partie du mode de sélection, de reproduction et de circulation des élites. Il s'agit dès lors de comprendre quels sont les critères et canaux de recrutement au sein des élites (et d'étudier dans quelle mesure ces critères et canaux sont différents d'une sphère de pouvoir à l'autre) et de rendre compte de leur degré d'ouverture, les unes aux autres et aux non-élites.

Les stratégies de recrutement des élites

L'étude des caractéristiques socio-démographiques des élites donne de premières indications sur leur mode de sélection. Le monde des élites est d'abord essentiellement un monde d'hommes « d'âge mur ». Seuls 20 % de ses membres sont des femmes et 72 % ont plus de 45 ans dans un pays où à peine plus d'un tiers des personnes² appartiennent à cette classe d'âge. Ces deux caractéristiques attestent ainsi de la prégnance des critères de masculinité et de séniorité dans le classement social³.

On constate également que près des deux tiers des membres des élites sont des Merina (qui ne constituent pourtant qu'un tiers des habitants de l'île) et seuls 25 % sont des « Côtiers » (qui représentent 50 %, de la population), maintenant ainsi une séparation géographique des

¹ Certains de ces premiers résultats ont été publiés dans le chapitre 5 du livre « L'énigme et le paradoxe. Économie politique de Madagascar » (Razafindrakoto et alii, 2017)

² Pour comparer la structure par âge des élites à celle de la population, nous avons limité celle-ci aux 25 ans et plus du fait qu'aucun membre des élites n'avait, dans notre échantillon, moins de 25 ans.

³ Ces critères pourraient cependant aujourd'hui être moins légitimes qu'hier. Le dernier a notamment été sérieusement remis en cause lors de l'accès à la tête de l'État (et son maintien pendant 5 ans) d'Andry Rajoelina en 2009 avec le soutien revendiqué des masses. Celui-ci, déjà élu maire d'Antananarivo à 33 ans, n'avait en effet que 35 ans en 2009 et faisait de sa jeunesse un atout dans la compétition politique. Il réforma d'ailleurs en 2010 la constitution malgache pour supprimer le seuil d'âge de 40 ans en dessous duquel il n'était auparavant pas possible de briguer un mandat présidentiel.

pouvoirs, héritée du royaume de Madagascar, et que la colonisation n'a que marginalement modifiée. De surcroît, la population des élites revendique encore, pour une majeure partie, une origine supérieure en termes de groupe statutaire : 52 % se disent ainsi descendants d'*andriana* ou assimilés (les nobles du temps de la royauté) et 12 % descendant d'*hova* (groupe statutaire des roturiers, situé en dessous du groupe des *andriana*. Les membres de ce groupe exerçaient des fonctions militaires ou de gestion administrative) alors que, dans les enquêtes en population générale, seuls 4 % des individus mentionnent une telle origine¹.

Il est intéressant de s'interroger sur cette importance sociale des groupes statutaires (officiellement abolis depuis plus d'un siècle) au sein du monde des élites. Leur point de vue sur cette question apporte un éclairage supplémentaire sur la prééminence des origines dans la société malgache. Deux questions ont été posées afin de savoir, d'une part, si la personne interrogée accorde une importance à ces groupes statutaires (dans sa vie, pour son parcours) et d'autre part, si elle pense que ces groupes sont importants pour la société malgache en général. Plus d'un siècle après l'abolition du principe des groupes statutaires, près de 30 % des membres des élites disent qu'ils sont encore importants pour eux personnellement et près de 50 % qu'ils le sont pour la société (Tableau 5). Ces réponses témoignent ainsi du maintien, au moins dans les esprits des élites, de ce système de classement symbolique².

Même si les données de l'enquête montrent qu'il y a eu, selon le critère des groupes statutaires, un renouvellement des élites au fil du temps (pour un tiers d'entre elles), la

¹ Les Merina sont relativement plus présents dans la sphère économique où ils dominent massivement (76 %). Ils sont également très investis dans la sphère « société civile et autres » et dans les institutions publiques, où ils représentent deux hauts fonctionnaires sur trois. C'est dans la sphère politique qu'ils pèsent le moins, y étant même minoritaires (47 %). Le groupe statutaire offre moins de variations dans sa distribution suivant les champs de pouvoir. Les descendants d'*andriana* sont majoritaires partout, excepté dans les institutions publiques, où ils occupent néanmoins 48 % des postes. Les descendants de *hova* ont tendance à privilégier les sphères économiques et les institutions publiques. *In fine*, c'est chez les chefs d'entreprise que le taux de « castés » est le plus élevé, puisqu'il y dépasse 70 %.

² L'analyse des réponses selon l'origine statutaire des individus permet d'affiner ce constat. Ce sont en effet les descendants d'*andriana* qui affirment le plus fréquemment l'importance pour eux (39 %) et pour la société (59 %) d'un système qui leur reconnaît, par héritage, une valeur supérieure. À l'inverse, les personnes n'ayant pas déclaré d'origine en termes de groupe statutaire ne sont que 18 % à accorder de la valeur aux groupes statutaires même s'ils sont 38 % à estimer qu'ils sont encore importants pour la société.

prégnance actuelle de cet attribut montre, d'une part qu'il a maintenu dans le temps, au moins aux yeux des élites elles-mêmes, sa valeur distinctive¹, et d'autre part que les membres des groupes statutaires les plus élevés ont développé des stratégies de maintien au pouvoir dans le temps, alors même que les sources de pouvoir avaient changé.

Tableau 5 : Opinions des élites sur l'importance des groupes statutaires

Les castes sont importantes	Groupes statutaires d'origine			Religion			Sexe		Âge	Total
	Andriana	Hova	Autres	Catholique	FJKM	Autres	Homme	Femme	<45 ans	
Pour vous	39,4	19,5	18,0	25,5	29,3	34,8	27,6	35,6	24,9	29,2
Pour la société	58,6	46,3	38,1	46,5	51,1	52,6	47,4	58,5	48,0	49,7

Source : Enquête Elimad (2012-2014), Coef Ressources ET IRD-Dial ; calculs des auteurs.

Il y a lieu bien entendu de s'interroger sur les explications de ce maintien dans le temps des inégalités d'accès aux postes de pouvoir. Pour l'essentiel, elles ne résultent pas de règles formelles distribuant les postes en fonction des origines, même si ce phénomène pourrait exister partiellement dans l'administration sous le terme ambigu de « remplacement numérique »². Deux autres types d'explications restent donc à creuser : le rôle de la

¹ Les deux précédents présidents de la république, M. Ravalomanana et Andry Rajoelina, qui n'étaient pas, du point de vue du critère statutaire, des héritiers, ont chacun à leur façon essayé de bénéficier de cette légitimité sociale traditionnelle, le premier en laissant planer le doute sur ses origines nobles, le deuxième en ne cessant, après son installation, de manipuler les symboles royaux en vue de susciter l'adhésion populaire. La cérémonie de promulgation de la IVe République et d'inauguration du nouvel hôtel de ville le 11 décembre 2010 est à ce titre exemplaire. A. Rajoelina, vêtu d'une tenue traditionnelle inspirée de celles que portaient les rois et accompagné de sa femme tout de rouge vêtue comme l'étaient les princesses et portant une ombrelle pour se protéger du soleil rejoignit en effet, à pied, la Place du 13 mai en partant du Palais de la reine, entouré de gardes du corps rituels, de mpiantsa (chanteuses royales) et de mille guerriers, reconstituant ainsi un fragment de la légende de Radama Ier (Carayol, 2010).

² L'ambiguïté du terme tient au fait qu'il peut juste être présenté comme une politique de maintien du nombre de fonctionnaires dans le temps alors qu'il s'agirait en fait du remplacement d'un fonctionnaire partant en retraite par un membre de sa famille. Je cite ici un extrait d'entretien sur l'exercice du pouvoir que j'ai mené en 2015 avec un ministre d'Etat.

« Ministre : - [...] Le principe dans l'administration malgache, si vous êtes magistrat, vous avez le droit de faire entrer vos enfants dans la magistrature, parce que c'est un droit acquis.

JMW : - Mais il y a un concours quand même pour être magistrat.

Ministre : - Oui il y a un concours mais ... vous n'allez pas faire sortir ça ? (rires)

JMW : - Non non non ! Qu'on soit bien clair il n'y a pas de ...

cooptation dans l'accès aux fonctions supérieures (et donc l'importance des réseaux) ; le rôle des stratégies de conversion des positions statutaires héritées en compétences sociales via l'investissement dans la formation.

Concernant le deuxième point, l'enquête révèle que le monde des élites malgaches est aussi un monde de surdiplômés. Au niveau général, 97 % des élites déclarent avoir suivi des études supérieures. Mais cet indicateur ne donne qu'une mesure très imparfaite de leur « sur-éducation ». Alors que, dans la population, le taux de fréquentation par cycle de l'enseignement supérieur (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) a logiquement la forme d'une pyramide, cette pyramide est inversée chez les élites (tableau 6). Plus de 40 % des élites affirment avoir passé plus de cinq ans à l'université et 80 % plus de trois ans. Un membre des élites a environ 50 fois plus de chance d'avoir fréquenté l'université au niveau master que la population adulte en général et 200 fois plus de chances d'avoir poursuivi au-delà. De plus, la part de ceux qui ont suivi des études à l'étranger est incommensurablement plus élevée que celle des citoyens « ordinaires » ayant fréquenté l'enseignement supérieur, à l'instar de leur connaissance et de leur pratique du français, voire d'autres langues étrangères, bien que ces dernières soient encore relativement peu courantes.

Tableau 6 : Niveau d'éducation des élites selon la sphère de pouvoir

	Secondaire ou moins	Supérieur (1-3 ans)	Supérieur (4-5 ans)	Supérieur (Plus de 5 ans)	Total
Sphère politique	4,0	12,9	37,5	49,6	100
Sphère économique	3,2	18,1	49,1	29,6	100
Institutions publiques	2,3	20,2	31,6	46,0	100
Société civile et autre	3,9	13,3	42,2	40,6	100
Total élites	3,3	16,3	39,5	40,9	100
Total population	97,0	2,0	0,8	0,2	100

Source : Enquêtes *Elimad* (2012-2014), Coef Ressources et IRD-Dial ; Enempsi (2012), Instat ; calculs des auteurs.
Note : population de 25 ans et plus.

Cette importance de la « sur-éducation » des élites malgaches pourrait indiquer que le recrutement en leur sein est aujourd'hui de type technocratique (à l'image par exemple en

Ministre - Il y a un concours, mais le concours c'est du pipeau ! Quand vous allez dans la magistrature, si la génération d'avant était magistrat, tout le monde est magistrat après. Ou tourne autour de la magistrature, tourne autour de la justice, avocats [...] »

France du recrutement des patrons des grandes sociétés industrielles¹ décrit par Bourdieu et Saint-Martin en 1978). Paradoxalement, c'est pourtant dans la sphère politique (qui réunit les membres des partis politiques et/ou les personnes détentrices de mandat électif) que cette importance est la plus marquée. Or, les compétences nécessaires pour occuper un poste élitaire dans cette sphère sont *a priori* d'une toute autre nature que celles que délivrent des formations scolaires supérieures². À l'inverse, c'est au sein de la sphère économique dans les grandes entreprises publiques ou privées (où le pouvoir technocratique est certainement le plus important) que les surdiplômés sont moins nombreux. On est d'ailleurs aussi frappé par la fréquence des titulaires d'un doctorat (41 % des élites), consacrant une formation à la recherche, lequel n'est certainement pas techniquement nécessaire pour occuper la majorité des postes à responsabilité des différentes sphères.

Ces cursus d'excellence (qui peuvent être réels ou avoir été magnifiés) traduisent en fait la force instrumentale et symbolique de la formation scolaire à Madagascar, dont on peut voir un héritage de la colonisation française et de son système scolaire. Celle-ci contribua en partie au renouvellement des élites en instaurant le principe démocratique et méritocratique dans leur recrutement. Mais elle transmet aussi cette passion scolaire spécifiquement française (Jellab, 2016) qui se maintint avec force après l'indépendance, jusqu'à être une explication essentielle des événements de 1972 (Goguel, 2006 ; Razafindrakoto et alii, 2017). Le diplôme, et tout particulièrement le doctorat, constitue à Madagascar un attribut statutaire de distinction et de classement, y compris au sein des élites elles-mêmes. Il est un élément de sacralisation des élites, accréditant aux yeux de tous « la frontière qui les met hors du commun ». Sa valeur sociale le rend par ailleurs nécessaire pour légitimer leur « compétence, au sens juridique du terme, c'est-à-dire d'une capacité légalement reconnue d'exercer un

¹ Dans leur étude sur le patronat, Bourdieu et de Saint-Martin (1978) opposent « les patrons des grandes sociétés industrielles fortement liées à l'État, souvent issus de familles de hauts fonctionnaires ou de professions libérales, qui doivent leur position à un capital social de relations hérité et accumulé par le passage de la bureaucratie d'État et à leur capital scolaire (ils sont souvent passés par les grandes écoles) [...]aux patrons privés, héritiers de grandes familles de la bourgeoisie des affaires ou parvenus issus de la petite bourgeoisie qui ont fait toute leur carrière dans le secteur privé et ont fait des études relativement courtes ».

² La voie politique est en générale celle qui permet le mieux à des membres de la « sous-élite » d'infiltrer les rangs de l'élite en contournant les barrières spécifiques l'entrée (Coenen-Huther 2004).

pouvoir efficient parce que légitime » (Bourdieu, 1989). Compte tenu de cette importance réelle et symbolique du diplôme, les investissements scolaires pourraient être au cœur des stratégies familiales de reproduction. C'est ce qu'un des chantiers à venir dans l'exploitation de l'enquête Elimad aidera à mettre en évidence. En reconstituant très précisément les trajectoires scolaires (écoles fréquentées, type d'études, diplômes obtenus) des individus, il pourrait révéler l'existence de parcours « gagnants » spécifiques.

La reproduction des élites sur une base familiale apparaît nettement dans notre enquête. Près de la moitié (46 %) de leurs membres ont au moins un parent qui fait (ou a fait) partie des élites¹. Ce phénomène apparaît plus marqué pour les générations les plus jeunes². Ce constat peut s'interpréter de deux façons qui peuvent se combiner : soit l'accès à des postes de responsabilité nécessite plus de temps pour les individus dont les ascendants ne sont pas membres de l'élite ; soit ce phénomène de reproduction s'amplifie dans le temps. Toutefois, la comparaison du poids des « héritiers » (les descendants des groupes élitaires) chez les 56-65 ans et les 46-55 ans (groupes d'âge suffisamment avancés pour qu'ils puissent atteindre des postes de responsabilité dans leurs parcours) semble montrer que le mécanisme de reproduction s'applique plus fortement pour la catégorie moins âgée (36 % chez les 56-65 ans contre 44 % chez les 46-55 ans). Ce constat tend à conforter la seconde hypothèse : celle d'une prégnance accrue du phénomène de reproduction des élites au fil du temps. Mais, quelle que soit l'hypothèse retenue, dans les deux cas, l'accès au pouvoir se révèle plus aisé pour les descendants des élites, ce qui vient confirmer qu'un mode de reproduction sur une base familiale a effectivement cours³. Investissant dans l'école et pouvant bénéficier d'un niveau

¹ Il convient de noter que ces chiffres sont largement sous-estimés du fait du mode de questionnement de l'enquête. Celle-ci demandait aux personnes interrogées la profession précise de leurs parents. C'est la codification de ces professions qui a permis de calculer les chiffres de cette colonne. Ce calcul sous-estime a priori le nombre d'« héritiers » du fait que la profession n'est pas le seul facteur d'appartenance au monde des élites, tout particulièrement chez les femmes.

² Celles ou ceux dont les parents sont ou ont été membres des élites représentent respectivement 44 % chez les 46-55 ans, 60 % chez les 36-45 ans et 63 % chez les moins de 35 ans.

³ Ce phénomène concerne toutes les sphères de pouvoir, même si l'ascendance joue plus fortement pour l'accès à certaines d'entre elles. Notamment, le mécanisme de reproduction opère particulièrement pour l'accès au

d'éducation largement supérieur à la moyenne malgache (notamment en se formant à l'étranger), bénéficiant de surcroît pour un nombre non négligeable d'entre-eux du capital symbolique lié à leur lignée, il est ainsi relativement aisé pour les enfants des élites d'accéder à des positions privilégiées dans les différentes sphères du pouvoir. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater que l'on retrouve les mêmes patronymes depuis l'indépendance au sein de la classe dirigeante. Les descendants des dignitaires de la I^{re} République ne sont pas rares dans la classe politique. Certes, de nouveaux noms apparaissent, mais globalement on note la place toujours importante d'une oligarchie constituée d'une élite bourgeoise, y compris « côtière », déjà présente au lendemain de l'indépendance (Fremigacci, 2014).

L'entre-soi élitaire

Une stratégie de « chevauchement » des positions de pouvoir (*straddling*), mise en avant notamment par Médard (1992), facilite par ailleurs l'accès ou le maintien aux positions sociales les plus élevées. Presque la moitié (49 %) cumule, au moment de l'enquête, des fonctions de responsabilités dans au moins deux sphères distinctes et 20 % sont présents dans trois sphères différentes (Tableau 7). Si on élargit l'analyse à l'ensemble de leur parcours depuis leur premier poste à responsabilités, les élites multiplient et diversifient leur pouvoir en ayant ou en étant présents dans différentes sphères : 84 % ont occupé des postes élevés au moins dans deux sphères, près des deux tiers au moins dans trois sphères et 41 % dans au moins quatre sphères différentes. Le cumul des fonctions ou des positions s'avère non seulement une pratique généralisée mais elle semble donc s'accompagner d'une stratégie de diversification des points d'ancrage dans le temps. Là encore, une exploitation plus fine de l'enquête devrait pouvoir apporter un certain nombre d'explications sur les raisons et les modalités de cette pérégrination des élites, puisque, comme pour les parcours scolaires, il est possible grâce à l'enquête de reconstituer très finement les parcours élitaires.

pouvoir économique (52 % des élites du milieu entrepreneurial sont descendantes d'élites ; le pourcentage correspondant est de 68 % chez les moins de 46 ans). Il est également marqué pour les élites travaillant dans les organismes internationaux (avec respectivement 54 % de descendants d'élites ; 64 % des moins de 46 ans).

Tableau 7 : Cumul des positions dans différentes sphères de pouvoir

Cumul dans le temps/parcours		Cumul aujourd'hui	
Appartient ou a appartenu à :	%	Appartient aujourd'hui à :	%
Au moins 2 sphères	84,4	Au moins 2 sphères	48,7
Au moins 3 sphères	64,5	Au moins 3 sphères	19,9
Au moins 4 sphères	40,7	Au moins 4 sphères	6,8
Au moins 5 sphères	21,7	Une seule sphère	44,4
Au moins 6 sphères	10,7	Aucune sphère	6,9

Source : Enquête *Elimad* (2012-2014), Coef Ressources et IRD-Dial ; calculs des auteurs.

L'application de cette stratégie de chevauchement tend à conforter l'hypothèse d'accaparement des sphères d'influence par au moins une partie des élites. On mesure les conséquences d'une telle stratégie sur la concentration du pouvoir. Sa portée est d'autant plus marquée qu'aux positions occupées par les élites elles-mêmes viennent s'ajouter celles occupées par leurs proches.

Les élites se caractérisent aussi par de pratiques d'inscription dans des réseaux qui renforcent leur entre-soi. Ces pratiques passent d'abord par une très forte participation à la vie associative. La comparaison des taux d'affiliation aux associations n'autorise aucun doute : alors que seulement 20 % environ de l'ensemble de la population se déclare membre d'une association, le taux dépasse 80 % chez les élites (tableau 8). Or, il ne fait pas de doute que cette intensité des activités sociales est en bonne partie en lien avec l'accès ou le maintien au pouvoir. Un cinquième des élites participe (ou a participé) à des associations de service (Lions club, Rotary, etc.), 46 % sont (ou ont été) dans des associations d'« originaires »¹ et 10 % déclarent appartenir (ou avoir appartenu) à une obédience maçonnique². Au-delà des engagements et services proposés, ces choix des élites de s'inscrire dans des associations

¹ Associations reposant sur une origine géographique commune. Cette origine est le plus souvent une colline, signifiant, à mots couverts, une position statutaire.

² Sachant que le secret est la règle de la franc-maçonnerie, les élites qui ont répondu « ne se prononce pas » (plutôt qu'une réponse négative) quant à leur appartenance à une obédience maçonnique reconnaissent implicitement qu'ils en sont membres.

accessibles uniquement à un cercle restreint d'individus – puisqu'on n'y entre que par cooptation – ne sont pas neutres et témoignent de cette volonté de cultiver un entre-soi.

Les descendants d'*andriana* se démarquent par ailleurs par une participation associative plus forte (avec un taux de participation de 83 %), en particulier dans les associations d'originaire. Ils sont surtout près deux fois plus nombreux à investir des loges maçonniques, même s'ils sont minoritaires à y adhérer (14 % contre moins de 8 % en moyenne pour les autres). Par ailleurs, le pourcentage plus élevé de membres d'associations d'originaire chez les « autres » ethnies peut s'expliquer par le fait qu'étant présent pour la majorité d'entre eux dans la capitale, ils se trouvent éloignés de leurs régions d'origine. Mais ce taux pourrait également être un facteur explicatif de leur position parmi les élites. L'implication dans ce type d'association donne en retour l'occasion de solliciter les membres susceptibles d'apporter un appui pour l'accès à un poste de pouvoir¹.

¹ La stratégie d'inscription dans le milieu associatif, et donc de constitution de réseau, est néanmoins différenciée suivant le genre et la sphère de pouvoir. Les femmes membres de l'élite sont relativement plus présentes dans les associations de service (22 % contre 18 % des hommes) et moins souvent dans les associations d'originaires (39 % contre 48 %). Les élites ayant (ou ayant eu) un rôle dans la sphère politique se distinguent par une implication sensiblement plus forte dans les associations en général (87 % contre 81 % en moyenne), dans les associations d'originaires (67 % contre 46 % en moyenne), et dans les obédiences maçonniques (14 % contre 11 % en moyenne). Ces résultats tendent à confirmer un lien spécifique entre la participation associative et l'accès au pouvoir politique. Les élites – notamment politiques – semblent ainsi pouvoir bénéficier d'appuis ou de formes de légitimation à travers leur appartenance à ces cercles.

Tableau 8 : Participation à la vie associative selon les groupes statutaires, ethnies d'origine et sexe

Membre de :	Groupe statutaire d'origine			Groupe ethnique			Sexe		Total
	Andriana	Hova	Autres	Merina	Betsileo	Autres	Homme	Femme	
Toutes associations	82,9	70,7	80,9	76,5	82,2	90,6	80,5	81,5	80,7
Associations de service	20,0	18,9	17,7	18,2	19,8	20,9	18,3	22,1	19,1
Associations d'originaires	47,7	33,6	48,9	33,7	60,4	72,4	48,4	38,6	46,4
Obédience maçonnique	13,9	5,7	7,8	10,8	9,3	11,1	10,4	11,8	10,7

Source : Enquête *Elimad* (2012-2014), Coef Ressources et IRD-Dial ; calculs des auteurs.

Le lien entre la participation sociale et l'accès au pouvoir se trouve surtout confirmé par le fait que le degré d'implication dans des associations tend à augmenter avec l'échelle de pouvoir. En effet, chez les élites de la catégorie la plus élevée dans la hiérarchie du pouvoir (niveau 1), 83 % sont ou ont été membres d'une association, 49 % sont inscrits dans une association « d'originaires » et 13 % dans une obédience maçonnique (contre respectivement 46 %, 29 % et 8 % pour ceux situés au plus bas niveau de l'échelle). On peut certes s'interroger sur le sens de la causalité, la détention d'une position hiérarchique élevée pouvant faciliter l'entrée dans les cercles associatifs les plus fermés. Mais, compte tenu des contraintes de l'engagement associatif, il est plus que probable qu'une telle affiliation répond à des objectifs instrumentaux et pas seulement altruistes. Le cadre des milieux associatifs permet de renforcer des liens mobilisables dans des stratégies d'accès, de maintien ou de renforcement des positions hiérarchiques.

Les réseaux élitaires ne se limitent pas à ceux créés à travers la participation aux associations précédentes. Ils peuvent aussi bien se nourrir de liens individuels, familiaux, professionnels que des contacts établis dans le cadre du milieu scolaire (association d'anciens élèves ou école des enfants), des affiliations religieuses, des activités sportives, etc. Cette diversité des lieux possibles pour créer, entretenir et développer son capital social donne une idée des relations que les élites peuvent potentiellement activer. La structure et la taille des réseaux élitaires n'autorisent aucun doute sur leur portée effective. Les élites disposent au moins d'un contact élitair (une personne occupant une fonction de responsabilités qu'ils peuvent potentiellement appeler directement) dans l'une des différentes sphères de pouvoir. À titre d'exemple, 82 % ont, dans leur répertoire téléphonique, un contact exerçant (ou ayant exercé)

des responsabilités dans les institutions publiques¹. Le pourcentage est de 85 % concernant les connaissances ayant ou ayant eu des fonctions gouvernementales. 73 % ont des contacts dans le milieu des entreprises. Ce sont les contacts dans ces trois sphères qui sont aussi les plus mobilisés pour solliciter et obtenir une aide, témoignant de l'activation possible de ce réseau dans une optique instrumentale².

Par ailleurs, l'importance du capital social pour accéder aux plus hautes responsabilités du pouvoir se confirme. En effet, plus un individu se classe à un niveau élevé de l'échelle de pouvoir, plus il dispose d'un réseau riche, suivant les différents critères retenus pour le mesurer (nombre de relations, degré de proximité, diversité des sphères auxquelles appartiennent les membres du réseau, fréquence des contacts, et relation ou non d'entraide). Ainsi, le nombre moyen de relations citées passe de 7 à 16, du niveau le plus faible dans la hiérarchie du pouvoir à la plus haute ; le nombre moyen de relations ayant fourni une aide passe de 6 à 12,5 (Tableau 9).

¹ La question posée pour amorcer la reconstitution du réseau individuel des personnes interrogées était la suivante : « Avez-vous dans votre entourage des personnes, occupant des postes à responsabilité dans chacune des sphères citées, dont vous avez le téléphone portable personnel dans votre répertoire téléphonique ? »

² En conformité avec le constat fait précédemment quant à la spécificité des élites politiques en matière de participation associative, ces dernières sont également celles qui possèdent le réseau le plus dense. Les élites ayant (ou ayant eu) un rôle dans la sphère politique se distinguent des autres catégories d'élites par un réseau qui apparaît encore plus riche : elles affichent en moyenne un nombre plus important de relations au sein de la classe élitaires, un plus grand nombre de personnes proches ou très proches parmi ces dernières, une plus forte diversité de sphères auxquelles appartiennent les membres de son réseau, plus de relations avec lesquelles les contacts sont très fréquents (au moins hebdomadaires), et enfin un nombre supérieur de relations dont elles ont reçu au moins une aide.

Tableau 9 : Importance du réseau élitare suivant la sphère d'appartenance et l'échelle de pouvoir

Nombre moyen de relations dans le réseau élitare					
Sphères	Nombre de relations	Nombre de proches et très proches	Nombre de sphères	Nombre de relations avec des contacts au moins hebdomadaires	Nombre de relations dont une aide a été reçue
Sphère politique	16,2	14,6	6,4	3,2	12,7
Sphère économique	15,4	12,9	6,1	2,6	11,7
Institutions publiques	13,4	12,1	5,5	2,6	11,3
Autres	14,9	12,8	6,1	2,4	11,8
Échelle de pouvoir					
Niveau 1 (max)	15,8	13,8	6,2	3,1	12,5
Niveau 2	13,6	12,1	5,6	2,1	10,9
Niveau 3	10,9	9,5	5,2	1,3	8,3
Niveau 4 (min)	7,3	6,4	4,3	1,1	5,7
Total	15,0	13,1	6,0	2,7	11,9

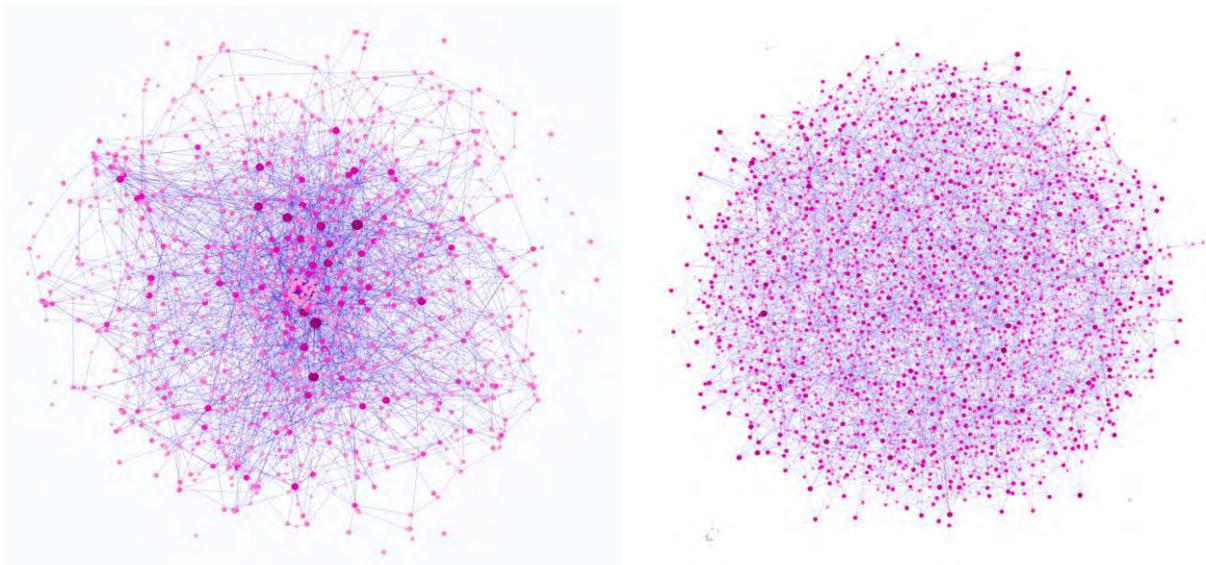
Source : Enquête *Elimad* (2012-2014), Coef Ressources et IRD-Dial ; calculs des auteurs.

Ici encore, il convient de s'interroger sur le sens de la causalité : est-ce l'accès au pouvoir politique ou à des positions hiérarchiques élevées qui donne les moyens de développer et d'enrichir son réseau, ou bien est-ce la richesse du réseau qui facilite l'accès à la sphère politique ou la montée dans l'échelle du pouvoir ? Sans chercher à tester proprement ces hypothèses (avec les contraintes d'endogénéité inhérentes à ce type de question si on recourt aux modèles économétriques), comme précédemment à propos de la participation associative, on peut se risquer à avancer que l'hypothèse la plus probable est celle d'une double causalité. Le réseau est ainsi à la fois une ressource et une résultante dans le processus d'accès, d'entretien ou de maintien au pouvoir.

Les analyses précédentes portent sur les réseaux égocentrés, c'est-à-dire les réseaux partant de chaque individu. On peut avoir une idée encore plus nette du réseau élitare en essayant de reconstituer le réseau global des élites. C'est ce qu'il est possible de faire en utilisant les noms donnés par les enquêtés pour satisfaire notre stratégie d'échantillonnage. Ces derniers pouvaient indiquer jusqu'à huit personnes de leur réseau. Reliés ensemble, ces noms dessinent un réseau des élites, certes tronqué mais riche d'enseignements. En comparant les propriétés du réseau obtenu à celles d'un réseau aléatoire ayant le même nombre de nœuds (individus), il apparaît que le réseau des élites malgaches a toutes les propriétés d'un « petit monde ». La distance moyenne entre deux individus quelconques (c'est-à-dire le nombre moyen d'arc les reliant) y est 20 % plus faible que dans le réseau aléatoire (où cette distance,

appelée longueur moyen de chemin faible, est, par construction, pourtant relativement petite) et le coefficient de clustering (mesurant l'importance des cliques soit le fait que les voisins d'un nœud quelconque sont connectés entre eux) y est 43 fois plus important que dans le réseau aléatoire.

Figure 3 : Graphe du réseau global des élites
Graphe réel **Graphe théorique**



Source : graphe et analyse réalisés par Linda Rua, doctorante en économie à l'université Paris-Dauphine, avec le logiciel Géphi. Lecture : Les nœuds (points) correspondent à des individus uniques (interrogés ou cités par les individus interrogés) et les lignes représentent les liens entre ces individus. Plus les nœuds sont gros et foncés, plus ils ont de connexions directes avec d'autres élites. Le graphe de droite est un graphe contenant le même nombre de nœuds que le graphe de gauche mais dont les arcs ont été placés de façon aléatoire entre les nœuds avec une probabilité uniforme.

Valeurs et attitudes

Des analyses précédentes, il apparaît clairement que les élites à Madagascar constituent un univers très étanche, largement déconnecté de l'immense majorité de la population, et qui utilise toutes les ressources à sa disposition pour assurer sa reproduction en tant que groupe dominant au sommet de la hiérarchie sociale. Si le système respire, c'est essentiellement en interne (entre les différentes sphères de pouvoir), les individus jonglant avec une certaine plasticité d'un champ à un autre. En revanche, les frontières extérieures du monde élitaire sont bien gardées, les stratégies déployées visant à limiter et à contrôler l'accès au pouvoir de nouveaux venus.

La question qui se pose maintenant est de savoir si cet entre-soi est porté par un système de valeurs spécifiques, ou s'il agit en sous-main, derrière un paravent de représentations plus collectivement partagées. Plus concrètement, on peut se demander si les valeurs affichées par les élites en matière d'organisation et d'objectifs pour Madagascar sont favorables au développement. Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de pouvoir présenter en regard les points de vue des élites et ceux de la population sur un certain nombre de questions clefs. Cette comparaison a été rendue possible grâce à l'enquête *Citmad* conduite en 2013 en complément et en articulation directe avec *Elimad*. Cette enquête « miroir », menée auprès d'un échantillon de 1 200 personnes, représentatif de la population adulte vivant à Madagascar, a pour objectif de mettre en regard les opinions et les valeurs des élites et des citoyens ordinaires grâce à un jeu de questions communes.

L'attachement à la démocratie est loin d'être massif, même s'il recueille l'assentiment de la majorité des élites. « Seulement » 55 % des élites considèrent que « la démocratie est préférable à toute autre forme de gouvernement », et ce pourcentage tombe même à 46 % chez les élites économiques (tableau 10). Le poids de ceux qui estiment qu'« un système non démocratique peut être préférable dans certaines circonstances » est significatif (36 % pour l'ensemble des élites et 45 % pour ceux de la sphère économique).

La question de savoir si les élites sont plus attachées à la démocratie que les citoyens ordinaires n'est pas simple. D'un côté, 26 % de la population indiquent que le type de gouvernement n'a aucune conséquence sur leur situation (contre 6 % des élites). Ces personnes semblent ainsi ne (plus) rien attendre de l'État. D'un autre côté, il reste cependant que 82 % de ceux pour qui la forme de gouvernement importe plébiscitent la démocratie, alors que ce n'est le cas que pour 60 % des membres des élites. Une plus forte proportion d'entre eux serait donc prête à accepter l'installation d'un régime non démocratique. Cette question générale sur la démocratie traduit en fait le degré de valorisation du principe de l'élection des dirigeants du pays par la population.

Pour aller plus loin sur l'attachement démocratique, nous avons également questionné nos interviewés sur le type de liens que le gouvernement et le peuple doivent entretenir. Alors que 39 % des citoyens ordinaires valident la proposition « Les gens sont comme des enfants,

et le gouvernement devrait prendre soin d’eux comme un parent », une vision paternaliste du mode de régulation politique, en adéquation avec le concept de *raiamandreny* mentionné plus haut, seuls 19 % des élites ont défendu cette vision. Le principe d’un État *raiamandreny* semble donc paradoxalement plus accepté par les citoyens ordinaires que par les élites qui pourraient pourtant en profiter. Ce résultat n’est cependant paradoxal qu’en apparence. Il peut tout d’abord traduire en partie le fait que les réponses données par les interviewés sont influencées par la « désirabilité sociale ». Ceux-ci savent en effet que la « bonne » réponse à la question posée est que le peuple doit contrôler le gouvernement. Il peut aussi exprimer le fait que les membres des élites, qui ne sont pour la plupart pas en état de gouverner, ne souhaitent pas que le gouvernement prenne des décisions sans qu’ils puissent le contrôler.

Tableau 10 : Point de vue des élites sur les principes démocratiques et la gouvernance

% de ceux qui pensent que :	Sphère politique	Sphère économique	Institutions publiques	Autres	Total élites	Citoyen ordinaire
La démocratie est préférable à toute autre forme de gouvernement	64,7	45,8	52,7	55,2	54,9	41,4
Un système non démocratique peut être préférable dans certaines circonstances	28,7	45,3	37,2	34,3	36,2	9,3
Peu importe le type de gouvernement	5,1	5,9	6,5	8,5	6,4	26,2
A. Les gens sont comme des « enfants », le gouvernement devrait prendre soin d’eux comme un parent (<i>raiamandreny</i>)	17,3	20,2	19,3	20,3	19,2	54,3
B. Le gouvernement est comme un employé, le peuple devrait être comme un patron qui le contrôle	63,9	66,8	62,9	63,9	64,3	39,3
Ni A ni B	9,6	8,0	10,7	6,9	9,0	1,7

Source : Enquêtes Elimad (2012-2014) et Afrobaromètre (2013), Coef Ressources et IRD-Dial ; calculs des auteurs.
 Note : Le total pour chacune des deux questions n’est pas égal à 100 % car la modalité « Ne sait pas » n’est pas reportée.

L’enquête interrogeait également les élites sur les principales entraves au développement.

« La mauvaise gestion des dirigeants » est considérée par les élites (quelle que soit la sphère considérée) comme de très loin la principale entrave au développement de Madagascar sur une longue période. 99 % pensent qu’elle joue de manière significative et 92 % qu’elle pèse de façon décisive (Tableau 11). Il apparaît paradoxal que les élites s’infligent elles-mêmes un tel fardeau quant à leur propre responsabilité dans l’échec du développement à Madagascar, alors qu’il eût été si simple d’invoquer les ingérences extérieures, qu’elles soient politiques

(rôle en sous-main de la France lors des crises de 1972 et 2009 ; Rakotomalala, 2014), ou économiques (échec des politiques d’ajustement structurel imposé par les bailleurs de fonds). On peut ainsi s’interroger sur la signification profonde de cette dénonciation unanime. S’agit-il, de la part des élites, d’un véritable *mea culpa* quant à leur rôle néfaste sur la trajectoire de Madagascar ou traduit-elle l’idée implicite que les « mauvais dirigeants » sont toujours les autres, chacun dégageant sa propre responsabilité ?

Tableau 11 : Point de vue des élites sur les principales entraves au développement

Les faits suivants constituent des entraves au développement (%)	Sphère politique	Sphère économique	Institutions publiques	Autres	Total élites	Citoyen ordinaire
Mauvaise gestion des dirigeants	98,5	98,7	98,5	99,0	98,7	82,8
vraie entrave	89,8	94,1	89,4	93,6	91,5	46,2
Mentalité de la population	81,8	87,9	86,6	86,7	85,6	64,2
vraie entrave	55,8	57,7	56,9	54,7	56,4	18,4
Poids du passé (colonisation)	65,1	61,9	64,3	71,8	65,5	26,1
vraie entrave	28,4	25,9	23,1	33,2	27,3	7,4
Interventions étrangères	67,4	59,7	63,6	64,5	63,9	32,2
vraie entrave	28,6	26,9	24,4	26,1	26,5	10,5
Faiblesses des ressources naturelles	28,8	27,7	27,4	24,9	27,3	45,5
vraie entrave	15,9	13,2	12,0	11,9	13,4	18,3

Sources : Enquêtes *Elimad* (2012-2014) et *Citmad* (2013), Coef Ressources et IRD-Dial ; calculs des auteurs.

Si la mauvaise gestion des dirigeants est considérée par les élites comme la principale entrave au développement, d’autres facteurs sont également incriminés. La question à choix multiple proposée dans l’enquête permet d’en prendre la mesure. D’abord, 86 % des élites invoquent « la mentalité de la population » (dont 56 % qui en font une cause majeure). Les entretiens qualitatifs menés en amont de l’enquête et les réponses aux questions ouvertes du questionnaire donnent une idée de ce qui se cache derrière ce terme fourre-tout. On y trouve pêle-mêle : le poids des traditions, le respect des interdits, la mauvaise gestion du temps, le manque d’esprit d’entreprise, le manque d’éducation, etc. La thèse « culturaliste » trouve un écho certain parmi les élites, qui voient dans les travers de la masse la deuxième source de mauvais développement du pays.

L’idée que le monde extérieur d’hier et d’aujourd’hui pèse négativement sur Madagascar n’est pas écartée, loin de là. Près de deux membres des élites sur trois mettent en avant le rôle de la colonisation (65 %), et une proportion équivalente (64 %) incrimine les bailleurs de fonds et firmes étrangères. En revanche, la thèse « géographique », elle, est plutôt écartée : l’idée prévaut que Madagascar est riche en ressources naturelles, et le risque que cette richesse

puisse être génératrice d'externalités négatives (malédiction des ressources naturelles et minérales : *dutch disease*¹) n'est pas envisagé.

Il est particulièrement intéressant de mettre en regard ce point de vue des élites avec celui des citoyens ordinaires. Si certaines similitudes se font jour dans les réponses, ce sont les divergences qui se montrent les plus intéressantes. Le principal point de convergence est la prépondérance des causes internes et du rôle des hommes dans la tragédie malgache, en premier lieu des dirigeants, dont 83 % de la population dénoncent l'incurie, mais aussi de la mentalité des Malgaches comme source des maux du pays. Le sentiment que certains traits de caractères « malgaches » pourraient constituer un obstacle au développement (voir plus loin) n'est donc pas une spécificité des élites. Cette vision s'impose aussi en partie à la population, et joue évidemment comme un élément d'acceptation de leur situation.

Deux différences significatives méritent d'être soulignées. En premier lieu, les élites sont plus de deux fois plus nombreuses à considérer les interventions étrangères comme une source de blocage. Ce qui est pour les élites une bonne façon de diluer leurs responsabilités, une revendication à laquelle n'adhère pas le citoyen ordinaire. En second lieu, la population est plus nombreuse à penser que la faiblesse des ressources pèse sur Madagascar. 46 % l'affirment contre seulement 25 % chez les élites. Si aucune interprétation évidente de cette différence ne tombe sous le sens, on peut néanmoins émettre quelques conjectures. Cette différence d'appréciation entre les élites et la population pourrait provenir du mode de gestion des ressources naturelles et minières à Madagascar. Ces ressources sont en effet exploitées dans le cadre d'une économie d'enclave peu créatrice d'emploi et désarticulée du tissu productif local. Leur exploitation est donc relativement peu visible. Rappelons de surcroît que l'accès aux informations de la majorité de la population est très faible. Cette méconnaissance de l'ampleur des ressources naturelles malgaches facilite certainement l'acceptation de sa situation par la population.

¹ La malédiction des matières premières désigne les conséquences économiques négatives souvent provoquées par une augmentation brutale et importante des exportations de ressources naturelles par un pays.

Les élites et la population diffèrent également sur leurs attentes en termes de politiques. Quatre questions ont été posées reflétant les priorités « traditionnelles » liées à l'objectif de stabilité ou au désir d'amélioration du bien-être matériel et celles qui se rapportent aux valeurs démocratiques à savoir l'accroissement de la participation des citoyens aux décisions du gouvernement ou la garantie de la liberté d'expression¹. Le « le maintien de l'ordre » dans le pays (37 %) et « l'amélioration des conditions de vie des pauvres » (28 %) occupent, dans cet ordre, les deux premières places aux yeux des élites. Les deux autres options ne sont considérées comme prioritaires que par une petite minorité. 16 % des élites ont privilégié « l'accroissement de la participation des citoyens aux décisions du gouvernement », tandis que 12 % plébiscitaient « la garantie de la liberté d'expression ». Si dans l'ensemble toutes les sphères d'élites partagent les mêmes priorités, certaines différences significatives peuvent être observées. La sphère politique et les hauts responsables d'institutions publiques sont les moins attentifs à la lutte contre la pauvreté. A contrario, la haute administration est la plus sensible au maintien de l'ordre. Sphère politique et sphère économique sont finalement assez proches, même si les dirigeants d'entreprise s'avèrent plus portés vers les valeurs matérielles, et parmi elles l'amélioration du niveau de vie. Le profil le plus atypique est finalement celui de la catégorie « Société civile et autres ». Ils sont à la fois les plus sensibles à l'amélioration des conditions de vie de la population, et en même temps les plus attachés aux droits et à la participation politique des citoyens, ou encore à la liberté d'expression. Mais, au-delà de ces différences relatives, les élites, dans leur immense majorité, sont plus tournées vers les valeurs matérialistes que vers celles de la « postmodernité », ce qui les rapproche plus de leurs

¹ Cette question sur les principales priorités de développement est dérivée d'une version standardisée, utilisée par les spécialistes des théories de la modernisation et du changement culturel dans les enquêtes internationales sur les valeurs (World Values Surveys ; voir Inglehart, 1997). Quatre modalités de réponse sont possibles. Deux d'entre elles (« assurer le maintien de l'ordre » et « lutter contre l'inflation ») sont censées représenter les valeurs matérialistes propres aux sociétés en voie de modernisation et d'industrialisation, tandis que les deux autres (« accroître la participation des citoyens aux décisions du gouvernement » et « garantir la liberté d'expression ») symbolisent les valeurs postmatérialistes, dont la montée en puissance caractérise depuis plusieurs décennies la plupart des pays développés, et que ces auteurs qualifient de sociétés « postmodernes ».

concitoyens que de la population des pays développés, dont ils sont pourtant beaucoup plus proches en termes de conditions de vie.

En effet et sans surprise, pour l'ensemble de la population, « l'amélioration des conditions de vie des pauvres » est de loin la priorité absolue (52 %), le « maintien de l'ordre » se plaçant en second (28 %), laissant peu de place aux autres options proposées (tableau 12). Mais, au-delà de la domination de ces deux modalités prises globalement, les deux groupes s'opposent sur leur position respective. Non seulement les élites placent le « maintien de l'ordre » avant toute chose, mais elles semblent relativement peu pressées de placer la lutte contre la pauvreté en tête de l'agenda politique du pays. La proportion de celles qui y sont favorables est presque deux fois plus faible que chez les citoyens ordinaires (28 % vs 52 %).

Tableau 12 : La principale priorité pour Madagascar selon les élites et la population

En %	Sphère politique	Sphère économique	Institutions publiques	Autres	Total élites	Citoyen ordinaire
Maintenir l'ordre	37,7	38,9	43,9	25,6	37,3	27,9
Améliorer les conditions des pauvres	25,7	32,6	23,6	33,5	28,4	51,9
Protection des droits et liberté d'expression	18,1	15,5	11,8	19,2	15,9	10,0
Plus de poids au peuple dans les décisions	13,4	7,5	13,2	15,8	12,4	7,4
Autres	5,1	5,4	8,1	5,9	6,0	3,9
Total	100	100	100	100	100	100

Sources : Enquêtes *Elimad* (2012-2014) et *Citmad* (2013), Coef Ressources et IRD-Dial ; calculs des auteurs.

L'enquête *Elimad* permet par ailleurs d'aller plus loin dans l'analyse des valeurs des élites et de leur rapport au reste de la population grâce à deux questions ouvertes dans lesquelles ses membres pouvaient exprimer librement leur point de vue sur la population malgache et sur eux-mêmes. Plus riches que des questions aux modalités fermées, les questions ouvertes permettent de mieux sonder les esprits des personnes enquêtées et de rendre compte de leur univers cognitif. L'analyse des réponses est cependant bien plus complexe que celle des réponses à des questions fermées. Si on peut s'aider de logiciels spécifiques d'analyse textuelle, ceux-ci ne dispensent en aucun cas d'un travail de lecture et d'analyse « manuelle ». Celui-ci, aidé par les résultats donnés par le (les) logiciels, permet de modifier de façon raisonnée les réponses de façon à les rendre comparables entre elles, et aider en retour le logiciel à produire les analyses demandées. On pourra par exemple remplacer certains mots par leur lemme ou

encore réunir sous un seul mot des substantifs se rapportant à un même univers de sens. Ce travail d'analyse n'en est encore qu'à ses débuts. Là encore, les premiers résultats apparaissent prometteurs même si l'analyse devra être poussée plus loin. Je n'en donnerai ici qu'une illustration à partir de la question portant sur les caractéristiques de la population vues par les membres des élites.

L'analyse lexicale fait d'abord apparaître que les élites caractérisent avant tout la population de façon négative par ce qu'elle n'a pas ou ce qui lui manque. Les mots « manque », et « tsy » (qui indique la négation) sont en effet, avec le mot « passivité », les mots les plus fréquemment employés. Le manque le plus souvent mentionné est relatif à l'éducation. De ce point de vue, c'est donc le système scolaire qui semble incriminé. Cependant, d'autres manques, renvoyant plutôt à des caractéristiques individuelles disqualifiées, sont également souvent cités, en complément ou à la place du manque d'éducation. Citons par exemple, le manque d'ambition, de vision à long-terme, d'esprit d'entreprise, d'audace, de responsabilité, de rigueur, de dignité, d'assurance (voir figure 4).

D'une façon générale, la tonalité des réponses est plutôt dépréciative même s'il l'on peut identifier plusieurs registres d'arguments. La plupart des membres des élites portent un jugement moral sur les comportements de la population mais ce jugement se partage, inégalement, entre avis dépréciatifs (les plus fréquents) et avis laudatifs. Parmi les premiers, les mots ou expressions employées se rattachent aux registres de l'incapacité, de l'irresponsabilité, de l'indiscipline, de la jalousie, de la sentimentalité, de l'imprévisibilité, de la désorientation, du conservatisme, de la passivité, de la paresse et de l'égoïsme. Les avis laudatifs se rattachent eux aux registres de la dignité, de l'amabilité, du travail, du respect, de la patience, de la réserve, de l'endurance et de la tolérance. Dans les deux cas, ce qui frappe est un « *epistémè* naturalisant du peuple » (Cohen, 2010) qui occulte le plus souvent les dimensions sociales de sa condition et qui autorise des jugements en surplomb et sans appel, dont témoignent quelques réponses présentées ci-dessous :

- *Population analphabète qui a besoin de guide, d'être encadrée. C'est une population insulaire qui a besoin d'être en contact avec l'étranger. Elle est enfermée sur elle-même. N'a pas d'initiative, est indolente. Elle a une forte capacité de résistance et se contente de peu. Ne réagit que lorsqu'elle est acculée.*
- *Gentille et de bonne volonté. Non-instruite. Empêtrée dans des traditions et croyances du moyen-âge. Opportuniste ou pragmatique (côté positif), plutôt conservatrice sur le mode de vie tout en souhaitant devenir plus riche sans changer ce qui les empêche de devenir riches.*

Ces registres sont cependant assez entremêlés. On trouve en effet souvent, dans les réponses des élites, des éléments de description dont on pourrait penser qu'ils sont incompatibles (caractéristiques positives *versus* caractéristiques négatives, références à la culture ou référence à la dépendance, références à la responsabilité des individus *versus* référence à la dénonciation du système). L'ensemble signale finalement à la fois une très forte homogénéité dans les représentations des élites et leur très grand éloignement de la population. Fait significatif, très peu de répondants emploient le nous pour parler de la population malgache.

Le traitement statistique de ces données permet pourtant de distinguer plus finement, dans cet ensemble homogène, des groupes d'individus, en fonction des mots qu'ils emploient et du poids qu'ils accordent à chacun de leurs arguments. Après avoir procédé à une transformation raisonnée des réponses données par les enquêtés (en remplaçant certains mots par leur lemme et/ou par un synonyme employé par d'autres), j'ai procédé à une classification hiérarchique ascendante des individus selon les mots employés¹. Celle-ci fait alors ressortir trois groupes (clusters) de réponses, caractérisées par l'association des mots employés et donc un registre et une tonalité spécifique. Une analyse factorielle des correspondances² des mots des individus rangés par cluster permet de représenter ces univers dans un plan factoriel (Figure 5)³.

¹ La classification hiérarchique ascendante consiste en une agglomération progressive de façon ascendante des individus deux à deux. On construit tout d'abord la matrice des distances entre les n éléments à classer et on cherche les deux plus proches. On agrège ces deux plus proches en un seul individu : on obtient une première partition à $n-1$ éléments. On construit une nouvelle matrice de distance entre ces $n-1$ individus et on cherche les deux plus proches que l'on agrège. On poursuit l'opération. Le processus s'arrête lorsque l'on n'a plus qu'une seule classe.

² L'analyse factorielle des correspondances consiste à représenter les distances entre les mots dans un espace au plus petit nombre de dimension possible.

³ L'étape suivante de l'analyse consistera à observer les caractéristiques socio-démographiques des membres de ces groupes d'élites pour voir s'il est possible d'expliquer sociologiquement ces différences dans les représentations

respectueuse, aimable mais passive et conservatrice. Un troisième groupe de personne est plus directement critique à l'égard de la population. Ce sont ses comportements, jugés parfois incompréhensibles, qui sont une cause essentiellement de leur situation : le manque de vision à long terme, l'irresponsabilité, l'imprévisibilité, la versatilité ou encore l'attachement à des us et coutumes d'un autre siècle (Encadré n°1).

Encadré 1 : Trois sensibilités des élites concernant la population (quelques exemples)

Groupe 1

La population malgache souffre en silence à cause de sa dignité bafouée.

Peu éduqué, résignée, soumise, misérable mais avec encore du lien social mais qui se dégrade.

Fataliste, résignée, passive, trop religieuse, en perte de repère (entre valeurs traditionnelles et valeurs modernes).

D'une manière générale, la population malgache est dans une grande pauvreté. Elle est très mal-éduquée et se contente du peu qu'elle possède.

La population malgache est très passive et vit plutôt au jour le jour sans trop se préoccuper de l'avenir.

Groupe 2

D'une manière générale, la population est trop patiente. Elle est respectueuse envers ses dirigeants malgré sa pauvreté. Elle est aussi travailleuse mais sa capacité est limitée par les moyens.

Sage, pacifique, raisonnable, censée mais ne prend pas trop d'initiative.

De nature respectueuse et qui prône le fihavanana jusqu'à une certaine limite

La population malgache fait preuve de beaucoup trop de résilience et de résignation face aux situations difficiles. Elle se trouve souvent dans une situation d'attentisme et subit sans jamais proposer

Groupe 3

Une population qui ne sent pas responsable ou n'a pas été responsabilisée donc incapable de s'approprier à toute approche de développement.

Empêtrée dans des traditions et croyances du moyen-âge. Opportuniste ou pragmatique (côté positif), plutôt conservatrice sur le mode de vie tout en souhaitant devenir plus riche sans changer ce qui les empêche de devenir riches.

On ne sait pas très bien la mentalité de la population. Une population qui ne sait pas dire un oui ou un non est très difficile à comprendre. Elle travaille plus avec le cœur qu'avec la tête.

Pauvre avec un taux élevé d'analphabète et bloquée par certaines coutumes

Au-delà de la grande homogénéité dans les perceptions des élites, on peut ainsi repérer en leur sein des sensibilités différentes traduisant des rapports spécifiques à la population. Une

question d'intérêt est alors de savoir si ces sensibilités différentes sont associées à des caractéristiques socio-démographiques spécifiques des membres de ces groupes d'élites. C'est ce à quoi la suite des analyses devrait aider à répondre.

Ces premières analyses sur les élites ont permis de mettre en évidence un certain nombre de résultats marquants. D'abord, une majeure partie des élites est issue de l'ancienne aristocratie. Au-delà de cette faible fluidité sociale se profilent des pratiques pour occuper les différents champs du pouvoir. Ainsi, l'immense majorité cumule une position dans différentes sphères d'influence, comme le gouvernement, l'assemblée nationale ou le sénat, l'armée, le milieu des affaires, les institutions publiques ou la société civile. La mobilisation du capital social, constitué d'un réseau riche par son ampleur, sa diversité et l'intensité des liens établis au sein du cercle élitare constitue une stratégie d'accès aux positions hiérarchiques les plus hautes.

Ainsi, sans forcément former un groupe véritablement uni, la mobilisation des réseaux et un mode de reproduction spécifique a permis et permet toujours aux élites d'assurer et de maintenir plus ou moins directement le contrôle du pouvoir au fil des années. La revue de l'histoire longue a d'ailleurs montré que le pouvoir dont les élites malgaches ont hérité (avant, pendant ou au lendemain de la colonisation) et qu'elles ont su utiliser pour asseoir leur emprise dans différentes sphères (politique, économique et bureaucratique) leur a conféré le statut d'acteurs incontournables dans la vie publique et, d'une certaine manière, leur a permis de s'octroyer une certaine légitimité pour influencer sur les décisions (Razafindrakoto et alii, 2017).

Enfin, ce groupe dominant affiche une adhésion plutôt mitigée aux principes démocratiques. S'il s'accorde avec la population pour dénoncer la mauvaise gestion des dirigeants successifs, il semble chercher à s'exonérer en partie de sa part de responsabilité en invoquant plus souvent d'autres raisons de fond au mal développement et au blocage de la société malgache : les facteurs exogènes – héritage colonial, dictat des bailleurs –, d'une part ; la culture et la mentalité rétrograde de la population, de l'autre. Mais le principal désaccord entre les élites

et la population concerne l'ordre des priorités dans l'agenda politique. Si pour les élites le maintien de l'ordre prime avant toute chose, pour la population c'est l'amélioration des conditions de vie des pauvres qui doit constituer la priorité. Ce hiatus entre la position de groupe élitaire et le souhait de la grande majorité des citoyens est illustratif des clivages entre ces deux groupes. Cette situation joue au détriment de la population dans la mesure où les élites détiennent le privilège du pouvoir et influent donc plus facilement sur les options politiques mises en œuvre. Ainsi, le maintien d'un ordre social inchangé permet globalement aux élites de préserver leur statut au fil du temps, depuis la période coloniale, voire la royauté, et cela indépendamment des intérêts de la grande majorité de la population.

Tous ces éléments sur les valeurs, la reproduction et l'entre soi des élites peuvent ne pas surprendre les connaisseurs de la société malgache. Ainsi mis au jour, ils se révèlent pourtant porteurs d'une forte charge émotionnelle à Madagascar comme l'ont montré les réactions lors des différentes présentations que nous avons pu faire dans ce pays¹. Dans des cadres élitaires (c'est-à-dire des lieux où l'accès se faisait sur invitation comme à la représentation de la Banque mondiale ou au Comité National d'Organisation du sommet de la francophonie), ces présentations ont suscité des débats virulents sur le degré d'ouverture du monde des élites et sur la vision que nous présentions. Dans des lieux plus ouverts (comme l'université ou l'Institut Français de Madagascar), elles ont plus fréquemment provoqué de la stupeur quand ce n'était pas de la colère. Au-delà des éléments d'analyses qu'elle permet (et dont j'ai essayé de montrer quelques exemples), la méthode statistique que nous avons employée pour l'analyse des caractéristiques du monde des élites aide ainsi à une mise en évidence plus

¹ Les premiers résultats de l'enquête sur les élites ont été présentés plusieurs fois à Antananarivo devant des publics très différents : en décembre 2015 et janvier 2016 lors de conférences grand public, au Development Learning Center et à l'Institut Français de Madagascar ; en juillet 2016 à l'université d'Antananarivo auprès d'un public de jeunes chercheurs, d'enseignants et de journalistes dans le cadre d'une séance plénière ouverte de l'université d'hiver australe en sciences sociales ; En juillet 2016, au Comité National d'Organisation du sommet de la francophonie devant des chefs d'entreprises dans le cadre de la préparation d'une résolution de Madagascar sur l'amélioration des liens entre élites et citoyens; En novembre 2016, dans un *side event* du sommet de la francophonie; En novembre 2016, à l'agence de la Banque mondiale à Antananarivo auprès d'acteurs économiques et politiques malgaches.

difficilement contestable qu'avec d'autres méthodes. En ce sens, ses résultats pourraient peser plus fortement que d'autres dans le débat public.

En guise de conclusion

J'ai présenté dans ce mémoire d'HDR un parcours de chercheur centré sur l'étude du fonctionnement et de la trajectoire des sociétés africaines, et plus particulièrement de la société malgache. Ce parcours m'a conduit à m'intéresser à des objets et sujets divers tels que la pauvreté, les formes et déterminants de l'intégration sociale, les effets de quartier, le rapport au politique, ou encore les élites. Il a été, et est toujours, sous-tendu par la volonté d'articuler approches « par le bas » (par les individus, par les pauvres, à l'échelle du quartier, par les méthodes qualitatives) et approches « par le haut » (par les structures sociales, par les élites, à l'échelle de la nation, par les méthodes quantitatives). Il contribue se faisant à alimenter une sociologie du développement¹. Mon parcours se caractérise également par la fréquence des travaux de recherche et d'écriture menés collectivement. C'est avec quelques considérations sur ces deux derniers éléments que je clôturerai ce travail.

La dénomination sociologie du développement est peu courante en France et marquée même d'une certaine défiance (Hours – 2007 - parlant de discipline improbable), alors même qu'il existe une économie du développement (indiscutée) et une anthropologie du développement (en voie d'institutionnalisation).

Le développement est assurément une « croyance occidentale » liée à l'idée d'une avancée, unidirectionnelle et positive des sociétés, et il est, de fait, possible de s'interroger sur la

¹ Il n'existe pas aujourd'hui en France de départements ou cursus de sociologie du développement dans les universités comme il en existe par exemple aux Etats-Unis (Cornell University), en Allemagne (Universität Bayreuth) ou encore en Hollande (Universiteit Leiden). Ceci ne veut pas dire que la sociologie ne contribue pas aux formations qui ont partie lié avec le développement mais signale la faible institutionnalisation d'une sociologie du développement. Il n'existe d'ailleurs en français qu'un seul ouvrage didactique présentant ce que serait ce champ disciplinaire. C'est celui de J. Copans (2016) dont il est intéressant de noter qu'il est une réédition d'un livre publié 6 ans plus tôt sous un tout autre titre (Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines). Il en existe en revanche plusieurs en langue anglaise (Foster-Carter, 1985; Gurusamy, 1995 ; Roberts et alii, 1995 ; Singh, 2010 ; Long, 2011 ; Hooks, 2016).

légitimité et le sens qu'il y a à distinguer sous ce vocable un champ de la sociologie. Selon cette croyance, qui s'est imposée progressivement au monde à partir des années 1950 (Rist, 2013), les pays peuvent être différenciés selon leur niveau ou leur stade de développement, un niveau ou stade supérieur étant toujours préférable à celui qui le précède dans le temps. Dans cette perspective, c'est la trajectoire historique des pays occidentaux (« en avance » sur le développement) qui montre le chemin et les étapes de transformations que les autres sociétés (« en retard ») doivent encore parcourir. Dans les années d'après-guerre, le développement apparaît intimement lié à la croissance économique, source d'enrichissement. Dès lors, les sciences du développement sont dominées par l'économie du développement et la sociologie « est exposée durablement à travailler sur les "obstacles" locaux encore qualifiés de "blocages" » (Hours, 2007) : obstacles culturels au changement de mentalité (qui en bonne partie s'apparente au développement de l'esprit capitaliste), obstacles à la transformation des structures sociales et à la constitution d'institutions « modernes », obstacles à la mise en œuvre du progrès technique et des innovations. Ces questions sont d'ailleurs plus souvent étudiées par des économistes, ingénieurs ou agronomes ayant une sensibilité sociologique, que par des sociologues. Il s'agit alors d'analyser (parfois seulement d'invoquer) la force des traditions, les structures mentales archaïques, les comportements spécifiquement africains ou encore les résistances au changement et à la mise en œuvre du progrès technique par les agriculteurs (Hours, 2007).

Les années 1970 ont vu se développer une vision beaucoup plus critique du développement, sous-tendue par un cadre d'analyse néomarxiste faisant du sous-développement la face inversée du développement (Gunder Frank, 1968)¹. Ce sont dès lors les rapports de force entre nations et la question de la dépendance des pays du Sud qui intéressent ces analystes. Ils visent à déconstruire la notion de développement par une approche macro-économique à forte composante théorique (Furtado, 1970 ; Amin, 1973). Ces critiques du développement coïncident aussi avec le début d'une remise en cause des bienfaits inéluctables de la

¹ A. Gunder Frank parle de développement du sous-développement.

croissance économique. La reconnaissance du fait qu'il peut y avoir croissance sans développement implique de ne pas réduire ce dernier aux transformations économiques et d'y inclure aussi des aspects sociaux (réduction des inégalités, modification des rapports sociaux, ...). Une voie est ainsi ouverte aux études plus sociologiques du sous-développement, axée sur l'identification des idéologies qui le contraignent et des mouvements sociaux qui le travaillent, et sur l'étude des classes sociales en formation (voir par exemple Touraine, 1972; voir aussi sur ce point le III-B-1 de ce mémoire). Ces réflexions critiques ne se démarquent cependant pas fondamentalement d'une valorisation du développement des sociétés du Sud par la production et le progrès technique, pourvu que ces dernières arrivent à échapper à la domination des pays du Nord et à l'emprise capitaliste.

Les évolutions politico-économiques des années 1980-1990 ont été propices à une remise en cause des certitudes idéologiques et des grands récits. Elles n'ont pourtant pas éteint la croyance dans le développement, même si cette dernière s'affranchit d'une vision principalement économique et prend des formes sinon moins dogmatiques du moins plus concrètes. Cette croyance reste aujourd'hui portée et diffusée par les grandes institutions internationales qui continuent d'entretenir l'image de sociétés aux stades ou niveaux de développement différents et, qui, par leurs capacités financières et de mobilisation, nourrissent un véritable « marché du développement » (Guichaoua, 1997). L'Indicateur de Développement Humain, créé par le Programme de Nation Unis pour le Développement (PNUD) en 1990 (prenant en compte non seulement la richesse, mais aussi l'espérance de vie et le niveau d'éducation des populations) est utilisé pour classer les pays selon leur degré de développement et ces classements sont très largement repris dans l'espace public et le monde scientifique. On distingue encore aujourd'hui les pays en développement (PED)¹ des pays développés à économie de marché (PEM), et au sein des PED, l'ONU particularise un groupe de pays qu'elle désigne comme étant les moins avancés (PMA). C'est d'ailleurs cette situation relative au niveau de développement qui conditionne en bonne partie le montant de l'aide financière (appelée Aide Publique au Développement) apportée par les institutions de

¹ Appelés avant 1975 Pays en Voie de Développement (PVD)

Brettons Wood aux pays pauvres, et dont ils sont souvent fortement dépendants. Identifié non plus par les mécanismes qui y conduisent mais par les dimensions qui le caractérisent, le développement n'est d'ailleurs plus seulement une aspiration mais devient un impératif moral. La communauté internationale a ainsi fixé, à l'aube du vingt et unième siècle, huit objectifs concrets (appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement - OMD¹) à atteindre en 15 ans pour les pays du Sud². On peut donc être circonspect sur la notion de développement, mais il n'est guère possible de faire comme si elle n'était pas centrale pour les pays du Sud et particulièrement les pays d'Afrique. Elle pèse dans bien des cas sur les esprits et les comportements, les interactions sociales, les enjeux locaux et nationaux, les politiques menées, les relations internationales (Olivier de Sardan, 2001).

C'est cette centralité du développement pour les pays du Sud, ajouté au fait que la qualification de pays en développement se soit banalisée au point d'indiquer à quiconque immédiatement de quels pays il s'agit, qui justifie selon moi la dénomination « sociologie du développement » pour une sociologie du changement social opérant dans ces pays et/ou dont l'objet est explicitement le développement. Il ne s'agit donc pas d'accorder une quelconque valeur au développement (positive ou négative), mais de désigner à la fois un objet d'étude, le changement social ou le développement, et un ensemble de pays. En ce sens la sociologie du développement n'est guère différente, sinon par son histoire, ses références théoriques et méthodes privilégiées, de l'anthropologie du développement qui s'est constituée en France dans le sillage de J.P. Olivier de Sardan (1991, 2001, 2007). Celui-ci l'appelle d'ailleurs parfois socio-anthropologie du développement montrant bien, par-là, que les deux disciplines sont

¹ Éradication de la faim et de la pauvreté ; développement de l'éducation primaire pour tous ; promotion de l'égalité des sexes ; réduction de la mortalité infantile ; amélioration de la santé maternelle ; lutte contre le VIH, le paludisme et autres maladies ; constitution d'un environnement durable ; mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

² En 2015, des ODD, objectifs de développement durables, ont succédé aux objectifs de la période précédente. Ces ODD, au nombre de 17, s'appliquent désormais à tous les pays, marquant en apparence une plus grande réticence à distinguer et classer les pays. Cette évolution participe de l'idée que le processus de développement est multidimensionnel, jamais abouti et toujours perfectible. Il reste cependant que l'industrie du développement nourrie par ces engagements de la communauté internationale est essentiellement à destination des pays du Sud.

très proches. Dans leurs ressorts pourtant, sociologie du développement et anthropologie du développement se distinguent. Cette dernière vise en effet, dans sa tentative d'institutionnalisation, à se distinguer d'une anthropologie classique. Elle se présente donc comme une autre façon de faire de l'anthropologie. La sociologie du développement n'est en revanche pas une autre façon de faire de la sociologie mais un champ disciplinaire se justifiant par le fait que le changement social dans les pays en développement prend des formes particulières, liées à leur position spécifique dans le contexte mondial.

Pour finir, je voudrais dire quelques mots sur le travail collectif de recherche. Il n'a pas échappé au lecteur qu'un très grand nombre de mes travaux ont été menés à plusieurs têtes et plusieurs mains. L'exercice rétrospectif et introspectif que j'ai voulu faire avec ce mémoire d'HDR ne peut donc se passer d'un éclairage sur cette pratique. J'ai cité en exergue de ce volume la célèbre phrase de Bernard de Chartes. Elle résume ma conscience aiguë du fait que ce qui peut être apporté dans la recherche n'est au mieux qu'un élément infime par rapport à ce qui a été déjà révélé par d'autres. Cette posture, qu'on pourrait juger désenchantée, n'est pas la marque d'une résignation qui me pousserait à renoncer à la recherche. Elle m'incite au contraire à reconnaître qu'on est plus intelligent à plusieurs et que le travail de recherche est finalement toujours une œuvre collective. Le chercheur travaillant seul, mobilise, consciemment ou non, un ensemble de réflexions qui l'entourent ou l'ont précédé. Celui qui travaille à plusieurs, fait évidemment de même.

Il reste néanmoins que le premier peut se targuer d'une production personnelle quand le second est bien en peine d'exposer sa contribution spécifique. Or, dans un monde qui valorise particulièrement les compétences individuelles, il est bien difficile de ne pas poser deux questions, qui seront d'ailleurs certainement celles des évaluateurs des dossiers de chercheurs demandant une promotion ou une qualification : une production à quatre ou six mains vaut-elle moins qu'une production individuelle ? Comment identifier la contribution propre à chacun ? Mes propos liminaires permettent me semble-t-il de répondre à la première. Sur la deuxième, je voudrais juste ici indiquer l'état actuel de ma réflexion. À partir du moment où plusieurs personnes écrivent ensemble un article nourri par une recherche collective et des échanges réguliers, il me semble vain de chercher la paternité des uns et des autres sur les idées et, *in fine*, sur la qualité de la production intellectuelle. On peut reconnaître

des phrases qui seraient restées inchangées du début à la fin, on peut identifier l'origine d'une construction, mais c'est le tout qui vaut et non ses différents éléments. Du fait des échanges croisés, ce n'est pas forcément celui qui couche le premier telle ou telle idée sur le papier qui en est à l'origine. La reformulation, par l'un des auteurs, d'une idée exposée par un autre peut, par ailleurs, en modifier substantiellement la portée ou la place dans le raisonnement. Au-delà même des idées, il peut aussi y avoir un effet important lié aux modifications de style, aussi mineures soient-elles. On peut évidemment essayer de mesurer le temps passé par chacun. Mais là encore, on se heurte à des problèmes difficilement solubles (les rythmes de travail des uns et des autres sont très différents ; il est bien difficile de mesurer le temps de réflexion ; il est également difficile de donner une valeur au temps qui puisse servir d'équivalent, ...). Au bout du compte, la production collective est le fruit d'une alchimie particulière qui fait que les apports des uns et des autres se sont entremêlés pour constituer un nouvel alliage avec des caractéristiques forcément différentes de celles de ses composants.

Ces considérations sur la valeur intellectuelle du travail à plusieurs sont de toutes les façons secondaires au regard des satisfactions psychologiques qu'il m'apporte. C'est en effet là la principale raison qui m'incite à perdurer dans cette voie. Participer à plusieurs à une recherche puis écrire ensemble un article ou un livre a toujours constitué une expérience forte, propre à m'extraire des affres dans lesquels les études et l'écriture solitaires me plongent trop souvent. À cet égard, la recherche collective joue pour moi le rôle de cette société *cohérente et vivace* dont parlait Durkheim et à laquelle je faisais référence plus haut (voir II, A, 2) : *Il y a de tous à chacun et de chacun à tous un continuel échange d'idées et de sentiments et comme une mutuelle assistance morale, qui fait que l'individu, au lieu d'être réduit à ses seules forces, participe à l'énergie collective et vient y reconforter la sienne quand elle est à bout*. Quand bien même des tensions naissent inévitablement à certains moments clés de la recherche ou de l'écriture, cet effet *dynamogénique* constitue un puissant support auquel je ne saurais renoncer.

Bibliographie

- Acemoglu D., Robinson J. A., 2012, *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*. Londres, Profile Books, 529 p.
- Algan Y, Cahuc P., 2007, *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris, Edition rue d'Ulm.
- Almond G.A., Powell G.B., 1966, *Comparative Politics : a Developmental Approach*, Boston : Little Brown.
- Althabe G., 1978, « Strikes, Urban Mass Action and Political Change: Tananarive 1972 ». In Gutkind P. C. W., Cohen R., Copans J., éd. : *African Labor History*, Londres, Sage Publications, p. 205-243.
- Amin S., 1973, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 365 p.
- Amsden A. H., DiCaprio A., Robinson J. A., eds., 2012, *The role of elites in economic development*, UNU-WIDE Studies in Development Economics, Oxford, Oxford University Press, 374 p.
- Amselle J.-L., 1990, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Payot, 257 p.
- Amselle J.-L., 2001, *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 265 p.
- Anderson B., 1996, *L'imaginaire national Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* (1983), Paris, La Découverte.
- Andreotti A. et Kazepov Y., 2001, « The Spatial Dimensions of Urban Social Exclusion and Integration : the case of Milan, Italy », *Urbex series n°11*, University of Amsterdam
- Andreotti A., 2003, « Survival strategies in a wealthy city of the Northern Italy : the case of Milan », *Cahier européen n° 2* du pôle Ville/metropolis/cosmopolis, 24 p.
- Andrianjafy-Andriamanindrisoa, 2004, *Economie populaire, territoires et développement à Madagascar*, Thèse de l'université catholique de Louvain, faculté des sciences économiques, sociales et politiques.
- Andriantseho M., 2003, « La santé mentale à Madagascar », *L'Information Psychiatrique*, Volume 79, N° 10, 913-919.
- Antonucci T. C., Jackson J. S., 1990, « The Role of Reciprocity in Social Support », in Sarason et Alii, 1990, p.173-198.
- Apparicio P., 2000, « Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique », *Cybergeog : European Journal of Geography*, URL : <http://cybergeog.revues.org/12063>.
- Arrow, K. J., 1973, « Some Ordinalist-Utilitarian Notes on Rawls's *Theory of Justice* », *The Journal of Philosophy*, vol. 70, n° 9, p. 245-263.

- Attias-Donfut C., 2008, « Les grands-parents en Europe : de nouveaux soutiens de famille », *Informations sociales*, n° 149, p.54-67
- Audier, S. 2004, *Tocqueville retrouvé. Genèse et enjeu du renouveau tocquevillien français*. Paris: Vrin, EHESS, 320 p.
- Authier J.-Y., 2006, « La question des "effets de quartier" en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », in Authier J.-Y., Bacqué M.-H., Guérin-Pace F., *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, p. 206-2016
- Badie B., 1992, *l'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris, 334 p.
- Badie B., Birbaum P., 1982, *Sociologie de l'Etat*, Paris, Le livre de poche.
- Balandier G., 1955, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, A.Colin.
- Balandier G., 1965, « Problématique des classes sociales en Afrique noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol 38, n°1, pp.131-142
- Banegas R., 1998, « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique Africaine*, n° 69, p. 75-88.
- Banerjee A., Duflo E., 2012, *Repenser la pauvreté*, Paris, Seuil.
- Bannon A., E. Miguel, D. Posner, 2004, «Sources of ethnic identification in Africa», *Afrobarometer Working Paper* n° 44.
- Banque mondiale, 1996, « Madagascar Poverty Assessment », *Report 14044-MAG*, Volume II, Washington.
- Banque mondiale, 2013a, "Republic of Madagascar. Primary Education in Times of Crisis", *World Bank Document, report* n° ACS6584.
- Banque mondiale, 2013b, « Madagascar. Vue d'ensemble », www.banquemondiale.org.
- Banque mondiale, 2014, Visages de la pauvreté à Madagascar Evaluation de la pauvreté, du genre et de l'inégalité, Rapport n° 78131-MG, 204 p.
- Barro R., 1999, "Determinants of democracy", *Journal of Political Economy*, vol. 107, n°6, p. 158-184.
- Bates R., 1974, « Ethnic Competition and Modernization in Contemporary Africa », *Comparative Political Studies*, vol. 6, n° 4, p. 457.
- Baudelot C., Establet R., 2006, *Le suicide. L'envers de notre monde*, Le Seuil, 264 p.
- Baudelot C., Gollac M., 2002, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- Bayart J.-F., 1983, « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, 11, septembre 1983, pp. 95-127.
- Bayart J.-F., 1986, « Civil Society in Africa » In P. Chabal (ed.), *Political Domination in Africa — Reflections on the Limits of Power*. Cambridge: Cambridge U.P.
- Bayart J.-F., 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris Fayard, 439 p.

- Bayart J.F., 1991, « La problématique de la démocratie en Afrique noire », *Politique Africaine*, n° 43, p.5-20.
- Bazenguissa-Ganga, Yengo P., 1999, « La popularisation de la violence politique au Congo », *Politique africaine*, n°73, p.186-192
- Beaud S., Weber F., 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, Editions la découverte.
- Beck U., 2006, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* (2004), Paris, Aubier.
- Bell D., 1979, *Les contradictions culturelles du capitalisme*, PUF.
- Berkman LF, Glass T, Brissette I, Seeman TE, 2000, « From social integration to health: Durkheim in the new millennium », *Social Science & Medicine*, vol. 51, p. 843-857.
- Bidan-Fortier C., Bruchon-Schweitzer M., Rasclé N., 2003, « Les stratégies de coping des patients infectés par le VIH. Construction et validation d'un questionnaire, le QCSPP », *Psychologie et Psychométrie*, 24.
- Bidart C., 1997, *L'amitié, un lien social*, La découverte, 403 p.
- Blanc-Pamard C., 1998, « La moitié du quart. Une ethnographie de la crise à Tananarive et dans les campagnes de l'Imerina (Madagascar) », *Natures, Sciences et Sociétés*, vol. 6, n° 4, pp. 20-32
- Blondiaux L., 1996, « Mort et résurrection de l'électeur rationnel », *Revue Française de Science Politique*, vol.46, n°5, p. 753- 791
- Bonvalet C., Lelièvre É., 1995, « Du concept de ménage à celui d'entourage: une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et Sociétés*, n° spécial « Une nouvelle morphologie sociale », vol 27, n°2, pp.177-190 ;
- Bonvalet, C., 2003, « La famille-entourage locale », *Population*, n°58 (1), p. 9-43
- Boudon R., 2008, Article «Causalité (sciences sociales) », *Encyclopaedia Universalis*
- Boudon R., Gautier M., Saint-Sernin B., 2016, « Causalité », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 7 octobre 2016. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/causalite/>
- Bourdieu P., 1980, « culture et politique », in *Question de sociologie*, Minuit, p.236-250.
- Bourdieu P., 1989, *Grandes écoles et esprit de corps*, Minuit.
- Bourdieu P., 1992, *Réponses*, Paris, Seuil
- Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C., 1968, *Le métier de sociologue*, 1968, Paris, Mouton-Bordas.
- Bourdieu P., de Saint-Martin M., 1978, « Le patronat », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°20-21.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., 1970, *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Editions de minuit.
- Bowlby J., 1978 et 1984, *Attachement et perte (1971)*, Paris, PUF

- Bozzini L., R. Tessier, 1985, « Support social et santé », in J. Dufresne, F. Dumont et Y. Martin, *Traité d'anthropologie médicale. L'institution de la santé et de la maladie*, Presse de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, p.905-939
- Bratton M., 2006, « Poor People and Democratic Citizenship in Africa », *Afrique Contemporaine*, n°220.
- Braudel F., 1958, "Histoire et sciences sociales : la longue durée", *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 4, pp.725-753
- Brechon P., Laurent A., Perrineau P. (dir.), 2000, *Les cultures politiques des Français*, Presses de Science Po, 428 p.
- Brown S., Nesse R.M., Vinokur A.D., Smith D.M., 2003, « Providing social support may be more beneficial than receiving it: results from a prospective study of mortality », *Psychological Science*, n° 14(4), p.320-327
- Bruchon-Schweitzer M., 2002, *Psychologie de la santé. Modèles, concept et méthodes*, Paris, Dunod.
- Bursik R., 1999, « The Informal Control of Crime through Neighborhood Networks », *Sociological Focus* n° 32, p. 85-97
- Busino G., 2004, *Lire Pareto aujourd'hui*, Les classiques des sciences sociales, http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/
- Cahuc P., Zylberberg A., 2016, *Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser*, Flammarion.
- Caradec V., Martuccelli D. (eds), 2004, *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Lille, Septentrion
- Caradec V., Petite S., 2008, « Voyages organisés à la retraite et lien social », *retraite et société*, n° 56, p. 139-168
- Carayol R., 2010, « TGV, la voie royale ? », *Jeune Afrique* : <http://www.jeuneafrique.com/193330/politique/tgv-la-voie-royale/>; consulté le 10/02/2017.
- Castel R., 1996, « Les marginaux dans l'histoire, in S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La découverte
- Castel R., 1995, *La métamorphose de la question sociale, une chronique du salariat*, Fayard.
- Castel R., 2000, « La sociologie et la réponse à la demande sociale », *Sociologie du travail*, n°42, p.281-287
- Castel R., 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris Seuil, La République de Idées
- Castel R., 2009, *La montée des incertitudes*, Paris Seuil.
- Castel R., Haroche C., 2001, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard
- Chabal P., Daloz J.-P., 1999, *Africa Works! Disorder as Political Instrument*. Oxford, James Currey, 170 p.
- Chamboredon J.-C., Lemaire M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, p. 3-33.

- Champagne P., 1982, « Statistique, monographie et groupes sociaux » in Collectif, *Etudes dédiées à Madeleine Gravitz*, Paris, Dalloz
- Chartier R., 1993, « Avant-propos. Double lien et distanciation », in Elias N., *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993, p. I-X
- Chesnais J.-C., 1981, *Histoire de la violence. Les hommes et l'histoire*, Paris, Robert Laffont, 436 p.
- Chrétien J.-P., Prunier G., (dir.), 1989, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala.
- Cihuelo J., 2010, « Le cas d'un modèle hybride de centre d'appels. Entre rationalisation et réappropriation professionnelle », *réseaux*, n° 164, p.164-195
- Clément V. 2009, « Economie du bien-être, choix social et l'influence de la Théorie de la justice », *Raisons politiques*, n° 33, p. 57-79
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2005, "Export processing zones in Madagascar: a success story under threat?", *World Development*, 33 (5), p.785-803.
- Closet de F., 2008, *Le divorce français*, Fayard, 352 p.
- Coenen-Huther J., 2004, *Sociologie des élites*, Armand Colin, 172 p.
- Cohen D., 2010, *La Nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social (XVIIIe-XXIe siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, 443 p.
- Cohen S. (dir.), 1999, *L'art d'interviewer les dirigeants*, PUF, 277 p.
- Cohen S. and Syme L., eds., 1985, *Social Support and Health*, Orlando Academic Press, 1985;
- Collectif, 1998, *La cité des mille, Antananarivo : histoire, architecture, urbanisme*, Antananarivo, collection du CITE/TSIPIKA.
- Conan E., 2004, *La gauche sans le peuple*, Fayard, 312 p.
- Condominas G., 1961, *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, Editions Orstom, 264 p.
- Copans J., 2016, *Sociologie du développement*, Armand Colin, 128 p.
- Cousson-Gélie, F., 2001, « Rôle des facteurs psychosociaux dans la genèse et l'évolution des cancers du sein », in M. Bruchon-Schweitzer et B. Quintard, *Personnalité et Maladies*, Dunod, p. 47-75
- Cousteaux A.-S., Pan Ké Shon J.-L., 2008, « Le mal-être a-t-il un genre ? Suicide, risque suicidaire, dépression et dépendance alcoolique », *Revue Française de Sociologie*, 49-1, pp.53-92
- Crouzel I., 1998, « L'acte de vote en Afrique du Sud », *Politique Africaine*, n° 69, p.29-39.
- D'Hoore A., 2018, « Crises et économie à Madagascar, 1960-2010 : 50 ans de pas et faux pas macroéconomiques de la Grande Île ». In Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. : *Madagascar, d'une crise l'autre : ruptures et continuité*. Paris et Marseille, Karthala-IRD,
- Darbon D., Toulabor C., 2011, « Quelle(s) classe(s) moyenne(s) en Afrique. Une revue de littérature », *document de travail AFD*, n°118, 64 p.
- Deaton A., Cartwright N., 2016, « Understanding And Misunderstanding Randomized Controlled Trials », *NBER Working Paper*, n°22595, Cambridge

- Deloye Y., 1997, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte
- Desmond M., 2016, « Liens jetables et pauvreté urbaine », *Communications* n°98, p. 67-80
- Desrosières A., 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Éditions de l'École des Mines.
- Desrosières A., 2014, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte.
- Dexter L. A., 2006, *Elite and Specialized Interviewing*, ECPR Press, 172 p.
- Dez J., 1981, « L'illusion de la non-violence dans la société traditionnelle malgache », *Droit et Cultures*, n°2, p.21-44
- Donzelot J., 1984, *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard, 263 p.
- Dubet F., 2009, *Le travail des sociétés*, éditions du Seuil, 328 p.
- Dubet F., 2012, « Classes sociales et description de la société », *Revue Française de Socio-Économie*, n°10, p. 259-264
- Durand C., Nordmann C., 2011, « Misère de l'économie du développement », *La Revue des Livres*, no 1,
- Durkheim E., 1922, *Éducation et sociologie*. Paris: Les Presses universitaires de France, 1968, 121 pp.
- Durkheim E., 1967, *De la division du travail social [1896]*, Paris: Les Presses universitaires de France, 8e édition
- Durkheim E., 1975, « Le problème religieux et la dualité de la nature humaine (1913) », in E. Durkheim, *Textes 2, Religion, morale, anomie*, Paris, Editions de Minuit, p. 31
- Durkheim E., 1995, *Le suicide (1897)*, Paris, PUF coll. Quadrige
- Durkheim E., 2007, *Les règles de la méthode sociologique [1895]*, Presses universitaires de France, 144 p.
- Durkheim E., 2008, *Les formes élémentaires de la vie religieuse (1912)*, PUF, 6ème édition, p. 574
- Ehrenberg A., 1998, *La fatigue d'être soi*, Poches Odile Jacob
- Eisenstadt S.N., Rokkan S., 1973, *Building States and Nations*, Beverley Hills, Sage Publ., vol. I, reproduit dans P. Birnbaum et F. Chazel, *Sociologie politique, textes*, Paris, A. Colin, 1978, 75-87
- Elias N., 1975, *La dynamique de l'occident (1939)*, Paris, Calmann-Levy,
- Elias N., 1976, *La civilisation des mœurs(1939)*, Paris, Calmann-Levy
- Elias N., 1983, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993
- Elias N., 1991, « les transformations de l'équilibre nous-je » (1987), in *La société des individus*, Fayard, 1991
- Ell K., Nishimoto R., Medianski L. Mantel J., Hamovitch M., 1992, « Social Relations, Social Support and Survival Among Patients with Cancer », *Journal of Psychosomatic Research*, 36, p. 1-11

- Ellen I., Turner M., 1997, « Does neighborhood matter? Assessing recent evidence », *Housing Policy Debate*, vol 8, n°4, p.833-866
- Fauroux E., 1999, « Une transition démocratique et libérale difficile dans une région périphérique de l'Ouest malgache », *Autrepart*, 10, pp. 41-57.
- Firth R., 1964, « Élités et croissance économique. Introduction », *Revue internationale des sciences sociales*, n°2, pp. 203-209
- Foster-Carter A., 1985, *The sociology of development*, Causeway, 128 p
- Foucault M., 1966, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard.
- Fournet-Guérin C., 2008, « La géographie invisible de la ville. L'inscription des castes dans l'espace urbain à Tananarive (Madagascar) », in Sechet R., Garat I. et Zeneidi D. (dir.), *Espaces en transactions*, Presses universitaires de Rennes, p. 293-304
- Fournet-Guérin C., 2007, *Vivre à Tananarive. Géographie du changement dans la capitale malgache*, Paris, Karthala, 427 p.
- Franck R. (ed.), 1994, *L'explication causale dans les sciences humaines*, Librairie philosophique Vrin, Paris, 450 p.
- Fraser N., 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale. Reconnaissance et redistribution*, La découverte
- Fremigacci J., 2014, *État, économie et société coloniale à Madagascar (fin xix^e siècle-1940)*, Paris, Karthala, 616 p.
- Freund J., 1966, *Sociologie de Max Weber*, Paris, PUF, « Le sociologue ».
- Friedan B. , 1964, *La femme mystifiée*, Paris, Denoël/Gonthier. Cité par D. Martuccelli, 2004, op. cit, p. 483
- Galibert D., 2004, « État et citoyenneté à Madagascar depuis l'indépendance ». *Conférence du 17 février* au centre culturel Alpha à Saint-Pierre de La Réunion, non publié.
- Galibert D., 2009, « Mobilisation populaire et répression à Madagascar », *Politique africaine*, 113 : 139-151.
- Galibert D., 2011, *Les gens de pouvoir à Madagascar*, Paris, Karthala, 591 p.
- Gallie D., Paugam S., 2000, *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford University Press
- Gallie D., Paugam S., Jacobs S., 2003, « Unemployment, poverty and social isolation. Is there a vicious circle of social exclusion ? », *European Societies*, 5(1), p. 1-32.
- Galy M., 2009, « Lova, héritage ambigu. Généalogie de la violence politique à Madagascar », <http://www.madamag.com> (consulté le 3 janv. 2011).
- Gans H., 1962, *The Urban Villagers : Group and Class in the Life of Italian-Americans*, New-York, Free Press of Glencoe.
- Gauchet M. , 1991, in Collectif, *Face à l'exclusion*, Editions Esprit
- Gauchet M., 1985, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris Gallimard

- Genet J.-P. (dir.), 1990, *L'Etat moderne : genèse, Bilans et perspectives*, Paris, Editions du CNRS
- Genieys W., 2011, *Sociologie politique des élites*, Armand Colin, 368 p.
- Ghai D., 2003, « Travail décent : concept et indicateurs », *Revue internationale du Travail*, vol. 142, n°2, p. 121-157
- Ghasarian C. (dir.), 2002, *De l'ethnographie de terrain à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Armand Colin, 249 p.
- Gibbal J.-M., 1974, *Citadins et villageois dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan*, Paris, Maspéro, p.
- Giddens A., 1987, *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration (1984)*, Paris PUF
- Glock C.Y. , 1961, « Y a-t-il un réveil religieux aux Etats-Unis ? », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, Volume 12, N° 1, p. 35 – 52
- Godelier M., 2004, *Métamorphoses de la parenté*, Fayard
- Goffman E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit.
- Goguel A.-M., 2006 – *Aux origines du mai malgache. Désir d'école et compétition sociale (1951-1972)*. Paris, Karthala et AUF, 384 p.
- Gondard-Delcroix C., 2007, « Les représentations de la pauvreté : quels échos aux indicateurs internationaux ? Une étude qualitative sur les Hautes Terres de Madagascar », *Monde en développement* 2007/1, n° 137, p. 51-66.
- Goux D., Maurin E., 2004, « Anatomie sociale d'un vote : le premier tour des élections régionales (21 mars 2004) », *Working paper La République des idées*, n°2, 26 p.
- Groulx L.-H., 1997, « Querelles autour des méthodes », *Socio-anthropologie* [En ligne], 2 | 1997, mis en ligne le 15 janvier 2003,
- Guérin-Pace F., Blum A., 1999, « L'illusion comparative. Les logiques d'élaboration et d'utilisation d'une enquête internationale sur l'illétrisme », *Population*, 54 (2), p. 271-302
- Guichaoua A., 1997, « L'évolution du marché du développement et la restructuration des organismes de coopération », *Tiers-Monde*, n°151, pp. 491-517
- Guienne V., 2001, « Du sentiment d'injustice à la justice sociale », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°10, pp.131-142
- Guilluy C., 2013, *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion,
- Guilluy C., 2016, *Le crépuscule de la France d'en haut*, Flammarion, 272 p.
- Gunder Frank A., 1968, « Le développement du sous-développement », *Cahiers Vilfredo Pareto*, n°16-17, pp.69-81
- Gurr T., 1970, *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press
- Gurusamy S., 1995, *Development sociology : a reader*, Sterling Publishers Limited, 252 p
- Halbwachs M., 1970, *La classe ouvrière et les niveaux de vie (1912)*, Paris, Gordon et Breach

- Harris M., 1995, « Attitude et comportement du "nouvel" électorat sud-africain : un bilan empirique », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 146, p. 649- 664.
- Hartmann M., 2007, *The sociology of elites*, Routledge, 133 p.
- Héran F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistique*, n°216, décembre, p.3-22
- Hervieu-Leger D. (en collaboration avec F. Champion), 1986, *Vers un nouveau christianisme ? Introduction à la sociologie du christianisme occidental*, Cerf, Paris
- Hobsbawm E., 1992, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité (1991)*, Paris, Gallimard, 371 p.
- Hobsbawm E., Ranger T., 2006, *L'invention de la tradition (1983)*, Éditions Amsterdam
- Hobsbawm E., 1966, *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne. [1959]*, Paris, éditions Fayard, 222 p.
- Hoggart R., 1970, *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre (1957)*, Paris, Minuit
- Honneth A., 2002, *La lutte pour la reconnaissance (1992)*, Paris, Les éditions du Cerf
- Hooks G. (ed.), 2016, *The sociology of development. Handbook*, University of California Press, 728 p
- Hours B., 2007, « La sociologie du développement dans la revue tiers monde 50 années pour une discipline improbable », *Revue Tiers Monde*, n° 191, p. 699-716.
- Huntington S., 1968, *Political Order in Changing Societies*, New Haven : Yale U.P.
- Hyden G., 1983, *No Shortcuts to Progress : African Development Management in perspective*, Berkeley, CA : University of California
- Hyden G., 2006, *African Politics in Comparative Perspective*, Cambridge UP
- Instat, 2013, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel. ENEMPSI 2012*. Antananarivo, Institut national de la statistique, 1, 87 p. : <http://instat.mg/statistiques/enempsi-2012/>
- Institute for Economics and Peace, 2016, *Global Peace Index 2016. Ten years of measuring peace*. IEP (Institut for Economics & Peace), Sydney, juin, 116 p.
- Jaffré J., Muxel A., « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique », in Bréchon et *alii* (dir.), *Les Cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 2000, p.17-52
- Jellab A., 2016, *Société française et passions scolaires. L'égalité des chances en question*, Presses universitaires du Midi, 410 p.
- Jennar R. M., 2004, *Europe, la trahison des élites*, Fayard, 288 p.
- Jerven M., 2013, *Poor numbers. How we are misled by African development statistics and what to do about it*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 187 p.
- Johnston L. G., Sabin K., 2010, « Échantillonnage déterminé selon les répondants pour les populations difficiles à joindre », *Methodological Innovations Online* n°5(2), p. 38-48

- Joseph R., 1987, *Democracy and Prebendal Politics in Nigeria, the Rise and the Fall of the second Republic*, Cambridge, Cambridge University Press
- Joubert M., 2002, « La vie de Marlène : entre dépendance et autonomie », *Ethnologie française*, volume 32 n°1, p. 103-114
- Juhem P., 2001, « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaire », *Mots*, n°65, pp 9-27
- Julliard J., 1997, *La Faute aux élites*, Gallimard, 238 p. Kahneman D., Diener E., Schwartz N., eds (1999), *Well-being: The foundations of hedonic psychology*, Russell Sage Foundation, New York.
- Jütersonke O., Kartas M., 2010, *Peace and Conflict Impact Assessment (PCIA): Madagascar*. Genève, Institut de hautes études internationales et du développement, 88 p.
- Kalinowski I., 2006, *La Science, profession et vocation*, suivi des « Leçons wébériennes sur la science et la propagande », Agone, Marseille
- Kantorowicz, 1989, *Les deux corps du roi (1957), ...*
- Khan S. R., 2012, « The Sociology of Elites », *Annual Review of Sociology*, vol.38, p.361-377
- Khan M., 2010, « Political Settlements and the Governance of Growth-Enhancing Institutions ». Londres, Université de Londres, SOAS on line Library, *Working Paper*, 139 p.
- Kneitz P., 2014, « La paix du Fihavanana ». In Kneitz P., dir. : *Fihavanana-La vision d'une société paisible à Madagascar*. Halle and der saale, Universitätsverlag Halle-Wittenberg, p.15-72.
- Kolm S.-C. , 2007, « L'économie normative de la distribution de la taxation optimale », *CREM*, université de Rennes 1, février
- Koussihouèdé O., Sossou D., 2008, « Frustration relative de démocratie en Afrique », *Afrobarometer Working Paper*, n°101, 24 p.
- Lagrange H., S. Legleye, 2007, « Violence, alcool, cannabis et dépression chez les adolescents français », *Déviance et Société*, volume 31, n°3, p. 331-360.
- Lagroye J. (dir.), 2002, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 599 p.
- Lasch C., 1996, *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*, Flammarion, 269 p.
- Latouche S., 1991, *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Albin Michel, Paris
- Lazarsfeld P., 1965, « Des concepts aux indices empiriques », in Boudon R., Lazarsfeld P. (dir.), *Le vocabulaire des sciences sociales*, Paris, Mouton & Co et Maison des Sciences de l'Homme, p.27-36
- Lazzeri C. Caillé A., «La reconnaissance aujourd'hui, enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *Revue du MAUSS* n°23, 2004/1, p.88-115
- Lecrubier Y, Sheehan DV, Weiller E *et alii* « The Mini International Neuropsychiatric Interview (MINI) : a short diagnostic structured interview : reliability and validity according to the CIDI' », *Eur Psychiatry* 1997, n° 12, p. 224-231
- Lewis O., 1963, *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine (1961)*, Paris, Éditions Gallimard

- Lindberg, S. (2006), *Democracy and Elections in Africa*, Baltimore, John Hopkins University Press
- Lipset S.M., 1959, « Some Social Requisites of Democracy : Economic Development and Political Legitimacy », *American Political Science Review*, n° 53, p. 69-105.
- Lipset S.M., Seang K.R., Torres J.C., 1993, « Une analyse comparative des prérequis sociaux de la démocratie », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 136, p. 181- 206.
- Long N., 2011, *Development sociology. Actor perspectives*, Routledge
- Mahieu F.R., 1991, *Les fondements de la crise économique en Afrique*, l'Harmattan, coll. « logiques économiques »
- Maloney W.F., 2002, « Informality Revisited », Banque mondiale, *Policy Research Working Paper* n° 2965
- Marie A., 1996, « De l'ethnologie classique à l'anthropologie urbaine. Itinéraires franco-africanistes », in S. Ostrowetsky (ed.), *Sociologues en ville*, L'Harmattan, 1996, pp. 115-135
- Marie A., 1997a, (dir.), *L'Afrique des individus : Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris Karthala
- Marie A., 1997b, « Du sujet communautaire au sujet individuel, une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine » in A. Marie (dir.), *L'Afrique des individus*, Karthala, pp. 54-110
- Marie A., 2002, « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation. De la relation de dette à la lutte sociale », *Cahiers d'Etudes africaines*, 166, XLII-2, pp. 207-255
- Marpsat M., 1999, « La modélisation des effets de quartier aux Etats-Unis. Une revue des travaux récents », *Population*, n°54, volume2, p.303-330
- Marshall .T. H., 1963, *Citizenship and Social Class*, in *Class, citizenship and social development*, Chicago University Press.
- Martuccelli D. , 2002, *Grammaires de l'individu*, Folio essais
- Martuccelli, 2006, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Armand Colin
- Marx K., 1969, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* [1851], Paris, Les éditions sociales, 162 p.
- Mattes R., Taylor H., Africa C., « Judgement and choice in the 1999 South African elections », *Politikon*, n°26 (2), 1999, p. 235-247.
- Maurin E., 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris, Le Seuil, coll. « la république des idées ».
- Mauss M., 1983, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques (1923) », dans M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, p.145-279
- Mead G. H., 2006, *L'esprit, le soi et la société* (1934), Paris, PUF
- Médard J.-F., 1991b, « L'Afrique et la science politique », in Coulon C. et Martin D.-C., (dir.), *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte
- Médard J.-F., 1992, « Le "Big Man" en Afrique — esquisse d'analyse du politicien entrepreneur ». Paris: *L'Année sociologique*.

- Médard J.-F., 1996, "Patrimonialism, Neopatrimonialism and the Study of the Post-colonial State in Subsaharian Africa" in Marcussen H., *Improved Natural Resource Management. The role of Formal Organisations and Informal networks and Institutions*, Occasional Paper n°17, International Development Studies, Roskilde University, p.76-97
- Médard J.-F., 1991a, « L'Etat néo-patrimonial. », in Médard J.-F., 1991, *Etats d'Afrique noire : formation, mécanismes et crises*, Karthala, 491 p.
- Menthong H.L., 1998, « Vote et communautarisme au Cameroun : « un vote de cœur, de sang et de raison » », *Politique Africaine*, n°69, p. 40-52.
- Ministère de la santé et du planning familial, 2005, *Enquête sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles à Madagascar*, http://www.who.int/chp/steps/STEPS_Madagascar_Data.pdf, 30 p.
- Mollon F. , 2008, « Une croix sur leur baptême », *Le Monde*, 1^{er} août 2008.
- Monjib M., 1998, « Comportement électoral, politique et socialisation confrérique au Sénégal », *Politique Africaine*, n°69, p. 53-61.
- Moulin S., 2011, « La statistique en action », *Sociologie et Sociétés*, Vol. XLIII, n° 2, p. 5-16
- Mucchielli L. , 1998, *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France*, édition La Découverte, « Textes à l'appui », 572 p
- Nadel S. F., 1956, « La notion d'élite sociale », *Bulletin international des sciences sociales*, n°3, pp.419-431
- Noiriel G., 2002, « La construction historique de la nation », Université de tous les savoirs, *Le Pouvoir, l'Etat, la Politique*, Paris, Odile Jacob, p.67-79
- North D., 1981, *Structure and Change in Economic History*, New York, London, W.W. Norton and Company.
- North D., Wallis J., Weingast B., 2010, *Violence et ordres sociaux*. Paris, Gallimard, 459 p.
- North D, Wallis J., Webb S., Weingast B., 2012, « Lessons: in the shadow of Violence ». In North D, Wallis J., Webb S., Weingast B., eds., *In the shadow of Violence. Politics, Economics, and the Problem of Development*. Cambridge et New York, Cambridge University Press : pp. 328-350.
- Noschis K., 1984, *Signification affective du quartier*, Librairie des Méridiens. Coll. « sociologies au quotidien, Paris, p. 48
- Obershall A., 1971, *Social Conflict and Social Movments*, Prentice Hall, 400 p.
- Oberti M., 2007, *L'école dans la ville : ségrégation, mixité, carte scolaire*, Paris, Presses de Science Politique.
- Ogien A., 2010, « La valeur sociale du chiffre » La quantification de l'action publique entre performance et démocratie, *Revue Française de Socio-Économie*, n° 5, p. 19-40.
- Ogien A., 2013, *Désacraliser le chiffre dans l'évaluation du secteur public*, Éditions Quae, 119 p.
- Olivier de Sardan J.-P., 1991, « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], mis en ligne le 23 juin 200, URL :<http://apad.revues.org/296>

- Olivier de Sardan J.-P., 2001, « Les trois approches en anthropologie du développement », *Tiers-Monde*, n°168, pp. 729-754
- Olivier de Sardan J.-P., 2007, « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde* n°191, p. 543-552.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 368 p.
- Olivier de Sardan J.-P., 1999, « A Moral Economy of Corruption in Africa? », *The Journal of Modern African Studies*, 37/1 : 25-52.
- OMS, 1984, *Health Promotion. A discussion Document on the Concepts and Principles*, Copenhague, OMS
- Orléans A. dir., 2015, *À quoi servent les économistes s'ils disent tous la même chose ? Manifeste pour une économie pluraliste*, Paris, Les Liens qui Libèrent.
- Otayek R., 1999, « La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'État : Y a-t-il une « exception » africaine ? », *Autrepart* (10), p. 5-22.
- Ottino P., 1998, *Les champs de l'ancestralité à Madagascar : parenté, alliance et patrimoine*, Orstom Karthala
- Ottino P., 2002, « Agir et parler dans les campagnes merina des années 1960 », in Ghasarian C. (dir.), 2002, p.153-192
- Pareto V., 1968, *Traité de sociologie générale (1917)*, Droz
- Parizot I., Wachsberger J.-M., 2005, « Aider et être aidé : système et structure du soutien social informel à Antananarivo (Madagascar) et à Paris (France) ». *Document de travail DIAL*, DT/2005/09
- Passeron J.-C., 2006, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation (1991)*, Paris, Albin Michel
- Paugam S., 2000, *Le salarié de la précarité*, PUF
- Paugam S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, coll. « Le lien social »
- Paugam S., 2007, « L'intégration sociale stratifiée », in Marie Jaisson et Christian Baudelot (dir.), *Maurice Halbwachs, sociologue retrouvé*, Paris, Edition Rue d'Ulm, pp. 53-83
- Paugam S., 2008, *Le lien social*, PUF, coll. « Que sais-je », p. 63
- Paugam S., 2014, *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Puf
- Petonnet C., 1979, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris. Editions Galilée
- Petonnet C., 1982, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Galilée
- Pierre Bernard A., Ramarosaona F., Razafindrakoto M., Roubaud F., 1998, « Partis et classes politiques : les intermédiaires démocratiques jouent-ils leur rôle ? » [en ligne]. Madio, *Document de travail Dial*, 9736/E
- Piketti T., 1997, *L'économie des inégalités*, Repères, La Découverte

- Polanyi K., 1983, *La Grande Transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, (1944), Gallimard
- Ponthieux S., 2006, *Le capital social*, La découverte, Repère n° 458, 128 p.
- Popper K., 1978, *la logique de la découverte scientifique* (1935), Paris, Payot
- Préteceille E., 2006, « la ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés Contemporaines* n° 62, p. 69-93
- Prévôt-Shapira M. F., 1996, « Territoires urbains et politiques sociales en Amérique latine. Réflexions à partir des cas argentins et mexicains. » in *Villes du Sud* (textes réunis par E. Le Bris), Paris Editions de l'Orstom, p.129
- Prouteau L., Wolff F.-C., 2003, « Les services informels entre ménages : une dimension méconnue du bénévolat », *Economie et statistique*, n° 368, p.3-31.
- Putnam R., 2000, *Bowling Alone : the collapse and revival of American community*, Simon & Schuster
- Quentin, P., 2004, *Voter en Afrique. Comparaisons et différenciations*, Paris, L'Harmattan
- Raffinot M. Nébié G., Loada A., Koussoubé E., 2015, « Économie politique de la croissance au Burkina Faso : institutions, gouvernance et développement », *Canadian Journal of Development Studies*, vol 36, n°3, p. 380-396
- Rahaingoson I., 2018, « Ordre politique : entre l'histoire et l'utopie démocratique », Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. : *Madagascar, d'une crise l'autre : ruptures et continuité*. Paris et Marseille, Karthala-IRD.
- Raison-Jourde F. et S. Randrianja (dir.), 2002, *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Karthala
- Raison-Jourde F., 1983, « Introduction », in Raison-Jourde F. (ed.), *Les souverains de Madagascar. L'histoire royales et ses résurgences contemporaines*, Paris Khartala.
- Raison-Jourde F., 1991, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIXème siècle. Invention d'une identité chrétienne et construction de l'Etat (1780-1880)*, Paris, Khartala, 840 p.
- Raison-Jourde F., Roy G., 2010, *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar : de Monja Jaona à Ratsimandrava, 1960-1975*, Paris, Karthala, 490 p.
- Rakotoarisoa J.-A., Blanchy S., 2006, « Rangs et conditions d'existence », in Blanchy S., Rakotoarisoa J.-A., Beaujard P., Radimilahy C. (dir.), *Les dieux au service du peuple*, Karthala
- Rakotomalala P., 2014, « Madagascar : la crise de 2009 ou les aléas de la diplomatie française », *Afrique Contemporaine*, 251, numéro spécial, 2014/3 : 93-106.
- Rakotomamonjy J., Razafimamonjy L., Razafindrakoto M., Razafindrazaka D., Roubaud F., Wachsberger J.-M., 2014a, « Redevabilité sociale et attentes des Malgaches envers leurs dirigeants », *Afrobarometer Briefing Paper* n°141.
- Rakotomamonjy J., Razafimamonjy L., Razafindrakoto M., Razafindrazaka D., Roubaud F., Wachsberger J.-M., 2014b, « Gouvernance, corruption et confiance à l'égard des institutions à Madagascar : Expérience, perception et attentes de la population », *Afrobarometer Briefing Paper* n°140.
- Ralaimihoatra E., 1965, *Histoire de Madagascar*, Tome I, Tananarive, Société malgache d'édition

- Ramamonjisoa J., 2005, « L'ethnisation des rapports sociaux à Madagascar », *L'Express de Madagascar*, 25 mars
- Randriamaro J.-R., 1997, *Padesm et luttes politiques à Madagascar. De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la naissance du PSD*, Paris, Karthala, 456 p.
- Randrianja S., Ellis S., 2009, *Madagascar. A short History*, Chicago, University of Chicago press, 316 p.
- Razafimamonjy L., Razafindrakoto M., Razafindrazaka D., Roubaud F., Wachsberger J.-M., 2013a, « Le rapport à la politique des Malgaches : politisation et participation citoyenne. Premiers résultats de l'enquête *Afrobaromètre 2013* », [<http://www.dial.ird.fr/enquetes-statistiques/enquetes-afrobarometre>]
- Razafimamonjy L., Razafindrakoto M., Razafindrazaka D., Roubaud F., Wachsberger J.-M., 2013b, « La démocratie à Madagascar. Des principes au fonctionnement réel. Premiers résultats de l'enquête *Afrobaromètre 2013* », [<http://www.dial.ird.fr/enquetes-statistiques/enquetes-afrobarometre>]
- Razafimamonjy L., Razafindrakoto M., Razafindrazaka D., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (2013c), « Origine et sortie de crise à Madagascar : que disent les citoyens ordinaires ? Premiers résultats de l'enquête *Afrobaromètre 2013* », [<http://www.dial.ird.fr/enquetes-statistiques/enquetes-afrobarometre>]
- Razafindrabe T., 2018, « État d'exception et péripéties de l'État de droit. La dynamique des crises politiques constitutionnelles à Madagascar », in Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. : *Madagascar, d'une crise l'autre : ruptures et continuité*. Paris et Marseille, Karthala-IRD.
- Razafindrakoto M., Razafindrazaka D., Wachsberger J.M., 2009, « Les Malgaches et la démocratie. Principes, fonctionnement, participation », *Afrobarometer Briefing Paper n° 64*
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.M. (ed.), 2018, *Madagascar de crises en crises. Perspectives de long-terme*, Khartala/IRD, à paraître
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. (éds.), 2018, *Madagascar de crise en crise. Perspectives de long-terme*, Karthala/IRD, Paris et Marseille (à paraître).
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.M., 2012, « Travailler dans le secteur informel : choix ou contrainte ? Une analyse de la satisfaction dans l'emploi au Vietnam », in Cling J.-P., Lagrée S., Razafindrakoto M., Roubaud F. (dir.), *L'économie informelle dans les pays en développement*, Paris, AFD, p. 47-66
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.M., 2014, « Working in the informal sector. A free choice or an obligation? An analysis of job satisfaction in Vietnam », in Cling J.P., Lagrée S., Razafindrakoto M., Roubaud F. (dir.), *The Informal Economy in Developing Countries*, London and New-York, Routledge, p. 50-73
- Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M., 2017, *L'énigme et le paradoxe. Économie politique de Madagascar*, IRD/AFD Editions, Paris et Marseille, 288 p.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., 2001, « Vingt ans de réforme de la fonction publique à Madagascar », *Autrepart*, 20, p. 43-60.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., 2003, "Wage and corruption: the case of Madagascar", *Global Corruption Report 2003*, Transparency International, p.292-294.

- Razafindrakoto M., Roubaud F., 2010, « Are international databases on corruption reliable? A comparison of expert opinions surveys and household surveys in sub-saharan Africa », *World development*, 38(8) : 1057-1069
- Richet D., 1969, « Autour des origines idéologiques lointaines de la Révolution française : Elites et despotisme », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°1, pp. 1-23
- Rist G., 2013, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale* [2007], Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Monde et sociétés », 2013, 511 p.
- Rivière C., 1975, « Classes et stratifications sociales en Afrique noire », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 59, n°2, pp.85-314
- Roberts B., Cushing R., Wood C., 1995, *The sociology of development*, E. Elgar.
- Roca A., 2013, « Bienheureux les doux. Tradition et violence politique à Madagascar », in F. Iniesta (éd.), *Tradition et démocratie en Afrique. La frontière ambiguë*, Harmattan, p.223-279
- Rodriguez J., 2007, *Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise 19e-20e siècles*, Presses universitaires du Septentrion, 249 p.
- Rodriguez J., 2013, *Benjamin S. Rowntree. Poverty : a Study of Town Life*, Ellipses, 2013, 136 p.
- Rodriguez J., J.-M. Wachsberger, 2009, « Mesurer la confiance, dénoncer la défiance : deux économistes au chevet du modèle social français », *Revue française de sociologie*, n°50-1, pp. 151-176
- Rodriguez J., Wachsberger J.-M. (2016a), « La neutralisation politique de la pauvreté. Science sans conscience ? », *Communications*, n°98, p.109-123
- Rodriguez J., Wachsberger J.-M. (2016b), « L'automédication en RDC : choix ou contrainte ? », *African Population Studies*, volume 30, n°1, p.2242-2254
- Roland A., 1988, *In Search of Self in India and Japan*, Princeton University Press
- Rosenberg M., 1965, *Society and the adolescent self-image*, Princeton, NJ, Princeton University Press
- Roubaud F., 1999, « religion, identité sociale et transition démocratique à Tananarive : de fidèles en citoyens », *Autrepart* (10), 1999, p. 135-149
- Roubaud F., 2000, *Identités et transition démographique : l'exception malgache ?*, Paris, L'Harmattan
- Roubaud F., Wachsberger J.M., 2001, « Quelle analyse du comportement électoral en Afrique ? », *miméo*, 19 p.
- Roubaud F., Wachsberger J.M., 2006, « Les quartiers pauvres contre la démocratie ? Le cas d'Antananarivo, Madagascar », *Afrique Contemporaine*, n°220, pp.65-96. Version anglaise : « Are Poor Neighborhoods Opposed to Democracy? The Case of Antananarivo, Madagascar », http://www.cairn-int.info/load_pdf.php?id_article=e_afco_220_0065
- Roubaud F., 2001, « Démocratie électorale et inertie institutionnelle à Madagascar », in Quantin P., Toulabor C., eds : *L'Afrique Politique 2001: réformes des États africains*, Paris, Karthala, p.85-98.
- Safi M., 2009, « La dimension spatiale de l'intégration : évolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999 », *Revue française de sociologie*, 50(3), p. 521-552.

- Sampson R., 2012, *Great American City. Chicago and the Enduring Neighborhood Effect*, Chicago and London, The University of Chicago Press
- Sarason B., Sarason I., Pierce G., 1990, *Social Support, an Interactional View*, New York, John Wiley and sons
- Schnapper D., 1989, « rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux », *Revue française de sociologie*, 30, 1, pp. 3-29
- Schnapper D., Bachelier C., 2000, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard
- Schnapper D., 1994, *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, NRF.
- Sen A., 1997, « Editorial : Human Capital and Human Capability », *World Development*, n°25, p.25-12
- Shaw C., McKay H., 1969, *Juvenile Delinquency and Urban Areas (1942)*, Chicago, University of Chicago Press
- Sindzingre A. N., 2017, « L'économie peut-elle absorber les autres sciences sociales ? La pertinence des concepts de l'anthropologie », *Afrique contemporaine*, n° 258, p. 157-171
- Singh S., 2010, *Sociology of Development*, Rawat Publications, 244 p
- Singly de F., 2000, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan
- Singly de F., 2003, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Armand Colin
- Spitz R. A., 1993, *De la naissance à la parole : la première année de la vie (1965)*, Paris PUF
- Stack C., 1974, *All Our Kin: Strategies for Survival in a Black Community*, New York, Harper and Row
- Strauss A., 1992, *Mirrors and Masks: The Search for Identity*, 1959, tr. fr. 1992
- Subileau F., Toinet M.-F., 1993, *Les Chemins de l'abstention. Une comparaison franco-américaine*, La Découverte, Paris
- Suleiman E., 1979, *Les élites en France. Grands corps et grandes écoles*. Pariq, édition du Seuil, 283 p.
- Suttles G.D., 1973, *The Social Construction of Communities*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Terray E. (dir.), 1987, *L'Etat contemporain en Afrique*, l'Harmattan, 421 p.
- Thoits P.A., 1983, « Multiple identities and psychological well-being: A reformulation and test of the social isolation hypothesis". *American Sociological Review*, 48, p.174-187)
- Thomas W.I., Znaniecki F., 1916, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Nathan, 1998.
- Tilly C. (dir.), 1975, *The formation of national States in Western Europe*, Princeton University Press, Princeton
- Tilly C., 1992, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe : 990-1990*, Paris, Aubier, 1992, 431 p.
- Tilly C., 1976, *From Mobilization to Revolution*, Addison-Wesley Publishing Co, Reading, Massachusetts, 349 p.

- Timera M., 2008, *Faire et défaire les identités avec le religieux. Migrations, ethnicité, « race » et religion*, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 7- Denis Diderot, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-014973212008>.
- Touraine A., 1972, « Mouvements sociaux et idéologies dans les sociétés dépendantes », *Revue Tiers Monde*, n° 57, p.217-232
- Touré A., 1985, *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la "conjoncture."*, Paris Editions Karthala, 288 p.
- Tribalat M., 1995, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte, 1995
- Trouvé P., 2015, « Les entrelacs du quantitatif et du qualitatif », In Mahlaoui S. (dir.), *L'articulation des démarches quantitative et qualitative pour analyser le travail : mythe ou réalité ?* Paris, Relief 52, Echanges du CEREQ, p.9-20
- Urfer S., 2012, « Madagascar : une société en mutation, pour quel développement ? », *Nota Bene - The Malagasy Development Journal*, 1, p.21-26.
- Vahabi M., 2011 – Compte rendu de la publication de Douglass C. North, John Joseph Wallis et Barry R. Weingast (2010 – *Violence et ordres sociaux*. Paris, Gallimard, 459 p.). *Revue de la régulation*, 9, 1^{er} semestre : <http://regulation.revues.org/9088> (mis en ligne le 1^{er} juin 2011, consulté le 10 octobre 2012)
- Van de Walle, 2007, « The Path from Neopatrimonialism: Democracy and Clientelism in Africa Today », *Center for International Studies. Working paper studies n°3-07*, Cornell University, 16 p.
- Vaux A., 1988, *Social support. Theory, Research, and Intervention*, New York, Praeger;
- Verger D. (dir.), 2005, « Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Economie et Statistique*, n°383-384-385, 305 p.
- Veyne P., 1976, *L'inventaire des différences*, Paris, Le Seuil, 62 p.
- Vidal, D., 2006, *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique au Brésil*, Lille, France: Presses du Septentrion.
- Vovelle M., 1974, « L'Élite ou le mensonge des mots », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°1, pp. 49-72
- Wachsberger J.-M., 2006, « Que faire du soutien social en sociologie ou du soutien social aux supports sociaux », *communication* à la journée d'étude « Penser les solidarités inter-individuelles : support, (entr)aide, soutien social, accompagnement », Université de Lille 3, 18 septembre 2006 ; *mimeo*, 19 p.
- Wachsberger J.M., 2007, « Les Malgaches et la politique : quelques enseignements tirés des enquêtes Afrobaromètre de 2005 », *Afrobarometer Briefing Paper No. 47*
- Wachsberger J.-M., 2009, *L'intégration sociale hiérarchisée. L'exemple d'une métropole en développement : Antananarivo*, Villeneuve d'Ascq, ANRT, 337 p.
- Wachsberger J.M., 2012, « Ségrégation et fragmentation socio-spatiale. L'épreuve de la mesure », *BMS*, n°115, p. 66-78

- Wachsberger J.-M., 2013, « La mesure du travail décent par les enquêtes-emplois : une voie pour appréhender la pauvreté ». Atelier de travail terminal de la tâche 3.1 du programme européen NOPOOR : "Assessment of the different measures of poverty: relevance, feasibility and limits". GRADE, Lima (Pérou), 24-25 Avril
- Wachsberger J.-M., 2015, « Reveling, Measuring and Explaining Socio-Spatial Differentiations », in S. Lagrée, V. Diaz (ed.), *A Glance at Sustainable Urban Development. Methodological, Crosscutting and Operational Approaches*, Paris, Maison d'édition de la connaissance, p.80-95
- Wachsberger J.-M., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2016, *Étude sur les perceptions et attentes citoyennes concernant l'exercice du pouvoir à Madagascar*. Paris et Bruxelles, Collateral Creations et Katsaka, 58 p.
- Wacquant L., 2006, *Parias urbains : Ghetto, banlieues*, Paris, La découverte
- Weber M., 1906, *Les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme*, Les classiques des sciences sociales, http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html.
- Weber M., 1965, « L'Objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales [1904] », in Weber M., 1965, *Essais sur la théorie de la science (1904-1917)*, Plon
- Weber M., 1971, *Économie et société [1956]*, Plon
- Whyte W. F., 1943, *Street Corner Society : The Social structure of an Italian Slum*, Chicago, University of Chicago Press
- Wieviorka M., 1998, « Le multiculturalisme », *Cahier du cevipof*, n° 20, pp. 106-129
- Wieviorka M., 2004, *La violence*, Paris, Balland, 328 p.
- Wieviorka M., 2008, « L'intégration : un concept en difficulté », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°125, p. 221-240
- Wilkinson R. G., 2005, *The Impact of Inequality. How to make sick societies healthier*, London and New York, Routledge, 355 p.
- Willmott P., Young M., 1957, *Family and Kindship in East London*, London, Routledge and Kean
- Wilson W. J., 1987, *The truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago : University of Chicago press
- Wingert J.-L., 2015, *Le syndrome de Marie-Antoinette. Que faire lorsque les élites ont perdu la tête*, Les liens qui libèrent, 224 p.
- Wirth L., 2004, « Le phénomène urbain comme mode de vie » (1925) in Grafmeyer Y., Joseph I., *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, p. 255-282
- Witt A., 2018, « La "main puissante" de qui ? La crise à Madagascar et le rapport à "l'international" », in Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M. : *Madagascar, d'une crise l'autre : ruptures et continuité*. Paris et Marseille, Karthala-IRD.
- Zettenberg, H. L. 1965, *On Theory and Verification in Sociology [1954]*, Totowa, The Bedminster Press, 178 p.

Annexe : Questionnaire Elimad

Fiche dans Questionnaire

N° enquêteur ou nom enquêteur

N° de l'enquête

DIAL-IRD			CONFIDENTIALITE						
Coef-Ressources			<p>Les renseignements individuels contenus dans ce questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à la loi statistique n° 67-026 du 18 décembre 1967 rectifiée par la loi n° 68-003 du 18 juin 1968 définissant les obligations et les secrets en matière de statistique.</p>						
Enquête ELIMAD 2012-2014									
DATE DE L'ENQUETE			Code identification						
JOUR : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>			<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>		
MOIS : <input type="text"/> <input type="text"/>			<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>		
ANNEE : <input type="text"/> <input type="text"/>			<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>		
DUREE DE L'INTERVIEW			Lieu de résidence (ville) :						
Heure début <input type="text"/> <input type="text"/> H <input type="text"/> <input type="text"/>		Heure fin : <input type="text"/> <input type="text"/> H <input type="text"/> <input type="text"/>		Sexe : 1. Homme 2. Femme <input type="text"/>					
Si 2e passage <input type="text"/> <input type="text"/> H <input type="text"/> <input type="text"/>		2e passage <input type="text"/> <input type="text"/> H <input type="text"/> <input type="text"/>							
Durée totale de l'interview <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> minutes									

NUMERO DE L'ENQUETEUR	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
NOM DU CONTROLEUR	<input type="text"/>
	<input type="text"/>

Administration du questionnaire
Ne rien indiquer dans les cases grisées qui seront remplies ultérieurement à l'aide de la table des codes
Qui a rempli le questionnaire ? 1. L'enquêteur 2. L'enquêté <input type="text"/>

REMARQUES Enquêteurs : sur la façon dont s'est déroulée l'entretien. Enquêté sur le contenu du questionnaire

Pouvez-vous tout d'abord nous donner quelques informations sur vous-même

Q1. Quelle est votre année de naissance ?	____	Q6. Si vous avez fréquenté le lycée, de quelle année à quelle année était-ce ?	____ ____
Q2. Vous avez donc quel âge ?	____	Q7. Si vous avez fréquenté le lycée, dans quelle ville était-ce ? (plusieurs réponses possibles)	A. _____ B. _____ C. _____
Q3. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? (si non réponse à Q1 et Q2) 1. Moins de 25 ans 2. De 25 à 45 ans 3. De 46 à 60 ans 4. Plus de 60 ans	____	1. Diego 2. Sambava 3. Miarinarivo 4. Antananarivo 5. Antsirabe 6. Tsiroanomandidy 7. Antsohihy 8. Majunga 9. Maevatanana 10. Maintirano 11. Ambatondrazaka 12. Tamatave 13. Fénérive Est 14. Ambositra 15. Fianarantsoa 16. Manakara 17. Farafangana 18. Ihosy 19. Morondava 20. Tuléar 21. Ambovombe-Androy 22. Fort-Dauphin (Taolagnaro) 40. pays étranger	A. ____ B. ____ C. ____
Q4. Quelle est votre principale profession ou activité professionnelle actuelle (détaillez) ? Faire préciser public/privé ; indépendant/salarié ; niveau hiérarchique ou grade ; taille de l'entreprise; actif/retraité		Q8. Nom de l'établissement (des établissements) ?	A. ____ B. ____ C. ____
Q5. Quelle est votre catégorie socio-professionnelle Faire préciser		Q9. Si vous avez été au lycée dans un pays étranger, de quel pays s'agit-il ?	____
Salarié 1. Cadre supérieur, ingénieur et assimilé du secteur public 2. Cadre supérieur, ingénieur et assimilé du secteur privé 3. Cadre moyen, agent de maîtrise 4. Employé-Ouvrier	Sans profession-retraité 11. Cadre supérieur ou assimilé du secteur public en retraite 12. Cadre supérieur ou assimilé du secteur privé en retraite 13. Cadre moyen, agent de maîtrise en retraite 14. Employé-ouvrier en retraite	1. France 2. Mayotte 3. Réunion 4. Inde 5. Pakistan 6. autre	____
Non salarié 5. Patron 1 (entreprise de plus de 300 salariés) 6. Patron 2 (entreprise de 50 à 300 salariés) 7. Patron 3 (de 10 à 50 salariés) 8. Patron 4 (< 10 salariés) 9. Travailleur à son propre compte 10. Apprenti ou aide familial	15. Ancien Patron 1 retraité 16. Ancien patron 2 retraité 17. Ancien patron 3 retraité 18. Ancien patron 4 retraité 19. Ancien patron 4 retraité 20. Autre inactif	Q10 Si autre pays, lequel ?	____
		Q11 Dans quelle ville était-ce ?	____

Q12 Si vous avez suivi des études supérieures, pouvez-vous nous indiquer le type d'étude suivi, le niveau de formation ou de diplôme atteint, les années d'entrée et de sortie (3 réponses possibles, ordonnées par ordre chronologique)

A. Domaine		B. Niveau			C. Année	D. Année
Codes provisoires	En toutes lettres	Codes provisoires	En toutes lettres	entrée	sortie	
1. Lettre 2. histoire 3. médecine 4. mathématique 5. gestion 6. physique 7. géographie 8. sciences politiques 9. informatique 10. sociologie 11. économie 12. statistique 13. biologie 14. droit	1. _____ 2. _____ 3. _____	1. premier cycle non achevé 2. DEUG 3. Licence 4. Maîtrise 5. DEA 6. Doctorat 7. Diplôme d'ingénieur 8. Docteur sans spécialité 9. Docteur spécialis.	1. _____ 2. _____ 3. _____	____ ____ ____	____ ____ ____	____ ____ ____
Pour chacune de ces formations, Quel était l'établissement fréquenté ? Dans quelle ville et pays se situe-t-il ?						
Etablissement 1 _____		Ville et pays _____				
Etablissement 2 _____		Ville et pays _____				
Etablissement 3 _____		Ville et pays _____				

Q32a Quelle est ou était la profession de **vosre mère** ? Faire préciser public/privé ; indépendant/salarié ; niveau hiérarchique ou grade taille de l'entreprise;actif/retraité

Q32b Quelle est ou était sa catégorie socio-professionnelle

Q33 Quelle est sa région (ville) d'origine? (deux réponses possibles) écrire en toutes lettres

- | | | |
|------------------------|------------------|--------|
| <i>Pour les villes</i> | 4. Mahajanga | Sinon |
| 1. Antananarivo | 5. Toliary | Code |
| 2. Fianarantsoa | 6. Antsiranana | Région |
| 3. Toamasina | 7. pays étranger | |

Q34 Si votre mère vient d'un autre pays, de quel pays s'agit-il ?

1. France
2. Mayotte
3. Réunion
4. Inde
5. Pakistan
(code encore à compléter)

Q35 A quelle ethnie appartenait la famille de votre mère ? (2 réponses possibles)

- | | | |
|-----------------|------------------|------------------|
| 1. Antakarana | 9. Betsileo | 17. Tsimihety |
| 2. Antambahoaka | 10 Betsimisaraka | 18. Vezo |
| 3. Antandroy | 11 Bezanozano | 19. Karana |
| 4. Antanosy | 12. Mahafaly | 20. Zanatany |
| 5. Antefasy | 13. Merina | 21. Malgache |
| 6. Antemoro | 14. Sakalava | seulement |
| 7. Antesaka | 15. Sihanaka | 22. non malgache |
| 8. Bara | 16. Tanala | |

Q36 A quelle caste ou groupe statutaire se rattachait la famille de votre mère ?

1. Andriana
2. Hova
3. Mainty
4. Andevo
5. Pas de caste
6. Non réponse

Q36a. A quelle(s) Eglise(s) ou religion est rattaché(e) (Ecrire la religion en toutes lettres)

A. Votre mère _____
B. Votre père _____

Q37a Quelle est la profession de **vosre conjoint(e)** ? Faire préciser public/privé ; indépendant/salarié ; niveau hiérarchique ou grade taille de l'entreprise;actif/retraité

Q37b Quelle est sa catégorie socio-professionnelle

Q38 Quelle est sa région (ville) d'origine? (deux réponses possibles) écrire en toutes lettres

- | | | |
|------------------------|------------------|--------|
| <i>Pour les villes</i> | 4. Mahajanga | Sinon |
| 1. Antananarivo | 5. Toliary | Code |
| 2. Fianarantsoa | 6. Antsiranana | Région |
| 3. Toamasina | 7. pays étranger | |

Q39 Si votre conjoint vient d'un autre pays, de quel pays s'agit-il ?

1. France
2. Mayotte
3. Réunion
4. Inde
5. Pakistan
(code encore à compléter)

Q40 A quelle ethnie appartenait la famille de votre conjoint ?(2 réponses possibles)

- | | | |
|-----------------|------------------|------------------|
| 1. Antakarana | 9. Betsileo | 17. Tsimihety |
| 2. Antambahoaka | 10 Betsimisaraka | 18. Vezo |
| 3. Antandroy | 11 Bezanozano | 19. Karana |
| 4. Antanosy | 12. Mahafaly | 20. Zanatany |
| 5. Antefasy | 13. Merina | 21. Malgache |
| 6. Antemoro | 14. Sakalava | seulement |
| 7. Antesaka | 15. Sihanaka | 22. non malgache |
| 8. Bara | 16. Tanala | |

Q41 A quelle caste ou groupe statutaire se rattachait la famille de votre conjoint ?

1. Andriana
2. Hova
3. Mainty
4. Andevo
5. Pas de caste
6. Non réponse

Q41a. A quelle(s) Eglise(s) ou religion est rattaché(e) votre conjoint(e) (Ecrire la religion en toutes lettres) (2 réponses possibles)

a _____
b _____

Q41b. Pour vous, quel est le lieu le plus important pour créer des liens, entretenir et développer votre capital social ?

Lieu 1 _____ Lieu 2 _____

Nous allons maintenant vous interroger sur votre parcours personnel

Q42 Si vous occupez ou avez occupé dans le passé une fonction au sein de l'armée, quels sont les 3 plus hauts grades que vous avez occupés ? Pouvez-vous nous en indiquer les années ? (par ordre chronologique)

A. Grade		C. Année d'accès	D. Année de sortie
Codes provisoires	En toutes lettres		
1. Général de corps d'armée 2. Général de division 3. général de brigade 4. général 5. colonel 6. lieutenant colonel 7. commandant 8. capitaine 9. Lieutenant 10. sous-lieutenant 11. aspirant	12. major 13. adjudant-chef 14. adjudant 15. maréchal des logis chef 16. maréchal des logis 17. brigadier-chef 18. brigadier 19. soldat première classe 20. soldat	1. _____ _____	_____ _____ _____
	2. _____	_____	_____
	3. _____	_____	_____

Q43 Si vous occupez ou avez occupé par le passé des fonctions de responsabilité au sein d'une institution publique (hors poste politique), pouvez-vous nous indiquer le nom de l'institution, la fonction occupée et les dates de début et de fin ? (Les 5 plus importantes par ordre chronologique)

A. Institution	B. Fonction	C. entrée année	D. sortie Année
En toutes lettres	Codes provis. En toutes lettres		
1. _____	1. directeur technique 2. attaché 3. inspecteur 4. directeur 5. administrateur 6. conseiller technique 7. ingénieur 8. architecte 9. professeur d'université 10. secrétaire général	_____	_____
2. _____		_____	_____
3. _____		_____	_____
4. _____		_____	_____
5. _____		_____	_____

Q44 Si vous occupez ou avez occupé par le passé des fonctions de responsabilité au sein d'une institution religieuse (y.c. UCM), pouvez-vous nous indiquer le nom de l'institution, la fonction occupée et les dates de début et de fin ? (Les 5 plus importantes par ordre chronologique)

A. Eglise / Institution religieuse	B. Fonction	C. entrée Année	D. sortie année
1. Catholique (EKAR) 2. Anglican 3. Luthérien (FLM) 4. Calviniste (FJKM)	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

Q45 Si vous occupez ou avez occupé par le passé des fonctions de responsabilité au sein d'une organisation de la société civile (syndicat, association d'originaire, anciens élèves, ONG, ...) pouvez-vous nous indiquer le nom de l'organisation, et pour la fonction occupée les dates de début et de fin ? (Les 5 plus importantes par ordre chronologique)

A. Organisation	B. Fonction	C. Entrée	D. sortie
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Q46 Si vous êtes actuellement ou avez-été **sympathisant ou adhérent d'un parti politique**, pouvez-vous nous indiquer le nom de ce parti, votre fonction au sein du parti et les dates de début et de fin ? (Les 5 plus importantes par ordre chronologique)

A. Parti		B. Fonction			C. entrée	D. sortie
En toutes lettres		Codes provisoires	En toutes lettres		Année	Année
1 _____	_____	1. Président fondateur	1 _____	_____	____	____
2 _____	_____	2. Trésorier	2 _____	_____	____	____
3 _____	_____	3. Candidat	3 _____	_____	____	____
4 _____	_____	4. Elu député	4 _____	_____	____	____
5 _____	_____	5. Elu sénateur	5 _____	_____	____	____
		6. Elu maire				
		7. simple militant				
		8. sympathisant				

Q47 Si vous occupez ou avez occupé par le passé des **fonctions de responsabilité au sein du gouvernement**, pouvez-vous nous indiquer le nom du gouvernement (Président et premier ministre), les fonctions occupées et les dates de début et de fin ? (les 5 plus importantes)

A. Gouvernement		B. Fonction			C. Entrée	D. Sortie
1 _____	_____	_____	_____	_____	____	____
2 _____	_____	_____	_____	_____	____	____
3 _____	_____	_____	_____	_____	____	____
4 _____	_____	_____	_____	_____	____	____
5 _____	_____	_____	_____	_____	____	____

Q48 Si vous occupez ou avez occupé par le passé des **fonctions politiques électorales** (Assemblée nationale, sénat, mairie, ...) pouvez-vous nous indiquer lesquelles ainsi que les dates de début et de fin ? (les 5 plus importantes par ordre chronologique)

A. Fonction				C. entrée	D. Sortie
1 _____	_____	_____	_____	____	____
2 _____	_____	_____	_____	____	____
3 _____	_____	_____	_____	____	____
4 _____	_____	_____	_____	____	____
5 _____	_____	_____	_____	____	____

Q49 Si vous occupez ou avez occupé par le passé des fonctions de **responsabilité au sein d'une entreprise publique ou privée**, pouvez-vous nous indiquer le nom de l'entreprise, la fonction occupée et les dates de début et de fin (Les 5 plus importantes par ordre chronologique)

A. Nom entreprise + secteur +statut public/privé (entourer) + taille			B. Fonction		C. entrée	D. Sortie
1 _____	1.Public 2. Privé	Taille _____	1. Fondateur	1 _____	____	____
Secteur _____	Taille _____		2. PDG ou PCA	2 _____	____	____
2 _____	1.Public 2. Privé	Taille _____	3. Directeur général	3 _____	____	____
Secteur _____	Taille _____		4. Membre conseil administration	4 _____	____	____
3 _____	1.Public 2. Privé	Taille _____	5. Directeur des ressources humaines	5 _____	____	____
Secteur _____	Taille _____		6. Directeur communication			
4 _____	1.Public 2. Privé	Taille _____				
Secteur _____	Taille _____					
5 _____	1.Public 2. Privé	Taille _____				
Secteur _____	Taille _____					

Q50 Si vous occupez ou avez occupé par le passé des fonctions de **responsabilité au sein d'un organisme international**, pouvez-vous nous indiquer le nom de l'organisme, la fonction occupée et les dates de début et de fin ? (Les 5 plus importantes par ordre chronologique)

A. Organisme international		B. Fonction			C. entrée	D. sortie
1. ONU	_____	_____	_____	_____	____	____
2. UNESCO	_____	_____	_____	_____	____	____
3. TPI	_____	_____	_____	_____	____	____
4. Banque Mondiale	_____	_____	_____	_____	____	____
5. OIT	_____	_____	_____	_____	____	____
6. PNUD	_____	_____	_____	_____	____	____
7. FMI	_____	_____	_____	_____	____	____
8. FAO	_____	_____	_____	_____	____	____
9. Autre. Précisez	_____	_____	_____	_____	____	____

Nous allons maintenant vous interroger sur vos proches et les liens sociaux que vous entretenez avec eux.

On entend par proche des personnes, de votre famille ou non, dont vous avez le numéro de téléphone personnel et que vous pourriez appeler directement.

Un proche = personne avec qui vous avez des **liens de parenté, des liens d'amitié, des relations personnelles, des relations professionnelles**, et que vous pouvez de ce fait **potentiellement appeler** ou qui **peut potentiellement vous solliciter directement**.

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction/présentation de cette enquête, cette enquête cherche à **mesurer /quantifier les différents types et l'intensité des liens sociaux** qui existent **entre les membres de l'élite malgache** (analyse globale et non individuelle).

Nous vous demandons donc de réfléchir et d'identifier (et peut-être de noter sur une feuille pour vous) **parmi vos proches, des personnes appartenant à l'élite malgache.**

Rappel : on définit par "élite" au sens large :

toute personne **ayant ou pouvant potentiellement** avoir du pouvoir et/ou une influence sur les décisions et le fonctionnement de la société à Madagascar.

Il s'agit donc de personnes travaillant ou ayant travaillé à des postes importants :

- au sein d'un gouvernement (Ministre, Directeur de Cabinet, SG)
- ou ayant (ayant eu) une fonction élective (assemblée nationale, sénat, mairie, etc.)
- dans une institution publique (administration ; fonction non-politique)
- dans l'armée
- dans la société civile (incluant la presse, associations d'opérateurs, syndicats, etc....)
- dans des entreprises (privées et publiques)
- dans un parti politique
- dans une institution religieuse
- dans un organisme international

Pour chacun de ces types d'institutions ou sphères,

on aimerait recueillir les informations (non nominatives) sur les proches qui vous ont aidé ou qui potentiellement peuvent vous aider au sein de l'élite, en retenant les plus importants :

- **soit du fait de leur position sociale**
- **soit du fait de votre relation de proximité avec la personne (personne vous ayant déjà aidé beaucoup par exemple)**

Pour la mention du lien préciser

1) le degré de parenté (frère, père, cousin, ...) ou non-apparenté

2) le degré de proximité (écrire les modalités ou les signes correspondants)

Peu proche : =, Proche : +, Très proche : ++)

Reporter code si personne déjà citée	Q60. Institution publique (fonctions non-politiques)				C. Depuis quand la connaissez-vous ? C. année	D. Si perdu le contact, depuis quand ? D. année	E. Quel lien principal vous unit à cette personne ? a) degré de parenté (frère/soeur, père/mère, cousin, ...) ou non-apparenté b) le degré de proximité (entourer le signe correspondant à la réponse) 1. Peu proche : = , 2. Proche : + 3. Très proche : ++	F. A quelle fréquence étiez-vous généralement en contact avec ces personnes quand elles occupaient ce poste ? 1. Moins d'une fois / an 2. Une fois par an 3. Plusieurs fois /an 4. Une ou plusieurs / mois 5. Une ou plusieurs fois par semaine 6. Tous les jours	Codes des réponses ci-dessous G et H :	
	Y a-t-il parmi vos proches des personnes qui ont occupé ou occupent des <u>fonctions de responsabilité au sein d'une institution publique</u> ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer pour chacune d'entre-elles l'institution, la fonction occupée, la période, le lien qui vous lie à cette personne, la fréquence et la nature de vos contacts ?								G. Avez-vous eu l'occasion au cours de votre vie d'aider cette personne dans son parcours ?	H. A-t-elle eu l'occasion de vous aider dans votre parcours ?
	A. Dans quelle institution publique est-ce ou était-ce ? Code : voir Q43A		B. Quelle fonction occupe-t-elle ou occupait-elle ? code : voir Q43B						aider	être aidé
a1						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
a2						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
a3						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
a4						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
a5						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
a6						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				

Reporter code si personne déjà citée	Q61. Armée				C. Depuis quand la connaissez-vous ? C. année	D. Si perdu le contact, depuis quand ? D. année	E. Quel lien principal vous unit à cette personne ? a) degré de parenté (frère, père, cousin, ...) ou non-apparenté b) le degré de proximité (entourer le signe correspondant) 1. Peu proche : = , 2. Proche : + 3. Très proche : ++	F. A quelle fréquence étiez-vous généralement en contact avec ces personnes quand elles occupaient ce poste ? 1. Moins d'une fois / an 2. Une fois par an 3. Plusieurs fois /an 4. Une ou plusieurs / mois 5. Une ou plusieurs fois /semaine 6. Tous les jours	Codes des réponses ci-dessous G et H :	
	Y a-t-il parmi vos proches des personnes qui ont occupé ou occupent <u>des fonctions de responsabilité au sein de l'armée</u> ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer pour chacune d'entre-elles le corps, la fonction occupée, la période, le lien qui vous lie à cette personne, la fréquence et la nature de vos contacts ?								G. Avez-vous eu l'occasion d'aider cette personne ?	H. A-t-elle eu l'occasion de vous aider ?
	A. Dans quel corps est-ce ou était-ce ?		B. Quelle fonction occupe-t-elle ou occupait-elle ? code : voir Q42A						aider	être aidé
b1						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
b2						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
b3						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
b4						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
b5						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
b6						1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				

Reporter code si personne déjà citée	Q62. Organisation de la société civile				C. Depuis quand la connaissez-vous ? C. année	D. Si perdu le contact, depuis quand ? D. année	E. Quel lien principal vous unit à cette personne ? a) degré de parenté (frère/soeur, père/mère, cousin, ...) ou non-apparenté b) le degré de proximité (entourer le signe correspondant à la réponse) 1. Peu proche : = , 2. Proche : + 3. Très proche : ++	F. A quelle fréquence étiez-vous généralement en contact avec ces personnes quand elles occupaient ce poste ? 1. Moins d'une fois / an 2. Une fois par an 3. Plusieurs fois /an 4. Une ou plusieurs / mois 5. Une ou plusieurs fois par semaine 6. Tous les jours	Codes des réponses ci-dessous G et H :		
	Y a-t-il parmi vos proches des personnes qui ont occupé ou occupent des <u>fonctions de responsabilité au sein d'une organisation de la société civile</u> ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer pour chacune d'entre-elles le nom de l'organisation, la fonction occupée, la période, le lien qui vous lie à cette personne, la fréquence et la nature de vos contacts ?								G. Avez-vous eu l'occasion au cours de votre vie d'aider cette personne dans son parcours ?	H. A-t-elle eu l'occasion de vous aider dans votre parcours ?	
	A. Dans quelle organisation est-ce ou était-ce ? Code : voir Q45A		B. Quelle fonction occupe-t-elle ou occupait-elle ? code : voir Q45B								aider
c1							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
c2							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
c3							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
c4							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
c5							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
c6							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				

Reporter code si personne déjà citée	Q63. Parti politique				C. Depuis quand la connaissez-vous ? C. année	D. Si perdu le contact, depuis quand ? D. année	E. Quel lien principal vous unit à cette personne ? a) degré de parenté (frère, père, cousin, ...) ou non-apparenté b) le degré de proximité (entourer le signe correspondant) 1. Peu proche : = , 2. Proche : + 3. Très proche : ++	F. A quelle fréquence étiez-vous généralement en contact avec ces personnes quand elles occupaient ce poste ? 1. Moins d'une fois / an 2. Une fois par an 3. Plusieurs fois /an 4. Une ou plusieurs / mois 5. Une ou plusieurs fois /semaine 6. Tous les jours	Codes des réponses ci-dessous G et H :		
	Y a-t-il parmi vos proches des personnes qui ont occupé ou occupent <u>des fonctions de responsabilité au sein de parti politique</u> ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer pour chacune d'entre-elles le nom du parti, la fonction occupée, la période, le lien qui vous lie à cette personne, la fréquence et la nature de vos contacts ?								G. Avez-vous eu l'occasion d'aider cette personne ?	H. A-t-elle eu l'occasion de vous aider ?	
	A. Dans quel parti est-ce ou était-ce ? code : voir Q46A		B. Quelle fonction occupe-t-elle ou occupait-elle ? code : voir Q46B								aider
d1							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
d2							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
d3							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
d4							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
d5							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
d6							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				

Reporter code si personne déjà citée	Q64. Gouvernement ou fonction élective				C. Depuis quand la connaissez-vous ? année	D. Si perdu le contact, depuis quand ? année	E. Quel lien principal vous unit à cette personne ? a) degré de parenté (frère/soeur, père/mère, cousin, ...) ou non-apparenté b) le degré de proximité (entourer le signe correspondant à la réponse) 1. Peu proche : = , 2. Proche : + 3. Très proche : ++	F. A quelle fréquence étiez-vous généralement en contact avec ces personnes quand elles occupaient ce poste ? 1. Moins d'une fois / an 2. Une fois par an 3. Plusieurs fois /an 4. Une ou plusieurs / mois 5. Une ou plusieurs fois par semaine 6. Tous les jours	Codes des réponses ci-dessous G et H :		
	Y a-t-il parmi vos proches des personnes qui ont occupé ou occupent des <u>fonctions de responsabilité au sein d'un gouvernement ou des fonctions électives</u> ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer pour chacune d'entre-elles le gouvernement /ou collectivité, la fonction occupée, la période, le lien qui vous lie à cette personne, la fréquence et la nature de vos contacts ?								G. Avez-vous eu l'occasion au cours de votre vie d'aider cette personne dans son parcours ?	H. A-t-elle eu l'occasion de vous aider dans votre parcours ?	
	A. Dans quel gouvernement ou quelle collectivité publique est-ce ou était-ce ?		B. Quelle fonction occupe-t-elle ou occupait-elle ?								aider
e1							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
e2							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
e3							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
e4							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
e5							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
e6							1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				

Reporter code si personne déjà citée	Q65. Entreprise publique ou privée ou coopérative				C. Depuis quand la connaissez-vous ? année	D. Si contact perdu depuis quand ? année	E. Quel lien principal vous unit à cette personne ? a) degré de parenté (frère, père, cousin, ...) ou non-apparenté b) Degré de proximité (entourer) 1. Peu proche : = 2. Proche : + 3. Très proche : ++	F. A quelle fréquence étiez-vous généralement en contact ? 1. Moins d'une fois / an 2. Une fois par an 3. Plusieurs fois /an 4. Une ou plusieurs / mois 5. Une ou plusieurs fois /semaine 6. Tous les jours	Codes pour G et H :		
	Y a-t-il parmi vos proches des personnes qui ont occupé ou occupent <u>des fonctions de responsabilité au sein d'une entreprise</u> ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer pour chacune d'entre-elles le <u>nom de l'entreprise</u> , la fonction occupée, la période, le lien / contact avec cette personne ?								G. Avez-vous eu l'occasion d'aider cette personne ?	H. A-t-elle eu l'occasion de vous aider ?	
	A. Dans quelle entreprise est-ce ou était-ce ? (Nom + secteur / entourer public ou privé et indiquer taille) code : voir Q49A		B. Quelle fonction occupe-t-elle ou occupait-elle ? code : voir Q49B								aider
f1	Nom _____ Secteur _____	1.Public 2.Privé Taille : _____					1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
f2	Nom _____ secteur _____	1.Public 2.Privé Taille : _____					1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
f3	Nom _____ secteur _____	1.Public 2.Privé Taille : _____					1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
f4	Nom _____ secteur _____	1.Public 2.Privé Taille : _____					1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
f5	Nom _____ secteur _____	1.Public 2.Privé Taille : _____					1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				
f6	Nom _____ secteur _____	1.Public 2.Privé Taille : _____					1. Oui _____ 2. Non _____ = / + / ++				

Reporter code si personne déjà citée	Q66. Institution religieuse				C. Depuis quand la connaissez-vous ? C. année	D. Si perdu le contact, depuis quand ? D. année	E. Quel lien principal vous unit à cette personne ? a) degré de parenté (frère/soeur, père/mère, cousin, ...) ou non-apparenté b) le degré de proximité (entourer le signe correspondant à la réponse) 1. Peu proche : = , 2. Proche : + 3. Très proche : ++	F. A quelle fréquence étiez-vous généralement en contact avec ces personnes quand elles occupaient ce poste ? 1. Moins d'une fois / an 2. Une fois par an 3. Plusieurs fois /an 4. Une ou plusieurs / mois 5. Une ou plusieurs fois par semaine 6. Tous les jours	Codes des réponses ci-dessous G et H :	
	Y a-t-il parmi vos proches des personnes qui ont occupé ou occupent des <u>fonctions de responsabilité au sein d'une institution religieuse</u> ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer pour chacune d'entre-elles le nom de l'institution, la fonction occupée, la période, le lien qui vous lie à cette personne, la fréquence et la nature de vos contacts ?								G. Avez-vous eu l'occasion au cours de votre vie d'aider cette personne dans son parcours ?	H. A-t-elle eu l'occasion de vous aider dans votre parcours ?
	A. Dans quelle institution religieuse est-ce ou était-ce ? Code : voir Q44A		B. Quelle fonction occupe-t-elle ou occupait-elle ? code : voir Q44B						aider	être aidé
g1						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
g2						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
g3						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
g4						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
g5						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
g6						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			

Reporter code si personne déjà citée	Q67. Organisme international				C. Depuis quand la connaissez-vous ? C. année	D. Si perdu le contact, depuis quand ? D. année	E. Quel lien principal vous unit à cette personne ? a) degré de parenté (frère, père, cousin, ...) ou non-apparenté b) le degré de proximité (entourer le signe correspondant) 1. Peu proche : = , 2. Proche : + 3. Très proche : ++	F. A quelle fréquence étiez-vous généralement en contact avec ces personnes quand elles occupaient ce poste ? 1. Moins d'une fois / an 2. Une fois par an 3. Plusieurs fois /an 4. Une ou plusieurs / mois 5. Une ou plusieurs fois /semaine 6. Tous les jours	Codes des réponses ci-dessous G et H :	
	Y a-t-il parmi vos proches des personnes qui ont occupé ou occupent <u>des fonctions de responsabilité au sein d'un organisme international</u> ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer pour chacune d'entre-elles le nom de l'organisme, la fonction occupée, la période, le lien qui vous lie à cette personne, la fréquence et la nature de vos contacts ?								G. Avez-vous eu l'occasion d'aider cette personne ?	H. A-t-elle eu l'occasion de vous aider ?
	A. Dans quel organisme est-ce ou était-ce ? code : voir Q50A		B. Quelle fonction occupe-t-elle ou occupait-elle ? code : voir Q50B						aider	être aidé
h1						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
h2						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
h3						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
h4						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
h5						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			
h6						1. Oui _____ 2. Non _____	= / + / ++			

Q68 Nous souhaitons maintenant recueillir vos avis sur la société malgache

En général, diriez-vous que vous pouvez faire confiance à la plupart des gens ou qu'il faut faire attention quand vous avez affaire à d'autres personnes ?		Inscrire le code correspondant (1 ou 2 ou 9) dans la case	<input type="checkbox"/>
1. On peut faire confiance à la plupart des gens	2. Il faut faire attention quand vous avez affaire à d'autres personnes	9. Ne sais pas [ne pas lire]	

Q69 Dans quelle mesure faites-vous confiance aux personnes suivantes ?				Inscrire le code correspondant (1, 2, 3, 4 ou 9) dans les cases
1. pas du tout	2. Juste un peu	3. Je leur fais partiellement confiance	4. Je leur fais entièrement confiance	9. Ne sais pas (ne pas lire)
A. Membres de votre famille élargie				<input type="checkbox"/>
B. Voisins				<input type="checkbox"/>
C. Personnes de votre ethnie/groupe ethnique				<input type="checkbox"/>
D. Malgaches d'autres groupes ethniques				<input type="checkbox"/>

Q70 Selon vous quelles sont les principales sources de blocage pour le développement du pays ? (3 réponses possibles, dans l'ordre d'importance)

1	_____
2	_____
3	_____

Q71 Selon vous, les politiques de développement du pays devraient-elles [Lire et entourer code 1 ou 2 correspondant à la réponse]	<input type="checkbox"/>
1. Faire de l'amélioration des conditions de vie de la population une priorité de façon que chacun puisse contribuer au développement du pays	
Ou	
2. Faire de la croissance économique une priorité de façon à entraîner l'amélioration des conditions de vie ?	

Q72 Selon vous [Lire et entourer le code 1 ou 2 correspondant à la réponse]	<input type="checkbox"/>
1. Il faut aujourd'hui tenir compte de l'opinion de l'ensemble de la population.	
Ou	
2. La population n'est pas assez éduquée, pas assez informée dans sa grande majorité donc ce n'est pas utile de se préoccuper de l'avis de la population.	

Q73 Si vous aviez à choisir, laquelle des priorités suivantes vous paraîtrait: [Lire les options et entourer le code correspondant]							
	Maintenir l'ordre dans le pays	Donner plus de poids au peuple dans les décisions du Gouvernement	Protéger le droit des citoyens à vivre, s'exprimer librement	Améliorer les conditions économiques des pauvres	Rien de tout cela [NPL]	Ne sais pas [NPL]	
A. La plus importante?	1	2	3	4	5	9	<input type="checkbox"/>
B. Et la deuxième plus importante?	1	2	3	4	5	9	<input type="checkbox"/>

Q74 Qui devrait être responsable de : [Lire les options et entourer le code correspondant]							
	Le Président / l'Exécutif	Le Parlement / Conseil communal	Leur parti politique	Les électeurs	Personne [NPL]	Ne sais pas [NPL]	
A. S'assurer qu'une fois élus, les députés à l'Assemblée nationale font leur travail ?	1	2	3	4	5	9	<input type="checkbox"/>
B. S'assurer qu'une fois élus, les conseillers communaux font leur travail ?	1	2	3	4	5	9	<input type="checkbox"/>
C. S'assurer qu'une fois élu, le Président fait son travail ?	1	2	3	4	5	9	<input type="checkbox"/>

interroger dans le cadre de notre enquête sur les acteurs de la société malgache ? (Ces éléments qui nous permettront de poursuivre l'enquête ne seront pas enregistrés)

N°	Noms	Fonction	distance	Matrice de densité										
				N.1	N.2	N.3	N.4	N.5	N.6	N.7				
Code de Q60-67 _ _ _ _			_	N.1										
_ _ _ _			_	N.1										
_ _ _ _			_	N.2								N2-N1		
_ _ _ _			_	N.2								N.2		
_ _ _ _			_	N.3								N3-N1	N3-N2	
_ _ _ _			_	N.3								N.3		
_ _ _ _			_	N.4								N4-N1	N4-N2	N4-N3
_ _ _ _			_	N.4								N.4		
_ _ _ _			_	N.5	N5-N1	N5-N2	N5-N3	N5-N4						
_ _ _ _			_	N.5	N.5									
_ _ _ _			_	N.6	N6-N1	N6-N2	N6-N3	N6-N4	N6-N5					
_ _ _ _			_	N.6	N.6									
_ _ _ _			_	N.7	N7-N1	N7-N2	N7-N3	N7-N4	N7-N5	N7-N6				
_ _ _ _			_	N.7	N.7									
_ _ _ _			_	N.8	N8-N1	N8-N2	N8-N3	N8-N4	N8-N5	N8-N6	N8-N7			

Distance : Parmi ces huit personnes, pouvez-vous nous dire à quelle distance vous vous situez du point de vue de l'intensité de l'amitié et de l'intimité qui vous lie (niveau de confiance, facilité à se confier à elle, confidences mutuelles...) Remplir la colonne distance du tableau précédent avec les codes suivants :

1 = peu proche ; 2 = proche ; 3 = très proche

Densité : Concernant les personnes précédemment citées, pour chaque paire de noms possible, indiquez-nous si vous pensez qu'elles sont totalement étrangères, simple connaissances, assez proches, spécialement proches. Remplir la matrice de densité précédente avec les codes suivants :

1 = Totalement étrangères ; 2 = Simples connaissances ;
3 = assez proches ; 4 = spécialement proches ; 9 = Ne sais pas

Accepteriez-vous qu'éventuellement, on puisse dire à d'autres personnes que vous avez accepté de participer à cette enquête confidentielle et anonyme? Cela permettrait de nous aider à convaincre d'autres personnes d'y participer également car plus on aura de personnes enquêtées, plus l'analyse sera pertinente et aura un sens d'un point de vue statistique.

Merci beaucoup de votre collaboration

Table des matières

I. Approches des sociétés africaines	7
A. Autour de la citoyenneté	11
1. Le rapport au politique	12
2. L'analyse du comportement électoral	27
B. Éléments pour une sociologie historique du politique à Madagascar	45
1. L'île mystérieuse	46
2. Violence et ordre politique	52
C. Une science pour le développement	65
1. Sur l'engagement du chercheur.....	65
2. Les formes de l'engagement.....	69
II. Intégration et supports des individus	79
A. L'intégration sociale	81
1. Les contours de l'intégration sociale	83
2. Supports sociaux et bien-être	105
3. Intégration sociale et bien-être : une structure causale.....	126
B. L'entraide et les effets de quartiers	133
1. Aider et être aidé	133
2. Les supports de quartier	142
III. Rechercher avec les nombres en Afrique	157
A. La rigueur du quantitatif.....	159
1. Quantification et raisonnement sociologique	159
2. Ce qui compte, ce qui se compte et ceux qui comptent	164
B. Les élites malgaches : l'épreuve de la mesure	181
1. La mobilisation des élites.....	182
2. L'enquête sur les élites : un défi méthodologique	187
3. Sociographie des élites	196
En guise de conclusion	225
	265

Bibliographie	231
Annexe : Questionnaire Elimad	Erreur ! Signet non défini.
Table des matières.....	265